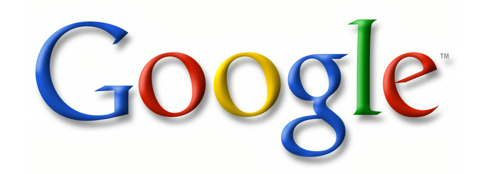
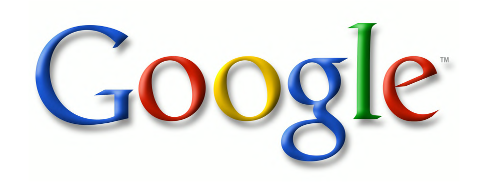




LE RASKOL.

ESSAI

SUR

LES SECTES RELIGIEUSES EN RUSSIE.

STRASBOURG, IMPRIMERIE DE VEUVE BERGER-LEVRAULT.

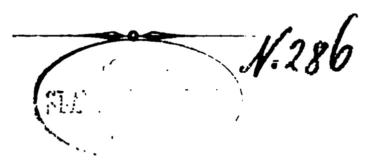
LE RASKOL.

ESSAI HISTORIQUE ET CRITIQUE

SUR

LES SECTES RELIGIEUSES EN RUSSIE.

Ordre et progrès.



PARIS
A. FRANCK, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
67, Rue de Richelieu.

BERLIN
ASHER ET Cᵉ, 20, Unter den Linden.

LONDRES
D. NUTT, 270, Strand.

1859.

AVANT-PROPOS.

Il se rencontre dans l'histoire des nations des moments où la vie sociale semble acquérir une puissance et une grandeur exceptionnelles. Pensées, sentiments, mœurs, bien-être matériel, tout reçoit alors une impulsion nouvelle; et la force qui mène le monde agit avec une intensité qu'on ne soupçonnait pas. La Russie se trouve arrivée aujourd'hui à une telle époque. Grâce à l'initiative de son auguste souverain, elle est sortie de cette immobilité où le monde la croyait endormie : une vie nouvelle et inconnue circule dans toutes les parties du corps social. Beau spectacle pour le penseur, pour le patriote, pour l'ami de l'humanité!

C'est naturellement dans ces époques de renouvellement général que surgissent une foule de questions, ou ignorées, ou indifférentes jusqu'alors, mais qu'il suffit de signaler pour qu'aussitôt ressorte leur importance.

Celle que je traite dans ce livre, m'a semblé, entre toutes, mériter l'attention des esprits philosophiques aussi bien que des hommes d'État.

Sous l'apparente uniformité qui enveloppe le monde russe, derrière l'orthodoxie officielle, règne depuis longtemps une agitation dont il m'a paru utile d'indiquer les causes et le caractère, en cherchant les moyens les plus efficaces, soit de la faire disparaître, soit d'en atténuer les dangers.

Le Raskol, c'est ainsi que l'on appelle en Russie l'ensemble des sectes religieuses[1], est une question qui touche à la religion, à la politique et à l'administration.

Avant de l'aborder, j'ai dû me demander s'il était convenable de provoquer l'attention du public sur des faits de cette nature; mais, après mûr examen, je suis resté convaincu que la vérité, même quand elle est pénible, porte toujours des fruits salutaires.

Dans les pays où les œuvres de l'administration sont soumises à une certaine publicité, il ne se produit guère un fait important, qu'il ne tombe dans le domaine de la discussion. Tout ce qui constitue la vie matérielle et morale du peuple, ses souffrances et ses besoins, les abus dont il souffre, comme ses justes aspirations, tout est justiciable de l'opinion publique. Dans les contrées où ce régime existe, il a produit un bien incontestable,

1. *Raskol*, du verbe russe *raskolot*, fendre, séparer. — *Raskol*, détachement, schisme; *Raskolnik*, schismatique.

et l'on peut dire que le remède aux plus grands maux naît de leur divulgation même. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi partout? Si les Anglais peuvent, dans leurs journaux, dans leurs meetings, au parlement, signaler à haute voix les vices de leur administration; si le président des États-Unis vient chaque année confesser à la face du monde les maux de son pays, pourquoi un Russe dévoué à sa patrie serait-il condamné à un éternel silence? Si son langage est dicté par l'amour de la vérité, s'il a pris la plume, non pour tracer un panégyrique intéressé des actes du gouvernement, mais pour dévoiler le mal en disant le bien, ne lui sera-t-il pas permis d'espérer qu'il provoquera peut-être dans les régions gouvernementales une pensée utile, une résolution salutaire!

Le sujet que je traite dans ce livre est une des plus tristes actualités de notre pays. Le mal est profond; mais je n'hésite pas à le dire bien haut: il a sa principale raison d'être dans le mystère même qui l'enveloppe. Me ferait-on un crime de soulever une partie du voile qui jusqu'à ce jour enveloppe de ténébreuses horreurs? Je l'ignore; mais la pureté, la loyauté de mes intentions laisse à mon esprit la quiétude d'un devoir accompli.

CHAPITRE PREMIER.

Introduction du christianisme en Russie. — Sectes primitives; leur disparition. — Révision des livres liturgiques. — Naissance et développement du Raskol. — Pierre le Grand et ses réformes. — Extension progressive du schisme. — Ses divisions principales. — Esprit commun à toutes les sectes.

Lorsqu'on veut arriver à l'origine des hérésies chrétiennes, il faut remonter jusqu'au berceau même du christianisme. A peine, en effet, les apôtres eurent-ils répandu dans le monde ces germes de vérité qui devaient, en fructifiant, transformer la nature humaine, que l'erreur naquit simultanément, et l'ivraie menaça d'étouffer le bon grain. En Russie, pas plus qu'ailleurs, le christianisme n'échappa à cette épreuve, et l'esprit sectaire y est en quelque sorte contemporain des premières prédications orthodoxes, du premier baptême administré à nos ancêtres par les missionnaires grecs.

Ces hérésies, nées du sein des ténèbres qui enveloppaient alors la Russie comme le reste de l'Europe, se multiplièrent et envahirent sans obstacle les contrées nouvellement converties. L'absence de toute culture intellectuelle, la grossièreté des mœurs, l'abandon où les gouvernements de ces temps barbares laissaient les affaires religieuses, tout contribua à la propagation des erreurs, au libre développement de l'esprit sectaire. La cause la plus futile, le caprice

souvent donnait naissance à une hérésie nouvelle. Un simple fidèle, quelquefois un membre du clergé, réunissait autour de lui quelques esprits inquiets, toujours avides d'innovations; il leur expliquait à sa manière les dogmes sacrés, et bientôt il avait des disciples : il avait créé une secte. Telle fut l'origine des Martinovzi, des Strigoluiki et autres, qui existaient encore à la fin du XIII[e] siècle.

Il n'entre point dans mon dessein de faire l'histoire de ces hérésies primitives, ni de discuter les points de théologie grossière qui leur avaient donné naissance. La plupart de ces hérésies, après avoir parcouru les phases ordinaires que traversent les idées de ce genre, après une période d'éclosion pénible et obscure, suivie d'un développement vigoureux que n'arrêtaient pas les persécutions, la plupart, dis-je, arrivent à leur époque de décadence vers la fin du XIV[e] siècle, et aujourd'hui leurs derniers vestiges sont complétement effacés.

Le Raskol moderne, avec son double caractère politique et religieux, est le sujet de ce livre. Disons brièvement en quoi il diffère des hérésies anciennes.

Dans les sectes primitives, comme dans la plupart de celles qui naquirent au sein de toutes les religions, ce qui prédomine surtout, c'est le côté dogmatique. Des divergences d'opinions sur tel ou tel point de la doctrine, l'interprétation arbitraire des lois de la morale qui en découle, et, dans l'application, des pratiques de vie plus ou moins opposées, voilà en général ce qui caractérise nos anciennes hérésies.

Autre est cet ensemble d'idées, de sentiments, d'actes, connu en Russie sous le nom général de Raskol. Ce n'est pas seulement un fait religieux et qui ait sa seule raison

d'être dans la conscience de ses nombreux adeptes; il est encore empreint d'un caractère politique et social tout particulier. C'est à ce titre que le Raskol doit être pour le penseur un sujet de profonde méditation, qu'il réclame l'intervention incessante de nos hommes d'État. Pour moi, dans la solitude où m'ont conduit les circonstances de ma vie privée et d'où je contemple avec une admiration enthousiaste le mouvement social qui entraîne mon pays vers un avenir de grandeur et de prospérité, je n'ai pas trouvé de sujet plus digne de mes méditations. Montrer le Raskol sous son double aspect, indiquer les dangers dont il peut menacer la société et les moyens de les prévenir, tel est l'objet de cette étude bien incomplète sans doute, mais dont le but sera atteint si je parviens à éveiller l'attention du public et du gouvernement.

C'est à la révision des livres liturgiques entreprise au XVII[e] siècle par le patriarche Nikon, que l'on rattache ordinairement l'origine du Raskol.

Le travail de révision accompli par ce patriarche n'était pourtant pas sans exemple dans notre histoire religieuse. Plusieurs fois déjà, à des époques antérieures, nos livres sacrés avaient été amendés sans qu'il en résultât aucune agitation politique. Au XV[e] siècle, sous le règne de Jean III, Maxime le Grec, homme d'une érudition profonde, et plus tard, sous Jean IV, les membres les plus éclairés du clergé voulurent faire disparaître des erreurs nombreuses qui s'étaient glissées dans les livres liturgiques par la négligence ou l'incapacité des copistes. Ces changements dans les textes évidemment altérés furent accueillis par le plus grand nombre des fidèles, qui se soumirent à l'autorité ecclésiastique; mais il y eut dans le clergé et dans le peuple une

minorité qui protesta contre la réforme; on nia la légitimité de ces corrections. Pourtant ce ne furent alors que des protestations isolées, sans portée comme sans effet.

Pourquoi donc cette opposition insignifiante jusqu'alors, devint-elle si violente et si dangereuse sous le patriarcat de Nikon? pourquoi dégénéra-t-elle plus tard en révolte permanente, bien que tacite d'ordinaire, contre l'autorité civile et ecclésiastique? La solution de ce problème se présente sous un double aspect: il faut la demander à la religion et à la politique.

Ainsi que nous venons de le dire, la révision des livres liturgiques au XVe et au XVIe siècle avait fait naître des dissentiments religieux. Le peuple, s'attachant plutôt à la lettre qu'au sens des Écritures, avait envisagé les changements comme une atteinte à la pureté de la religion. Les livres, tels qu'il les tenait de ses pères, tels qu'il avait l'habitude de les lire, étaient pour lui les livres orthodoxes, la parole même de Dieu. Comment l'homme, le prêtre, osait-il porter la main sur le texte sacré? Ce sacrilége faisait horreur à un peuple simple, naïf, profondément imbu du respect de la tradition.

Au fond, ces divergences d'opinion étaient dans l'origine fort inoffensives et ne portaient en rien sur les dogmes fondamentaux de la foi. Faire usage des textes primitifs; dire l'Alleluia deux fois et non pas trois; dans les processions, marcher avec le soleil, et non contre le soleil; faire le signe de la croix de telle manière et non de telle autre; avoir des croix d'une certaine forme; écrire le nom de Jésus d'une certaine façon; n'accorder son culte qu'aux images qui datent du bon vieux temps, etc.; tels étaient à peu

près les points en litige, et l'on voit que rien de tout cela n'était bien dangereux. Avec de l'habileté et un véritable esprit de charité, l'Église officielle eût facilement ramené les esprits égarés.

Malheureusement le clergé, au lieu de fermer discrètement les yeux sur des erreurs insignifiantes, fulmina des anathèmes contre ce qu'il appela des hérétiques. Il fit si bien par sa conduite qu'il aigrit les dissidents, et les résistances se manifestèrent. Dès lors, non contente de faire usage de ses armes spirituelles, l'Église invoqua l'appui du bras séculier, et, pour conduire les âmes, le knout devint, surtout sous Jean IV, l'auxiliaire de la houlette des pasteurs. Mais les rigueurs et les châtiments sont des arguments aussi infructueux que déplorables. Le sentiment religieux du peuple fut froissé, et l'on vit apparaître les signes non équivoques d'un sourd mécontentement populaire qui se perpétua de génération en génération....

Il ne fallait plus qu'un signal, un mot d'ordre, pour grouper toutes ces hostilités, leur donner la vie et la force, en faire une puissance avec laquelle on devrait compter un jour. Des ambitieux, des intrigants se rencontrèrent à point nommé, qui, profitant des ressentiments de la foule, l'excitèrent davantage encore au profit de leurs vues particulières et souvent criminelles.

Au XVIIe siècle, lorsque le patriarche Nikon entreprit une nouvelle et définitive correction des livres liturgiques, l'opposition arbora son drapeau. Des boyars mécontents ou ambitieux, quelques membres du clergé, se mirent à la tête de la résistance populaire, qui prit alors un caractère violent :

Le Raskol était né!

Le rôle de la noblesse s'explique par la situation même qui lui était faite à cette époque.

Décimés sous le règne despotique de Jean IV, ce Louis XI de la Russie, les boyars avaient peu à peu reconquis leur influence pendant la période des imposteurs. Cette époque de troubles et d'anarchie, que termina enfin l'avénement de la maison Romanof, fut très-favorable à la réaction aristocratique. Au commencement du XVII[e] siècle, les nobles étaient donc tout-puissants. Sous le règne du tzar Alexis, ils jouissaient encore de la plénitude de leur influence, lorsqu'une lutte qui devait avoir un long retentissement éclata entre eux et le patriarche Nikon. Ce chef de l'Église russe avait su, par ses grands mérites, conquérir la faveur du tzar; mais en même temps il avait excité la méfiance et la jalousie des grands. En effet, Nikon apportait dans les conseils du souverain comme dans l'administration, avec des intentions honnêtes et une grande hauteur de vues, une énergie de volonté, un esprit dominateur qui devaient nécessairement blesser les intérêts des boyars, habitués à profiter de tous les abus. Ainsi, lorsque le tribunal des monastères avait été créé en 1649, il s'était montré l'adversaire déclaré des nobles; il avait résisté avec une très-louable énergie à leurs tentatives d'usurpation des biens ecclésiastiques. Ainsi encore, le tzar avait écouté ses avis pour réprimer des exactions criantes qui se commettaient au profit des grands dans la perception des impôts. Enfin, Nikon poursuivait, sans relâche, de ses censures religieuses ceux des boyars qui n'observaient pas les abstinences et les jeûnes prescrits par l'Église d'Orient. Il n'en fallait pas tant pour exciter les

colères d'une noblesse impatiente de tout frein, avide d'argent et de pouvoir.

Il procédait alors au sein d'une commission composée de boyars et de dignitaires ecclésiastiques à la révision des manuscrits liturgiques, réforme urgente, indispensable, si l'on ne voulait perpétuer des erreurs ridicules ou condamnables, des absurdités manifestes. Voyant que les boyars, livrés tout entiers à leurs intrigues, négligeaient l'affaire importante soumise à leurs délibérations, le patriarche s'en plaignit au tzar, obtint qu'ils fussent mis à l'écart, et la commission poursuivit son œuvre sans leur participation. Alors les boyars, dirigés par le prince L....f, ourdirent contre Nikon un complot auquel s'associèrent plusieurs membres du clergé, entre autres Paul, évêque de Kolomna, que des fautes graves avaient fait éloigner de son siége. D'abord ils voulurent faire agir contre lui des influences de cour. Les parents de la tzarine indisposèrent contre Nikon cette princesse qui, à son tour, chercha à lui nuire dans l'esprit de son époux : mais la confiance du tzar en son conseiller ne reçut alors aucune atteinte. Ce fut plus tard seulement que la calomnie parvint à détruire l'affection du souverain pour un fidèle serviteur, et à précipiter ce dernier du faîte de la grandeur dans les misères de l'exil. Mais à l'époque dont il s'agit ici, les tentatives, les trames des grands ne réussirent qu'à raffermir la position de celui qu'ils voulaient perdre. Les boyars, exaspérés de l'insuccès de leurs intrigues, n'hésitèrent pas à chercher un auxiliaire dans le peuple. Leurs agents semèrent des bruits sinistres, bien faits pour effrayer des esprits crédules. Le tzar et Nikon, disait-on, changeaient, bouleversaient la religion

des ancêtres. C'était l'anéantissement de la foi, l'abomination de la désolation.

Afin de se concilier davantage les sympathies du peuple en faisant cause commune avec lui, L....f et ses complices se firent passer eux-mêmes pour des martyrs de la vraie religion. On les persécutait, disaient-il, parce qu'ils avaient voulu maintenir l'intégrité de la foi. Le peuple fanatisé embrassa le parti des nobles, et l'on vit ces deux classes, dont les intérêts étaient si disparates, se lier l'une à l'autre dans une plainte commune, protester de concert contre les actes du gouvernement, et former le noyau d'une opposition dont les chefs étaient les princes L....f, Michezki, S....f, O....f et plus tard Hovanski.

Les boyars, impatients de faire naître une occasion qui leur permît de reconquérir leur influence, ne craignirent pas de s'engager dans la voie la plus déplorable. Ils allèrent jusqu'à donner de secrets encouragements à un chef de sectaires tristement célèbre par ses brigandages, à Stenka-Rasin lui-même. Bientôt ces coupables menées devaient porter leurs fruits.

En 1662, à la mort du tzar Théodore, une émeute éclate à Moscou : à la tête des révoltés marche le secrétaire d'État Staklovitch. Le trône, la vie du jeune tzar, qui devait être un jour Pierre le Grand, sont en danger; et sans l'énergie de la princesse Sophie, sœur aînée de Pierre, qui s'empare de la régence, peut-être c'en était fait de ce règne immortel.

Plus tard encore, le prince Hovanski et un nombre considérable de seigneurs veulent profiter de la jeunesse de Pierre, âgé seulement de seize ans, pour mettre à exécution leurs coupables desseins. Sophie, qui veut garder ce pouvoir

dont la possession la charme, soutient les séditieux, qui à leur tour seconderont ses vues ambitieuses.

Des bruits absurdes sont répandus parmi le peuple. Les circonstances s'y prêtaient d'ailleurs. Le tzar Théodore ne laissant pas d'héritier direct, avait désigné pour lui succéder son plus jeune frère, Pierre Alexiévitch, né d'un second lit, à l'exclusion de Jean, écarté pour cause d'imbécillité. C'est à cette époque probablement qu'on peut reporter l'opinion calomnieuse qui a survécu chez un certain nombre de schismatiques: on disait que Pierre était le fils naturel de Nikon, que persévérant dans la même voie que son père, il essaierait certainement un jour de porter les derniers coups à la vraie religion. Le peuple, abusé, exaspéré, se soulève; il est secondé par les troupes irrégulières connues sous le nom de Strélitz et toutes composées de Raskolniks. Cette nouvelle insurrection plonge la capitale dans la terreur, et Pierre ne doit son salut qu'à un courage, à un sang-froid prématurés, que l'histoire et les arts ont rendus célèbres.

Sophie fut enfermée dans un cloître, et Pierre le Grand put s'asseoir seul et vraiment autocrate sur le trône de toutes les Russies.

Un des premiers soins du jeune monarque fut de faire arrêter les principaux chefs de la révolte. Plusieurs subirent la torture; quelques-uns eurent la tête tranchée; un plus grand nombre allèrent expier leur crime en exil. Quant aux troupes irrégulières, à ces Strélitz toujours turbulents et indisciplinés, on sait quel fut leur sort! La destruction de leur corps apprit à la Russie et au monde que l'inflexible volonté du grand réformateur ne reculerait pas devant les plus terribles extrémités.

Après s'être débarrassé des satellites de la rébellion, Pierre créa cette armée russe, disciplinée à l'européenne, qui allait bientôt, par une lutte opiniâtre contre les Suédois, inaugurer la longue suite des batailles où la victoire peut bien l'avoir trahie quelquefois, mais où l'honneur et la gloire ne lui ont jamais fait défaut; cette armée, fameuse par son indomptable courage, son invincible fermeté, et dans laquelle, avec les vertus guerrières, se sont incarnés l'amour de la patrie et un dévouement sans bornes à la personne du monarque.

Cependant Pierre le Grand avait conçu le dessein de régénérer l'empire de Russie: il allait jeter les bases d'une nouvelle société. A un autre ordre de choses, de nouvelles institutions devenaient nécessaires. *Le recensement de la population, le recrutement militaire*, etc., furent établis et réglés par des actes de sa volonté souveraine.

Le peuple, dont ces nouveautés restreignaient la liberté, les vit avec une défiance inquiète : des murmures se firent entendre. La résistance, l'hostilité devinrent plus manifestes encore le jour où Pierre I[er] abolit le patriarcat, institua le saint synode, prit le titre de protecteur de l'Église, mais, de fait, réunit sur sa tête les deux pouvoirs religieux et temporel.

Cette réforme radicale marque une ère importante dans l'histoire de l'opposition populaire. On vit alors le peuple confondre dans sa pensée les choses de la religion et les intérêts de l'État. Des plaintes amères, tantôt formulées dans l'ombre, tantôt exprimées à haute voix, attestaient l'irritation des masses aussi bien contre l'Église que contre les institutions politiques. Plus le sceptre tout-puissant de

Pierre forçait les fronts à s'incliner profondément, plus se concentraient de sourdes colères. Mais la volonté du tzar était énergique autant qu'immuable; elle n'admettait pas la résistance, même celle qui se cache au fond des cœurs. Les Raskolniks furent poursuivis par les moyens les plus rigoureux. Un grand nombre se sauvèrent alors au fond des forêts qui couvrent une partie des provinces de Kostroma, de Vladimir, etc. Ils y cherchèrent un asile pour se soustraire à des mesures qui violentaient leurs croyances et mettaient à néant leur liberté personnelle.

Puis, quand les moyens de surveillance se multiplièrent et devinrent plus efficaces dans les provinces de la grande Russie, les Raskolniks, fuyant toujours, pénétrèrent dans d'autres régions, à Vologda, à Viatka, jusqu'au fond de la Sibérie; ils se répandirent aussi dans la petite Russie, dans les provinces de Tchernigof et de Mogilef, où ils créèrent, au milieu des bois, de magnifiques colonies agricoles, connues sous le nom de Slobods, telles que celles de Voronok, de Klinzsi et bien d'autres encore, où ils purent enfin échapper à l'action du pouvoir. Un grand nombre, désespérant de trouver dans l'empire un refuge assuré, abandonnèrent leur patrie et passèrent en Pologne, en Moldavie, en Valachie, en Autriche : là surtout ils reçurent un accueil favorable et intéressé. Nous verrons plus tard quels dangers résultèrent pour la Russie de l'établissement des Raskolniks sur la terre étrangère.

Ainsi, sous Pierre Ier, le Raskol n'est déjà plus dans le peuple ce qu'il était au temps du patriarche Nikon, un aveugle attachement à des erreurs nées de l'ignorance des temps, un esprit d'opposition religieuse qu'entretiennent

des boyars ambitieux. Le germe de désobéissance que les grands ont semé s'est développé et transformé. Le Raskol a revêtu sa forme politique et sociale. *Sur le principe religieux s'est greffé un principe hostile au gouvernement, à l'ordre et aux institutions qui le consolident.* Déjà à plusieurs reprises l'étendard de la révolte s'est déployé dans les rues de la capitale; déjà les masses populaires ont fait intervenir leurs aveugles fureurs dans les débats de la maison souveraine. Les Raskolniks n'ont-ils pas osé mettre en doute la légitimité de Pierre I[er], soutenir que ce prince était un usurpateur du trône, un tzar antinational, un tyran!

Tous ces faits expliquent les actes rigoureux du souverain, actes inspirés par des craintes et une colère légitimes.

Les réformes du tzar eurent un résultat connu et que nous n'avons pas à juger ici. Ce qu'il importe de signaler, c'est qu'elles établirent une ligne de démarcation profonde entre la noblesse, qui adopta le costume, les idées, les mœurs de la civilisation, et les classes inférieures, qui restèrent longtemps impénétrables à toutes les choses venues de l'étranger.

La noblesse, en s'assimilant à l'aristocratie de l'Occident, se détacha peu à peu du peuple et cessa de partager les passions populaires.

Le Raskol se concentra dans les classes inférieures, où malheureusement cette maladie sociale étendit au loin ses ravages. Depuis lors, ce fut du sein même du peuple que sortirent les chefs de l'opposition.

Ces instigateurs populaires, qui succédèrent aux boyars dans la direction, n'avaient plus sans doute les vues ambitieuses de leurs devanciers. Mais s'ils se proposaient un but moins élevé, ils ne le poursuivirent pas avec moins de

persévérance et d'habileté. Comprenant que des dissidences dogmatiques, qui n'altéraient en rien les principes fondamentaux de la foi, devaient tôt ou tard disparaître devant les lumières du bon sens, ils mirent tous leurs soins à prolonger l'erreur, à exciter le fanatisme, à fomenter la rébellion. La ruse, la fourberie, le mensonge furent leurs moyens ordinaires d'action sur les masses simples d'esprit et de cœur, d'autant plus faciles à égarer que leurs intentions sont honnêtes autant que leurs convictions sincères, véritables troupeaux d'enfants qui obéissent aux suggestions perfides des malfaiteurs et des larrons déguisés en bons pasteurs.

A partir de cette époque, nous trouvons les Raskolniks divisés en trois catégories bien distinctes.

Les intrigants ou les meneurs, peu nombreux comme toujours, mais habiles et persévérants autant qu'avides d'influence et d'argent;

Les dupes, qui naturellement forment le plus grand nombre;

Les fanatiques, capables d'actions qu'on serait tenté d'appeler héroïques, si elles n'avaient le cachet d'une folie criminelle; tels sont, par exemple, les immolateurs, qui se brûlaient tout vifs, tandis que les chefs de leur secte monstrueuse s'emparaient de leurs biens.

Des causes que nous appellerons extérieures contribuèrent aussi très-puissamment à entretenir, à propager l'esprit du Raskol. L'intolérance du clergé, son avidité et souvent son ignorance, aussi bien que les rigueurs du gouvernement ravivèrent incessamment les haines populaires, et perpétuèrent cette disposition des esprits, si favorable à la propagation des mauvaises doctrines.

En grandissant, le Raskol subit bientôt des variations nombreuses. Les chefs de sectes se multiplièrent. Chacun catéchisant à sa manière, donna son nom à ses adhérents. Plus tard le personnel des meneurs se modifia aussi. A côté d'un homme taré qui ne se proposait que d'exploiter ses coreligionnaires, on vit ordinairement un fanatique convaincu, versé dans les Saintes-Écritures, homme d'une vertu austère, dont la sainteté attirait au bercail les brebis que le premier tondait à leur insu.

Indiquons ici rapidement les traits principaux qui caractérisent les différentes divisions du Raskol.

Issues d'une origine commune, les sectes nombreuses qui naquirent successivement, se poursuivent entre elles d'une haine implacable et se renvoient l'anathème ; *mais elles s'accordent toutes en un point, leur animosité contre l'Église et leur résistance au pouvoir.*

Le schisme s'était partagé tout d'abord en deux branches bien distinctes et qui en forment jusqu'à présent les deux divisions principales : les Popovtzi, secte qui reconnaît l'autorité d'un clergé, et les Bezpopovtzi, c'est-à-dire ceux qui n'ont point de prêtres. Les Popovtzi, conservant quelques idées d'ordre et d'organisation, veulent que leur religion ait ses ministres ; ils croient avec raison qu'une Église sans prêtres n'est pas une Église. Aussi, après la réforme de Nikon, conservèrent-ils d'anciens popes, qui avaient reçu l'onction d'évêques exilés. Puis la nécessité les poussa à admettre les prêtres de l'Église officielle que des motifs divers chassaient de leurs diocèses. Ils ne les recevaient toutefois qu'après une certaine purification conforme à leurs idées, après des prières expiatoires, et un acte plus

significatif, consistant à cracher, en signe de mépris, sur l'Église dont ils faisaient jadis partie. Plus tard les Popovtzi, simplifiant le mode d'intronisation de leurs ministres, acclamèrent le premier venu qui sut mériter leur sympathie en se pliant à leurs exigences.

Les Bezpopovtzi, comme leur nom l'indique, n'ont pas de clergé; ils soutiennent que, puisque Dieu n'a pas permis à des évêques de faire partie de leur Église, ils ne sauraient avoir de prêtres; ceux-ci n'ayant de qui tenir leur pouvoir.

Les vieillards les plus vertueux doivent leur lire les Saintes-Écritures. C'est à ces formes élémentaires que leur sacerdoce est ordinairement ramené. Quelquefois, dans cette secte, hommes et femmes s'enferment dans des chapelles et y attendent au milieu de l'obscurité et du silence qu'un prêtre leur soit révélé par le ciel. Ils s'abstiennent de la communion, font baptiser leurs enfants par les sages-femmes, se marient et divorcent à volonté. La base du mariage, disent-ils, étant l'accord des fiancés, et l'amour, dont la nature est divine, devant régler la durée de l'union des cœurs, il en résulte naturellement que les liens conjugaux doivent cesser du libre consentement des époux et quand l'amour a disparu.

Ces deux branches principales du Raskol, les Popovtzi et les Bezpopovtzi, se subdivisèrent en une foule de rameaux secondaires.

Le premier, parmi les Popovtzi, qui fit secte à part, fut Abbacume; puis vient Onoufri, fondateur de la secte appelée Onoufrievstchina; Étienne donna son nom aux Stéphaniens, etc. —

Dans la secte des Bezpopovtzi, l'union de Théodose,

l'union de Philippe, etc., formèrent des divisions sur lesquelles on peut trouver des détails intéressants dans des ouvrages bien connus.[1]

Il n'entre pas dans mon plan de faire ici la nomenclature de ces petites Églises qui pullulent, on peut le dire, dans toutes les parties de l'empire. La diversité dans l'erreur est une conséquence naturelle du schisme. Une fois le lien de l'autorité brisé, l'esprit humain, que rien n'arrête plus, s'abandonne à tous les caprices de la fantaisie; chaque jour il crée de nouveaux systèmes hétérogènes et ennemis les uns des autres; et malheureusement les aberrations morales ne vont que trop souvent de pair avec les divagations de l'intelligence. C'est là un phénomène qui s'est produit ici comme partout, et si nous avions à étudier chaque secte en particulier, nous aurions à tracer un tableau bien sombre, bien désolant des mœurs de quelques-uns de nos sectaires.

Quoi qu'il en soit, toutes les branches du Raskol dont nous avons parlé jusqu'ici, qu'elles dérivent des Popovtzi ou des Bezpopovtzi, ont une origine commune et nationale, la réforme des textes liturgiques par Nikon. C'est là leur point de départ.

Mais il existe encore en Russie un grand nombre d'autres sectes d'importation étrangère. Celles-là sont nées de l'esprit d'analyse introduit par le protestantisme allemand, qui recruta ses adeptes tant parmi les Raskolniks que parmi les orthodoxes. Ce furent d'abord les Quakers qui, sous le règne de

---

1. Voir HAXTHAUSEN, trad. franç. — MAKARII. — JEAN, prêtre d'Okhta : *Des sectes en Russie.*

Catherine, après une enquête faite en 1786, furent appelés Doukobortzi (lutteurs de l'esprit). Ce sont les disciples d'un naturalisme spiritualisé à la manière de Jacques Bœhm.

Le péché d'Adam, disent-ils, fut personnel. Tous les hommes ont le libre arbitre et peuvent vivre dans l'innocence. Les puissances ne sont nécessaires que contre les méchants.

Reconnaître l'autorité est un sacrilége; la guerre est un crime. Le Christ, dans l'Ancien Testament, est la sagesse, agissant dans la nature; dans le Nouveau, c'est l'amour de Dieu incarné. Il naît, enseigne, souffre et ressuscite dans chacun de nous, etc., etc.

Parmi ces lutteurs de l'esprit, on trouve aussi des subdivisions nombreuses, telles que les Malakani, mangeurs de laitage, les Flagellants, les Mutilés. Les doctrines de ces sectes, qui sont loin de se faire remarquer par leur moralité, sont pourtant comme une sorte de transaction entre le rationalisme d'origine étrangère et le besoin de foi naïve dont les peuples slaves sont si profondément doués.

Bornons-nous à ces indications sommaires; je termine en disant que les sectes nationales sont plus nombreuses qu'on ne saurait se l'imaginer, et qu'on en découvre pour ainsi dire chaque jour de nouvelles.

Les sectes d'origine étrangère, moins nombreuses, ont pour principe un rationalisme antipathique au caractère slave, ou des doctrines contraires à la nature humaine. Elles ne sauraient donc jamais prendre en Russie une aussi grande extension que les sectes nationales.

Le nom de Raskolniks n'appartient proprement qu'aux premières, connues aussi sous la dénomination de Vieux-Croyants (*Staroobriadzi*); mais l'usage a confondu toutes

les sectes, quelle qu'en soit l'origine, sous la dénomination commune du *Raskol.*

Telle est donc en résumé l'histoire religieuse de la Russie jusqu'à la fin du règne de Pierre le Grand :

Le christianisme, à son berceau, voit naître plusieurs sectes religieuses qui disparaissent peu à peu ;

La correction des livres liturgiques provoque des divergences d'opinions ;

La résistance d'une partie du peuple à la réforme amène des rigueurs qui à leur tour excitent le ressentiment populaire ;

Les boyars ambitieux, exploitant le sentiment religieux du peuple, l'entretiennent, l'irritent pour s'en faire une arme contre le pouvoir ;

Après les réformes de Pierre le Grand, le Raskol, concentré dans le peuple, dont la noblesse s'est séparée, prend son vrai caractère d'opposition populaire contre l'Église et contre l'État ;

Exploité par des meneurs sortis du sein même du peuple, poursuivi par l'intolérance du clergé et les persécutions du pouvoir, il n'en suit pas moins le cours de son développement ; mais en s'étendant il se divise et se ramifie à l'infini, sans pour cela cesser d'être dangereux.

CHAPITRE II.

Politique du Gouvernement à l'égard des Raskolniks depuis Pierre le Grand jusqu'à l'année 1852.

Sous les successeurs de Pierre le Grand, la politique suivie dans les affaires du Raskol présente un grand caractère d'indécision et d'incohérence. On n'y trouve aucune suite dans les idées, rien de systématique. Tantôt les schismatiques sont l'objet d'une certaine protection; tantôt on les poursuit à outrance. Si un jour une vague bienveillance semble inspirer les actes du pouvoir à leur égard, bientôt il n'obéit plus qu'à des rancunes momentanées et parfois aux obsessions haineuses d'un clergé intolérant. D'ailleurs, cette question compliquée était pleine d'obscurité ; on n'avait encore essayé de porter aucune lumière au milieu de ces ténèbres. En effet, les quelques notions que je viens d'indiquer dans le chapitre précédent, ne datent que des enquêtes ordonnées sous le règne de Catherine II, et surtout sous celui de Nicolas.

Jusque-là, ou bien on ne voulait voir dans les Raskolniks que des ennemis de la chose publique, des réfractaires à l'autorité souveraine, et l'on sévissait avec une impitoyable rigueur ; ou bien ils apparaissaient au gouvernement comme des dissidents inoffensifs, et la tolérance était à l'ordre du jour. Chaque règne nouveau prenant le contre-pied du règne précédent, rapportait toutes les mesures que celui-ci avait

cru devoir prendre. D'ordinaire on débutait par la clémence envers de *touchantes populations persécutées;* mais presque invariablement c'était pour finir par des sévérités et des violences. Seul, Pierre III se montra défenseur zélé et constant des Raskolniks.

L'impératrice Catherine aussi, dans les premières années de son règne, fut pour eux facile et tolérante. En 1775, cette princesse leur accorda par un oukase des faveurs signalées. Elle permettait de rentrer dans leur pays à tous ceux qui s'étaient expatriés pour cause de religion; elle leur accordait pardon et amnistie. Cet oukase, en rendant une patrie à beaucoup d'émigrés qui avaient cherché sur la terre étrangère un asile contre l'oppression et l'arbitraire, devait ramener dans la bonne voie des enfants égarés : on le croyait du moins. Mais cette mesure, loin de produire les résultats attendus, devint au contraire une source de difficultés et de périls. Ces émigrés qui rentraient dans leurs foyers rapportaient du dehors des idées et des désirs difficiles à satisfaire alors. Ils avaient parcouru des contrées où leurs sectes vivaient au grand jour ; ils racontaient avec un enthousiasme reconnaissant l'accueil fraternel qu'ils y avaient reçu de leurs coreligionnaires, la bienveillance des gouvernements étrangers qui, non contents de leur accorder la libre profession de leur foi, les avaient comblés de soins et d'égards, et avaient pourvu à leurs besoins avec une touchante sollicitude. Ces récits, en charmant les auditeurs, préparaient de nouveaux éléments à l'émigration. Déjà on aspirait à connaître ces contrées bénies où les lois de la conscience, disait-on, étaient respectées : on s'y précipita en foule quand les persécutions recommencèrent.

A l'intérieur, les faveurs accordées par la souveraine devinrent aussi une sorte d'encouragement à la propagande des sectaires, dont le nombre s'accrut dans des proportions alarmantes. Faut-il s'étonner de cette espèce d'entraînement vers le schisme, quand le peuple y trouvait, avec la satisfaction de certains besoins religieux, des avantages plus positifs et non moins séduisants?

On connaît la condition des masses populaires à cette époque. Le cultivateur, le serf, obligé de consacrer tout son temps, tous les jours de la semaine au service de son seigneur, qui usait et abusait de lui selon son bon plaisir, ne voyait nulle mesure, nul terme à ses misères héréditaires. De droit de propriété, il n'en était pas question. Il faut arriver jusqu'au règne de Nicolas pour trouver dans la loi la reconnaissance de ce droit. Le paysan ne jouissait pas même du fruit du travail accompli en dehors de la tâche imposée, le propriétaire pouvant le dépouiller de tout ce qu'il acquérait. Il ne croyait même pas avoir la libre possession de son *âme :* l'impôt de capitation la mettait, pour ainsi dire, à ses yeux, au rang de meuble ou de cheptel de la terre. Aussitôt que l'idée d'une situation meilleure se présentait donc à son esprit, les misères de son état présent lui devenaient insupportables. La pensée de la fuite s'emparait de lui : il allait se jeter dans les bras des Raskolniks. Ceux-ci lui donnaient asile avec empressement. Ils le cachaient dans leurs habitations, qu'ils continuent à construire dans ce but d'une façon toute particulière. Ces demeures étaient et sont encore un vrai dédale de chambres secrètes, de souterrains à mille issues qu'eux seuls connaissaient, et où leurs protégés étaient à l'abri des investigations de la police. Le paysan fugitif, le malfaiteur

recherché par la justice, le soldat déserteur y trouvaient un asile toujours préparé. Ils restaient là jusqu'à ce que la police eût perdu leurs traces et renoncé à les poursuivre. Le soldat, laissant croître sa barbe et ses cheveux, reprenant les allures du paysan, devenait méconnaissable à l'autorité militaire. Puis, quand le moment opportun était arrivé, les Raskolniks, comptant à bon droit sur le dévouement de ceux qu'ils avaient sauvés, les faisaient sortir de leur retraite. Ils leur procuraient les moyens de gagner leur vie, les employaient comme ouvriers dans leurs fabriques; tirant, il est vrai, bon parti de leur travail, mais se les attachant chaque jour davantage par la perspective, la certitude d'un avenir meilleur. Plus tard, les nouveaux sectaires, chargés des intérêts de leurs patrons, allaient faire le négoce dans les foires. On les envoyait dans les provinces les plus éloignées avec la mission de faire une propagande active. Ces néophytes, on le comprend, se vouaient corps et âme à une cause qui leur donnait le bien-être matériel et une indépendance relative, tandis que les meneurs de leur côté voyaient s'accroître leur influence et leurs richesses en raison du nombre de leurs affidés.

L'établissement des passe-ports, par lesquels on crut arrêter la désertion, ne les embarrassa guère. Comme ils ne faisaient pas inscrire leurs morts sur les registres communs, comme ils les enterraient eux-mêmes, et sans l'intervention du clergé officiel, ils avaient toujours des passe-ports disponibles, et le gouvernement ne possédait ainsi aucune espèce de renseignement réel sur leur état civil. Ces abus se sont perpétués jusqu'à nos jours. Ainsi, un paysan disparaît de vos domaines; vous réclamez, pour le découvrir,

l'assistance de la police. Ses agents, d'ordinaire, ne se dérangent guère pour répondre à vos réclamations; mais, quand même ils se mettraient en campagne, leurs recherches seraient vaines. Le fugitif a pénétré chez les schismatiques; vous n'entendrez plus parler de lui: il est perdu pour vous! C'est là un fait qui se renouvelle tous les jours et dont les propriétaires n'ont pas seuls à se plaindre; car les soldats qui fuient leurs régiments sont aussi nombreux que les serfs qui désertent, et les efforts de l'autorité militaire pour les retrouver, ne sont pas moins infructueux que ceux des propriétaires.

Les bontés, l'indulgence de l'impératrice pour les schismatiques ne se lassèrent qu'après ce triste épisode de notre histoire qu'on appelle la révolte de Pougatchef. Cet imposteur, qui se faisait passer pour Pierre III, le protecteur déclaré des Raskolniks, choisit pour théâtre de sa rébellion les provinces les plus infectées de l'esprit sectaire. A son appel, les Raskolniks se soulevèrent en masse contre leur bienfaitrice; ils trouvèrent bientôt de nombreux auxiliaires dans les populations rurales, impatientes du joug que leur avait imposé l'asservissement à la glèbe. Schismatiques et serfs se confondirent dans une insurrection monstrueuse. On connaît l'histoire de cette espèce de jacquerie. Partout des hordes sauvages laissèrent des traces hideuses de leur passage; partout leur présence fut signalée par les meurtres, le pillage, les désordres les plus épouvantables. On vit alors à quels excès peut s'abandonner une foule ignorante, livrée à l'esprit de sédition; on sut combien la fureur du peuple russe est terrible quand une fois elle est déchaînée! De sa nature, ce peuple est calme et patient; il peut endurer

héroïquement les souffrances les plus prolongées : mais lorsque la mesure est comble, qu'il se présente un homme d'énergie et d'intelligence, secondé par des lieutenants habiles, et ces masses crédules peuvent oublier leur obéissance normale. Qu'on ne se fasse donc pas illusion; le danger dont triompha le gouvernement de Catherine pourrait nous menacer encore! Et qu'on ne nous traite pas de visionnaire. Nous ne sommes pas les seuls à entrevoir cette malheureuse éven-« tualité. «Il serait possible, dit Herzen[1], que de l'un des skites « (communautés schismatiques) sortît un mouvement popu-« laire qui embrassât des provinces entières, dont le carac-« tère serait certainement national et communiste, et qui irait « à la rencontre d'un autre mouvement, dont la source se « trouve dans les idées révolutionnaires de l'Europe. Peut-« être ces deux mouvements s'entre-choqueraient-ils sans « comprendre leur affinité. » Quoi qu'il en soit, sous une tranquillité apparente couvent des ferments de désordre, des passions haineuses contre la société. Que la vigilance du gouvernement soit donc incessante; *qu'une police fortement organisée* sache prévenir le mal ou y apporter un remède prompt et énergique! Il est hors de doute que si Pougatchef, simple paysan cosaque, eût été signalé dès le début; si on l'avait arrêté, lui et ses principaux accolytes, et cela était facile, on eût coupé court à la révolte et épargné à la Russie les malheurs qui en furent la conséquence. Les représailles devenaient alors inutiles : on n'avait plus besoin d'opposer les baïonnettes de l'ordre aux haches de l'insurrection, et Souvaroff ne ceignait pas sa glorieuse épée contre

1. ISKANDER, *Des idées revolutionnaires en Russie*, page 24.

des enfants de la commune patrie. En se rendant maître des fauteurs de troubles, en *écartant surtout avec soin la question religieuse,* l'affaire se réduisait à la simple répression de menées séditieuses, et le procès des coupables, singulièrement simplifié, suivait la marche ordinaire des affaires criminelles.

L'impératrice Catherine, après ces tristes événements, modifia donc son opinion sur les Raskolniks et sa conduite à leur égard. Elle entrevit la profondeur du mal et voulut y mettre un terme. Elle devint sévère, mais sans obtenir plus de résultats. Cette absence de tout esprit systématique, ces alternatives de rigueur et d'indulgence ne produisaient d'autre effet que d'entretenir l'irritation et la haine.

Toutefois, les mesures qui furent prises par l'ordre de Catherine ne doivent pas être confondues avec les persécutions antérieures. Sous son règne, toutes les sévérités semblèrent inspirées par la première de toutes les lois, la nécessité sociale, le besoin impérieux de la défense, plutôt que par le désir de mettre fin aux dissidences religieuses. On voulut avoir contre le Raskol des moyens d'action directs, le soumettre à la loi commune et le forcer, pour ainsi dire, à vivre au grand jour. On exigea des Raskolniks qu'ils admissent des prêtres officiellement reconnus et dans la dépendance de l'autorité. Chargés de tenir les registres de l'état civil, ces ministres du culte devaient faciliter à l'autorité administrative les moyens d'exercer une surveillance plus sérieuse. Mais, pour tout ce qui concernait les croyances, on laissa aux sectaires toute la liberté possible à cette époque. Leurs livres religieux, leur manière de dire la messe, de chanter les offices, de réciter leurs prières, de faire le signe de la croix, toutes ces choses auxquelles ils attachent tant de

prix leur furent garanties. Leurs prêtres eux-mêmes eurent ordre de se montrer les plus stricts observateurs de ces pratiques. Pour établir entre eux et l'Église officielle une espèce de fraternité d'origine, on donna à leur corporation le nom de *Edinovertzi,* c'est-à-dire *ayant la même croyance;* les dogmes fondamentaux de la foi étant, en effet, les mêmes chez les orthodoxes et chez ces dissidents. Leurs rites, condamnés jadis comme hérétiques par des conciles russes, furent placés sous la sauvegarde du gouvernement. L'État entreprit même à ses frais la construction de ces églises, appelées Edinovertcheskaïa (églises des simili-croyants), où la messe fut célébrée d'après les anciens usages. Malheureusement, il n'y eut qu'un petit nombre de Raskolniks qui consentirent à reconnaître l'autorité de ce clergé spécial, la plupart cherchant à se soustraire à l'intervention, soit de l'État, soit de l'Église officielle dans leurs affaires religieuses.

Au début de son règne, Paul Ier, qui semblait prendre plaisir à faire le contraire de ce que sa mère avait fait, voulut qu'il fût accordé pleine et entière liberté aux schismatiques. Il fit appeler devant lui les plus notables, afin d'écouter leurs plaintes et leurs vœux; mais après quelques instants d'entretien, il les trouva si audacieux dans leurs prétentions, qu'il se hâta de les congédier. Les rigueurs continuèrent donc, mais avec moins de persistance, d'intensité et de suite que pendant les dernières années du règne de l'impératrice. Du reste, sous ce prince, l'histoire du schisme n'offre rien de remarquable.

Les premières années du règné d'Alexandre Ier sont pour les schismatiques une période de paix et de tranquillité. L'autorité leur est bienveillante et ils mettent à profit le

calme dont ils jouissent pour donner libre carrière à leur activité ambitieuse. Accédant à leur requête, ou plutôt à leurs obsessions et à leurs intrigues, le tzar leur permit d'avoir des prêtres indépendants du synode. En leur faisant cette concession, on n'avait peut-être pas assez réfléchi aux conséquences d'une mesure qui n'avait rien de définitif, qu'une faveur leur avait accordée, qui pouvait leur être enlevée d'un moment à l'autre, ou au moins n'être pas renouvelée.

Était-il prudent de tolérer dans ces Églises des prêtres apostats, échappés de leurs diocèses, ou même des soldats déserteurs investis du pouvoir religieux, on ne sait comment, et qui ne présentaient aucune garantie d'instruction, ni de moralité? Pourquoi, si l'on voulait se relâcher de la discipline établie, ne pas octroyer, sous le patronage et la surveillance du gouvernement, une liberté progressive des cultes? Déjà, sous ce règne, le gouvernement pouvait entrer résolument dans la voie nouvelle de l'affranchissement des consciences: l'idée était belle et grande. Mais on n'inaugure pas un pareil système sans la ferme intention d'y persévérer, d'y marcher progressivement; et ce n'est pas par une ordonnance de police révocable de sa nature, que l'on crée cette liberté précieuse. Il y faut une loi fondamentale, un de ces actes qui deviennent en quelque sorte partie inhérente de la constitution de l'État. Qu'arriva-t-il? Les Raskolniks continuèrent à être tracassés de temps en temps, surtout vers la fin du règne d'Alexandre, à cette époque où un personnage de lugubre mémoire, Aractcheef, ce Tristan Lhermite du prince le plus débonnaire, fit peser sur la Russie son autorité despotique et inintelligente.

La faculté d'avoir des prêtres réfractaires ne fut donc qu'une mesure isolée, sans effet utile pour satisfaire des vœux chaque jour plus exigeants et elle ne produisit en réalité que des désordres.

La faveur dont nous venons de parler ne fut pas la seule que les Raskolniks obtinrent de la facilité d'Alexandre. Circonvenant ce prince par des intrigues habilement menées, et pour le succès desquelles aucun sacrifice ne leur coûta, ils obtinrent la permission de fonder à Moscou une société complétement en dehors de l'action administrative; nous voulons parler de l'organisation des célèbres cimetières de Ragojski et de Préobrajenski. Mais ceci exige quelques explications préalables.

En 1771, sous le régne de l'impératrice Catherine II, la peste désolait Moscou. Le fléau faisait d'affreux ravages; des victimes sans nombre succombaient aux atteintes du mal. Les secours prodigués par les autorités de la ville devenaient insuffisants; les hospices regorgeaient de malades et beaucoup attendaient en vain leur tour d'admission dans ces établissements de bienfaisance. Le gouvernement se trouvait donc assailli des plus grands embarras. On fit appel à la charité particulière qui, en Russie, on peut le dire, s'est toujours manifestée, dans les calamités publiques par des actes d'une munificence grandiose.

C'est alors que des sectaires animés en apparence du désir de contribuer au soulagement de la misère générale, mais poursuivant en effet la réalisation de leurs vues persistantes, sollicitèrent et obtinrent l'autorisation de fonder un hôpital auquel fut annexé un cimetière pour la sépulture des pestiférés. Certes, la charité chrétienne est une grande et noble

vertu; mais ce qui la rehausse et en fait le prix avant tout, c'est le désintéressement, c'est l'abnégation. Pourquoi faut-il que dans cette circonstance, le bien qu'ils pouvaient faire, ne fût pour les Raskolniks qu'un leurre destiné à cacher des intentions trop souvent criminelles! Quoi qu'il en soit, une certaine portion de terrain leur fut concédée; et ils y fondèrent leurs établissements.

Ces sectaires, connus sous le nom de Théodosiens, d'après leur fondateur Théodose, étaient fixés à Moscou depuis l'année 1736. Rameau détaché de la secte des Riverains, ils s'en étaient séparés, parce que la secte-mère, sous la pression de l'autorité, avait adopté la prière pour le tzar. Les Théodosiens, qualifiant le souverain d'antechrist, regardaient depuis lors les Riverains comme des hérétiques et des apostats. Ils s'étaient répandus de tous côtés, en Sibérie, à Novgorod; etc.; ils affluaient à Moscou, d'où ils travaillaient avec ardeur à la propagation de leurs doctrines.

Pendant la peste de 1771 ils avaient donc fait un pas considérable; ils avaient conquis en quelque sorte une situation publique et avouée, sinon officielle. Leur hôpital et leur cimetière devinrent un centre d'action incessante, infatigable. C'est là qu'ils entretinrent le principal foyer de leur prosélytisme. La situation de leur établissement, qui avait grandi à vue d'œil et pris des proportions véritablement remarquables, avait donc de quoi satisfaire leur orgueil. Ils voulurent plus encore.

Sous l'empereur Alexandre, un des meneurs de la secte, nommé Kovéline, homme doué d'une intelligence très-déliée et d'un caractère insinuant, sut captiver la faveur de quelques hauts fonctionnaires et surprit à l'empereur l'autorisation d'élever près du cimetière un hospice pour les indigents : cet

établissement devant avoir son administration spéciale et toute sa liberté d'action. Les fondateurs formèrent une association, qui eut un sceau particulier, sa caisse et ses règlements, dont l'application ne fut nullement soumise au contrôle de la police.

Pendant que les affaires des Bezpopovtzi suivaient un cours si prospère, les Popovtzi, leurs émules en hérésie, ne restaient pas inactifs. Eux aussi ils avaient choisi pour leur métropole notre antique capitale ; eux aussi ils avaient fondé là et cimetière et hôpital, dont les clients augmentaient chaque jour, où les richesses affluaient, d'où la propagande rayonnait sur toutes les provinces de l'empire.

Ainsi, sous le règne de l'empereur Alexandre, les deux principales branches du schisme étaient solidement établies à Moscou. Ces cimetières et ces hôpitaux qu'ils y avaient fondés, étaient comme les capitales de l'hérésie. S'élevant dans les quartiers les plus retirés de la capitale, afin de mieux échapper à toute surveillance de la police, ils furent peu à peu protégés par des murs d'enceinte, du milieu desquelles on vit surgir de riches chapelles et de somptueuses églises. Pour se procurer les fonds nécessaires à ces constructions dispendieuses, des collecteurs furent envoyés par toute la Russie. Ils racontaient des merveilles de leur puissance déjà trop réelle, éblouissaient des esprits faciles à illusionner et captaient de nombreuses offrandes.

Beaucoup de gens séduits par leurs récits se rendirent à Moscou, entrèrent dans l'association et bâtirent leurs demeures dans le voisinage des cimetières. En quelques années on vit des rues nouvelles, des quartiers de schismatiques s'élever comme par enchantement. Les fabriques, les ateliers s'y multiplièrent. Comme ces établissements exigeaient une

foule de machines humaines, on n'était pas difficile sur le choix. Les soldats réfractaires, les paysans fugitifs, les vagabonds, les gens sans aveu étaient admis indistinctement. Pour régulariser vis-à-vis de la police la position de tous les sujets de cette nouvelle *cour des miracles,* on trouvait moyen de leur procurer de faux passe-ports. Une fois embrigadés dans les ateliers, ils travaillaient, ils cherchaient à satisfaire leurs nouveaux chefs; car ils y avaient tout intérêt. Puis, lorsqu'ils montraient quelque aptitude pour le négoce, ils étaient envoyés dans les foires avec des marchandises. On leur confiait même de l'argent pour le service de l'association et les besoins de la propagande.

On comprend que ces agents convertisseurs qui parlaient la bourse à la main ne devaient pas se priver de tout profit, et que leur position avait bien de quoi les attacher à leurs nouveaux chefs. Une foule d'orthodoxes de la capitale excités par l'appat du gain passèrent au schisme et vinrent chercher dans ses rangs fortune et influence. Avec le produit des collectes on éleva bien, il est vrai, des monuments qui flattaient les regards et donnaient des schismatiques une haute idée; mais en même temps les meneurs profitant des offrandes qui abondaient de toutes parts étendaient leur industrie et leur commerce. Aussi les deux cimetières de Ragojski et de Préobrajenski devinrent-ils bientôt le centre des plus grandes manufactures, le quartier général des plus gros capitalistes, en un mot, la véritable métropole industrielle du schisme.

Mais les chefs du Raskol, tout en veillant avec une âpre sollicitude aux intérêts de leur fortune, étaient loin de négliger ceux de leur influence spirituelle et morale. Comme tout

leur pouvoir dérivait en quelque sorte de l'opinion, du libre consentement de leurs coreligionnaires, ils ne négligèrent rien pour le constituer solidement. Peu à peu les meneurs s'érigèrent en une sorte de cour suprême, connaissant de toutes les affaires du schisme : ils formèrent comme le consistoire ou le synode de l'hérésie, autorité d'autant plus puissante qu'on l'avait acceptée librement. Ainsi aujourd'hui encore, il ne s'élève pas un différend religieux dans une province, pas plus à Saratof qu'au fond de la Sibérie, sans qu'on en réfère en dernier ressort à Moscou. Là seulement le nœud gordien de toutes les questions est tranché. «Que «décideront les Moscovites?» disent les Raskolniks des autres contrées. Et ils attendent pour s'y soumettre les arrêts des chefs des cimetières.

Un homme d'État célèbre, le prince Kotchubei, ministre de l'intérieur sous Alexandre, avait bien prévu cet état de choses. Dans une note qu'il soumit à son souverain, à l'époque où les schismatiques sollicitaient l'autorisation de s'établir à Moscou, ce ministre prédit de point en point ce qui devait arriver, l'influence que les schismatiques exerceraient dans la suite, les embarras qui résulteraient naturellement pour le gouvernement de leur agglomération, de leurs menées, de leurs intrigues. Trente ans ne s'étaient pas écoulés que toutes ces prévisions étaient réalisées, et les établissements des cimetières, par leurs richesses inouïes, par leur influence, étaient devenus une puissance véritable. M. le baron Haxthausen, qui les a visités, en fait une longue description, où les éloges ne sont pas ménagés. Il s'étonne que de simples paysans, ayant à lutter contre toutes les tracasseries de la police, avec les seules ressources de

souscriptions volontaires, aient pu former deux des plus vastes établissements de bienfaisance qui existent en Europe. Mais un étranger, quelle que soit sa perspicacité, peut difficilement démêler les mystères de pareilles questions. Au premier abord, c'est un spectacle des plus satisfaisants. Ces vastes ateliers, où d'innombrables phalanges de travailleurs accomplissent avec zèle et plaisir une tâche abondamment rémunérée; ces riches hospices, qui donnent asile à tant de malheureux, quand l'âge ou la maladie viennent paralyser leurs forces, n'offrent-ils pas la solution d'un des problèmes les plus difficiles de notre époque industrielle, du problème fameux des rapports entre ouvriers et patrons? D'un côté, zèle, activité, dévouement; de l'autre, rémunération suffisante, protection paternelle et tutélaire! De plus, chaque jour on nourrit dans ces maisons hospitalières, les nombreux indigents qui viennent implorer assistance. Quoi de plus charitable, de plus humain, de plus consolant pour le philanthrope! Mais tous ces ouvriers d'une même œuvre sont des ennemis de l'État et de l'Église; mais ces pauvres à qui l'on met dans la main une obole et un morceau de pain, on leur insuffle l'esprit de révolte; on leur dit que le tzar est l'antechrist. On empoisonne ainsi tout le bien que l'on fait, et l'exercice même de la plus noble vertu devient une pratique criminelle.

D'ailleurs le miracle de ces créations merveilleuses s'amoindrit singulièrement, quand on sait que ces établissements doivent primitivement l'existence à de riches capitalistes qui, en les fondant, n'ont pas eu précisement la philanthropie pour mobile.

Les innombrables petites contributions qui affluent

ces paroles historiques: « *Autocratie, orthodoxie, natio-* « *nalité; voilà les trois idées qui doivent servir de base à* « *l'édifice social de l'Empire.* » L'empereur Nicolas les accepta comme la devise et le programme de son règne, et chargea le comte Pérovsky, ministre de l'intérieur, d'en poursuivre la réalisation. Cet homme d'État, fidèle exécuteur des volontés du souverain, unit ses efforts à ceux du saint synode pour travailler à l'œuvre commune de la pacification des consciences et du rétablissement de l'ordre.

Le synode commença par faire à la tolérance tous les sacrifices compatibles avec les vérités de la foi. Les églises des Edinovertzi, fondées sous l'impératrice Catherine, reçurent comme une consécration nouvelle. Affectées au service du culte des Simili-croyants, elles furent interdites à tous autres qu'à leurs destinataires. Quant aux matières religieuses proprement dites, sur lesquelles les dissidences étaient au fond peu sérieuses, il fut facile et tolérant. Il n'exigea des Edinovertzi qu'une seule chose, à savoir, qu'ils reçussent des prêtres régulièrement institués, soumis à l'autorité synodale et chargés de tenir en ordre les registres de l'état civil, d'inscrire régulièrement les naissances et les décès.

Les Raskolniks crurent qu'on voulait par ces mesures assimiler peu à peu les convertis aux orthodoxes. Comme c'était là précisément l'objet de leurs craintes les plus constantes et de leur invincible répugnance, les adhésions des schismatiques à l'église des Edinovertzi furent rares; l'opposition s'envenima et les rigueurs recommencèrent comme par le passé : mais comme par le passé aussi, on sévit sans système bien déterminé et souvent sans justice. Des abus

furent commis par les autorités locales: on vit les membres du clergé oublier parfois leur mission de charité, et la police renouveler ses concussions en dépit des intentions honnêtes du ministre. On vit en maint endroit les agents du pouvoir vendre leur protection au schisme et chercher dans leur félonie une source de revenus criminels. Nous pourrions en citer des exemples, malheureusement trop nombreux, qui prouveraient une fois de plus aux chefs de l'administration, aux ministres eux-mêmes, que, pour faire le bien, il ne leur suffit pas d'être animés de sentiments élevés, d'avoir conçu ou adopté un plan juste et utile, si d'abord ils n'épurent leur entourage, s'ils ne se débarrassent avant tout de cette lèpre de corruption qui infecte tous les services publics.

Veut-on savoir comment les choses se passaient quelquefois? On apprenait à S. Pétersbourg que dans telle ville, dans tel village se cachait un prêtre réfractaire, un de ces émissaires secrets du Raskol chargés de recruter des adeptes à l'hérésie et de fomenter la haine contre le gouvernement. Les renseignements étaient précis, positifs. Aussitôt un ordre d'arrêter le prévenu était expédié au gouverneur de la province, qui, à son tour chargeait de l'exécution le chef de la police locale. D'ordinaire ce fonctionnaire connaissait parfaitement bien la retraite du pope incriminé; mais il avait des raisons financières toutes personnelles pour paraître l'ignorer et pour se taire, raisons qu'il faisait partager à la chancellerie du gouverneur. Aussi, dans le rapport qu'il adressait à celui-ci, donnait-il les assurances les plus formelles qu'il n'avait rien découvert, qu'il n'y avait pas de prêtre caché, que

tout était dans l'ordre. Nouvelle injonction venue d'en haut, où l'on savait à quoi s'en tenir; nouveau rapport constatant que le lieu désigné ne récelait aucun prêtre. Enfin le gouverneur, de guerre lasse, expédiait, pour vérifier le fait, un employé de ses bureaux particuliers. Mais avant que celui-ci fût en route, la chancellerie avait donné l'éveil au chef de police, qui bien vite faisait sous main prévenir le prêtre. Le fugitif changeait de retraite; et, quand l'envoyé du gouverneur se présentait, pas de pope caché; aux questions de l'agent chacun répondait de l'air le plus innocent qu'il ignorait ce que cela voulait dire; que Monsieur le ministre était victime d'une ridicule mystification! Et cependant, à S. Pétersbourg, on était sûr du fait: les ordres de perquisition devenaient plus formels, plus menaçants. Le gouverneur, à son tour, parlait haut et ferme; il fallait une solution conforme. C'est alors que l'officier de police, animé tout à coup d'une belle ardeur, donnait carrière à son zèle, se mettait en campagne de sa personne, et courant sus au premier vagabond qui lui tombait sous la main, ramenait pieds et poings liés sa capture au chef-lieu du gouvernement et la présentait en triomphe à son chef comme le délinquant tant cherché. Bravo! le pope réfractaire est pris! Un si haut fait mérite bien son salaire; vite une récompense et des honneurs à un employé si habile! — Cependant, le captif est interrogé. On lui demande: «Qui es-tu?» Il répond: «Homme de Dieu.» C'est la réponse ordinaire de tous les vagabonds. — «Es-tu prêtre? — Non. — Ah! il ose nier; voyez l'effronterie! Vite au cachot l'imposteur!» — Et le pauvre diable allait piteusement chercher sous les verrous le mot de cette énigme. A cela près, tout le monde était content. Le chef de police avait

en portefeuille mille motifs de satisfaction; la chancellerie du gouverneur ne se plaignait pas trop de sa part proportionnelle : quant au prêtre, il prêchait de plus belle le mépris de l'Église et la haine du gouvernement.

Ainsi le mal, loin de céder aux remèdes qu'y voulait apporter l'administration, allait empirant chaque jour. Chaque jour, les Raskolniks tendaient à constituer un État dans l'État.

En 1832, dans une assemblée générale présidée par les anciens des Raskolniks, et à laquelle assistaient un grand nombre de marchands moscovites, les chefs des Popovtzi prirent une résolution capitale et qui devait jeter le Raskol dans une voie plus dangereuse encore. Ils reconnurent que le moyen le plus efficace d'étendre leur influence et leur domination sur leurs coreligionnaires russes, c'était de choisir eux-mêmes un archevêque qui, sans relever du synode, pût conférer l'ordination à des prêtres de leur culte. Ils auraient ainsi, partout où le besoin s'en ferait sentir, des agents dévoués aux intérêts de la secte, une sorte de clergé organisé. Afin d'assurer la complète indépendance de ce chef spirituel, et de le mettre à l'abri des atteintes du pouvoir, on convint qu'il aurait sa résidence au delà des frontières de l'empire. Comme les considérations pécuniaires ne devaient pas arrêter cette réunion composée de gens riches et pouvant largement dépenser, on envoya à grands frais en Grèce et aux îles Ioniennes plusieurs émissaires qui, après de longues recherches, découvrirent un moine qu'ils prétendirent consacré par un évêque grec. Ce prélat de nouvelle espèce fut installé dans la Boukhovine, où on lui créa une grande situation. Un riche couvent s'éleva bientôt auprès de son siége

épiscopal : le gouvernement autrichien, qui avait ses vues, faciles à deviner, délivra au pontife du schisme l'autorisation nécessaire pour exercer publiquement ses fonctions. Une fois établi sur son siége, l'évêque créa des prêtres nombreux, missionnaires entreprenants qui pénétrèrent en Russie, où ils furent reconnus par une partie des Raskolniks. Ils établirent entre leurs coreligionnaires du dedans et ceux du dehors des relations équivoques dont les idées religieuses n'étaient certes pas le seul objet.

Mais là encore le Raskol se scinda de nouveau : une partie des sectaires, doutant de la légitimité du nouveau prélat, ne voulurent avoir rien de commun avec ses envoyés que, dans leur naïve ignorance, ils appelaient *les prêtres d'Outre-mer.* Pour ne pas rester sans pasteurs, ils choisissaient des ministres au gré de leur fantaisie : c'étaient des popes réfractaires, interdits de leurs fonctions, des diacres qui avaient fui leurs diocèses, souvent de simples soldats déserteurs qui savaient à peine lire et écrire, et qui, à force d'intrigues et d'astuce, parvenaient à capter leur confiance. On peut se faire une idée de la confusion qui se mit dès lors dans les rangs du schisme, où chacun, suivant son sentiment particulier, voyait un ennemi, un hérétique dans quiconque ne pensait pas comme lui. C'était un désordre sans nom, une anarchie toujours envahissante, où tous les liens de la société, les relations les plus naturelles se brisaient. Les membres d'une même famille étaient souvent séparés par des croyances ennemies. On voyait des enfants refuser de s'asseoir à la même table que leur père, parce qu'il ne croyait pas comme eux; le frère fuyait comme un lépreux son frère dissident. Mais,

chose étrange! les sectes les plus opposées entre elles, et qui nourrissaient les unes à l'égard des autres les haines les plus farouches, se trouvaient toutes unanimes dans leur hostilité contre le gouvernement.

Les Moscovites mirent en jeu toute leur influence pour faire accepter les popes autrichiens par le plus grand nombre des Popovtzi. Ils n'y réussirent pas toujours, comme nous venons de le dire; toutefois une grande difficulté était vaincue, l'impulsion donnée, et le couvent de la Bukhovine croissait en nombre, en richesse et en splendeur. Plusieurs personnages opulents émigrèrent, emportant leur fortune à l'étranger, d'où ils continuèrent leurs menées propagandistes et donnèrent un libre cours à leur haine contre le gouvernement de leur pays.

Une fois qu'on est engagé dans une voie pareille, Dieu sait où peut conduire l'égarement des passions religieuses et politiques! Quoi qu'il en soit, on connaît les faits et gestes de ces sectaires durant la dernière guerre; on sait leurs intrigues, leurs menées ténébreuses, leur espionnage au profit de l'ennemi. Quelques-uns, prenant le masque du patriotisme, venaient au-devant des nôtres, s'offraient pour guides à de petits détachements russes, qu'ils entraînaient dans d'affreux guet-apens. Ces malheureux, pour servir leurs vieilles rancunes de sectaires, ne reculaient pas devant l'égorgement de leurs compatriotes!

Ainsi la politique du comte Pérovski n'avait pas produit les effets qu'il en avait attendus : ni les moyens de conciliation, ni les rigueurs n'avaient eu de résultats efficaces, et la question du Raskol restait entière.

Signalons cependant, avant de passer outre, les services

que rendit ce ministère. Grâce au zèle de quelques personnes aussi intègres qu'intelligentes qui formaient son entourage, une certaine lumière s'était répandue sur les rapports du schisme avec l'étranger; quelques popes autrichiens avaient été arrêtés, et les interrogatoires qu'on leur avait fait subir avaient ouvert les yeux au gouvernement sur les tendances politiques du pontificat schismatique fondé en Autriche.

Mais nous voici enfin arrivés dans l'histoire du schisme à un moment décisif. Le gouvernement était fatigué de toutes ces mesures qui n'aboutissaient pas, et qui ne pouvaient aboutir. Les causes même du mal, sa vraie nature, son étendue n'étaient pas suffisamment connues : comment aurait-on pu espérer le guérir? Enfin une politique nouvelle ou plutôt rationnelle allait être inaugurée.

Avant de parcourir cette nouvelle phase, où le Raskol va entrer, jetons sur le passé un regard rétrospectif; nous en comprendrons mieux l'ensemble de la question, et la valeur de la solution tentée dans les dernières années du règne de Nicolas I[er].

Et d'abord reconnaissons combien l'histoire est souvent injuste dans ses jugements. Elle n'a voulu voir, par exemple, dans la politique de Pierre I[er] à l'égard du Raskol, que les actes d'un despote entraîné à des persécutions religieuses par son esprit dominateur et intolérant. Certes, lorsque l'immortel réformateur rencontrait un obstacle, il le brisait rudement; son règne ne fut pas une idylle monarchique pour les sectaires, pas plus que pour ses autres sujets réfractaires à ses volontés; mais un examen impartial du règne de ce grand homme nous conduit à assigner à ses sévérités des motifs puisés dans la nécessité politique. Les troubles dont

les Raskolniks avaient été naguère les fauteurs et les complices lui étaient connus : dès son avénement au trône, il s'était heurté contre la révolte qui avait éclaté parmi les Strélitz, troupes composées de schismatiques. Il avait dû étouffer dans le sang cette rébellion qui menaçait ses jours et compromettait l'avenir de la Russie. Mais croit-on qu'il eût imprimé à son règne un cachet de sévérité si implacable, s'il lui eût été permis tout d'abord d'accomplir des réformes paisibles, au lieu de l'inaugurer par des supplices? Rêvant pour la Russie de glorieuses destinées, il voulait en faire *un État fort, vigoureusement administré.* Les Raskolniks résistaient à l'enregistrement des naissances et des morts, au recrutement, à l'impôt, en un mot à toutes les mesures d'ordre social qu'il voulait établir. Il dut faire plier ces fronts rebelles sous le niveau de la loi commune. Tel fut le mobile de sa politique à leur égard. Mais en même temps il ne faut pas oublier que Pierre n'eut pas que des rigueurs pour les Raskolniks; Il accorda des priviléges, des immunités, le droit de bourgeoisie, par exemple, à ceux d'entre eux qui s'étaient montrés de dignes enfants de la patrie, à ceux qui avaient contribué à l'expulsion des Suédois. D'ailleurs Pierre, que l'instinct du pouvoir absolu ne guidait pas seul, eut aussi recours contre les sectaires à des moyens d'un autre ordre. Il établit à Moscou un séminaire pour y former un clergé éclairé, capable de répandre les lumières et de ramener les dissidents par la persuasion.

Catherine la sceptique, l'amie des encyclopédistes, ménagea ces pauvres égarés, comme on les appelait, jusqu'au moment où le soulèvement de Pougatschef la força à réprimer les excès des passions populaires. Mais ses sévérités ne sauraient

être considérées comme une persécution religieuse dans le sens propre du mot. L'impératrice, généralement indifférente pour les matières de la foi, ne voyait dans l'Église qu'un moyen de gouvernement. Dans ses idées de tolérance philosophique, elle n'éprouva aucun scrupule à garantir aux schismatiques la sécurité de leurs croyances et l'exercice de leur culte. L'Église des Édinovertzi fut placée sous la protection du gouvernement, qui obtint ainsi des moyens réguliers de surveillance; mais l'impératrice ne consentit pas à ce que les schismatiques eussent une église indépendante de l'autorité.

Pendant les premières années de son règne, Alexandre Ier, prince d'un caractère noble, généreux et libéral, fut aisément trompé par les dehors de charité, de bienfaisance qui cachaient à ses regards l'astuce des sectaires. L'opinion publique leur devint favorable, le gouvernement facile et indulgent. Mais sous l'empereur Nicolas, une enquête officielle vint démontrer avec trop d'évidence ce que c'étaient que les hospices de Moscou. On fut bien obligé d'y reconnaître, quant aux principes, un arsenal de doctrines souvent immorales et subversives; quant aux personnes, à côté de gens honnêtes et de bonne foi, une association de fanatiques au service d'intrigants d'autant plus redoutables qu'ils se cachent sous le masque de la vertu.

L'aperçu que nous avons donné de l'histoire du Raskol suffit pour nous édifier sur la nature de ce schisme. On connaît maintenant ses tendances, ses ressources, sa puissance; on sait le rôle qu'il a joué depuis sa naissance.

L'insurrection de Solovetz qui dura de 1661 à 1670, la révolte de 1682 à la mort du tzar Théodore, celle des

Strélitz, qui signala l'avénement de Pierre Ier, le soulèvement de Pougatschef en 1777, sont de tristes épisodes dans nos annales. Tout cela prouve qu'il existe dans le peuple un principe factieux, qui a résisté à tous les efforts tentés pour le déraciner. Aujourd'hui le mal couve en silence; mais les meneurs sont toujours là, attentifs à l'entretenir et à l'aviver. Ce n'est pas un parti à dédaigner que celui qui un jour a pu mettre en péril la vie d'un souverain; contre lequel, plus tard, on crut devoir armer le bras d'un Souvorof, et qui, depuis lors, variant et multipliant ses efforts, fait chaque jour de nouvelles conquêtes, augmente ses richesses et son influence dans des proportions qui dépassent toute idée. Dieu sait à quel degré de puissance serait parvenue la petite république moscovite, fondée sous le patronage bienveillant d'un souverain libéral, si l'empereur Nicolas ne fût venu enfin lui imposer son redoutable veto. Quoi qu'il en soit, pendant les vingt-cinq premières années du règne de Nicolas, les mesures répressives dirigées contre les Raskolniks avaient frappé la masse; mais, en définitive, n'avaient pas attaqué le mal dans sa racine. Ces rigueurs, qui imposaient silence, n'ayant rien de systématique, ne pouvaient produire aucun effet durable. Plus de haines s'accumulaient en silence .... le Raskol prenait plus d'extension et apparaissait sous des formes de plus en plus menaçantes..... Une nouvelle secte, celle des Errants, prêchait déjà ouvertement, proclamait à la face des tribunaux, sa haine pour le tzar, son horreur pour les institutions de l'empire.....

Nous étions en 1852.....

CHAPITRE III.

Le ministère de 1852. — Le comité des affaires religieuses. — L'enquête.

En 1852, le général-gouverneur de Kief, Wolhinie et Podolie fut appelé au poste de ministre de l'intérieur.

La question du schisme préoccupait vivement l'empereur Nicolas. Il voyait l'esprit sectaire grandir de jour en jour. Son administration marchait un peu au hasard à travers le dédale de cette question compliquée. Les mesures isolées qu'il ordonnait n'avaient produit jusqu'alors aucun résultat satisfaisant. Dans la pensée du grand monarque, la répression des crimes et délits si fréquents chez les schismatiques devait marcher de front avec les mesures morales; l'action de la justice, se combiner avec les enseignements du saint synode; et ces deux administrations se prêter un mutuel concours. Il résolut donc d'imprimer dans ce sens à son gouvernement une direction toute nouvelle. Ainsi les attributions du pouvoir spirituel et celles du pouvoir temporel, tout en ayant le même but, allaient pour la première fois devenir distinctes. Il devait en résulter plus de justice à l'égard des administrés. C'était un progrès véritable, en théorie du moins, et tel que la nature du pouvoir absolu pouvait le permettre. Mais malheureusement l'essor de ce progrès allait être entravé par l'intolérance des lois existantes, par les intérêts d'une Église d'État qu'on voulait maintenir dans toute sa force, et enfin par le mystère qui enveloppait les actes de l'autorité. L'empereur initia à ses

desseins le nouveau ministre, qui eut à s'entendre avec le comte Protassof, premier procureur du synode, personnage très-versé dans les affaires religieuses et qui avait, durant de longues années, consacré tout son zèle à susciter les lumières parmi le clergé russe.

Les efforts communs des deux ministres devaient avoir pour but la création d'un ensemble de mesures basées sur l'étude approfondie de la question.

Avant de caractériser le système qui résulta des méditations combinées de ces hauts fonctionnaires, il nous faut entrer ici dans quelques explications préalables.

Il existait depuis longtemps un comité secret, par lequel le ministre de l'intérieur faisait examiner les affaires du Raskol, avant de les soumettre à la décision de l'empereur. Ce comité était nombreux ; M. Soukovkine en était à la fois membre et secrétaire. Le ministre de l'intérieur et le procureur du synode proposèrent à l'empereur de créer un nouveau comité, moins nombreux, plus homogène, et qui aurait pour mission de réviser toutes les décisions relatives au schisme avant leur mise à exécution. Cette proposition fut approuvée, et le nouveau comité fut ainsi composé : MM. Bibikof, ministre de l'intérieur, le comte Protassof, premier procureur du synode, le comte Bloudof, ancien ministre de l'intérieur, jurisconsulte éminent, chargé alors de présider à la révision du Code, et enfin le métropolitain d'Odessa, Innocent, cette grande lumière de notre Église, qui vient naguère de s'éteindre dans une mort prématurée. L'ancien directeur du synode, M. Voïtzékovitch, recommandé par son chef à l'empereur, fut aussi nommé membre du comité et chargé de la direction du travail.

MM. Bibikof et Protassof proposèrent ensuite à l'empereur d'attacher au nouveau comité une chancellerie, composée d'employés choisis par eux dans leurs administrations respectives, au ministère de l'intérieur et au synode. Ces employés devaient appartenir à des familles distinguées, avoir reçu de l'éducation, posséder quelque fortune, être enfin au-dessus de tout soupçon malveillant, de toute tentative de corruption. Créée à titre d'essai, la nouvelle chancellerie devait différer des bureaux ordinaires dans son organisation : la hiérarchie du *tchin* en serait bannie; le mérite ferait la seule distinction. Au plus digne la première place *inter pares*.

Établie d'après un tel principe, la chancellerie du comité s'occuperait exclusivement des questions relatives au schisme. Lorsque la liste du personnel fut présentée à l'empereur, Sa Majesté l'annota ainsi : « Je suis content; ces jeunes gens « offrent toutes les garanties d'honorabilité; mais, jusqu'à « nouvel ordre, il ne faut pas donner une trop grande noto- « riété à l'existence de cette chancellerie. »

Peut-on blâmer le souverain de l'obligation temporaire qu'il imposait? En thèse générale, une administration qui fonctionne sous le voile du mystère, est entachée d'un vice radical. Mais il faut se rappeler que ces agences secrètes étaient dans les mœurs de l'époque ; et que, pour mener à bien certaines affaires, on croyait devoir les soustraire aux regards du public. Tous les pays, d'ailleurs, ont eu et ont encore pour la plupart de ces administrations qui se dérobent aux regards du public. Cependant, avec un personnel aussi honnête que celui dont on disposait, il y avait peu d'inconvénients à donner de la publicité aux actes de cette chancellerie. Elle eût ainsi conquis et conservé la faveur de l'opinion

publique, dont les censures lui eussent épargné sans doute quelques faux pas, tout en encourageant des mesures équitables et utiles.

Quoi qu'il en soit, grâce aux habitudes de mystère alors dominantes, l'empereur eut lieu, sous ce rapport au moins, d'être satisfait : la chancellerie du comité fonctionna si secrètement que pendant un an personne ne sut même où elle siégeait. Les schismatiques continuaient à s'adresser au ministère de l'intérieur comme par le passé; mais ils n'y recevaient aucun renseignement sur ce qui les concernait. Les anciens dossiers avaient même été retirés des bureaux et transportés dans le domicile particulier de M. Voïtzékhovitch. C'est là qu'on se réunissait pour travailler en commun et à l'insu de tout le monde.

Pour être juste, il faut reconnaître que ces jeunes gens distingués se mirent à l'œuvre avec la plus louable ardeur. Ils dépouillaient, ils classaient les documents connus; ils attendaient avec impatience les éclaircissements demandés au fond des provinces, afin d'élucider les questions obscures ; ils recueillaient toute lumière, de quelque part qu'elle vînt. Cette administration n'étant pas publique, le secret étant assuré, on ne craignait pas de venir lui révéler tout ce qu'on jugeait propre à éclairer son jugement. Ces révélations piquant la curiosité des employés et donnant au travail un attrait particulier, tout le monde s'y livrait *con amore*, et la besogne avançait avec une rapidité prodigieuse. Les hommes les plus mal disposés envers cette chancellerie, avouèrent hautement, quand ces affaires leur furent remises, qu'ils ne pouvaient s'expliquer qu'on eût fait tant de choses en si peu de temps.

Le nouveau comité, dès sa première séance, avait reconnu que les mesures dirigées contre les schismatiques manquaient

de plan et d'ensemble, qu'on n'avait des notions bien précises ni sur le nombre des Raskolniks, ni sur leurs tendances. Il décida qu'avant de s'arrêter à un système de conduite à leur égard, il fallait préalablement éclaircir la question et l'étudier à fond. Cette décision était dictée par la logique.

Le soin d'organiser l'enquête fut confié au ministre de l'intérieur, qui s'en acquitta avec beaucoup d'ardeur. Il fit partir pour les provinces, où le Raskol a jeté ses racines les plus profondes et les plus étendues, des employés actifs, intelligents et sûrs. Afin de mieux voir les choses dans leur réalité, de pénétrer dans les plus mystérieux arcanes des sectes, il importait de ne pas éveiller les soupçons des Raskolniks, en qui la défiance est un état habituel. La prudence, la réserve dans le langage n'étaient pas moins nécessaires que la perspicacité, l'esprit d'initiative et la résolution. Le véritable but de ces missions secrètes fut donc soigneusement voilé à tous les yeux. Les envoyés se présentèrent partout dans le but apparent d'étudier la statistique de la Russie. Les gouverneurs des provinces et les autorités locales devaient même parfois ignorer le véritable motif de leur présence.

Toutes les notions recueillies sur les divers points de l'empire vinrent se centraliser à la chancellerie. On y trouvait des détails sur le nombre des schismatiques, sur les différentes branches du schisme, leurs tendances, leurs aspirations secrètes, souvent même sur le caractère personnel des Raskolniks les plus notables. Pour se les procurer, les envoyés du ministre n'épargnèrent ni le zèle, ni les sacrifices de toutes sortes. Plusieurs n'hésitèrent pas, quand il le fallut, à acheter de leurs deniers des documents précieux.

Les schismatiques nourrissant toujours contre les agents de l'autorité des sentiments de méfiance, il fallait souvent faire preuve de grande habileté pour obtenir d'eux les éclaircissements désirables. Il fallait faire parler les uns en les flattant, en amener d'autres à des aveux involontaires par des conversations dont on devait bien se garder de laisser entrevoir le motif et le but; il fallait enfin de l'activité, du zèle, de la prudence. Ce n'était certes pas là de l'espionnage, comme pourraient le supposer quelques esprits chagrins. Le gouvernement faisait une étude consciencieuse sur l'état moral et intellectuel des populations qui lui sont soumises : il voulait connaître leurs tendances réelles, afin d'établir sa politique à leur égard sur des données certaines. C'était son droit et son devoir. C'était le seul moyen peut-être, pour un gouvernement absolu, de sortir de l'arbitraire et d'être juste. D'ailleurs, cette étude était confiée à des personnes honnêtes, animées du désir de faire le bien, et dont le zèle était soutenu par la curiosité de pénétrer les mystères d'une des questions les plus intéressantes de notre histoire contemporaine. On avait donc une garantie suffisante que des abus ne résulteraient pas de ces missions secrètes. Le gouvernement aurait dû, je le crois, publier toutes les notions recueillies, les produire au grand jour et provoquer la libre discussion. Des débats contradictoires il fût résulté de nouvelles lumières; on eût fait un pas de plus dans la voie de la vérité. On va en juger.

Quelques-uns de ces documents me furent communiqués dans le temps par un de mes amis, qui faisait partie de la commission. Il en est deux trouvés chez les Popovtzi, dont je me rappelle le texte, parce qu'ils excitèrent plus

particulièrement ma curiosité. Le lecteur verra quelles inductions il est logique d'en tirer.

On se rappelle ce qui a été dit sur la secte des Popovtzi. C'est la plus nombreuse de toutes. Elle reconnaît la nécessité du baptême, du mariage, de la communion : elle a des prêtres. Mais les Popovtzi tiennent à leurs livres liturgiques et veulent des prêtres selon leurs idées. Qu'a fait le gouvernement pour les satisfaire? Il leur a accordé des popes observateurs stricts de leurs anciens rites, mais dépendants de l'autorité. Les Popovtzi, en grande majorité, ont refusé ces faveurs; ils ne veulent pas des prêtres que le gouvernement leur assigne, et les Edinovertzi ne sont parmi eux qu'une minorité insignifiante.

Que désirent donc les Popovtzi?

Si l'on s'en rapporte aux pétitions qu'ils ont adressées à plusieurs reprises au gouvernement, ils reconnaîtraient volontiers des prêtres nommés par les archevêques orthodoxes, mais à condition qu'une fois institués, ces ministres ne dépendissent plus aucunement de l'autorité. Le gouvernement n'a pas voulu consentir à ces demandes.

Qu'ont fait alors les Popovtzi? Les uns se sont soumis à l'autorité religieuse établie dans la province autrichienne de la Bukhovine; ils ont reçu des prêtres ordonnés par cet archevêque étranger, sur lequel le gouvernement national n'a aucune action.

D'autres Popovtzi, en dépit des menées des chefs moscovites, obéissant à leur sentiment de haine pour tout ce qui est étranger, sentiment général chez le peuple russe, accueillirent parmi eux les popes qui fuyaient leurs diocèses, mais après certaines cérémonies expiatoires, dont nous avons parlé.

D'autres, enfin, instituèrent pour ministres de leur culte, les premiers venus, des soldats déserteurs, etc., qui ne relèvent que d'eux seuls.

Ces trois catégories des Popovtzi veulent donc une Église indépendante du pouvoir. Voilà ce qui est clair et évident. Mais les prêtres sont rares parmi eux, aussi bien ceux qui leur viennent de l'Autriche, que les popes échappés de l'Église orthodoxe et autres que le gouvernement poursuit et arrête quand il le peut. La privation de tout enseignement chrétien amène naturellement des désordres moraux d'une gravité excessive, auxquels sont loin de porter remède les singuliers popes qu'ils se donnent faute de mieux, et qui n'existent réellement qu'à la condition de se plier à toutes leurs fantaisies, à toutes leurs exigences, de flatter leurs passions les plus grossières. On conçoit que dans de telles conditions, le pope n'a ni le moyen ni l'audace de remplir l'office imposé par l'État aux ministres du culte, de tenir registre des naissances et des morts. Il perdrait aussitôt la confiance de ses clients; abandonné par eux, il prêcherait dans le désert.

Le document dont j'ai parlé plus haut est le compte rendu, le procès-verbal d'une réunion de Raskolniks à laquelle prenaient part cinquante des membres les plus influents de la secte des Popovtzi. Voici quel était l'objet soumis à la délibération de cette espèce de concile clandestin. Un prêtre du Raskol avait commis le crime de censurer les goûts bachiques de ses auditeurs : il avait osé leur reprocher leur ivrognerie et les exhorter à la tempérance.

Après avoir stigmatisé cette audace, l'assemblée, à la majorité, déclara le prêtre déchu de ses fonctions, l'excommunia solennellement, et décida qu'il serait pourvu à

l'élection d'un nouveau chef spirituel. La copie de l'acte même d'excommunication, rédigé en slavon, est aujourd'hui dans les archives du ministère de l'intérieur.

Il en ressort plusieurs vérités qu'il est bon de noter. Cette classe des Popovtzi qui, vu le manque d'instruction, augmente chaque jour, veut des prêtres, mais des prêtres qu'aucun lien de subordination ne rattache à l'organisation ecclésiastique de l'empire. Leurs ministres, élus par eux, ne relèvent que d'eux, n'existent que par eux. Un vote les a créés, un vote les renverse.

Dans les motifs qui président au choix comme à la destitution de ces popes, on voit des indices certains de l'état moral de ces sectaires, de ces passions grossières, de cet abrutissement qui sont le résultat de l'ignorance. Chez des malheureux ainsi destitués de toute direction morale, les satisfactions bestiales deviennent bien vite le seul mobile de la volonté. On pourrait, au point de vue historique, retrouver dans le document cité, la trace de ces habitudes de libre élection qui étaient l'essence même de la constitution primitive des anciens Slaves? Mais, on le voit, cette liberté est devenue ici un véritable dévergondage de l'esprit, une licence qui ne se donne pas seulement carrière dans les affaires religieuses. Confondant facilement dans leur esprit le souverain temporel avec le chef de l'Église, ils sont dans un état de révolte perpétuelle, bien que tacite, contre les lois du pays. Ils excommunient le tzar; ils l'appellent l'antechrist.

On lit dans le rapport d'un autre envoyé le compte rendu de ses entretiens familiers avec des ouvriers employés dans ses terres, et qui s'abandonnaient dans leur langage à une

confiance d'autant plus grande qu'ils ne soupçonnaient aucunement le but de ces interrogatoires involontaires qu'ils subissaient. — « Pourquoi, leur demandait-on, ne voulez-vous « pas accepter des prêtres de la main du métropolitain de « Moscou ? — Oh ! répondaient-ils, nous honorons cet « auguste vieillard. Nous recevrions volontiers des popes « ordonnés par lui, pourvu qu'ensuite ils ne fussent plus « soumis à l'autorité. Mais, voyez-vous, les prêtres sont « aussi les envoyés du tzar. Tout en conservant nos livres « et nos usages, peut-être un jour voudraient-ils nous con-« vertir à leurs hérésies ! ils voudraient tenir registre de « nos naissances et de nos morts. Or, vous savez que c'est « là pour nous un sujet de douleur profonde, d'invincible « répugnance. Nous ne voulons pas des prêtres qui tiennent « la liste de nos âmes. »

Ces idées, exprimées naïvement par des hommes simples et bons, sont dans l'esprit même du Raskol, abstraction faite, bien entendu, des tendances subversives qui sont loin d'être encore partagées par le grand nombre. Échapper à cette formalité dont ils ne comprennent pas le sens politique, qui, à leurs yeux, fait de leur âme immortelle, du don de Dieu, la propriété, la chose du tzar, de l'antechrist; voilà peut-être un de leurs préjugés les plus difficiles à extirper!

Afin de leur faire comprendre que les registres des naissances et des décès n'avaient aucun caractère religieux, on a fait l'essai d'en confier la tenue à des employés laïques. Une douzaine de sous-officiers orthodoxes furent envoyés avec cette mission dans quelques villages de la province de Tchernigof. Chaque jour, matin et soir, ils visitaient les maisons, afin de s'enquérir des naissances et des décès qui

pouvaient être survenus. Qu'arriva-t-il? Pendant plusieurs mois, on n'aperçut aucun changement dans la population. Les nouveau-nés étaient dérobés à la vue; les morts, enterrés à la faveur de la nuit, quelquefois dans le sol des caves; et, si jamais un des agents venait à surprendre une contravention, on achetait son silence à tout prix, et l'affaire en restait là.

Un autre document, dont nous avons la copie sous les yeux, n'est pas moins remarquable, tant par la forme et le style que par le sujet dont il traite. On y trouve, avec la preuve de cet esprit de perpétuelle résistance à l'autorité qui caractérise les Raskolniks, la trace de la haine qu'ils ont vouée à l'Église latine, à cette religion d'*outre-mer*, comme ils l'appellent. Cette pièce, qui date du règne de Catherine II, a été découverte dans le gouvernement de Tchernigof, voisin de ceux où le catholicisme avait jadis pénétré. On y voit que les Raskolniks, dans l'horreur qu'ils ressentent pour toute autorité religieuse officielle et aussi dans leur ignorance des notions les plus élémentaires, confondent le papisme avec l'orthodoxie; qu'ils les enveloppent dans une même réprobation.

Catherine II avait ordonné de prendre certaines mesures rigoureuses, devenues nécessaires, contre les sectaires de la province, et le gouverneur, M. Bibikof, avait été chargé des poursuites. Le narrateur raconte cette lamentable histoire dans la belle langue slavonne, et d'un style imité de la bible dont la traduction ne saurait donner qu'une faible idée: « En « ce temps-là, dit-il, pendant les jours du gouvernement de « Bibikof, gouverneur à Novgorod-Séveresk et en Volhinie, « il s'éleva une violente persécution contre nous, pieux « chrétiens, habitant paisiblement au milieu des Petits

« Russiens pervertis, qui dévorent des pigeons et des lièvres « et souillent leurs bouches de plantes trois fois maudites, « *de café et de tabac*. Ces derniers ont entraîné quelques-uns « des nôtres dans leurs erreurs! mais ceux-là qui étaient au « milieu de nous, n'étaient pas avec nous. Ils étaient conduits « par satan lui-même, par satan, fils de Belzébuth... Progéni- « ture du serpent, ils ne regardent pas même comme un pêché « d'appeler Dieu *Deus*, et son père qui l'a engendré, *Pater*. »

Plus loin ce récit, qui est très-long, mais toujours écrit avec une éloquence agreste, sublime quelquefois jusque dans ses divagations, rapporte le jugement prononcé contre les sectaires par les autorités locales et la manière dont ils surent s'en affranchir en achetant les fonctionnaires subalternes. La sentence ne les effraye guère. Car le Seigneur lui-même s'est fait entendre. « Immolez les orthodoxes, » leur a crié une voix d'en haut; « et moi-même je vous « défendrai devant leurs tribunaux.[1] »

---

1. Voici une partie du texte original :

ВО ВРЕМА ОНАГО, во дни княженія Бибикова, четверовластвующу въ Новгородъ-Северскѣ и Волыни, наста гоненіе веліе на насъ благочестивыхъ Христіанъ, прсмирно обитающихъ между злочестивыми Малороссіанами, ядущими голубей и зайцевъ и піющими треклятое зелье кофе и табакъ. Изъ нихъ же нѣціи отведоша и нашихъ во слѣдъ начинаній своихъ; но сіи взятыя отъ насъ, не быша отъ насъ, но руководимы быша самимъ Сатаной Веэльзеуловичемъ .... и. т. д.

Порожденіе эхидны! они же нечестивые, не почитающіе за грѣхъ самаго Бога называть „Деусо̂мъ,“ а родимаго его отца „Патеромъ“ ..... и да „мясничаютъ“ надъ невѣрными въ дебряхъ дикихъ ... Я же (слышенъ голосъ свыше) постою за нихъ во судѣхъ Черниговскихъ и Стародубскихъ.

Le comte Stenbok avait été chargé par le ministre Pérovski, de faire une enquête officielle sur des brigandages qui désolaient la province de Jaroslaw. Il avait plein pouvoir de faire, s'il le jugeait à propos, des visites domiciliaires, de saisir tous les papiers, lettres et documents quelconques, de préparer enfin les éléments d'une instruction complète.

Le comte Stenbok reconnut bientôt que ces brigandages n'étaient pas un fait isolé; mais qu'ils se rattachaient invinciblement à des doctrines religieuses qui, pénétrant dans le peuple, y avaient fait naître une secte nombreuse.

Cette nouvelle secte, connue sous le nom de Stranniki (errants ou pèlerins), comptait déjà plusieurs milliers de disciples. Son origine et ses progrès sont très-remarquables. Le fondateur, simple soldat, nommé Éfim, après avoir déserté son régiment, s'était réfugié d'abord dans un couvent fondé par les Bezpopovtzi Théodosiens, dans les solitudes du gouvernement d'Olonetz. Hommes et femmes vivaient là dans un dévergondage abrutissant, et subsistaient misérablement de quêtes ou d'aumônes envoyées de Moscou. L'ancien soldat, devenu moine, finit par se brouiller avec son nouveau chef. Il vint à Moscou, demanda justice au cimetière Préobrajenski, de qui relevaient les Bezpopovtzi. Là il ne put obtenir gain de cause, et prit la fuite.

Cet homme grossier avait pourtant quelque connaissance de l'Écriture sainte qu'il avait étudiée pendant son séjour à Olonetz. Il en usa pour se faire le créateur et le premier apôtre d'une nouvelle secte, qui avait pour principe ces paroles de l'Évangile : « *Abandonne ton père et ta mère, prends ta croix et suis moi.* » Inutile d'ajouter que ce mépris de la propriété et de la famille, quoique appuyé sur

un précepte allégorique de l'Évangile, dégénéra promptement en un véritable vagabondage. Comme il fallait vivre avant tout, les nouveaux croyants, qui regardaient le travail régulier comme un péché, ne reculèrent bientôt devant aucun moyen de pourvoir à leur subsistance : le vol, le pillage, l'assassinat devinrent la profession de ces insensés. Partis d'un principe évangélique, beaucoup d'entre eux tombaient de plein saut dans un brigandage d'autant plus dangereux qu'il était pour eux un acte de religion. Ces sectaires se propagèrent rapidement dans les gouvernements de Kostroma, de Jaroslaw et autres provinces limitrophes, se divisant en deux catégories : les errants, et ceux qui leur donnaient asile. Ces derniers ont pour mission de recevoir les errants, de les dérober aux poursuites de la police. Ils ont soin de tenir constamment, dans quelque partie secrète de leurs maisons (*isbas*), un morceau de pain et un verre de kvas au service des fugitifs. Ils les assistent quelquefois sans leur parler et même sans les voir, les affidés sachant toujours découvrir dans la demeure de leurs coreligionnaires le lieu secret où ils peuvent trouver réfection et sécurité.

Le mode de prosélytisme des errants, ne manque pas d'une certaine bizarrerie poétique et mystérieuse. Ils arrivent pendant la nuit à la porte d'une isba. Au milieu des ténèbres, ils entonnent, sur un rhythme plaintif et pénétrant, un chant pieux, une invocation à l'antique hospitalité slavonne, mêlée des anathèmes les plus terribles contre ceux qui leur refuseraient asile. Leur parole, fortement empreinte de couleur biblique, frappe l'imagination superstitieuse du paysan; et souvent le cultivateur paisible, transformé subitement en

apôtre, quitte maison, femme, enfants, et s'en va à son tour prêcher et convertir [1]. Les Stranniki diffèrent des autres Bezpopovtzi en ce qu'ils proclament hautement, en face de la justice, leur haine contre le gouvernement, tandis que les autres la concentrent silencieusement en eux-mêmes. Les errants crient en plein tribunal que l'empereur est l'antechrist; et, pour le prouver, ils s'appuient sur je ne sais quelle concordance entre les noms de nos augustes souverains et le nombre 666 dont parle l'Apocalypse, explication forgée, d'ailleurs, et propagée en secret par les meneurs de Moscou [2]. Leur premier soin, en entrant dans la secte, est de déchirer les armes impériales qui se trouvent sur leur passe-port, sous prétexte qu'elles sont le cachet de l'antechrist. Selon leurs doctrines, tuer un hérétique, un orthodoxe, n'est pas un péché, mais bien une œuvre de salut.

Le comte Stenbok signala ces pernicieuses erreurs, de la manière la plus explicite, dans de volumineux rapports

1. Ce document curieux se trouve, au ministère de l'intérieur, dans le compte rendu du comte Stenbok.

2. Les Slaves, comme les Grecs et les Romains, faisaient usage, pour compter, des lettres de l'alphabet, et par une singulière coïncidence, celles qui entrent dans le nom de chacun de nos souverains, surtout depuis Pierre Ier, prises avec leur valeur numérique, donnent le nombre 666. Le nom de l'empereur Nicolas ne se prêtant pas à cette combinaison, les Raskolniks, par une licence grammaticale, y ont ajouté une lettre : de Nicolaï ils ont fait Nicolaaï, ce qui leur a ainsi donné leur chiffre cabalistique. Par un singulier hasard, le nom de l'empereur Alexandre II ne peut aucunement satisfaire à ces exigences. On peut juger combien cette circonstance toute fortuite doit agir sur l'esprit d'un peuple aussi ignorant que superstitieux.

adressés à la chancellerie, où l'on en fit des extraits. Mais, avant de soumettre l'exposé de l'affaire aux délibérations du comité, on voulut avoir l'avis de Philarète, métropolitain de Moscou, qui, alors comme toujours, donna la preuve de la sagacité pénétrante de son esprit supérieur. Voici ce que répondit le métropolitain :

« La secte des Errants procède des mêmes principes que « la secte-mère, celle des Bezpopovtzi. Elle en diffère en « ce que les uns prêchent au grand jour ce que les autres « propagent dans l'ombre. L'État, en vertu du droit de « défense, peut sévir contre eux. Le besoin de sa propre « conservation, et le devoir de conjurer un imminent fléau, « exigent de sa part les mesures les plus énergiques. Les « prêtres russes résidant dans les contrées où l'erreur s'est « primitivement répandue, et qui, ayant eu connaissance « des progrès de ces doctrines, n'en ont pas instruit aussitôt « le synode, doivent encourir les châtiments ecclésiasti- « ques. » — « Commençons, écrivait-il encore, par exercer « notre œuvre de justice dans la maison de Dieu. Tel archi- « mandrite doit être destitué de ses fonctions; tel prêtre « interdit, tel autre changé de résidence, etc. » — Il terminait ainsi : « Les meneurs de Moscou croissent chaque jour « en influence. Les cimetières tendent à devenir *Status in* « *Statu*. C'est là que s'ourdissent les trames qui menacent « l'ordre établi, le gouvernement et le trône même. Depuis « trente ans, j'ai vu le mal naître et grandir à Moscou; je « l'ai vu plonger ses racines au cœur de la Russie; j'ai vu « des doctrines subversives inoculées peu à peu aux masses « populaires, encore simples d'esprit et de cœur. J'ai dé- « noncé le mal; je l'ai stigmatisé de toute la puissance de

« ma voix; mais le gouvernement était sourd à mes remon-
« trances. Les effrayantes proportions de ce nouveau fléau « sorti des ténèbres démontrent une fois de plus combien « l'autorité gouvernementale doit déployer de vigilance pour « réprimer le mal engendré par le schisme. On ne peut « douter que, si Éfim, déserteur devenu moine, puis réfugié « à Moscou, ensuite pris et relaxé par la police moscovite, « eût été tout d'abord livré à la justice, la secte des vaga- « bonds n'existerait pas aujourd'hui. Grâce à cette incurie « coupable, le mal s'est profondément enraciné; et il faudra « les plus grands efforts pour l'extirper. »

Le synode approuva de tous points l'avis de Philarète, et les mesures de sévérité à l'égard du clergé, que la grandeur du mal avait dictées au saint homme, furent immédiatement mises à exécution.

Le ministre de l'intérieur, de son côté, fit justice de certains fonctionnaires locaux: on destitua les uns, on déplaça les autres. Puis on prépara à la chancellerie, pour le présenter à la sanction du comité, un projet tendant à une aggravation de pénalité contre ceux qui donnaient asile aux gens sans passe-ports; car la législation existante était inefficace, eu égard aux proportions qu'avait prises le vagabondage.

Aussitôt que la chancellerie fut saisie de tous les rapports des émissaires qu'elle avait envoyés dans les provinces, on vit tous les employés, dont le nombre était assez restreint, travailler jour et nuit avec la plus louable et la plus infatigable activité, soutenue d'ailleurs par l'intérêt du sujet. Il fallait extraire de cette immense collection tout ce qui pouvait servir à la solution de cette question, dont l'obscurité égalait l'importance.

Après un examen approfondi, on tomba d'accord sur quelques idées fondamentales.

On reconnut que toutes les sectes qui pullulent en Russie se rattachent à deux principales, celle des Popovtzi et celle des Bezpopovtzi; que ces sectes, divisées par leurs croyances, nourrissent toutes une égale aversion pour la plupart des institutions civiles; qu'elles sont toutes unies dans un sentiment commun d'hostilité contre le gouvernement.

Les faits démontraient cette vérité. Ainsi, supposons un vagabond, un soldat déserteur, poursuivi par la police pour un crime ou délit quelconque; supposons qu'il appartienne à la secte des Popovtzi. Eh bien! cet homme qui, aux yeux des sectaires d'une autre croyance, n'est qu'un hérétique, un impie avec qui ils auraient horreur de rompre le pain, ce même homme trouve chez tous indistinctement des secours de toute espèce et une retraite sûre, dès qu'il s'agit de le soustraire aux recherches de l'autorité.

On reconnut ensuite que les sectes des Doukhobortzi, des Malakani, des Mutilés et autres, désignées dans les lois sous le nom de sectes malfaisantes, étaient loin d'être en réalité, sous le rapport politique, aussi redoutables que les Popovtzi et les Bezpopovtzi. Réduites, comparativement aux autres, à un petit nombre de zélateurs, parce qu'elles procèdent des principes abstraits du rationalisme allemand, antipathique à la nature des peuples slaves, ou parce qu'elles professent des maximes qui révoltent la nature, comme la secte des Mutilés, par exemple, elles ne sauraient, par cela même, prendre une grande extension et devenir redoutables pour l'État.

Au contraire, la secte qui parut offrir le plus de dangers,

bien que jusqu'à ce jour elle eût été classée parmi les plus inoffensives, c'était celle des Popovtzi. Cette secte, de beaucoup la plus nombreuse, compte plusieurs millions d'adhérents, plus ou moins ennemis du gouvernement. En effet, si les Popovtzi ont certaines idées d'organisation et d'ordre, puisqu'ils ont des prêtres et veulent un clergé; s'ils paraissent par cela même doués de quelques sentiments de moralité, ils n'en sont pas moins les ennemis de toute autorité supérieure : ils ne reconnaissent ni l'intervention, ni le droit d'inspection de l'État dans leurs affaires religieuses ou civiles; ils échappent au recensement, au recrutement; en un mot, ils aspirent à s'affranchir de tous les devoirs imposés par l'ordre social existant. Ce n'est pas assez : un grand nombre d'entre eux ont établi, pour directeur de leurs consciences et souvent de leurs actes, cette espèce de pontife qu'ils entretiennent en Autriche, et qui, grâce au concours de ses coreligionnaires de Russie les plus riches et les plus puissants, fait de la frontière une propagande active, incessante, recrute sans cesse de nouveaux adeptes, et exerce dans notre pays une influence trop conforme aux intérêts du gouvernement étranger qui l'abrite sous sa protection. Je ne veux pas déchirer ici le voile que j'ai déjà trop soulevé peut-être; je ne veux pas rappeler certaines tentatives qui me font horreur. Le patriotisme et le respect filial qu'un vrai Russe professe pour son souverain, m'imposent la loi du silence sur certains mystères abominables. Mais il me semble que le gouvernement a peut-être traité trop légèrement une certaine correspondance des schismatiques interceptée pendant la dernière guerre.

Cette correspondance, d'ailleurs, atteste une fois de plus

la vitalité, la force de l'organisation schismatique. Écrite en chiffres dont heureusement, m'a-t-on dit, on avait la clef à la chancellerie, elle parcourt la Russie avec une rapidité merveilleuse. Bien entendu, les Raskolniks ne font pas usage de la poste commune; ils ont leurs moyens à eux de faire parvenir leurs lettres jusqu'aux extrémités de l'empire, moyens prompts et sûrs. Ainsi, pendant la guerre, on avait dans les gouvernements de Mohilef et de Tchernigof des nouvelles de Sébastopol bien avant que les journaux de S. Pétersbourg y fussent arrivés. Pendant que les bons citoyens, que les honnêtes gens, étaient dans les angoisses de l'attente, quelques-uns de ces malheureux pouvaient déjà se réjouir à coup sûr des échecs de nos armées; car tel est l'excès de leur aberration morale, dont nous donnerons plus tard l'explication!

L'examen approfondi du schisme apprit encore qu'après la secte des Popovtzi, la plus nombreuse était incontestablement celle des Bezpopovtzi, beaucoup plus immorale en principe et en fait que la première et tout aussi hostile aux institutions sociales : mais comme cette secte rejette la prêtrise, qu'en vertu même de ce principe, elle n'a pas une organisation aussi consistante, et que d'ailleurs elle ne subit aucune influence étrangère, on jugea qu'elle était moins dangereuse au point de vue gouvernemental, quoique beaucoup plus répréhensible sous le rapport de la moralité que a précédente. On trouva dans cette secte des exemples de la corruption la plus dégradante et la plus affreuse. En effet, on rencontre parmi ses adeptes le cynisme le plus éhonté, les vices les plus monstrueux qu'ait pu rêver l'imagination en délire; il s'y commet des crimes qui révoltent la nature.

C'est dans cette secte qu'on a vu pratiquer jusqu'au meurtre des enfants nouveau-nés. Pourra-t-on jamais croire qu'en curant un étang du village de Sopelki, dans la province de Iaroslaf, on trouva un grand nombre de cadavres d'enfants assassinés ! De telles infamies remplissent d'horreur et d'épouvante.

De cette investigation il résultait encore la certitude que chaque secte se composait de trois catégories de sectaires : les intrigants ou les meneurs, les dupes et les fanatiques.

Les meneurs occupent en général une position élevée dans la finance et dans l'industrie, ne sont dirigés par aucun principe religieux, et se font de l'esprit sectaire un moyen d'influence et de fortune. Ils sont peu nombreux mais doués d'une habileté remarquable.

Les dupes, troupe crédule, faible et servile, sont en général fort ignorants. Pleine de confiance dans des chefs qui l'abusent, cette armée du Raskol obéit à l'état-major des meneurs, ne voit que par leurs yeux, accepte pour vérité ce qu'on lui dit de croire, attend pour agir le mot d'ordre qui lui est transmis. Autant cette foule abandonnée à elle-même est impuissante; autant, bien dirigée, elle pourrait devenir dangereuse et redoutable.

Pour les fanatiques, l'exaltation de leurs esprits et leur bonne foi sont plutôt faites pour inspirer la pitié que la crainte. Pauvres et simples de mœurs, leur petit nombre les rend ordinairement inoffensifs. D'ailleurs, à une époque matérialiste comme la nôtre, leur dénuement les prive des moyens les plus efficaces de propagande, et les condamne à l'obscurité, où ils se contentent de prier Dieu à leur manière et dans l'innocence de leur âme. On fut pourtant

forcé de reconnaître que ces fanatiques religieux, braves gens pour la plupart et d'une vertu austère, étaient, entre les mains des intrigants, des instruments qui leur servaient à étendre et à consolider leur influence. Ainsi à Moscou, dans chaque cimetière, les meneurs avaient auprès d'eux des vieillards irréprochables dont la vertu, inspirant le respect aux masses, attirait et retenait dans le giron du Raskol les dupes que les chefs exploitaient.

Enfin, quant au gouvernement du schisme, à la direction de ses affaires, il fut clairement démontré que les cimetières moscovites exercent un prestige immense sur tous les Raskolniks de l'empire: celui de Ragojski apparut comme un aréopage, une cour suprême, dont les sentences sont sans appel pour les Popovtzi : le cimetière Préobrajenski règne sur les Bezpopovtzi.

Telles étaient donc les idées principales qui ressortaient de tous les renseignements recueillis, élucidés par des notes minutieuses, par des cartes géographiques, indiquant dans les plus grands détails tout ce qui pouvait servir à dépouiller cette grave question de son obscurité.

On connaissait désormais la tendance de toutes les sectes à l'opposition politique, leur haine pour le souverain et pour les classes supérieures: la naissance et l'accroissement prodigieux de la secte des Errants, l'une des formes les plus menaçantes du Raskol, avaient dévoilé la corruption et la vénalité des employés et de quelques prêtres indignes de ce nom, qui laissaient libre carrière à la propagation de l'erreur, source féconde de leurs détestables revenus.

On avait apprécié à leur valeur les sectes appelées précédemment pernicieuses, mais qu'on trouva moins dangereuses

en réalité que les autres, soit à cause de leur petit nombre, soit à cause de leurs principes contraires à l'esprit slave et aux lois naturelles; on avait mesuré la profondeur du mal causé par les Popovtzi; on savait aussi ce qu'on pouvait attendre des Bezpopovtzi, moins nombreux que les premiers, plongés dans une profonde immoralité, mais dont le caractère politique n'était pas aussi prononcé.

On avait classé les Raskolniks en meneurs, dupes et fanatiques.

Moscou était reconnu comme le centre du schisme.

L'autorité centrale était édifiée sur cette grave question. Qu'allait-elle faire? Quel plan allait-elle adopter?

C'est ce que nous allons examiner.

CHAPITRE IV.

Système adopté à la suite de l'enquête. — Mesures religieuses. — Mesures politiques. — Résultats de la politique du ministère de 1852.

Lorsqu'on eut acquis toutes les lumières dont nous avons parlé, il fut décidé que le synode et le ministère de l'intérieur, chacun en ce qui le concernait, se mettraient à l'œuvre immédiatement. « Faire une exacte distinction entre « les faits de conscience et les actes extérieurs; rechercher « dans la conduite des Raskolniks et poursuivre avec rigueur « tout ce qui aurait le caractère de délit ou de crime, tout ce « qui tomberait sous le coup de la loi commune; mais s'abs- « tenir rigoureusement de procès religieux, de persécutions « religieuses; se montrer, au contraire, plein de condescen- « dance pour l'erreur, et n'employer à l'égard des esprits « égarés que des moyens de persuasion et la douceur », tel fut le plan proposé à l'empereur Nicolas et que cet auguste souverain sanctionna de son approbation.

Disons-le en passant : n'est-il pas impardonnable à l'administration de ne pas donner la plus grande publicité à une décision si juste, empreinte d'une si haute raison, et de laisser ainsi des opinions malveillantes s'attacher à la mémoire d'un monarque dont l'esprit pratique et le bon sens n'étaient pas moins élevés que le cœur?

Au synode revint donc la tâche de répandre les lumières

parmi le clergé, afin de le mettre en état d'instruire les populations et de conquérir leur respect. On institua, dans ce but, des séminaires, dans lesquels fut organisé un enseignement spécial pour les ecclésiastiques destinés aux localités où le schisme exerçait ses plus grands ravages : les meilleurs sujets, les plus distingués par leurs succès et leur bonne conduite, purent seuls aspirer aux emplois qu'on allait créer. On appela de tous côtés à S. Pétersbourg, on fit venir des provinces, même les plus éloignées, des prêtres qui furent initiés à la connaissance du schisme et auxquels on inculqua les idées dont l'application devait leur être confiée. L'archevêque de Kasan fit pendant près d'un an, sur cette matière, des leçons publiques, dans lesquelles il expliqua l'histoire et le caractère du Raskol. Ce cours a été publié.

L'enquête avait démontré que, si bien d'autres causes contribuaient à entretenir, à développer le schisme, le manque d'édifices religieux devait aussi être pris en très-sérieuse considération. Le saint synode chercha à remédier à ce mal; et l'on ne saurait assez rappeler la louable activité qu'il déploya sur ce point. Par ses soins, dans le cours d'un seul été, plus de vingt églises s'élevèrent dans la seule province d'Arkangel; et les prêtres les plus éclairés furent chargés de les desservir.

De son côté, le ministre de l'intérieur avait le devoir difficile de réformer l'administration, de rechercher des fonctionnaires capables et intègres : il s'y employa avec toute l'énergie, toute la décision qu'on lui connaît. On négligea pourtant une des choses les plus importantes : je veux parler de l'augmentation du salaire des employés locaux, mis en contact permanent avec la tentation.

Quant au comité, il avait à réviser la partie du Code relative aux schismatiques. Certaines lois demandaient quelques modifications; d'autres avaient besoin d'être tout à fait remaniées; il fallait enfin en abroger quelques-unes. En effet, grâce au caractère intolérant des lois existantes, les agents du pouvoir qui n'étaient pas initiés à la pensée du nouveau système, pouvaient être induits à se livrer parfois à des rigueurs hors de saison.

En outre, la marche de la procédure criminelle à l'égard des Raskolniks différant essentiellement de celle qui était suivie pour les autres citoyens, exigeait une réforme immédiate. Ainsi la chambre de justice provinciale, quand il s'agisssait d'affaires criminelles relatives au schisme, ne transmettait pas les dossiers au sénat, comme cela avait lieu dans les affaires ordinaires: elle les adressait au ministre de l'intérieur, qui les envoyait à l'ancien comité secret. En enlevant ce genre de procès à la juridiction commune, on exposait les inculpés à tous les inconvénients des tribunaux exceptionnels. Le ministre trouva inutile et injuste cette manière de procéder. Il proposa donc à l'empereur de leur appliquer le droit commun; et le 10 juin 1853, le souverain prit une décision conforme à cet avis. Ainsi, sous ce rapport, les Raskolniks furent assimilés à tous les sujets de l'empire.

Sans doute, il y eut bien des choses à reprendre dans la manière dont ces idées furent appliquées. Il y eut quelques écarts administratifs et des rigueurs inutiles : je les apprécierai dans le chapitre suivant avec toute l'impartialité qu'exige cette importante question; mais je dois dire ici, que généralement les mesures ordonnées étaient justes,

qu'elles avaient pour point de départ l'équité, et pour mobiles le désir de connaître la vérité, l'amour du bien et la volonté de le faire.

Une ferme résolution était donc prise : on avait posé les bases d'un système logique autant que juste. Mais en agissant de concert et simultanément, chacun dans sa sphère; le synode en instruisant, en moralisant; et le ministère de l'intérieur, en recherchant et punissant les délits; ni l'un ni l'autre ne devaient perdre de vue plusieurs points essentiels. Ils devaient proportionner leur action à l'importance des personnes et à la gravité des faits; avoir toujours présente à l'esprit cette classification des Raskolniks dont nous avons parlé, et par laquelle on y avait reconnu des intrigants, des dupes et des fanatiques; se rappeller, enfin, que le mal ne sévissait pas partout avec la même intensité, qu'il y avait un foyer principal d'où émanaient toutes les influences pernicieuses.

C'était là qu'il fallait l'attaquer. C'est à Moscou que l'on devait frapper les premiers coups et les plus décisifs; car dans cette capitale se trouvaient concentrées les principales forces du schisme.

La police allait donc recevoir une impulsion énergique; on aurait l'œil ouvert sur les fameux cimetières, et le bras toujours levé pour y réprimer les désordres.

De son côté, le métropolitain de Moscou, Philarète, contribuerait de sa science profonde, de sa parole éloquente, de son inépuisable charité à la guérison morale de ceux qui n'étaient qu'égarés.

Si l'on veut absolument voir une persécution religieuse dans de telles mesures, soit : mais au moins on sera forcé

d'avouer que la persécution, suivant la politique du ministère, ne devait frapper que les meneurs, les intrigants, des gens sans conviction, d'une immoralité avérée, et pour la plupart coupables de quelque infraction aux lois, de vrais coupables, en un mot. Au contraire, les dupes, les hommes entraînés par de perfides suggestions, troupe toujours si nombreuse, devaient être, dans la pensée du ministère, l'objet d'une indulgence, d'une charité toutes chrétiennes. Mais c'est à l'égard des fanatiques surtout qu'on avait résolu d'user de douceur et de temporisation. Le raisonnement, la persuasion, seraient les seules armes employées contre eux. Que s'ils persévéraient dans les erreurs qui leur sont chères, on respecterait leur aveuglement involontaire; on s'en remettrait au temps pour leur ouvrir les yeux et guérir leurs esprits malades.

Quant à ces hommes pervers qui vivent de l'iniquité et pour l'iniquité, ces vampires qui s'engraissent du sang le plus généreux du troupeau qui s'est confié à leur direction fatale, ce sont ceux-là qu'on voulait frapper dans leur puissance et dans leurs richesses. Point de pitié, et surtout point de faiblesse! Ils se sont érigés en docteurs et en chefs pour le mal, tant qu'ils ont cru y gagner quelque chose: qu'ils soient éloignés et mis au ban du mépris public! Ils ont eu l'action, la puissance : qu'ils soient désormais paralysés dans toutes leurs tentatives, et condamnés à l'abandon, à l'isolement, à l'impuissance! Ils ont accumulé des trésors, fruits de l'iniquité; ils ont impudemment dupé les malheureux qui se mettaient à leur discrétion : qu'ils soient dépouillés du fruit de leurs rapines! Qu'on livre à la malédiction de leurs victimes le secret de leurs turpitudes, les ressorts

honteux qu'ils ont fait jouer si longtemps! Tout cela, se disait-on, est juste, tout cela est nécessaire.

Mais ces gens-là sont riches et influents; ils ont de l'argent pour corrompre et du crédit pour se défendre. Tant que les persécutions ne les ont pas atteints personnellement, tant qu'ils ont pu acheter leur sécurité à prix d'or, ils ont gardé le silence sur les rigueurs auxquelles la masse de leurs coreligionnaires était en butte; personne ne prêtait l'oreille aux sourds gémissements que la souffrance arrachait aux infortunés. Mais quand l'homme riche et puissant s'est senti attaqué, il a pu crier au martyre et se faire entendre. «Il y a deux classes d'individus auxquelles on ne peut «toucher,» disait un jour Philarète à Moscou, «ce sont «les meneurs des Raskolniks et les monopoleurs d'eau-de-«vie. Celui qui lutte contre eux, succombera tôt ou tard.» Le vénérable métropolitain exprimait là une vérité trop connue.

Eh bien! ce sont précisément ces têtes superbes et arrogantes dans leur impunité sur lesquelles allaient éclater les foudres de l'autorité.

Jusqu'alors la persécution des masses, des malheureux sans appui, n'avait jamais abouti à de sérieux résultats; on n'avait réussi qu'à irriter la multitude, et chaque jour avait vu s'envenimer la haine contre le gouvernement.

Si au contraire les abus, si les crimes dont vivaient les chefs, sur lesquels était fondée leur détestable puissance, étaient recherchés et sévèrement punis, sans égard pour le titre et la fortune des coupables, on couperait pour ainsi dire les têtes de l'hydre; et le reste des sectaires ou deviendraient impuissants ou rentreraient dans l'ordre.

Telles furent les idées qui servirent de base à la politique du ministère de 1852.

On savait désormais où était le mal : il fut décidé qu'on l'attaquerait vigoureusement, sans hésitation.

On ordonna donc de faire à Moscou les perquisitions les plus minutieuses, les plus infatigables. Par où commencer ? Quel prétexte trouver pour ne pas paraître attaquer de propos délibéré ceux qu'on voulait atteindre ? Il fallait trouver à point nommé un de ces actes criminels si fréquents chez les Raskolniks, mais si bien dissimulés par eux. L'occasion se présenta comme d'elle-même.

Dans la vieille capitale habitait le neveu d'un schismatique millionnaire qui avait légué une partie de sa fortune au cimetière. L'autre partie revenait de droit à cet héritier légitime. Mais, pressentant la mort du personnage, les meneurs voulurent exploiter cet événement au profit de leur convoitise. Sous différents prétextes plus ou moins plausibles, ils tinrent à l'écart l'infortuné neveu, qui, dans l'ignorance où il était de l'état des choses, alla où l'on voulut l'envoyer. A son retour à Moscou, il se trouva dépouillé du brillant héritage. Tout, jusqu'à la dernière obole, avait été accaparé par des intrigants. C'était un de ces faits qui se répétaient souvent et dont la perpétration s'accomplissait toujours suivant un système à peu près uniforme. Pour arriver à ces fins, on obsédait un moribond ; on l'accablait de prévenances hypocrites et de soins, après avoir préalablement éloigné ses parents ; et, à force de ruses, on lui extorquait des actes par lesquels il léguait sa fortune au cimetière ; ou bien encore on lui faisait signer des lettres de change pour des sommes considérables. L'infortuné, sur son lit de douleur, avait des

ennemis plus cruels que la mort. C'étaient ces fripons qui, au mépris des situations les plus sacrées et les plus solennelles, arrachaient des signatures à sa main défaillante pour faire instituer un des leurs son légataire universel. Tout cela existait alors et existe encore aujourd'hui : l'enquête ne l'a que trop prouvé!

Frustré d'une manière si indigne, M.*** présenta plusieurs requêtes au sujet de la spoliation dont il était victime. Mais l'administration le débouta toujours de ses demandes.

Hélas! il faut l'avouer avec toute la douleur dont une telle vérité pénètre un cœur patriote: c'est là, chez nous, le résultat trop naturel des luttes du pauvre contre le riche. Toutes les peines, toutes les démarches de la victime furent inutiles: chaque jour M.*** aggravait sa position, et perdait son temps et son argent.

Ce fut cet homme que l'on choisit pour éveiller l'attention du pouvoir central et donner un prétexte sérieux à l'initiative que l'on allait prendre. On lui conseilla d'adresser une supplique au ministère de l'intérieur. C'était fournir au gouvernement l'occasion légale de faire une enquête, de pénétrer enfin dans ce dédale inextricable de vols et d'iniquités! Qui donc trouverait à redire à une pareille conduite?

Une enquête fut donc ordonnée; elle fut dirigée avec autant de prudence et d'habileté que de résolution. Il en fallait beaucoup, car on avait tout contre soi : police, argent au service de la ruse la plus consommée, du mensonge le plus éhonté. L'opposition surgissait là même d'où l'on aurait dû attendre un concours empressé. Le délégué du ministère sut triompher de tous les obstacles. Se défiant de tous et de tout, il poussait la précaution jusqu'à coudre chaque soir ses

notes, tous ses papiers dans son oreiller, pour qu'ils ne lui fussent pas dérobés pendant son sommeil. Il ne permettait pas aux employés sous ses ordres de le quitter un seul instant, de peur qu'ils ne commissent quelque indiscrétion, les accompagnant même au bain avec tous ses dossiers sous le bras.

Tant de précautions furent enfin couronnées de succès : il avait tout vu ; il savait tout ce qu'il devait savoir, et il put répandre une abondante lumière sur les monstruosités incroyables, accumulées depuis nombre d'années dans l'administration du cimetière Préobrajenski.

Ainsi, il fut légalement établi dans l'enquête, et sous la foi du serment, que des témoins avaient vu des gens qui n'y avaient aucun titre, emporter des sacs d'argent de la maison du défunt; qu'on l'avait dévalisé, volé impudemment quand il respirait encore ; que le neveu avait été victime de la cupidité la plus indigne ; que son éloignement avait été amené à dessein par ces misérables, qui s'étaient abattus autour du mourant comme une nuée de corbeaux âpres à la curée, épiant le moment où leur proie succomberait pour la dépouiller.

Les recherches faites à l'occasion de ce méfait particulier permirent d'en constater d'autres non moins criminels. On avait vu des fils, pour avoir osé renier leurs erreurs, bannis de la maison paternelle, livrés sans pitié à la misère, au désespoir, et cela au profit de quelques misérables, qui s'enrichissaient de leur part légitime d'héritage. Les *Starchinas* (supérieurs) du cimetière, appelés à régler les affaires du schisme dans les provinces les plus lointaines de la Russie, profitaient de cette position pour se livrer à toutes les concussions. En effet, on se rappelle que du cimetière

dépendait un établissement de bienfaisance, qui recevait chaque jour et de tous les côtés des sommes immenses. Aucun compte n'était tenu de cet argent, et la bourse de ces messieurs se gonflait des offrandes volontaires de leurs coreligionnaires. On faisait un peu de bien pour entretenir l'illusion; mais la plus grosse part des dons charitables, de cette fortune des pauvres, était volée impudemment. Quand on voulut pénétrer ce mystère de désordre prémédité, de pillage à outrance, connaître enfin la situation financière du cimetière, on trouva les caisses vides : point d'espèces; point de valeurs; rien.... Il est vrai qu'un des notables parmi les marchands de la ville, administrateur du cimetière depuis un grand nombre d'années, était devenu millionnaire : il comptait parmi les puissances financières de la ville, et jouait le rôle d'un turcaret. On apprit que ce personnage, possesseur de vastes fabriques situées dans le voisinage du cimetière, y entretenait pour ouvriers des gens sans aveu, des soldats déserteurs, des vagabonds qui, à l'aide de faux passeports, échappaient aux recherches de la police. Ces établissements étaient autant de réceptacles d'individus diffamés, mais que les meneurs soutenaient, parce qu'ils avaient en eux des ouvriers à bon marché, qui leur servaient, au besoin, de missionnaires pour la propagation du Raskol dans les provinces.

Inqualifiable religion, que celle qui consiste à usurper un pouvoir inique, fondé sur la confiance des gens crédules, à s'enrichir aux dépens d'autrui, à s'entourer du rebut de l'humanité, à travestir des coquins en apôtres de la désobéissance aux lois naturelles et sociales!

Dans quelques-uns de ces établissements industriels, ainsi qu'au cimetière, régnait un cynisme affreux : c'était un

dévergondage poussé jusqu'aux excès les plus incroyables. On y voyait parfois des filles publiques, transformées en prêtresses, lire l'Écriture sainte dans des chapelles construites pour la prière; et souvent ces sanctuaires étaient profanés de la façon la plus épouvantable. Ah! le cœur bondit d'indignation et la main se refuse à tracer le tableau de toutes ces horreurs.

Malgré la coupable facilité des agents divers de la police, malgré leur connivence, beaucoup d'abus furent pourtant dévoilés, et l'affaire de la captation d'héritage devait être déférée aux tribunaux ordinaires. Mais on savait à quoi s'en tenir sur la marche de la procédure en Russie : d'interminables longueurs, proportionnées aux sacrifices possibles, auraient sans doute remis aux kalendes grecques le jugement définitif. Or, il importait d'agir avec énergie. L'autorité administrative, usant du droit qu'elle a chez nous de mettre les gens dangereux hors d'état de nuire, on fit partir de Moscou le Crésus incriminé et plusieurs autres également suspects; la résidence de cette capitale leur fut interdite, et on les plaça sous la surveillance de la police d'une autre ville. Quant à la question de propriété, elle fut abandonnée à la décision du tribunal compétent.

La justification de ces mesures administratives ressort d'un fait qu'il faut citer. Au moment de l'enquête, avons-nous dit, les caisses des cimetières étaient vides. Quand l'administrateur doyen fut parti, le gouvernement chargea deux employés civils de surveiller les finances de ces établissements, avec le concours de quelques-uns de leurs anciens; et en moins de six mois il y avait déjà dans les caisses des sommes considérables!

Quoi qu'il en soit, au départ des meneurs, on entendit s'élever un concert de malédictions contre le ministère de l'intérieur. « Des persécutions religieuses ! Mais c'est hor-« rible ! On taille les schismatiques en pièces à Moscou ! Mais « c'est un véritable auto-da-fé ! Comment ! M.***, ce bon « et digne homme, jeté en prison !.... » On exagérait singulièrement les choses ; car cette prétendue victime était simplement éloignée. Le public crédule jetait les hauts cris. Et pourquoi ces plaintes ? Parce que des gens riches étaient atteints par la loi commune. Ce n'étaient plus de pauvres fanatiques qu'on emprisonnait, de ces criminels vulgaires dont la voix impuissante implorait en vain du fond des cachots secours et protection. Non.... Ceux qu'on saisissait étaient des hommes considérables ; ils étaient riches : c'étaient donc de braves gens, c'étaient des martyrs ! Et les clameurs arrivaient jusqu'au pied du trône ! Sans doute, il faut pardonner à ceux qui se sont faits les échos de toutes ces jérémiades. Abusés par leurs sentiments généreux, ils entendaient parler de persécution religieuse ; leur cœur se révoltait, et ils prenaient chaleureusement le parti des soi-disant victimes ! Mais s'ils avaient connu tout ce mystère d'iniquités, une généreuse colère eût refoulé toute pitié au fond de leurs cœurs. Ils auraient accablé de leurs mépris ceux qui, connaissant l'horreur du mal, se faisaient les défenseurs intéressés de personnes coupables.

L'opinion publique, dont les arrêts sont parfois plus terribles que ceux des tribunaux, n'avait aucun moyen de s'éclairer en Russie, où tout se fait secrètement, mystérieusement. Et c'est là un mal immense, une vraie calamité sociale. Il fallait ici, comme dans tant d'autres circonstances, donner

à l'enquête faite à Moscou la plus grande publicité possible, l'afficher dans toutes les villes, dans tous les villages de l'empire! L'autorité aurait dû mettre dans tout leur jour hideux les faits et gestes de ces prétendus honnêtes gens, de ces idoles d'une multitude abusée. Mais, grâce au secret dans lequel toutes ces choses restaient ensevelies, on voyait surgir les opinions les plus contradictoires. — «Ah! vous «arrivez de telle province, disait une personne à son ami; «eh bien, qu'y devient le Raskol?» — «Le Raskol, ah! mon «cher, j'ai passé trois jours dans un village peuplé de ses «adeptes. Quels braves gens! Que de vertus; quelles mœurs «pures et candides! Et on ose les persécuter! Décidément «votre ministère est un assemblage de monstres!» — «Vous «trouvez! répondait l'interlocuteur; eh bien, ce n'est pas «trois jours, mais un an que j'ai eu le déplaisir de passer «dans cette société morale et exemplaire, où j'ai rencontré «beaucoup de braves gens, il est vrai, mais aussi la collec-«tion la plus complète de vices et d'infamies....»

Voilà pourtant à quelles contradictions conduit l'absence de toute publicité!

Les mesures dont nous venons de parler eurent cependant des résultats utiles. Les fils du vieux schismatique éloigné, jeunes gens de distinction qui avaient voyagé en Europe, indépendants par leur fortune, n'hésitèrent pas, une fois leur père éloigné, à se rallier à la religion des simili-croyants, dont ils furent même par la suite de zélés propagateurs. Ils contribuèrent de leur fortune à l'érection d'une église destinée à ce culte, et dont les schismatiques apprirent peu à peu le chemin. La plupart, en effet, affranchis du joug moral et matériel qui pesait sur eux, se rallièrent au parti

de l'ordre, les uns dans la sincérité de leurs cœurs, les autres pour suivre l'exemple de leurs patrons : plusieurs feignirent la soumission, entraînés par la force des choses.

Le même phénomène se produisit au cimetière Ragojski, mais dans des proportions bien plus remarquables. On ne suffisait pas à instruire aussi vite qu'elle le désirait toute cette foule, parmi laquelle régnaient les idées les plus confuses. Le métropolitain de Moscou s'était voué corps et âme à cette pénible tâche. Pour ne pas heurter les nouveaux convertis, il condescendait, autant qu'il le pouvait, à leurs idées. Quand il venait purifier une de leurs maisons de prière, pour la convertir en église, il revêtait l'ancien costume du patriarche grec et faisait le signe de la croix selon leur coutume. Cette simple concession excitait une joie enthousiaste : tant il faut souvent peu de chose pour entraîner la multitude au bien comme au mal ! L'allégresse de ces bonnes gens fut indescriptible, quand on vit le digne métropolitain, après une de ces cérémonies, se promener publiquement dans sa voiture avec un des principaux chefs du Raskol, M. Sopelkine, qui le matin même avait reçu la communion de ses mains. Chaque jour on voyait des schismatiques accourir chez Philarète et lui demander sa bénédiction. Si les choses eussent ainsi continué, quoique toutes les abjurations ne fussent pas également sincères, on pouvait espérer que la génération qui nous suit, eût été ralliée tout entière. Le schisme, privé de ses chefs, se serait affaibli peu à peu et aurait fini par disparaître. Telle était au moins la conviction sincère du ministère.

Le dernier des prêtres admis sous l'empereur Alexandre au cimetière Ragojski était un certain Ermilof, homme d'une rare intelligence. Ancien condisciple de Philarète, il avait

dans le temps apostasié et s'était engagé dans les rangs des Raskolniks, pour lesquels il était l'objet d'une grande vénération. Un jour qu'il sortait avec le saint sacrement d'une des chapelles où il officiait, il adressa au peuple un sermon plein d'onction. Il disait : « Le temps est venu de renoncer « à des erreurs entretenues par des intrigants, qui n'ont « d'autre but que de faire des dupes; le schisme n'est qu'un « tissu d'obscurités et de mensonges, qui ne doivent pas nous « séparer plus longtemps de l'Église. La bénédiction d'un « homme aussi saint que Philarète ne peut qu'être agréable à « Dieu : allons de ce pas la demander au métropolitain. » En effet, la messe terminée, il se rendit à la demeure de Philarète, suivi d'un grand nombre de ses coreligionnaires; et tous, imitant l'exemple de leur chef religieux, tombèrent aux pieds du vénérable pontife en implorant sa bénédiction. Spectacle touchant et qui rappelle la simplicité des premiers temps chrétiens!

Le nombre des conversions augmentait chaque jour. Quelques mois après l'éloignement des meneurs, on en compte à Moscou plusieurs milliers. Les nouveaux convertis, si on se rappelle ce que nous avons dit de l'église des Edinovertzi, n'étaient point tenus d'abjurer leurs croyances : rien n'était changé à leur religion. On respectait leurs livres, leurs images, ainsi que leurs façons de faire le signe de la croix. La seule chose à laquelle on les obligeât, c'était de recevoir un prêtre ordonné par l'archevêque, soumis au gouvernement, et destiné à remplacer ces prêtres qu'ils choisissaient jadis et renvoyaient au gré de leurs caprices et de leurs passions.

A Moscou, tout allait donc pour le mieux. Le gouvernement était résolu à ne pas céder, à marcher avec fermeté dans

cette nouvelle voie. Il faisait ériger de belles églises dont la magnificence captivait les schismatiques.

Sous l'empire des idées alors dominantes, on se disait avec joie à la chancellerie : « Encore un an, et plus de « schisme à Moscou. Une fois le mal extirpé de son centre, « le but sera vite atteint : une fois les forts et les puissants « ralliés à l'ordre, leur conversion entraînera celle des masses : « s'il reste encore quelques fanatiques, ils disparaîtront peu « à peu, et la Russie se trouvera débarrassée de cette lèpre « qui la ronge et laisse entrevoir un avenir si gros de nuages. »

Dans les provinces, on suivit à l'égard des chefs des Raskolniks les mêmes procédés qu'à Moscou, et souvent avec assez de succès.

Cependant on ne réclama pas toujours l'intervention de la loi et des tribunaux. On eut aussi recours à des transactions, à des accommodements. Dans certaines situations, sans rien céder sur les points essentiels, sans manquer aux principes formels et positifs, il est souvent nécessaire d'user des ressources suggérées par une politique habile. Il est impossible de citer ici tous les faits à l'appui; bornons-nous à en indiquer deux qui caractérisent la conduite du ministère.

Dans une ville de province, à Romanof-Borissoglebsk, où les Bezpopovtzi forment presque toute la population, vivait une vieille femme appartenant à la secte, et qui était, à cause de sa grande vertu, entourée des respects de ses coreligionnaires. Cette femme possédait une image soi-disant miraculeuse, en grande vénération parmi tous les sectaires du voisinage. Elle mourut. Aussitôt qu'on l'apprit à S. Pétersbourg, on se rappela à la chancellerie quelques détails sur la situation religieuse de l'endroit. Ainsi la vénérable peinture

était bien pour *tous* les schismatiques du lieu l'objet d'un culte profond; mais ils différaient entre eux sur d'autres points. Ainsi, il y avait dans la ville une chapelle où quelques-uns des Raskolniks se rendaient fort dévotement pour y faire leurs prières : c'était leur lieu saint. D'autres, et c'étaient les plus nombreux, l'avaient en abomination : ils se seraient crus damnés, s'ils avaient mis le pied dans ce temple profane. Voici comment on profita de cet antagonisme.

Comme l'image miraculeuse ne pouvait pas rester dans une maison particulière après la mort de la propriétaire, les Raskolniks habitués de la chapelle demandèrent la permission de la transporter dans leur sanctuaire vénéré. On le leur accorda; et ils virent là une grande preuve de tolérance de la part du gouvernement, qui souvent faisait fermer ces chapelles, les considérant comme des lieux de réunions clandestines et dangereuses. Ils arrivent donc en foule à la maison de la morte; ils enlèvent l'image; ils en font la translation avec pompe.

Cependant les dissidents, ceux qui vénéraient l'image, mais ne fréquentaient pas la chapelle, n'étaient pas satisfaits. Toutefois, en voyant que le gouvernement avait usé de condescendance à l'égard de leurs rivaux, ils s'adressèrent avec confiance au ministère et demandèrent l'autorisation nécessaire pour transporter la relique dans un lieu où elle pût recevoir leurs hommages.... C'était prévu.... Aussitôt un délégué du ministre est expédié sur les lieux. A peine arrivé, il est entouré par la foule. Ces bonnes gens, habitués, dans des circonstances analogues, à offrir des écus pour obtenir justice, sont bien étonnés de voir un employé du gouvernement qui refuse leurs offres, les traite avec

douceur et leur parle le langage de la conciliation. Ce fonctionnaire leur annonce que le gouvernement, loin de vouloir les contrarier dans leurs idées, de penser à des persécutions, n'a qu'un seul désir, celui de les voir satisfaits. L'autorité, dit-il, comprend très-bien qu'ils ne veuillent pas se mêler à ceux qui fréquentent la chapelle. Qu'y avait-il donc à faire pour empêcher que l'image vénérée fût accaparée par leurs adversaires? Un moyen s'offrait, qui allait les satisfaire. Au milieu de leur ville se trouvait une riche église des Edinovertzi : quel lieu était plus digne de recevoir un objet aussi saint? l'image y serait sous la protection même de Dieu et du gouvernement! Un de leurs principaux chefs, gagné d'avance, appuya avec enthousiasme la motion de l'employé. A l'unanimité, l'offre fut adoptée, et l'image installée dans l'église des Edinovertzi. Le résultat était obtenu, et ces schismatiques apprirent ainsi peu à peu le chemin d'une église qui renfermait l'objet de leur vénération. S'ils n'étaient pas ralliés complétement, au moins n'avaient-ils plus ce caractère violent de gens qui veulent faire corps à part, et former, pour ainsi dire, une société dans la société. Ces hommes qui, jusque-là, rejetaient et les sacrements et les prêtres, des Bezpopovtzi en un mot, rentraient peu à peu dans le giron de l'Église. Leur exemple fit même des prosélytes, au point que plusieurs habitués de la chapelle abandonnèrent ce sanctuaire pour venir dans le temple officiel honorer leur sainte image.

Voici un autre fait :

Il y avait à Krestsi, ville de district dans la province de Novgorod, un certain schismatique nommé Login Ivanof, fanatique d'une vertu austère et vénéré de ses coreligionnaires,

sur lesquels il exerçait une influence toute-puissante. Ils avaient foi en lui comme dans un apôtre et un saint; ses paroles, ses conseils, ses exemples pouvaient les entraîner à tous les excès du bien ou du mal : car le fanatisme est une sorte de monomanie qui ne laisse pas à l'esprit le libre discernement des choses. Sous le ministère précédent, Login Ivanof avait donc été considéré comme un être dangereux. On l'avait arrêté, fait disparaître; et, depuis plusieurs années, il était oublié au fond de quelque prison. On l'avait désigné à la chancellerie comme un homme dont les schismatiques gardaient un profond souvenir et qu'ils considéraient comme un martyr. Le prêtre de Krestsi, appelé à S. Pétersbourg pour y recevoir des instructions, fut interrogé sur ce personnage, et confirma les renseignements qu'on avait déjà. Lui-même avait connu jadis ce Login; c'était, selon lui, une intelligence remarquable, une âme aussi honnête que fanatique. D'après tous ces renseignements, le vieillard fut tiré de son cachot. On le traita avec la plus grande bienveillance; un prêtre éclairé de l'Église officielle eut mission de nouer avec lui des entretiens sur les choses de la religion, et fit si bien qu'il réussit à le convaincre de son erreur et à le rallier à l'Église. Mieux que cela, comme on lui trouva des connaissances suffisantes en théologie, le gouvernement lui proposa d'entrer dans les ordres et de faire partie du clergé orthodoxe. Login Ivanof reçut en effet la consécration des mains du métropolitain de Moscou, qui l'instruisit longuement; et, sous le nom de Jéronime, il fut envoyé en qualité de prêtre des Edinovertzi dans son pays même, dans cette contrée où jadis il avait été le chef vénéré des Raskolniks de l'endroit.

Le nouveau pope fut accueilli avec des acclamations de joie. Grâce à son ancienne influence, il multiplia les conversions à sa nouvelle croyance, c'est-à-dire, à l'Église des Edinovertzi. Dès que la chancellerie fut informée de ce résultat, un employé du ministère se rendit à Krestsi pour hâter la construction d'une église, qui s'éleva à vue d'œil. Lorsque Jéronime y officia pour la première fois, des milliers d'hommes accoururent de toutes parts, afin d'assister à cette cérémonie et de voir officier leur ancien maître. La messe fut célébrée avec pompe, et cette solennité, qui frappa les esprits, prépara de nouvelles conversions.

Tels étaient donc les résultats d'une politique bienveillante autant qu'habile.

Mais, il faut bien l'avouer, à côté des actes légaux ou des transactions adroites dont nous avons parlé, il y eut aussi quelquefois des injustices et des rigueurs inutiles. Telle fut, par exemple, la mesure par laquelle on priva du certificat de *Guilde* et des avantages personnels attachés à cette corporation, tout marchand qui refusait de reconnaître l'autorité des prêtres réguliers. Jusque-là, comme membre de la Guilde, on était exempt du recrutement; désormais cette qualité de marchand n'en dispensa plus. C'était là, disons-le bien vite, une chose bien insolite et bien cruelle. On croyait ainsi forcer ces hommes, la plupart fort riches, à se rallier à l'Église, et entraîner la foule par leur exemple. Il est vrai que leurs convictions religieuses n'étaient pas assez profondes, ni leurs mœurs assez austères pour les arrêter. Ils auraient abjuré toutes les croyances et embrassé n'importe quelle foi, plutôt que de s'exposer à la possibilité de devenir soldats. Mais, encore une fois, de tels

actes n'étaient ni justes, ni moraux, ni conformes à l'ensemble de la politique du ministère.

Quoi qu'il en soit, et pour résumer ce qui précède, nous dirons du ministère de 1852, que sa politique, émanant d'un principe de justice et souvent habile, eut malheureusement quelquefois le caractère oppressif, inhérent au régime absolu. Ce ministère était placé dans une situation hérissée de difficultés, ayant le devoir de soutenir les intérêts d'une Église d'État et la volonté de respecter la conscience des dissidents, de s'abstenir de violences. S'il n'a pas complétement atteint le but, on doit lui savoir gré de la rectitude de quelques-unes de ses vues et de la bonté de ses intentions.

Rien n'est parfait de ce que font les hommes. Gardons-nous d'une sévérité injuste dans nos appréciations sur nos devanciers, et jugeons-les suivant la nature du milieu dans lequel ils ont vécu. Les idées, les systèmes se succèdent; l'esprit humain, poursuivant sa marche incessante, apporte à chaque génération un principe à appliquer, une tâche à accomplir. Mais l'honnêteté est de tous les temps, et quelles que soient les circonstances, elle porte toujours certains fruits salutaires. A cet égard, le ministère de 1852 n'a rien à craindre des jugements de l'avenir. Sans doute, sous l'empire d'idées plus libérales, nous pourrions trouver sa politique étroite et restrictive; car déjà le temps a marché et la situation est incontestablement meilleure. Pourtant ne soyons pas trop glorieux de nos progrès! Qui sait ce que la postérité la plus prochaine pensera de nous, qui nous croyons si avancés? Le système de 1852 était déjà un grand pas fait en avant. S'il n'a pas résolu la question, il l'a posée

nettement; s'il n'a pas décrété la tolérance et la liberté, il procédait au moins de la justice, qui est un acheminement à cet état final. Et, d'ailleurs, les choses en eussent-elles été plus vite, si dès lors on eût prescrit par un oukase la bienveillance, la fraternité pour les dissidents? De la théorie à la pratique, il y a malheureusement bien loin encore, et lors même que la tolérance sera inscrite dans les codes, il faudra, pour devenir réelle, qu'elle ait pénétré dans les mœurs.

Ceci est l'œuvre du temps, dont on peut bien hâter, mais non supprimer la marche.

CHAPITRE V.

Examen critique du système suivi par le ministère de 1852.

Il n'entre pas dans nos intentions d'incriminer ici la politique suivie par le ministère de 1852 dans les affaires du Raskol; je ne me ferai l'accusateur ni du comité religieux créé alors, ni de la chancellerie qui fonctionna sous ses ordres. Le ministre était animé des intentions les plus pures, du dévouement le plus désintéressé pour sa patrie et pour le souverain; il avait en même temps donné la mesure de sa haute intelligence en saisissant le côté difficile de la question, en concevant la pensée de la vraie marche à suivre sous un régime de monarchie absolue, en substituant un système enfin à la conduite incohérente des administrations précédentes. Le comité, de son côté, renfermait dans son sein de grandes lumières administratives: les hommes d'État qui le composaient avaient fait leurs preuves d'éminente capacité comme de patriotisme. Enfin, cette chancellerie, instituée spécialement pour élaborer toutes les questions, où l'ardeur pour le travail s'alliait aux sentiments d'une probité chevaleresque, avait accompli sa tâche avec tout le dévouement que peuvent inspirer l'amour du devoir et la conscience du bien que l'on fait.

Mais le Raskol était une question si neuve au point de vue de la science administrative; elle se présentait sous tant de faces différentes, qu'il était bien difficile de ne pas

s'égarer parfois dans ce dédale d'idées confuses et contradictoires. En concentrant toute son attention sur un côté de la question seulement, en n'étudiant qu'un point spécial, on risquait de perdre de vue l'ensemble, et l'on tombait dans des erreurs qui pouvaient mener à la partialité et engendrer l'injustice. En effet, il y a de tout dans le Raskol : à côté de vertus touchantes, on rencontre les vices les plus monstrueux; l'égoïsme y coudoie l'abnégation; l'amour et le dévouement pour le tzar s'y rencontrent au même degré que la haine pour sa personne. Antechrist pour les uns, pour d'autres c'est un père, un être revêtu d'un caractère sacré. Il était donc impossible d'échapper à toute erreur au milieu de tant de complications. Je signalerai franchement les points où une vraie lumière me paraît avoir fait défaut à la chancellerie.

Ainsi je pense que cette administration, trop exclusivement préoccupée du côté extérieur du schisme et de ses manifestations, n'en a pas assez approfondi les causes philosophiques. Que l'on se rappelle les idées auxquelles on s'était arrêté après l'enquête, et quand furent dépouillés tous les documents recueillis à cette occasion. On avait à l'unanimité reconnu dans le Raskol ce fait prédominant, que toutes les sectes sans exception ont un caractère prononcé d'opposition contre l'Église et contre le gouvernement; qu'elles poursuivent de la même haine et la personne de l'empereur et les classes supérieures de la société. On chercha bien les moyens de prévenir ou de réprimer les actes qui pouvaient résulter de ces tendances, mais sans trop penser à la source d'où elles dérivaient. C'était là pourtant un point capital à déterminer; car à qui connaît bien la cause, il est plus facile de modifier les effets.

Essayons donc de remonter à l'origine de ces inimitiés, au principe logique de cet esprit d'anarchie si singulièrement persistant.

Et d'abord, lorsque je cherche à me rendre compte des causes secrètes de l'opposition, disons mieux, de la résistance que le gouvernement rencontre parmi les Raskolniks de toutes les catégories, j'en vois deux principales: l'une appartient à l'ordre spirituel, elle est toute religieuse; l'autre est essentiellement politique.

Les anathèmes fulminés par l'Église officielle contre les futilités qui, dans l'origine, occasionnèrent la rupture entre les sectaires et les orthodoxes, développèrent chez les premiers un sentiment d'animosité qui grandit et se fortifia dans la lutte. On aurait dû fermer les yeux sur des erreurs insignifiantes, sur des interprétations peut-être fausses, mais en tout cas inoffensives, de quelques points secondaires de la liturgie; on aima mieux sévir au nom de l'unité, disons mieux de l'uniformité de croyance. L'Église officielle, en un mot, fit du despotisme dogmatique; la colère et la haine populaire répondirent à ses anathèmes; car le peuple russe est profondément imbu du sentiment de l'équité. L'injustice le révolte, même quand elle atteint ses ennemis. On le vit bien, sous le tzar Alexis, lorsque Nikon, victime de l'intrigue et de la calomnie, fut brutalement envoyé en exil. Le peuple, pour qui ce patriarche s'était pourtant montré bien rigoureux, se souleva: il voulait délivrer son ancien persécuteur; et il fallut recourir à la force armée pour assurer l'exécution des ordres de la Cour et de l'Église.

Le peuple dit alors qu'il n'y avait pas de justice dans l'Église officielle.

Puis, lorsque Pierre le Grand eut transformé l'Église pour en faire une administration fonctionnant au service de l'État, lorsque les popes furent devenus les employés d'un gouvernement qui s'attaquait aux mœurs, aux traditions nationales, qui révolutionnait tout en voulant tout régénérer; les Raskolniks qui, en définitive, étaient les hommes du passé, et représentaient, si l'on veut, l'esprit de conservation, le vieux monde russe dans son immobilité séculaire, les Raskolniks enveloppèrent dans une même réprobation et le nouvel ordre de choses et le clergé d'État. Le Raskol est donc aussi de sa nature une véritable protestation contre l'existence d'une Église officielle, d'un clergé au service de l'État.

Partant de ce point de vue, que demandent les Raskolniks? Que faudrait-il pour les satisfaire? Ils veulent affranchir l'Église orthodoxe de toute subordination au gouvernement, la rendre indépendante, mettre à sa tête des prêtres qui soient les élus de leurs cœurs, dont le pouvoir ne soit plus une émanation de l'autorité : voilà leurs aspirations secrètes. Spontanément, et sans procéder des théories de la philosophie moderne, ils veulent donc la séparation du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. Ces tendances ressortent du document relatif à l'excommunication d'un prêtre du Raskol que nous avons cité plus haut. On y retrouve la trace de la constitution démocratique de l'Église primitive, où les prêtres et les diacres ne formaient point une caste; où, choisis par le peuple parmi les plus dignes et les plus sympathiques, ils étaient acclamés librement. Nos sectaires, qui aujourd'hui élisent les plus âgés et les plus respectables pour les revêtir de l'autorité spirituelle, sont réellement

dans la tradition de cette Église indépendante du pouvoir laïque et qui ne relevait que de l'assentiment des fidèles. Tant qu'il ne sera pas fait droit à leurs réclamations sur ce point, ils verront dans l'État un oppresseur, et des ennemis dans tous les fonctionnaires de l'autorité; ils chercheront à se soustraire par tous les moyens à l'action des lois; ils vivront, sinon de fait, au moins d'intention, en dehors de la société officielle.

Mais l'opposition du Raskol n'est pas exclusivement religieuse; elle a encore, avons-nous dit, une raison d'être puisée dans les faits politiques. On se rappelle que l'esprit d'insubordination avait été inoculé au peuple par des boyars ambitieux à l'époque où ils se disputaient encore quelques lambeaux du pouvoir. Ce germe, développé par les persécutions, porta ses fruits. Les réformes civiles de Pierre le Grand, qui blessèrent si profondément le sentiment populaire, furent une cause nouvelle et bien plus puissante d'irritation contre tout ordre gouvernemental. Quelques-unes de ces réformes, le recensement, le recrutement, en restreignant les libertés dont le peuple avait joui jusqu'alors, le gênaient encore dans ses habitudes, le poursuivaient jusque dans les détails de sa vie intime; le recensement surtout, outre qu'il était une innovation, blessait le sentiment religieux, par ce motif que le Christ enfant avait été soustrait par la fuite à cette mesure; raison spécieuse, mais qui avait sa valeur pour ces esprits simples et bibliques. Plusieurs des mesures prescrites avaient un caractère particulier d'impopularité, telles que la défense de porter la barbe, la transformation de l'impôt foncier en impôt personnel ou plutôt impôt sur les âmes (Padouchenoï Oklad). «Comment! disait le peuple, le tzar

nous fait payer pour nos âmes immortelles que Dieu nous a données! » Cette idée l'irritait et l'irrite encore à l'excès.

Néanmoins, si le gouvernement se fût appliqué à faire ressortir le côté purement temporel des mesures qu'il ordonnait, s'il eût établi une ligne de démarcation bien prononcée entre les attributions du clergé et le rôle du pouvoir laïque, peu à peu les esprits se seraient éclairés. En recueillant les avantages des institutions nouvelles, on en aurait compris l'utilité et l'urgence. Mais on s'occupa peu ou point de faire pénétrer la lumière dans cette nuit profonde où s'agitait le peuple, et le mal prit de plus larges proportions. L'autorité, d'ailleurs, ne se manifestait aux masses que par des agents peu faits pour lui concilier leurs sympathies. La vénalité des employés, leurs insupportables exactions, les tracasseries et souvent les violences qu'ils faisaient subir aux Raskolniks, entretenaient une très-vive et perpétuelle irritation contre tout le système gouvernemental. Le Raskol constitue donc une véritable opposition politique.

A ce titre, quels sont ses vœux? Le retour à la tradition nationale, l'abandon d'un système administratif emprunté à l'Occident, système qui a été pour Pierre le Grand un si puissant levier de révolution, mais qui aujourd'hui a fait son temps, et même n'est plus, à vrai dire, qu'une entrave, un moyen de rétrogradation, une plus grande sévérité dans le choix des fonctionnaires publics, la probité mise à l'ordre du jour de l'administration, voilà ce qui rendrait au gouvernement la confiance et l'amour des sectaires.

Si maintenant nous nous demandons quelle peut être l'origine de cette antipathie si extraordinaire et, disons-le, si peu russe, des schismatiques pour la personne du tzar,

nul doute que c'est encore à Pierre le Grand qu'il faut la faire remonter. Les réformes peut-être nécessaires, mais à coup sûr antinationales de ce prince, le rendirent odieux aux schismatiques ; le caractère de sévérité inflexible, d'absolutisme rigoureux qu'il imprima au gouvernement, transmit à ses successeurs l'héritage des haines populaires. Mais ces sentiments ne sont que passagers en Russie; ils n'ont rien de national ni de traditionnel. Un tzar qui consentirait enfin à opérer la séparation des deux pouvoirs, qui renoncerait à intervenir dans les affaires de conscience, qui rendrait à l'impôt son assiette primitive, c'est-à-dire le sol au lieu de la personne; qui apporterait quelques modifications à la loi du recrutement, un tel tzar donnerait par là satisfaction aux vœux les plus intimes du peuple; il exciterait parmi les masses un incontestable enthousiasme et une profonde reconnaissance. Pour le peuple russe, la personne du tzar est sainte et sacrée. Comme les anciens monarques de l'Orient biblique, elle lui apparaît au milieu d'une auréole religieuse; le titre lui-même du souverain a quelque chose de religieux. Tzar! c'est le nom qu'il donne au saint roi David. Mais le tzar est aussi considéré comme le père commun de ses sujets; son autorité n'est à leurs yeux que l'extension de la puissance paternelle. BATUSCHKA tzar, disent-ils, en parlant du chef de la grande famille nationale[1]. Suivant les idées des Raskolniks, ce pouvoir suprême n'est qu'une émanation de la volonté du peuple, qui a délégué la puissance à un mandataire auguste, objet de son respect et de son

1. *Batuschka* veut dire le père, mais en donnant à ce mot quelque chose d'affectueux et de tendre.

amour; et, malgré les doutes injurieux autant qu'absurdes propagés chez eux dans le temps sur la légitimité de Pierre Ier, ils savent très-bien que la maison Romanoff a été portée au trône par l'assentiment populaire, et que cette auguste dynastie nationale, assise depuis deux siècles sur le trône de toutes les Russies, a reçu du temps une impérissable consécration.

Mais ils voudraient, et ils ne sont pas les seuls en Russie, que le tzarisme, quittant les formes gouvernementales d'importation étrangère qui leur sont si antipathiques, fît retour à une monarchie paternelle et renonçât aux errements de l'oppression bureaucratique; ils voudraient enfin un pouvoir fort et incontesté, sans doute, mais qui laissât à la foi, au sentiment religieux son libre essor, à l'Église toute son indépendance. Un publiciste célèbre l'a dit un jour avec une grande profondeur : ils veulent *un tzar au lieu d'un empereur,* exprimant ainsi dans leur ignorance l'idée qu'ils se font du pouvoir suprême, la répulsion du vieux monde slave pour cette organisation administrative qui leur est venue de l'Occident, pour tout gouvernement, en un mot, qui n'est pas l'image ou l'extension de l'autorité paternelle.

Les sentiments haineux que les Raskolniks nourrissent contre les classes supérieures de la sociéte sont en quelque sorte une dérivation de leur hostilité secrète contre les empereurs réformateurs et leur gouvernement. Pierre Ier ne révolutionna pas seulement les choses en Russie : il eut, chose inouïe dans l'histoire, la puissance de transformer les mœurs d'une partie de ses sujets. A son commandement, les nobles quittèrent les vieux usages comme le costume national. Les barbes, à la conservation desquelles les Russes

de l'ancienne roche attachent une espèce d'idée religieuse, les barbes tombèrent sous le rasoir; on singea les façons de vivre de l'Occident; on prit enfin tout le côté extérieur de la civilisation la plus avancée sans y être initié par une préparation suffisante. Comme il n'y avait rien que de superficiel dans les sentiments orthodoxes de la haute classe, la foi d'une partie des nobles, ébranlée encore par ces nouvelles mœurs, devint chaque jour plus chancelante: ils tombèrent dans l'indifférence religieuse; et, sous un vernis de fausse civilisation, ils furent en effet corrompus et démoralisés. Le spectacle de leurs désordres scandalisa le peuple, qui protesta contre des mœurs si contraires à tout ce qui faisait la règle de sa vie. Sans doute, le peuple aussi a ses vices; sans doute, les Raskolniks, en particulier, ont leurs aberrations morales, résultat de leur ignorance profonde; nous en avons signalé quelques-unes; mais, en général, on trouve aujourd'hui même plus de moralité dans les masses populaires que dans certaines régions élevées de la société russe. Ainsi, parmi les schismatiques, les Popovtzi, qui sont les plus nombreux, pratiquent souvent des vertus ignorées de la partie du peuple soumise à l'Église d'État. Chez les Bezpopovtzi eux-mêmes, dont les doctrines livrent l'homme tout entier aux caprices de ses passions, il n'est pas rare de voir la régularité des mœurs résulter de la cause même qui semblerait devoir y porter une profonde atteinte. Ainsi, chez eux, le mariage n'est en principe que temporaire, et sa durée, comme nous l'avons dit, dépend de celle de l'affection des époux. Eh bien, ces unions si fragiles en apparence sont souvent très-solides et offrent des exemples fort remarquables de concorde et de paix conjugale. Ces

époux, qui s'aiment, évitent mutuellement de se chagriner; ils craignent de provoquer la désaffection l'un de l'autre, se font des concessions réciproques et vivent de la façon la plus exemplaire. M. Volkof, dans ses *Lettres de l'étranger*, parle avec éloge de la pureté de mœurs qu'il a remarquée chez quelques-uns de ces sectaires, au milieu desquels il eut occasion de passer un certain temps.

L'instruction que reçurent les nobles depuis la réforme, les connaissances qu'ils acquirent à l'instar de la jeunesse occidentale, furent aussi pour les sectaires un objet d'antipathie et de crainte. Ne comprenant pas la valeur et les avantages positifs des sciences, ou peut-être sentant instinctivement qu'elles porteraient le trouble dans les idées auxquelles ils sont attachés, ils considèrent toute l'instruction de la noblesse comme superflue ou pernicieuse dans l'ordre de la grâce et en vue des biens éternels. Pourtant, en général, ils sont moins ignorants que la partie de la population soumise à l'Église d'État : la plupart d'entre eux savent lire et écrire. Mais ils ne lisent que les Saintes-Écritures et l'Évangile, trouvant que l'esprit de l'homme n'a pas besoin d'en connaître davantage.

Les conditions du rapprochement entre les classes supérieures et les Raskolniks seraient, dans l'esprit de ces derniers, un retour prononcé aux mœurs et aux usages nationaux, au costume, à la barbe et surtout aux pratiques religieuses. Ce rapprochement, d'ailleurs, est peut-être moins difficile et moins éloigné qu'on ne pense. Les hautes classes sont elles-mêmes divisées en deux camps bien distincts dans leurs opinions sur le mouvement général de la civilisation russe. Les uns affirment la nécessité des

réformes de Pierre le Grand, pour lequel ils professent une admiration absolue. Il fallait, disent-ils, secouer fortement le monde russe pour l'éveiller à la vie civilisée; il fallait bon gré mal gré le pousser dans le mouvement occidental. De l'Occident seul viennent pour eux la lumière et le progrès.

D'autres, et ce ne sont pas les moins nombreux, demeurent convaincus qu'il eût mieux valu que la Russie n'obéit qu'à la loi de son développement propre, qu'elle progressât sans emprunter à l'étranger une civilisation factice qui a mis le désarroi dans les idées et dans les mœurs. Ils sont grands partisans de tout ce qui est foncièrement national, de l'Église orthodoxe surtout, de la commune, du principe électif, de l'association, etc. Ceux-ci reconnaissent aussi dans Pierre I[er] un grand homme qui a donné force et puissance à la Russie; mais ils l'accusent d'avoir introduit chez nous cette bureaucratie formaliste et envahissante qui, surtout depuis le règne d'Alexandre I[er], paralyse et atrophie tout le corps social, qui exploite le pays comme son domaine, comme une terre de conquête[1]. Cette partie de la classe supérieure, qui donne une main au Raskol et l'autre à la civilisation, est sans doute l'intermédiaire naturel qui conciliera les prétentions les plus divergentes.

Tout ce que je viens de dire sur les causes de l'opposition populaire ne se rapporte qu'aux sectes d'origine nationale;

---

1. Le ministre actuel de l'intérieur, M. Lanskoï, dans sa dernière circulaire, montre combien il est lui-même pénétré de la réalité du mal que nous signalons, quand il dit : « J'attends l'heureux moment « où l'accomplissement du service public ne consistera plus dans un « interminable échange de papiers de chancellerie, mais dans l'expédition « réelle des affaires. »

aux Popovtzi et aux Bezpopovtzi; mais ne concerne nullement les *lutteurs de l'esprit* (Doukhobortzi), les *mangeurs de laitage* (Molokhani), les *mutilés* (Skoptzi), etc., qui dérivent du protestantisme, et dont les doctrines ont fait invasion en Russie sous Pierre Ier, à la suite de cette armée d'étrangers, auxiliaires de sa révolution. Ces sectaires, représentants de l'esprit rationaliste ou métaphysique appliqué aux choses de la théologie, offrent tous les spécimens de l'aberration mentale ou morale qui peuvent résulter de leur principe. Un de leurs traits caractéristiques, comme on sait, est de nier la nécessité de tout culte extérieur. Chez eux, point de temples, et partant point de prêtres; ou plutôt chacun est un temple vivant et reçoit de l'inspiration l'investiture du Sacerdoce. A de telles gens, bien entendu, il ne faut parler ni d'Église d'État, ni de régles imposées. Tout ce qui fait obstacle à leurs divagations anarchiques leur est insupportable. Au nom de la liberté sans limites, disons mieux, de la licence effrénée, ils détestent clergé officiel, hiérarchie sociale, gouvernement. Sous ce rapport, au moins, ils font donc cause commune avec les sectes nationales et sont parties intégrantes du Raskol.

En présence de ces dispositions générales, que pouvait ou que devait faire le gouvernement? L'administration de 1852, nous l'avons dit, n'avait pas pénétré aussi avant que nous venons de le faire dans l'examen des causes premières de toutes ces oppositions. Elle s'était bornée à constater le fait et à y apporter le remède qui lui paraissait le plus convenable. Le gouvernement absolu étant donné, pouvait-elle tolérer de telles tendances et satisfaire pleinement de telles aspirations? Toutes les sectes, en réalité, étaient en état

d'hostilité plus ou moins avoué. Le gouvernement, à leur égard, était sur le pied de la légitime défense; il voulait avant tout sauvegarder ses prérogatives. Or, il est de la nature d'un gouvernement où la tension de l'absolutisme est trop forte, de peser aussi bien sur les choses de l'esprit que sur les faits pour ainsi dire matériels. La pensée n'échappe pas plus à son action que les actes extérieurs; et si des éléments de liberté, comme le principe électif, celui d'association, etc., sont incompatibles avec un tel ordre de choses, il lui est tout aussi naturel de combattre l'indépendance des esprits, et de vouloir soumettre les consciences à une règle uniforme.

Il y a une dizaine d'années, à l'époque de la révolution de 1848, un étranger de ma connaissance était appelé chez un des principaux agents de la chancellerie secrète pour y rendre compte de ses dispositions mentales. Afin de prendre ses sûretés contre lui, on le mettait dans l'alternative d'abandonner des fonctions lucratives et de quitter le pays, ou de prêter ses oreilles à ce monsieur pour écouter aux portes. A une telle ouverture, l'étranger laissant voir une stupéfaction naïve: «Mais vous ne savez donc pas, lui dit le «fonctionnaire, qu'ici l'Empereur a le droit de lire dans la «conscience de tout le monde?» Ce mot est l'expression même du système absolu, de ce système qui fait au prêtre un devoir impérieux de révéler au gouvernement les choses dangereuses pour l'État qu'il aurait apprises même dans les épanchements de la confession!

C'est contre un pareil régime politique que le Raskol est aussi une incessante protestation.

Le gouvernement russe en général, et l'administration de

1852 en particulier, sont-ils allés dans la voie de la répression et des rigueurs jusqu'aux dernières conséquences du principe de l'absolutisme? Nous ne le croyons pas; et les limites qu'on s'est imposées prouvent la modération du ministère aussi bien que l'esprit général de tolérance dont nul de notre temps ne saurait entièrement se départir.

En effet, que l'on compare les mesures prises chez nous à l'égard des dissidents religieux avec ce qui s'est passé ailleurs à une époque que l'on est convenu de regarder comme la plus brillante pour la civilisation.

En France, sous Louis XIV, surtout après la révocation de l'édit de Nantes, les protestants, comme on sait, souffrirent cruellement pour cause de religion. Les ordonnances signées par le ministre Phélippeaux ont une certaine analogie avec les mesures prises chez nous contre les Raskolniks. Voyons pourtant laquelle des deux époques, ou le *grand siècle*, ou le règne de Nicolas, peut, dans ses idées comme dans ses actes, revendiquer le privilége de l'intolérance.

En France, lorsqu'on attaqua le protestantisme, c'était une religion constituée, régulière et sanctionnée par près de cent années d'exercice légal. Les protestants, loin de se signaler par aucune tendance anarchique ou immorale, donnaient plutôt au reste de la population des exemples d'intelligence industrieuse, de dévouement à l'ordre et de toutes les vertus sociales. — En Russie, le Raskol n'est encore aujourd'hui qu'un amas confus d'idées vagues, incohérentes, sans consistance au point de vue dogmatique et souvent d'une immoralité hideuse.

Si le gouvernement de notre pays, en sa qualité d'initiateur progressiste, est naturellement investi du devoir

de porter la lumière au milieu de ces ténèbres, de mettre l'ordre dans ce chaos; nous ne sachions pas que les ministres du grand roi aient jamais eu la prétention de faire la leçon à un public qui avait pour maîtres les Jean Claude, les Abbadie, les Saurin.

Ce qui dicta les actes de rigueur en France, ce fut un esprit de bigotisme ridicule s'il n'était odieux; ce fut, de la part du roi, ce besoin inquiet de racheter les écarts d'une vie scandaleuse au prix des souffrances d'autrui. Dans son égoïme véritablement monstrueux, ce prince se faisait de la ruine des protestants un degré pour monter au ciel. Madame de Maintenon, dévote surannée qui tenait pour ainsi dire le sceptre, les jésuites, qui la dirigeaient et l'exploitaient au profit de leur puissance mystérieuse, ne secondèrent que trop les dispositions fatales du monarque décrépit. — En Russie nous ne trouvons ni dans le gouvernement, ni dans ses agents divers rien qui indique la passion religieuse. Si l'on poursuit rigoureusement les criminels, on est plein d'indulgence pour les ignorants, les dupes, les fanatiques. L'empereur ne veut pas reconnaître de crime de religion. Partout c'est la loi commune que l'on applique à des forfaits, non à des croyances. Si l'on cherche à rallier les Raskolniks à l'Église des Édinovertzi, c'est plutôt encore par mesure d'ordre que dans un intérêt purement religieux. Si des rigueurs sont exercées, elles ont un caractère tout politique; ce ne sont jamais des persécutions religieuses. Il est important d'insister sur ce point. L'empereur pas plus que les membres du comité, pas plus que le métropolitain Innocent, si connu par son caractère libéral, n'ont jamais été accusés de fanatisme religieux. Le clergé, d'ailleurs, n'avait l'initiative

ni dans le conseil ni dans l'exécution. Son rôle se bornait à former des missionnaires éclairés, à instruire le peuple par sa parole et par ses écrits.

En Russie, tout le monde le sait, depuis plus de 150 ans, les tortures, les supplices sont passés de mode comme moyens de conversion; et nulle part ailleurs on ne voit peut-être un gouvernement accorder à tous les cultes une aussi complète tolérance. L'étranger qui débarque à S. Pétersbourg est étonné, en parcourant la principale rue de cette capitale, d'y rencontrer tout d'abord des églises de toutes les croyances. Les protestants de toutes les nuances, les catholiques, les Edinovertzi même ont des temples d'une certaine magnificence dans le voisinage de la cathédrale orthodoxe de Kasan. — En France, jusqu'à ces derniers temps, le gouvernement n'autorisait pour les besoins de notre culte, qu'une modeste petite chapelle particulière; et il y a quelques jours à peine, qu'il vient enfin de permettre la construction d'une véritable église russe dans la capitale de la France.

Nos Raskolniks n'ont jamais connu les dragonnades. Jamais, chez nous, on n'a fait de procès aux morts; jamais un de nos souverains n'a adressé aux fonctionnaires publics les sévères réprimandes fulminées de la part du roi contre les juges qui ont refusé leur concours à ces poursuites monstrueuses. (Versailles, le 6 février 1715). Jamais notre gouvernement ne conçut la pensée ridicule d'une ordonnance pareille à celle qui défendait aux femmes des réformés d'exercer l'état de sages-femmes; ou de cette autre non moins absurde qui disait : « Les catholiques qui voudront « se charger de la fourniture des chevaux de louage,

« seront préférés à ceux de la religion *prétendue réformée.* » Jamais, enfin, nous n'avons vu, comme cela fut prescrit en France par l'édit de 1686, des enfants enlevés à leurs familles pour être élevés bon gré mal gré dans les *saines doctrines.* Il est vrai que l'on fonda à Moscou, sous les auspices du métropolitain, une espèce d'école pour les enfants des Edinovertzi et même des Raskolniks; mais la fréquentation en était libre et tout à fait facultative.

La société littéraire ou élégante, sous Louis XIV et sous Nicolas, ne diffère pas moins que les gouvernements dans ses appréciations au sujet des affaires religieuses.

En Russie, à Moscou particulièrement, quelques professeurs de l'université se prononcèrent ouvertement en faveur des mesures ministérielles. Un poëte distingué, la comtesse Rostopchine, écrivit à ce sujet des vers bien connus, où elle célébrait cette affluence des Raskolniks se pressant autour du métropolitain orthodoxe pour implorer sa bénédiction paternelle. Elle peignit en traits pleins de grâce et de sensibilité le bonheur de ces pauvres égarés confessant leurs erreurs à la voix douce et persuasive du saint pontife. — Il y a loin de là au style de Madame de Sévigné: « Un en « huit jours seulement pour entretenir la justice, écrit-elle. « Il est vrai que la penderie me paraît maintenant un rafraî- « chissement. » (Lettre 360, 24 novembre 1675). Ou bien : « Tout est missionnaire présentement, et surtout les magis- « trats et les gouverneurs de province soutenus par quelques « dragons. C'est la plus grande et la plus belle chose qui ait été « imaginée et exécutée. » (Lettre au président de Moulceaux, 24 novembre 1685.) Est-ce à dire que Madame de Sévigné eût un cœur dépourvu de sensibilité; que la férocité fût

dans les mœurs de ce siècle si beau à tant d'égards? Tant s'en faut. Mais sur ce point-là, sur le fait de la religion, le dix-septième siècle en était encore tout naturellement à l'intolérance catholique et à l'inquisition. Les scènes épouvantables des Cévennes ne choquaient nullement cette grande dame, qui avait des larmes si sincères, si sympathiques pour la mort de Turenne ou du jeune de Longueville.

A ce propos, constatons en passant ce mouvement naturel qui entraîne le monde dans la voie du progrès moral. Une société, inférieure à bien des égards à celle du dix-septième siècle, lui est spontanément bien supérieure par ses sentiments de justice et de tolérance fraternelle.

Avouons pourtant que le ministère de 1852 ne fut pas exempt de tout reproche. Les marchands raskolniks eurent à se plaindre des mesures injustes prises à leur égard. Mais ces mesures ne les privaient que de quelques priviléges personnels, sans porter d'ailleurs aucune atteinte sérieuse à la liberté de leur commerce; et encore, le ministre des finances, M. de Brock, s'y opposa-t-il. — En France, Colbert, le grand Colbert eut le triste courage de signer une ordonnance ainsi conçue: « Sa Majesté accorde à tous ses sujets « de la religion prétendue réformée qui feront abjuration de « la dite religion, terme et délai de trois ans pour le paie- « ment du capital de leurs dettes, faisant défense à leurs « créanciers de faire aucune poursuite pendant ledit temps. » (Arrêt du conseil du 18 novembre 1680). *Jamais* dans notre pays, sous prétexte de prosélytisme et de zèle pour la vraie foi, on ne provoqua ainsi à la violation des engagements contractés, on ne porta cette atteinte au crédit public.

Pour ne rien dissimuler, nous conviendrons cependant

que l'on peut reprocher encore au ministère de 1852 quelques vexations bien gratuites, exercées contre les Raskolniks de différentes localités : mais ce sont là des faits, pour ainsi dire, exceptionnels, qui se passaient à l'insu du ministère, dont la responsabilité incombe aux autorités locales ou plutôt qui résultent de lois surannées qu'on n'a pas encore abrogées, mais dont le ministère avait en vue la suppression. — En France, on ne peut en dire autant des persécutions exercées contre les protestants : elles y furent parfaitement intentionnelles ; et si le gouvernement adressa jamais des reproches à ses agents, ce fut non pas d'avoir outrepassé ses ordres, mais de ne pas les avoir exécutés avec toute la rigueur prescrite.

Toutefois il y a certaines analogies entre les traitements que les réformés subirent en France et certaines mesures dont les Raskolniks furent l'objet en Russie. Là, les protestants étaient exclus de toute fonction publique : ils ne pouvaient être notaires, procureurs, magistrats, etc. En Russie, d'après les lois existantes, un Raskolnik ne peut être élu à aucune des charges communales. Le témoignage des réformés n'était pas admis en justice. D'après notre legislation, un Raskolnik ne peut pas davantage déposer devant les tribunaux contre un orthodoxe.

En France, défense formelle aux protestants de quitter le royaume et de s'établir en pays étranger sous peine de confiscation des biens. Pour arrêter l'émigration, il fut même déclaré que la moitié des biens appartiendrait au dénonciateur et aux gardes des frontières. En Russie, une loi sévèrement observée jusqu'à présent défend aux Raskolniks de passer la frontière. Mais les lois les plus rigoureuses

n'arrêtèrent l'émigration ni en France, ni en Russie. La France perdit un grand nombre de citoyens utiles, qui portèrent leur industrie à l'étranger. De même et malgré tout, de nombreux capitalistes russes passèrent en Autriche et ailleurs, pour conspirer à leur aise contre le gouvernement de leur pays.

L'archévêque de Paris devait, suivant l'édit de roi du 29 août 1685, tenir un état des livres qu'il estimait nécessaire de supprimer. Cet édit fut complété par cet autre en date de Montpellier, 5 février 1686. « Enjoignons aux auto-« rités de se transporter avec le curé dans les maisons pour « faire des recherches exactes. Mandons aux commandants « de faire accompagner lesdits ecclésiastiques par un officier « lorsqu'ils feront leurs visites. » — Avouons-le, on n'a pas été sans pratiquer chez nous ce genre d'inquisition. Sous le dernier ministère, comme sous les administrations précédentes, on a fait aussi des visites domiciliaires. On enlevait livres et images suspects que l'on expédiait aux archevêques des provinces pour qu'ils en fussent dépositaires jusqu'à décision ultérieure sur le caractère nuisible ou inoffensif des objets saisis. Il est vrai que, suivant les instructions du ministère, on devait chercher au moins quelque prétexte légal, pour se livrer à ces perquisitions. Mais les agents des autorités locales, unis à des membres du clergé, abusaient singulièrement de leur mission pour donner carrière à leurs exactions habituelles. Pour faire preuve de zèle, ils dépouillaient bien le pauvre de ses livres de prières; mais ils se dédommageaient sur le Raskolnik riche, qui achetait à prix d'or le privilége de garder ses livres et ses images. Tout cela est indigne, inique et mérite la réprobation des honnêtes gens. Toutefois, répétons-le bien haut à l'honneur de nos

codes : il n'y eut jamais d'oukase autorisant des vexations de ce genre. Si elles eurent lieu, ce fut par un abus administratif, nullement en vertu d'un *acte de la volonté souveraine.*

Est-il permis de croire que Louis XIV ignora le détail de tant de faits iniques qui assombrissent si tristement la dernière partie de son règne ; qu'il fut entraîné par de funestes influences beaucoup plus loin qu'il ne l'avait voulu? Toujours est-il qu'il connut les mesures militaires appelées dragonnades, et que Louvois imagina après la paix de Nimègue pour se tenir bien en cour et ne pas laisser chômer son département ministériel. Le ministre, charmé des promenades catholiques de ses régiments, répétait tous les jours au roi : « Tant de gens se sont convertis, comme je « l'avais dit à Votre Majesté, à la seule vue de ses troupes. » Les mesures attentatoires aux droits de la conscience, à l'inviolabilité de la vie privée dont on eut à se plaindre en Russie dans mainte localité, furent le fait des autorités provinciales ; l'empereur Nicolas ne les connut jamais, et souvent le ministre lui-même les ignora. Le système qu'on avait adopté avait pour base la justice. En théorie, il était excellent pour l'époque, quoiqu'il laissât prise à des iniquités partielles, qui se renouvelleront toujours tant qu'on n'aura pas abrogé ou amendé de vieilles lois vicieuses, où les écarts religieux sont confondus avec les crimes ordinaires. Avec de telles lois et de tels agents locaux pour les appliquer, il est difficile de ne pas glisser sur la pente des abus, de l'intolérance et de la persécution.

D'ailleurs, on était presque obligé de laisser aux agents intermédiaires de l'autorité une certaine latitude dans l'interprétation des ordres qui leur étaient transmis. Quand on

lit les dossiers de certaines affaires, on est tenté de trouver aux instructions adressées aux autorités provinciales une certaine ambiguïté, caractère du reste assez ordinaire de tous nos documents officiels. Sans doute, c'est là un très-grand mal, je dirai plus, un vice administratif des plus déplorables et dont les funestes conséquences ont bien souvent frappé mon esprit. Mais dans mainte circonstance, on avait affaire à des fonctionnaires locaux mal disposés à seconder les vues du ministère. Si, un scandale se produisant par exemple au sujet d'une chapelle de Raskolniks, il fut arrivé de S. Pétersbourg une injonction formelle et précise de le réprimer, l'employé eut exécuté ces ordres avec bruit, avec violence, en abritant sa responsabilité sous son obéissance, mais aussi en provoquant des cris, des manifestations populaires, du scandale, ce qu'on voulait éviter à tout prix. Au contraire, l'ordre expédié d'en haut ayant un certain caractère d'indécision, indiquant le but sans prescrire minutieusement les moyens, on laissait beaucoup à l'initiative du fonctionnaire, afin de lui imposer la responsabilité du résultat. Son intérêt était dès lors la garantie de sa prudence. Grâce à cette tactique, les choses se passèrent la plupart du temps sans esclandre. Pour mon compte, je ne suis pas très-partisan de ces détours, de ces raffinements de prudence administrative, et je préfère une administration marchant la tête haute et formulant nettement sa volonté. Mais il faut bien accorder quelque chose à la faiblesse humaine et aux habitudes bureaucratiques!

On pourrait adresser encore quelques reproches également fondés, mais que nous ne ferons qu'indiquer. Ainsi, dans les rapports envoyés à la chancellerie, on exagérait

singulièrement et le nombre et la valeur des conversions. Beaucoup de Raskolniks, en effet, en passant à l'Église des Edinovertzi, ou ne savaient pas trop ce qu'ils faisaient, ou bien ils s'y réfugiaient de guerre lasse, pour échapper aux obsessions de la police et n'avoir rien à démêler avec ses agents. Ralliés en apparence, de cœur ils étaient toujours dans le schisme.

L'honorabilité de certains fonctionnaires laissait aussi beaucoup à désirer. Mais hélas! pour remplir certains emplois, quand il s'agit de tout voir et de tout savoir, force est bien de s'adresser aux exécuteurs des basses œuvres de la société.

Une chose qui me paraît de tout point blâmable et impolitique, c'est la conservation, dans les documents officiels, du mot Raskolnik, terme qui tendait à perpétuer une distinction pénible ou injurieuse pour une partie considérable de nos compatriotes. La plupart des rapports commençaient ainsi: « Dans telle ville on a arrêté un homme sans passe-« port. — Aux questions des officiers de police sur son nom et « le lieu de sa naissance, il a répondu qu'il était fils de Dieu; « qu'il n'avait pas de parents et qu'il ne savait pas où il était « né. — Mais l'interrogatoire se poursuivant, on a constaté « qu'il est l'auteur d'un vol commis dans le voisinage; et de « plus on a acquis la preuve qu'il appartient au Raskol. » — Eh bien, à partir du moment où ce mot a été prononcé, le document officiel ne désigne plus ce malfaiteur comme un vagabond ou un voleur. Non, c'est un *Raskolnik;* il ne portera plus d'autre qualification dans tout le cours des poursuites. Qu'en résultait-il? C'est que le public, oubliant le délit ou le crime puni, ne voyait plus dans le coupable qu'une

victime à ajouter au martyrologe des persécutions religieuses. Aussi disait-on : il y a tant de Raskolniks en prison et non pas tant de voleurs et de bandits.

Je ne saurais non plus approuver la longueur démesurée de la détention préventive à laquelle on soumettait ces misérables. Je sais bien que l'état de guerre où se trouvait alors la Russie excuse bien des choses à cet égard. Souvent un voleur raskolnik, fatigué d'attendre son jugement, finissait par avouer des choses que le gouvernement avait tout intérêt à connaître. On était mis sur la trace de quelque complot ténébreux; on avait le fil d'une trame ourdie hors de l'empire; et sous le malfaiteur on découvrait souvent un prêtre de la fabrique de l'archevêque autrichien, chargé de porter à travers la Russie, jusqu'au Don et plus loin, un avis, un mot d'ordre criminel. Cependant de tels moyens de police me semblent peu dignes d'un gouvernement. Je ne saurais trouver juste que l'on garde sous les verrous dix individus, parce qu'il s'en trouvera un peut-être dont on pourra tirer d'importantes révélations. Ah ! même sous un gouvernement honnête, la politique demande à l'équité de cruelles concessions !

Il y avait encore une autre cause non moins malheureuse de détention prolongée pour les Raskolniks, et à laquelle il aurait fallu trouver un remède immédiat. Sous les règnes précédents, un si grand nombre d'entre eux avaient été envoyés en Sibérie, que la population schismatique de cette contrée s'en était accrue outre mesure. On put craindre un instant que les mécontents, réunis sur un point, ne se laissassent entraîner à quelque mouvement séditieux. Il fut donc décidé qu'on n'enverrait plus de Raskolniks soit en Sibérie, soit

au Caucase, où la même chose avait lieu. Mais alors il fallait trouver un nouveau lieu d'exil. Le comité chargé de ce soin discuta toutes les combinaisons qui s'offrirent à son esprit. On conçut même la pensée malheureuse de cantonner les Raskolniks à l'instar de nos colonies militaires; on demanda des terres incultes au ministère des domaines. Mais cette administration, peu jalouse de se créer de nouveaux embarras et d'avoir affaire à pareille clientèle, répondit qu'elle n'en avait pas de disponibles. On échangea beaucoup de papiers d'une chancellerie à l'autre sans avancer l'affaire, les questions embarrassantes étant celles sur lesquelles on écrit toujours le plus longuement pour ne pas conclure; et les prisons de l'État se remplissaient de gens dont on ne savait que faire, et qui se morfondaient là attendant la décision de leur sort. L'empereur, qui tant de fois a étendu sa sollicitude sur les prisonniers, ordonnait, mais en vain, d'en finir avec ces détentions préventives. Sa volonté échouait contre des obstacles invincibles. Il était réservé à l'auguste successeur de l'empereur Nicolas de réaliser enfin ce vœu si souvent et si noblement exprimé. Aujourd'hui il ne reste peut-être pas dans les prisons d'État la dixième partie des détenus qui les encombraient jadis.

Quant à cette mesure qui dépouillait de leurs priviléges les marchands raskolniks, je suis tout aussi disposé à la blâmer, malgré les raisons spécieuses que l'on fit valoir. Oui, sans doute, c'étaient des riches peu dévots; et la concession qu'on leur demandait ne devait guère leur coûter. Leur exemple, j'en conviens, devait exercer une certaine influence sur leurs coreligionnaires; mais un tel moyen est-il digne d'une administration qui se respecte? ou, si

vous vouliez recourir à la propagande de l'exemple toujours efficace, ne valait-il pas mieux gagner quelques individualités puissantes, sans imposer à toute une classe de citoyens l'apostasie et le mensonge ?

Pour en finir avec toutes ces critiques, je dirai aux fonctionnaires publics chargés des affaires du Raskol, que trop souvent ils ont outrepassé leurs pouvoirs; qu'ils ont commis de nombreux empiétements sur les attributions du clergé. De quel droit de simples employés civils se faisaient-ils prédicateurs d'orthodoxie ? Leur zèle ne craignait-il pas de faire fausse route ? On m'objectera que les Raskolniks, dans leur aversion pour les popes, écoutaient plus volontiers des personnes contre lesquelles ils n'avaient aucun motif de défiance. En effet, l'intervention conciliante de gens distingués amenait souvent des résultats heureux, et bien des conversions furent obtenues par ces missionnaires bénévoles. Il faut pourtant se défier toujours un peu de ces changements d'attributions. Surtout quand il s'agit d'affaires religieuses, il n'est pas bon que celui qui a le pouvoir séculier se fasse apôtre; car il a trop de chances de devenir persécuteur.

CHAPITRE VI.

Philosophie du Raskol.

Si le lecteur a prêté quelque attention à l'analyse que nous venons d'esquisser, il a pu se convaincre que tout, dans la marche suivie par le ministère de 1852, ne nous paraît pas exempt de blâme. Mais les fautes que l'on a pu constater, résultent moins du système que de la nature même du gouvernement et de l'ensemble des choses. Je le répète, sous un régime absolu, il n'était possible, selon moi, de faire ni mieux ni autrement. Mais, si l'on eût soumis à une analyse philosophique les causes de cette opposition religieuse et de cette opposition politique, on aurait acquis la preuve que le Raskol est un phénomène social qui a sa raison d'être; qu'il a logiquement sa place dans l'évolution particulière de la société russe; qu'il se rattache, enfin, au mouvement général de l'humanité. Il fut résulté de là peut-être cette conviction qu'il ne s'agissait pas d'imaginer telle ou telle mesure, bonne, tout au plus, comme palliatif provisoire; mais que c'était l'esprit même de l'organisation gouvernementale qu'il fallait modifier profondément.

Le Raskolnik proteste contre l'ordre ecclésiastique qui existe. — Pourquoi ? Il proteste également contre l'ordre civil établi. — Pourquoi ? Rien n'est fortuit d'une manière absolue dans ce monde : tous les effets ont leurs causes; et le hasard, en histoire, est un vain mot. Cherchons donc

à nous rendre compte, par l'analyse des causes, de ce double caractère du Raskol.

Au point de vue religieux, l'opposition des sectaires est, selon nous, une conséquence de la nature même de l'homme, et surtout de l'homme moderne. Le progrès naturel des sociétés nous a amenés à ce point où la conscience veut être libre et ne plus relever que d'elle-même. Il en est de la religion sous ce rapport comme de toutes les choses de l'intelligence. Ni une foi théologique quelconque, ni une théorie scientifique ne peuvent nous être imposées d'autorité. Notre état mental est, en effet, subordonné au milieu social où nous vivons, à mille circonstances indépendantes de nous, et contre lesquelles nous ne pouvons réagir que dans une certaine mesure. Mais dans ces limites, la conscience et la raison sont des facultés essentiellement libres; et l'exercice de cette liberté est légitime, tant que l'homme ne s'écarte pas de la loi morale du devoir. Que l'ensemble de nos idées subisse des modifications profondes, cela ne fait aucun doute. Le monde intellectuel et moral plus encore que le monde physique se transforme et se renouvelle incessamment. Aujourd'hui deux systèmes incomplets, le spiritualisme et le naturalisme se disputent l'empire; et l'esprit, sans doute, oscillera de l'un à l'autre, tant qu'il ne sera pas reconnu qu'on ne peut pas plus abstraire la matière de l'esprit que l'esprit de la matière. Mais dans ce cours de la vie intellectuelle, quand une conviction fondée ou non s'est emparée de notre âme; qu'elle y soit née spontanément ou qu'elle résulte de nos recherches et de nos efforts; tant que nous *croyons*, en un mot, nul n'a autorité pour nous défendre de croire : car, pour chacun l'objet de sa croyance est la vérité même. C'est

dans ce sens que l'intelligence, flambeau de l'être pensant, éclaire sa route; qu'elle est le seul guide dont il accepte la direction. Sans doute, cette lumière ne brille ni partout ni toujours du même éclat; mais, qu'elle ne soit qu'une lueur faible et vacillante, ou un phare éblouissant, elle n'en préside pas moins à la conception de nos idées, à la naissance de nos convictions. Elle y règne souverainement; elle n'y souffre ni conteste ni partage. A cet égard, pour quiconque envisage les choses avec impartialité, le théologien, le métaphysicien, le philosophe religieux, sont au même point. Pour le théologien, les choses de la foi ont la valeur d'une démonstration réduite à l'évidence. Le métaphysicien, de son côté, déduit ses convictions de théories, souvent confuses et subtiles, mais en tous cas sincères. Quant au philosophe religieux, il cherche la volonté divine dans la constante harmonie des lois du monde et dans l'histoire de l'humanité. Mais les uns et les autres font, par leur adhésion à tel ou tel système d'idées, un acte parfaitement libre et spontané; et, encore une fois, il n'est donné à aucune puissance temporelle de régler la croyance ou le sentiment.

Confuse encore comme chez nos Raskolniks, ou nettement formulée comme chez les philosophes, c'est là une idée qu'il faut bien admettre; car elle se présente avec toute l'autorité d'un fait universel. Cette révendication des droits de l'intelligence et de la conscience, qui, depuis la chute de la société ancienne, s'est manifestée avec une intensité toujours croissante, a eu pour effet dans le monde social la séparation de plus en plus tranchée du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. D'âge en âge, le rôle de chacun, dans le gouvernement des choses humaines, a été

plus nettement senti par la conscience générale. D'abord confondus pendant les premiers âges du monde, alors que la théocratie régnait sans partage, leur séparation a commencé à s'opérer, lorsque les sociétés eurent franchi cette première étape de la civilisation. Depuis ces temps reculés, à mesure que s'est prolongée l'histoire, à mesure que l'expérience de l'humanité s'est formée, à mesure que l'ordre intellectuel et moral est devenu plus complexe et plus étendu, la ligne de démarcation est devenue plus réelle et plus profonde. Déjà, au moyen âge, le *pape* et l'*empereur* sont la personnification de cette dualité. Alors se dessine spontanément la merveilleuse ébauche d'une vraie société organique, où chacun des deux pouvoirs remplit sa fonction normale autant que le comporte l'état intellectuel et moral de l'humanité. Puis, quand cette transition brillante mais éphémère fut achevée, pendant toute la durée de la longue lutte entre un ordre de choses qui perd de plus en plus les sympathies des populations et la société nouvelle, une lumière chaque jour plus vive s'est projetée sur la nature et les attributions des deux pouvoirs. Enfin, dans une période toute récente, on a mieux étudié et mieux connu les phénomènes de l'ordre social. On a pu pressentir et même déterminer les lois en vertu desquelles ils s'accomplissent; et déjà il est permis d'entrevoir l'époque où la science des rapports sociaux aura assez pénétré l'esprit public pour que l'on puisse assigner définitivement au pouvoir spirituel et au pouvoir temporel les attributions qui leur conviennent. Dans tous les cas, on a circonscrit leur domaine respectif dans des limites qu'ils ne sauraient franchir que par une anomalie perturbatrice.

Mais ce n'est pas sans de douloureux efforts que la société traverse une telle crise. Dans le moderne Occident, cette crise se révèle par la lutte ardente de la pensée philosophique contre les pouvoirs qui voudraient l'enchaîner. En Russie, lorsqu'on veut bien y regarder, les tendances religieuses du Raskol sont un des symptômes de ce phénomène si général dans l'histoire des sociétés. De même que chez presque toutes les nations modernes, l'esprit de libre examen, base nécessaire d'un nouveau pouvoir spirituel, appelle incessamment comme d'inévitables corollaires et la liberté de discussion, privée ou publique, et la liberté de la presse; par des raisons analogues, le Raskol aspire à l'affranchissement de l'Église; il la veut libre; il la veut morale et animée du sentiment de la justice. Il est bon de remarquer, d'ailleurs, que les sectaires ne sont pas les seuls qui forment de tels vœux pour l'indépendance du pouvoir spirituel. En réalité, tous les orthodoxes qui voudront bien descendre au fond de leur conscience, y retrouveront le même sentiment. Cette tendance générale des esprits, qui me paraît si évidente, est une preuve de plus que la Russie n'est pas la nation asiatique ou tartare que beaucoup s'imaginent. Elle est dans le grand courant de la civilisation moderne; elle en possède un des caractères les plus distinctifs; elle aussi, aspire à la séparation du temporel et du spirituel.

Ainsi les sectes en Russie, quand on les considère du point de vue philosophique, sont véritablement une protestation contre l'asservissement de la conscience et de la pensée. Cette protestation spontanée de l'âme revêt chez nous la forme religieuse, parce que la religion est toute la

philosophie du peuple russe; parce qu'il ne connaît pas d'autre manière de revendiquer le droit le plus sacré de l'homme.

Si le Raskolnik rejette l'ordre religieux officiel, c'est que les prêtres sont les serviteurs d'une administration qui l'opprime; de cette administration qui prétend asservir les consciences; qui, au mépris des droits les plus sacrés, viole votre domicile, vous enlève les signes de votre foi, ces images vénérées, muets témoins de vos épanchements religieux; qu'elle vous les arrache sous le prétexte de non-conformité au modèle orthodoxe. Abus! direz-vous. Oui, sans doute; mais ce sont des abus indéfiniment prolongés et qui se renouvellent trop souvent. Le paysan russe, dont le front se courbe sous la main pesante des autorités locales, connaît-il la pensée qui règne dans les hautes régions du gouvernement? Peut-il distinguer entre les excès de pouvoir des employés inférieurs et la volonté souveraine? Ce qu'il sait, c'est qu'une administration despotique apporte la désolation à son foyer; mais, pendant qu'elle dispose de son corps, pendant qu'elle le martyrise, le peuple la juge; et il attend!

C'est donc par son opposition religieuse que, jusqu'à ce jour, le peuple russe a affirmé la liberté de conscience. L'activité de l'esprit ne s'est jamais manifestée chez lui par des écrits abstraits, mais par une série non interrompue de sectes religieuses. Chez ce peuple, comme chez tous ceux de l'Occident, l'union de la pensée et de la vie n'en est pas moins étroite et indissoluble. Peut-être est-il le dernier né de la civilisation moderne; mais il appartient incontestablement à la grande famille de l'humanité

progressive, à laquelle il s'assimile chaque jour davantage; car chaque jour devient plus patente et plus générale sa protestation contre les entraves imposées à la conscience. C'est donc là pour le penseur que se trouve la cause primordiale du Raskol religieux, le principe générateur de toutes les sectes.

Toutefois, on se tromperait étrangement si l'on supposait qu'il suffit aujourd'hui, pour éteindre le Raskol, de donner satisfaction aux besoins religieux du peuple. Rendez à l'Église sa dignité, son indépendance; affranchissez la pensée et la conscience; que le pouvoir spirituel régénéré prenne enfin sa vraie place dans notre société; et vous n'aurez accompli que la moitié de la tâche. Le Raskol, bien qu'affaibli, n'en poursuivra pas moins, mais dans un autre sens, sa marche envahissante. Détruit comme opposition religieuse, vous le verrez debout et menaçant comme parti politique.

A cet égard, le chef de l'insurrection de 1825, Pestel avait l'intuition de son importance, quand il voulait à toute force entraîner les sectaires dans le parti de la révolution. Il anticipait sur l'avenir, comme le dit M. Herzen; il préjugeait trop du développement des masses; il se trompait de date, en un mot. Mais il faisait une révélation; et il est de la prudence d'un gouvernement véritablement progressif de tenir un compte sérieux de cet état de choses. C'est à lui de prévenir, par la sagesse de ses mesures, les conséquences fatales qui pourraient résulter des entreprises de quelques factieux pour surexciter les passions des masses.

Le pouvoir veut le bien du peuple, il a la noble passion du progrès; il comprend que sa fonction naturelle est d'initier

la Russie à la civilisation. La marche des temps, la tradition, l'état des esprits, la nécessité, l'ont investi d'une dictature salutaire. Il est le vrai et légitime représentant de tous les intérêts russes; il est en quelque sorte la providence sociale de notre pays. C'est à tous ces titres qu'il est mis en demeure de réduire à l'impuissance les fauteurs de révolte. Qu'il poursuive donc son œuvre; qu'il marche toujours à la tête de notre nation dans les voies de l'avenir; qu'il continue à instruire, à moraliser ses peuples; qu'il améliore les conditions matérielles de leur existence; qu'il poursuive enfin, sans jamais se lasser, l'accomplissement de sa mission déjà séculaire; et l'activité maladive et perturbatrice des anarchistes se consumera dans l'isolement. C'est à ce prix que notre pays sera garanti contre ces commotions violentes qui, tant de fois, depuis soixante ans, ont bouleversé l'Europe occidentale; à ce prix, le trône des tzars s'élèvera toujours entouré de l'amour, de la vénération et de la reconnaissance de leurs sujets. Mais l'autorité doit toute son attention aux causes de ce malaise secret, qui tourmente un si grand nombre de nos compatriotes. Si elle en fait une étude sérieuse, elle y puisera d'utiles enseignements.

Nous ne saurions trop le redire: depuis la brusque réforme de Pierre le Grand, si bienfaisante à tant d'égards, le levain de la révolte fermente dans les masses populaires. Cette réforme s'est toujours présenté à l'imagination du peuple comme un attentat à ses traditions, à sa manière de vivre, comme une aggravation vague et indéfinie de sa servitude. Le recensement de la population et le mode de recrutement des soldats, par exemple, ont plus particulièrement à ses yeux ce caractère oppressif. Sans doute la cause apparente

de la répulsion que lui inspire en particulier le recrutement est puérile. On rase les soldats! C'est là ce qui semble le plus irriter le peuple. Mais sous cette futilité se cache une raison plus sérieuse. Le peuple voit là une violence faite à ses habitudes, à ses préjugés, si l'on veut; mais les habitudes sont pour les peuples aussi une seconde nature et ce n'est pas impunément qu'on les violente. Est-ce à dire que ces Raskolniks réfractaires, qui ont horreur de l'uniforme, qui manifestent une antipathie si vive pour la toilette imposée au cuir chevelu des visages militaires, ont le cœur fermé aux émotions du patriotisme? Non certes, et ils l'ont bien prouvé sous Pierre le Grand lui-même, alors qu'ils ont si vigoureusement repoussé les Suédois, au moment où ceux-ci allaient faire leur jonction avec les bandes de Mazeppa, et tenir l'armée russe en échec; glorieux souvenir, qu'ils rappellent toujours avec orgueil! — Mais, dira-t-on, dans la dernière guerre, on les a vus saluer nos revers par l'explosion d'une allégresse scandaleuse! Ils ont célébré comme des événements heureux les échecs subis devant Sébastopol! On ne saurait nier cette déplorable aberration. Mais ce phénomène moral, qui serait une monstruosité, une infamie chez des hommes jugeant et agissant en connaissance de cause, s'explique par l'état d'ignorance où vivent les schismatiques, semblables en cela au reste de la population; il s'explique aussi par les passions qui les aveuglent; mais il ne préjuge réellement rien contre leurs sentiments patriotiques, contre leur esprit national.

Le Raskolnik hait profondément les formes et le personnel de la bureaucratie qui le gouverne, et qu'il n'a garde de confondre dans son esprit avec la patrie, avec le tzar. Tout

ce qui peut nuire à l'engeance administrative lui plait; tout ce qui l'afflige le réjouit. Or, au fond de sa province, où les nouvelles de la guerre n'arrivaient souvent qu'à l'état de vagues rumeurs, où le bruit de nos revers ne parvenait qu'avec une grande atténuation, le Raskolnik ne voyait là que les échecs de son éternel ennemi, de cet ordre de choses pour lequel il nourrit une aversion si persistante et si bien justifiée. Nos revers en Crimée, dans cette province située à l'extrémité de l'empire, au bout du monde, pour ainsi dire, et qu'il connaissait à peine de nom, ne purent lui dessiller les yeux. Il s'en félicitait, parce qu'il n'y voyait qu'un coup de la fortune, une défaite pour le parti du Tchine; mais quand, la guerre se prolongeant, on put croire le pays véritablement menacé, quand la fibre du patriotisme vibra enfin jusque dans les profondeurs du corps social, on vit bien alors que les Raskolniks étaient bons Russes et patriotes. Ils adressèrent demande sur demande pour être autorisés à former une grande légion et à marcher contre l'ennemi. Dans leur enthousiasme, ils étaient prêts à tous les sacrifices. Quoi qu'il en soit, ce fait même confirme ce que nous disions de l'antipathie du peuple pour l'ordre administratif créé par Pierre le Grand, et l'on peut juger combien cette antipathie est profonde, puisqu'elle a pu causer de si déplorables méprises!

Le peuple a donc subi, mais n'a jamais accepté la réforme de Pierre Ier; il s'est résigné dès lors à cette opposition tacite et passive, qui continue encore de nos jours. Mais cette civilisation allemande et bureaucratique qu'on lui a superposée, le gêne toujours et l'étouffe. Cette nuée d'employés, qui se sont abattus sur le pays comme sur une

terre conquise, et qui l'exploitent à outrance, cette odieuse engeance des Tchinovniks, qui sont pour lui comme un peuple d'étrangers par le costume, par les mœurs, par le langage, il ressent pour eux une horreur qui n'a d'égale que son mépris; et ces sentiments sont en quelque sorte bien justifiés. En effet, un des résultats de la réforme administrative de Pierre I[er] fut qu'en se créant des auxiliaires de ses grands desseins, il dota la Russie d'un véritable fléau.

Avant ce prince, le gouvernement de la Russie était sans doute rude et violent; point de règles, pas de frein imposé au caprice, à l'arbitraire des agents du pouvoir. C'était l'anarchie que comporte un monde à demi-barbare, mais il y avait une certaine analogie, une conformité naturelle entre la société et ses chefs. Les tzars donnaient le pays à régir à des Voïèvodes auxquels il était en quelque sorte livré en proie. On envoyait ces chefs dans une province, où ils allaient, suivant la pittoresque expression du temps, *pour se nourrir* (*na-kormlénié*). On ne leur attribuait pas d'émoluments, mais, par compensation, *pour y vivre*, ils pouvaient piller le pays à discrétion. C'était là une de ces traditions brutales des Tatares, qui, entre autres, nous ont légué ces deux tristes souvenirs de leur long séjour au milieu de nous, le vol public et le knout.

Pierre, dans le cours de ses voyages, eut occasion de connaître les divers modes d'administration de l'Europe. Il adopta le système allemand, qui se prêtait si bien, par son caractère servile, à devenir l'instrument de sa volonté. Il imposa à son peuple cette affreuse bureaucratie autrichienne, la mieux faite pour tourmenter, vexer, irriter un peuple. Le monde des Tchinovniks fut créé à la parole du grand

empereur ; et, hâtons-nous de le dire, mieux eût valu qu'il restât dans le néant! Dès lors, à la tradition tatare dont nous parlions tout à l'heure, se joignit l'esprit systématique et pédantesque des Allemands; la Russie fut dotée du vol administratif, le pillage organisé d'une extrémité à l'autre de l'échelle sociale, et l'autorité impériale se trouva bientôt impuissante pour paralyser l'action malfaisante de ces innombrables parasites.

Le gouvernement avait de bonne heure reconnu l'existence du mal; car il n'est pas moins volé que le peuple dans ce pillage universel. Les finances, quoi qu'il fasse, sont la proie de ces êtres innombrables et dévorants qui ne lui laissent rien de ce qu'ils peuvent dérober avec impunité. Ils s'abattent sur les fonds du trésor public comme sur le denier du pauvre. L'État n'a pas de pires ennemis que cette tourbe immonde d'employés qui se placent sans cesse entre l'empereur et son peuple pour les empêcher de se connaître et de s'entendre. Quand le souverain prend une décision inspirée par la raison et le sentiment de la justice, par son amour pour le peuple, l'administration la dénature dans la pratique et en fait bientôt un nouveau moyen d'exploitation. Si le peuple opprimé essaye de faire parvenir ses gémissements jusqu'aux pieds du trône, l'administration présente les plaintes les plus légitimes comme une révolte, et le gouvernement sévit contre les soi-disant séditieux. Que l'autorité supérieure essaye de contrôler les actes d'un employé : c'est à un autre employé qu'elle est obligée de s'adresser. Or, les loups ne se dévorent pas entre eux. Le réseau est bien formé, il enveloppe solidement ce vaste empire, depuis le monarque jusqu'au dernier de ses sujets.

Dans une situation pareille est-il extraordinaire que les opprimés protestent contre leurs oppresseurs? D'ailleurs la légende des souffrances populaires est longue aussi dans notre pays. Le peuple russe garde au moins un vague souvenir des cruautés atroces de Jean le Terrible. Il se souvient aussi de la rude façon dont le traita le grand réformateur, auquel nous avons trop rendu justice pour ne pas avoir le droit de dire qu'il a outrepassé toute la mesure d'une répression légitime. Enfin le peuple n'a peut-être pas oublié la triste et funèbre époque de l'impératrice Anne et de son favori Biren, et tant de vexations administratives, qu'il est inutile de rapporter ici. Tout cela a dû nécessairement laisser quelques traces dans les souvenirs de notre peuple. Est-il donc surprenant que toutes ces douleurs comprimées se fassent jour; qu'il manifeste sa réprobation par les seuls moyens qui s'offrent à lui? Le Raskol, à un certain point de vue, n'est rien autre que cette opposition populaire à un ordre de choses inique qui se réfugie sous l'autel, où elle pense ne pouvoir être atteinte. Ainsi abritée, elle croît, elle grandit chaque jour en nombre et en puissance.

Combien pourrait-on compter de Raskolniks en Russie? Les chiffres fournis par les statistiques officielles ne disent que ce qu'on veut bien leur faire dire. D'un autre côté, les écrivains qui ont traité ce sujet diffèrent tellement dans leurs calculs, qu'il est impossible d'asseoir un jugement sur leurs données. Pour quelques-uns, le Raskol, par son importance religieuse, comme par le nombre de ses adhérents, ressemble aux bâtons flottants de la fable: «De loin, c'est «quelque chose, et de près, ce n'est rien.»

D'autres, au contraire, et nous sommes de ce nombre, y voient une question de la plus haute gravité, tant par l'esprit social qui règne dans les sectes que par leur développement numérique. Ceux-ci élèvent le nombre des Raskolniks à des proportions démesurées; tandis que d'autres le réduisent outre mesure. Nous avons vu des statistiques qui varient de deux ou trois millions à quinze ou dix-huit. D'autres encore affirment que le nombre des sectaires est si considérable, que l'Église officielle est réduite à moins du tiers, et même à moins du cinquième de la population inscrite sur les *livres métriques* [1]. A quelques-uns, tout cela paraît exagéré; tous ces nombres leur semblent illusoires. Comment en serait-il autrement? Comment pourrait-on faire le dénombrement exact des sectaires, quand même on le voudrait? L'administration tient bien, il est vrai, des registres ouverts. Mais tous viennent-ils dans les bureaux de police faire profession de leur foi et en requérir l'inscription? Les Raskolniks, comme au temps de Pierre Ier, portent-ils encore un uniforme particulier avec une plaque de drap rouge pour les distinguer du reste de la population? Non. Les renseignements que peut fournir l'administration, pas plus que les appréciations individuelles, ne peuvent donner des nombres exacts, car indépendamment des Raskolniks officiellement connus, combien le sont dans leur for intérieur qui ne l'avouent pas tout haut? Pour connaître l'étendue approximative du schisme, il n'y a qu'un moyen possible, c'est de rechercher dans quelles classes de la population sévit cette maladie sociale.

---

1. *Études religieuses et politiques sur la Russie*, p. 329.

Il est bien certain que parmi les paysans, tous ceux qui possèdent une certaine liberté relative, ceux qui appartiennent à l'État ou aux apanages, les ouvriers des fabriques, tous ceux enfin qui, échappant à la servitude de la glèbe, sortent de cette situation que j'appellerai la minorité de l'homme social, pour entrer en jouissance de leurs facultés civiques et intellectuelles, tous ceux-là sympathisent plus ou moins ouvertement avec le Raskol. A peine émancipé, le premier usage que le serf fait de sa liberté, c'est de s'enrôler dans les rangs de cette opposition populaire. La facilité, je dirais presque la spontanéité avec laquelle s'accomplit cette assimilation, est trop remarquable pour que nous ne la signalions pas. Il en est, du reste, à peu près de même de toutes les populations rurales. Il est vrai que dans les villages où le paysan n'est pas soumis au régime de *l'Obrok* (redevance pécuniaire), où il est simplement attaché à la glèbe, la présence du propriétaire est presque toujours un préservatif suffisant. Son autorité morale et les mesures qu'il prend au besoin, empêchent le troupeau orthodoxe de s'attacher aux pasteurs étrangers. Mais que le propriétaire s'éloigne quelque temps, qu'il laisse sa famille rurale abandonnée à elle-même; il suffit qu'un Raskolnik vienne s'établir dans le village, pour que bientôt le schisme compte de nombreux adeptes : si tous les habitants ne sont pas ouvertement entrés dans la secte, ils lui appartiendront de cœur; elle a toutes leurs sympathies. Parlerai-je maintenant d'une autre classe de la population, où les idées schismatiques sont déjà une tradition de famille, de ces corporations de marchands, où toutes les variétés du Raskol trouvent des adhérents si nombreux et des chefs si actifs? Là, on peut le dire,

l'orthodoxie est l'exception et le schisme la règle générale.

Dans les diverses catégories de sectaires que je viens de citer, il s'en faut bien que le Raskol se présente toujours avec les caractères déplorables que nous avons stigmatisés. On conçoit que des populations si nombreuses ne sauraient être tout entières livrées au désordre et à l'immoralité. Ce serait là un fait monstrueux et sans précédent dans l'histoire, un fait incompatible avec l'existence même de la société. Le lecteur se rappellera d'ailleurs ce que nous avons dit des vertus qu'on rencontre avec bonheur chez un grand nombre de schismatiques. Mais il ne faut pas oublier que le Raskol compte aussi parmi ses adhérents tous les paysans qui fuient le domaine seigneurial, et qui généralement n'en sont pas l'élite; presque tous les vagabonds, les gens sans aveu, les hommes perdus et dégradés, tous ceux enfin qui cherchent à se soustraire violemment à la loi sociale de leur pays. C'est là un triste, mais nombreux contingent, dont on doit aussi tenir compte dans l'appréciation des forces du Raskol.

Eh bien! nous le redisons avec douleur, cette opposition qui pourrait devenir formidable, si l'on n'y mettait bon ordre, si l'on n'en détruisait la cause, il faut en grande partie l'attribuer aux vices de l'administration, à son impudente vénalité, à ses injustices criantes, à cette tyrannie aussi mesquine qu'intolérable, qui poursuit, qui harcelle tous ceux qu'elle peut atteindre pour assouvir à leurs dépens ses passions cupides.

Il y a certainement dans l'administration bon nombre d'honnêtes gens; mais ce sont des personnages de grande naissance élevés par la faveur à de hauts emplois, qui ne

s'occupent pas des affaires, et s'en rapportent sur tout à leur entourage; ou bien, lorsque, entraînés par une noble ardeur, ces fontionnaires veulent remplir consciencieusement les devoirs de leurs charges, bientôt les entraves, les obstacles surgissent à chaque pas. C'est entre tous leurs subordonnés comme une conspiration tacite pour les abreuver d'ennuis et de dégoûts. De guerre lasse, ils se retirent, laissant la place libre à l'ennemi commun et du tzar, et du peuple, et de tous les honnêtes gens, à la plèbe des Tchinovniks. On rencontre bien encore dans les bureaux une classe intéressante d'employés: ce sont ces modestes travailleurs, voués à un travail aussi opiniâtre et ingrat que peu rétribué. Ils trouvent à peine dans leur modique salaire les ressources nécessaires pour subvenir aux besoins les plus pressants de leurs familles. Trop probes pour chercher dans leurs fonctions des moyens de gains illicites, leur honnêteté même leur devient fatale; car leur sort dépend souvent du caprice et de l'arrogance de leurs chefs qui les chassent sans pitié, quand ils se refusent à de coupables complaisances. Il ne serait pas difficile d'appuyer ces accusations sur des exemples trop nombreux : mais à quoi bon les personnalités pour donner la preuve d'un fait universel et universellement reconnu? L'administration, ses vices constitutifs, la mauvaise composition de son personnel en général, c'est là une calamité que tout le monde connaît, que tout le monde déplore, et dont chacun, grand ou petit, est exposé à souffrir. Mais pour l'objet qui nous occupe, nous ne craignons pas d'affirmer que les actes de cette administration sont une incessante provocation au mécontentement et à l'opposition populaire.

Tout ce système, du reste, commence à chanceler sur sa base. La volonté souveraine et l'esprit public qui se formule avec une certaine netteté s'uniront bientôt, il faut l'espérer, dans un effort commun pour trouver un remède à tant de maux. L'œuvre est difficile, qui l'ignore? Mais est-elle impossible? Nous ne le croyons pas. On a bien nettoyé les écuries d'Augias!

CHAPITRE VII.

Coup d'œil rétrospectif. — Mort de l'empereur Nicolas. — Caractère général de son règne.

Le touriste qui a parcouru une longue route, aime à repasser dans son souvenir les principaux incidents du voyage, à revoir en idée les choses qui ont le plus frappé son esprit. Comme lui, jetons un coup d'œil en arrière sur cette histoire, trop longue peut-être, mais à laquelle l'insuffisance du narrateur aura seule fait défaut; car d'elle-même elle est pleine d'enseignements. En parcourant d'un œil rapide les phases principales de cette grave question, nous concevrons une idée plus juste de tout l'ensemble, nous serons mieux en mesure de poser les termes du problème qui nous reste à résoudre.

Plusieurs sectes religieuses entourent le berceau du christianisme en Russie. Elles disparaissent pour faire place à des dissentiments plus graves, auxquels l'intolérance donne des proportions qu'elles n'avaient pas d'abord. Sous Nicon, la plaie s'envenime, et le Raskol a déjà de tristes conséquences. Plus tard, c'est le soulèvement des Strélitz qui éclate. Sous Pierre le Grand, le caractère religieux du schisme se confond avec son caractère politique. La semence est jetée; les germes vont se développer. Catherine essaye de la clémence à l'égard des schismatiques. Ceux d'entre eux qui avaient émigré rentrent dans l'empire, mais ils

exaltent les esprits par leurs récits, et le mal fait de plus rapides progrès. La politique exploite les principes révolutionnaires contenus dans le schisme; la révolte éclate sous la direction de Pougatshef. Elle est domptée et l'ordre se rétablit. Le gouvernement, qui s'est ému, sévit de nouveau avec une rigueur intermittente. Sous Paul, l'histoire du Raskol n'offre rien d'intéressant.

Alexandre montre des intentions conciliantes. Des concessions, arrachées ou surprises à la bonne foi du souverain, permettent aux Raskolniks de fonder un établissement de bienfaisance en dehors de toute surveillance des autorités régulières. De vastes ateliers, des usines considérables s'élèvent à l'entour. Ils deviennent le refuge d'une foule d'hommes diffamés ou dangereux. L'appât du gain, le besoin d'assurer leur liberté justement menacée par les lois, assurent le dévouement de ces réfugiés aux chefs des sectaires.

Ce moment est décisif. Deux camps se forment, qui s'appellent, l'un, le cimetière Ragojsky, l'autre, le cimetière Préobrajensky. Dans l'un comme dans l'autre règne un esprit d'hostilité contre le gouvernement, contre l'ordre social; il s'y produit les tendances les plus immorales.

Cependant le Raskol acquiert chaque jour plus de consistance, et Moscou devient le foyer des fausses doctrines.

L'empereur Nicolas aperçoit le danger; il reconnaît l'étendue du mal qui menace autant l'ordre politique que l'ordre religieux. Ces récalcitrants, que n'aime pas le tzar, sont d'abord l'objet de quelques mesures vagues de répression sans système. Les nobles efforts du comte Pérovsky restent sans efficacité pour arrêter le mal; mais ils ont au moins

pour effet de jeter quelque jour sur les rapports des schismatiques russes avec leurs coreligionnaires de l'étranger.

M. Bibikof arrive au pouvoir. De concert avec le comte Protassof, il crée un système déterminé. Un nouveau comité du Raskol est institué. Il se forme pour l'expédition des affaires du schisme une chancellerie composée de personnes dont la noblesse et la distinction présentent les garanties de probité désirables. D'autre part, on tente de tirer le clergé de son ignorance, et de lui rendre sensibles, évidentes, les erreurs qui découlent de l'interprétation vicieuse des saintes Écritures. A cet effet, on organise une école ecclésiastique spéciale, où se forment des prêtres destinés à porter la lumière au milieu des populations ignorantes.

On élève des édifices religieux.

Enfin, on suscite contre les erreurs les efforts d'une littérature militante et civilisatrice. L'archevêque de Kasan, dans un travail remarquable, attaque le mal avec vigueur, poursuit, avec les armes d'une dialectique puissante, les idées, les préjugés des sectaires jusque dans leurs derniers retranchements. En même temps, à Moscou, les actes du gouvernement commencent déjà à entrer dans le domaine de la publicité. La lumière commence à poindre au milieu de ces ténèbres.

Si le clergé s'adresse aux esprits et aux cœurs par le raisonnement, par la persuasion, par le prosélytisme des bons exemples, de son côté, l'autorité civile ne s'endort pas : ses envoyés étudient et décrivent toutes les variétés du schisme et les tendances des sectaires. Les nombreux rapports qui parviennent de tous les points de l'empire,

mettent le ministère sur les véritables traces du mal; ils dévoilent le caractère politique de toutes ces sectes nombreuses. On en signale deux qui jouent le rôle principal, et auxquelles se rattachent toutes les autres par leur esprit comme par leur origine. Toutes, à des degrés divers, professent des principes dangereux, soit pour la morale, soit pour l'ordre public.

Le caractère du mal une fois connu, on s'attache à le détruire par des mesures qu'on juge salutaires. Saisissant les occasions favorables qui se présentent, on en profite pour poursuivre légalement les délits qui se commettent sous prétexte de schisme. On frappe surtout des chefs riches et puissants qui, par leur position, leur fortune, leurs exemples, entretiennent le Raskol où ils voient la source de leur pouvoir et de leurs revenus illicites. Quelques-uns des coupables succombent sous les preuves qui les accablent. Ils tombent, mais avec un bruit fâcheux. Malheureusement, l'administration justifie en quelque sorte les plaintes, en sévissant aussi, contrairement à l'esprit même de son système, contre quelques fanatiques innocents de tout crime, mais dont l'influence morale sur les masses inspire des craintes.

On croit se délivrer d'un embarras, et l'on suscite des récriminations auxquelles il n'aurait pas fallu fournir de prétextes.

Alors, à Moscou et surtout à S. Pétersbourg, l'opinion se méprend sur les intentions du pouvoir : on crie à l'inquisition, à la persécution religieuse. Cependant, considérés dans leur ensemble, les actes de l'administration étaient ordinairement justes autant que nécessaires. Les

conséquences de quelques-unes des mesures auxquelles elle recourut, furent salutaires : un grand nombre de sectaires, affranchis de la pression qu'exerçaient sur eux les meneurs, se rallièrent à l'ordre, les uns par conviction, d'autres dans l'intérêt de leur tranquillité ; l'avenir, croyait-on, donnerait des résultats plus complets. Grand nombre de réunions clandestines étaient supprimées, de petites chapelles schismatiques fermées sans bruit et sans désordre. On obtenait aussi des résultats satisfaisants dans quelques provinces. En un mot, beaucoup de contraventions étaient signalées, les délits civils réprimés légalement, les pillards poursuivis. Bien des personnages puissants et sans convictions religieuses, sous l'empire de la crainte, abandonnaient publiquement le schisme pour se rallier à l'ordre; une foule d'ignorants suivaient leur exemple. La voix de l'Église commençait à se faire entendre dans toute la Russie ; le clergé et les missionnaires déployaient un zèle et une activité louables, les adorateurs du veau d'or se ralliaient au culte de la croix. Mais quelques-uns de ces succès étaient plus apparents que réels. Partout, les choses semblaient prendre la tournure la plus favorable et permettaient de concevoir les meilleures espérances. Déjà on croyait voir le Raskol en décadence s'affaiblir chaque jour davantage. Il y avait, il est vrai, quelques ombres au tableau. Ainsi que nous l'avons dit, bien des conversions étaient fausses; d'autre part, on entendait des plaintes trop fondées. Le maintien des lois sur les Raskolniks occasionnait des violences administratives qui ne s'arrêtaient pas toujours au seuil de la vie privée ; les autorités locales s'ingéraient dans la police des consciences. En un mot, le système subissait toutes les conséquences,

éprouvait tous les embarras, était exposé à toutes les contradictions auxquelles se condamne un pouvoir civil qui intervient dans les choses religieuses ; situation qui s'est reproduite tant de fois dans l'histoire, parce qu'on ne veut pas comprendre une vérité, bien simple pourtant, c'est que dans l'homme il y a deux êtres, l'un appartenant à la société dont il fait partie, à l'État, et comme tel astreint à certains devoirs déterminés, répondant de ses actes devant la loi; l'autre, l'être intellectuel et moral, dont les pensées et les sentiments intimes ne sauraient ressortir au tribunal des hommes.

Telle était la situation des esprits et des choses, lorsque la mort de l'empereur Nicolas vint remettre à bien loin l'établissement de l'unité religieuse dans notre grand empire, cette idée dont le ministère de 1852 avait poursuivi la réalisation à son insu peut-être.

L'unité religieuse, envisagée comme instrument de pouvoir, a été, nous le savons, le but des efforts d'un grand nombre d'hommes d'État remarquables. Mais ce système, parfaitement concevable et naturel, dans une certaine mesure, aux époques où la même foi régnait sur la presque-universalité des consciences, où tous les actes de la vie privée et publique, profondément empreints d'un même caractère religieux, se conformaient aux prescriptions d'une Église regardée comme le régulateur et le juge de toutes les manifestations de notre activité intellectuelle et sociale, ce système avait déjà perdu de sa valeur et de sa légitimité, lorsque, l'unité réelle des croyances venant à se dissoudre, et les esprits suivant dès lors des voies divergentes, les chefs politiques conçurent le dessein de reformer le faisceau brisé,

pour avoir dans la main un moyen de gouvernement plus facile à manier. Ils essayaient une œuvre impossible, mais qui s'explique encore et par l'état mental du grand nombre, et par les souvenirs et les traditions d'une époque dont on sortait à peine. Aujourd'hui, de telles idées sont complétement, et depuis longtemps, tombées en désuétude. Enfants d'un autre âge, instruits par l'expérience que nous avons reçue de l'histoire, au point de vue de la théorie aussi bien que de la pratique, nous ne pouvons envisager la domination exclusive d'un des systèmes théologiques que comme une chimère qui entraînerait encore les gouvernements à des fautes irréparables, et précipiterait la société dans un nouvel abîme de perturbations et de calamités.

Là ne se trouvent point pour les gouvernements les garanties de stabilité. Suivant les idées reçues, elles résident aujourd'hui dans l'assentiment de la conscience publique, dans la confiance des peuples, qui voient en leur chef moins un maître qu'un père constamment occupé du bonheur commun; elles sont dans l'observation de la justice, dans la sécurité dont chacun jouit sous l'égide d'un pouvoir fort, aimé et respecté; elles sont aussi dans la propagation et le développement de cette morale progressive et sublime, qui de jour en jour élève davantage, vivifie, ennoblit l'humanité.

Mais ces idées, dont on ne saurait chez nous contester la justesse et l'actualité, maintenant surtout que l'autorité suprême prend, avec une si généreuse spontanéité, l'initiative de tout ce qui est juste, grand et noble, ces idées étaient loin de s'être formulées dans l'esprit public avec assez de netteté pour exercer une influence quelconque sur la direction politique, lorsqu'une mort prématurée vint

s'appesantir sur une tête auguste, habituée à n'écouter que les inspirations de son génie et de sa volonté. Avec le chef de l'État disparut le système qu'il avait sanctionné pour les affaires religieuses ; il disparut avant d'avoir produit tous les fruits qu'on en pouvait attendre. Non pas qu'il faille l'accuser de stérilité ; nous avons suffisamment indiqué quelques-uns de ses effets salutaires. Il laissait la société et l'administration animées de sentiments plus justes à l'égard des schismatiques. Mais on allait retomber dans les anciens errements ; faute d'ensemble et de vues bien arrêtées, on allait être exposé encore une fois à toutes les contradictions qui avaient jadis provoqué tant et de si justes plaintes. Aujourd'hui entraîné par des sympathies aveugles, demain trop rigoureux pour les sectaires, on flottait dans ce vague administratif, pire cent fois qu'un système même imparfait ; car il laisse toute liberté à l'arbitraire. C'était l'effet naturel d'une époque de transition inévitable, qui, grâce à l'esprit éclairé d'un généreux souverain, ne saurait se prolonger longtemps.

Mais disons pourquoi le système du ministère Bibikof devait nécessairement se voir abandonné. L'empereur Nicolas mort, l'esprit d'orthodoxie absolutiste, qui avait inspiré sa politique, cet esprit dont il avait voulu que ses sujets fussent imbus, que l'enseignement public avait travaillé à établir sur une base solide, qu'une censure préventive des plus rigoureuses avait défendu contre les atteintes des idées contraires, cet esprit disparut à jamais.

Avec le nouveau règne, commence pour la Russie une ère vraiment nouvelle de progrès et de bonheur. Déjà le présent offre de douces satisfactions au citoyen, au patriote,

à l'ami de l'humanité; et les horizons de l'avenir se dessinent sous les plus nobles aspects. A la pensée des grandes et belles choses qui se préparent pour notre bien-aimée patrie, le cœur palpite d'émotion et d'enthousiasme, comme au lever du soleil d'un beau jour. Les classes nombreuses de nos schismatiques ne sauraient manquer d'avoir leur part dans les bienfaits que chaque jour la main impériale verse sur le pays; ou plutôt, grâce au mouvement qu'elle imprime à la civilisation, bientôt les dangers du schisme seront dissipés; cette menaee incessante, qui plane sur notre société, s'évanouira comme un cauchemar pénible au moment du réveil : bientôt, espérons-le, le Raskol ne sera plus qu'un souvenir. Mais, avant de chercher quelles mesures plus douces et plus conciliantes, plus libérales et plus humaines, résulteront de la sollicitude d'un monarque bien-aimé et des lumières de notre époque, avant même d'analyser la période de transition qui suivit la mort de notre dernier souverain, nous avons un devoir à remplir. Nous avons à rendre un sincère et solennel hommage aux nobles intentions de ce monarque et des hommes intègres et dévoués qui l'entouraient. Si parfois leurs idées parurent appartenir à un autre âge, toujours la bonne foi présida à leurs actes; toujours ils furent guidés par l'amour du bien public. Gardons-nous donc d'épargner nos éloges à une politique sérieuse, basée sur l'étude approfondie du sujet, la meilleure jusqu'alors, la seule possible à l'époque où elle fut conçue et appliquée, certainement juste dans un grand nombre de cas, bien que, par ses effets immédiats, elle ait malheureusement blessé plus d'une fois les droits sacrés de la conscience individuelle.

L'empereur Nicolas s'était occupé de la question du Raskol avec cette ardeur infatigable qu'il apportait au service de la patrie. J'ai eu l'occasion de lire quelques-unes des décisions écrites par lui sur les marges des rapports qu'on lui présentait. Profondément et sincèrement croyant, l'auguste annotateur commençait toujours par rendre hommage et grâces à Dieu, par placer son œuvre sous l'invocation de la Providence. Puis on lisait de ces paroles, élans d'un noble cœur qui se passionne pour le bien, inspirations d'une âme supérieure qui n'écoute d'autres conseils que ceux de la justice. Faisant toujours la part de l'erreur et des intentions, il voulait pour la première indulgence et commisération, et réservait ses sévérités pour la perversité et le crime. Béni soit donc à jamais ce souverain ! Que son nom soit glorifié dans les âges futurs ; car il aima et pratiqua la justice ; car il eut la passion du bien et mit à l'accomplir toute l'énergie d'une infatigable volonté. Si la fermeté de ses principes sembla souvent dégénérer en rigueur, ses actes furent toujours dictés par la nécessité d'État et le désir du bien public. Si parfois ses sujets eurent trop à sentir le poids de sa main puissante, c'est qu'il avait à gouverner un peuple rude encore et ignorant des délicatesses de la vie civilisée.

Et puis, à son avénement au trône, l'empereur Nicolas s'était heurté contre l'esprit révolutionnaire qui se dressa toujours devant lui comme un fantôme, et qu'il avait résolu de combattre à outrance. L'opposition, à son autorité, s'était, dès le premier jour, manifestée sous les formes de la révolte et de l'anarchie ; elle avait mis en péril sa vie, son trône, l'ordre public, l'avenir de la Russie peut-être ;

on ne pouvait lui demander de pactiser avec les résistances d'aucune sorte. La révolte du 14 décembre 1825 avait, par une réaction naturelle, développé en lui l'esprit d'absolutisme pur, que fortifièrent les années et l'habitude du commandement. L'empereur devint la plus haute et la plus complète personnification de l'autocratie. Dans sa personne, comme dans ses actes et ses pensées, ce prince réalisait véritablement l'idéal de l'autorité absolue. Soit qu'il se montrât à la tête de ses armées, soit qu'il fût assis sur son trône, entouré des grands officiers de sa couronne, au milieu de cette cour splendide qui n'a plus son égale dans le monde, soit qu'il parût seul dans la foule, parmi laquelle il aimait à se promener et à se confondre, jamais souverain ne fut environné d'une semblable auréole de respect; jamais la majesté impériale n'éclata sur des traits plus augustes. Le sentiment que l'on éprouvait à son aspect ne résultait pas de l'appareil pompeux qui d'ordinaire environne les princes; on sentait qu'il prêtait plus qu'il n'empruntait aux signes extérieurs de l'autorité, la grandeur et la majesté. C'était de sa personne même qu'elles étaient une émanation. Dans son amour, peut-être excessif, de l'uniformité et de la centralisation, de même qu'il était persuadé que l'alignement des troupes et une obéissance machinale faisaient la principale force des armées, de même il crut aussi que la subordination des consciences constituait toute la puissance morale des états. Il oublia ou ne connut pas cette vérité, qui aujourd'hui commence à se faire jour, que la marche des esprits et des sentiments est soumise à des lois naturelles et régulières, dont il est donné à la politique de modifier les effets, mais dont elle ne saurait complétement s'affranchir. Il crut

que l'autorité temporelle pouvait à son gré transformer les âmes ! Il sembla ignorer que l'âme humaine renferme implicitement un idéal de perfection morale vers lequel elle tend de plus en plus, à mesure que la civilisation avance et que l'humanité se développe.

Les contemporains de l'empereur Nicolas ont pu lui reprocher peut-être de n'avoir pas assez souvent usé du plus beau droit des princes, celui de pardonner. Ils regrettent qu'il se soit montré moins généreux qu'absolu. Mais la mémoire des tzars se perpétue dans le cœur du peuple russe par le bien qu'ils ont fait dans le présent et par celui dont ils ont jeté les semences pour l'avenir. Avec le temps, les détails secondaires disparaîtront du souvenir. On oubliera l'inflexibilité de certaines décisions, la rigueur de certaines sentences, toujours irrévocables ; les aspérités de cette personnalité puissante s'effaceront peu à peu dans la pénombre d'un lointain et vague souvenir ; et l'on ne verra plus, à travers le prisme des âges, que les lignes magistrales et vraiment souveraines de cette grande figure historique. Le règne de Nicolas tiendra incontestablement une place importante dans l'histoire ; car il fut tout entier la réalisation d'une grande pensée : il a cette unité qui est le caractère de tout ce qui est grand. Depuis les premiers jours de son règne, il se proposa constamment de faire prévaloir en tout et partout la nationalité russe ; il fut, dans toute l'acception du terme, un tzar éminemment national. Faire ou conserver à la Russie une grande et large place en Europe, élever en quelque sorte son influence dans la proportion de son étendue territoriale et du nombre de ses peuples ;

la constituer, s'il était possible, à l'état de puissance prépondérante : ce fut son ambition, dirons-nous son rêve? Les appréciations peuvent varier sur les détails de la politique extérieure du dernier règne; on peut voir ailleurs que dans la force matérielle des nations le principe de leur vraie grandeur ; toutefois on ne saurait contester le côté national d'une telle politique.

Mais c'est dans son gouvernement intérieur surtout que l'empereur Nicolas s'est montré russe par excellence. Depuis Pierre le Grand, la chaîne des traditions nationales était, sinon brisée, du moins singulièrement relâchée dans les hautes régions gouvernementales. Entraînées par les séductions d'une civilisation plus avancée et plus brillante, nos classes élevées s'étaient séparées chaque jour plus profondément des masses populaires par leurs idées, par leurs mœurs, par leurs usages, par leur langue même. Il y avait en Russie comme deux sociétés, deux civilisations en présence ou plutôt étrangères l'une à l'autre. L'empereur Nicolas voulut faire disparaître cette solution de continuité entre des parties destinées à composer un tout homogène. Il comprit, d'ailleurs, que l'élément russe avait pris aussi son développement à travers les âges. Tandis que l'esprit occidental, l'esprit français surtout, régnait dans le monde brillant des capitales, le génie russe, après une longue et difficile éclosion, commençait à prendre son essor. Littérature, sciences, arts, industrie, tout cessa de se modeler exclusivement sur l'étranger; tout chercha son inspiration, sa raison d'être dans le génie du peuple russe. Que cette direction nouvelle soit due à l'intervention directe de l'empereur, à son influence personnelle, ou qu'elle résulte de

l'évolution propre et naturelle de notre société, il est incontestable que sous ce règne la Russie s'est enfin constituée au point de vue moral et intellectuel; qu'elle a, pour ainsi dire, révélé aux autres peuples sa personnalité par des œuvres de son intelligence; qu'elle est venue, enfin, prendre sa place, avec son caractère particulier, dans le grand concert des nations civilisées. Avant Nicolas, la langue russe, abandonnée aux classes inférieures, ou reléguée dans les bureaux des services publics, était entièrement négligée par le monde élégant. Nicolas en imposa l'usage à sa cour; et depuis cette époque, enfin, l'on parla russe en Russie. Cette nouveauté était le signe d'une réaction toute personnelle de l'empereur contre la domination par trop exclusive de la langue française et des idées auxquelles elle sert d'expression. Nicolas, tout en aimant la France, redoutait toujours ce qui venait de ce pays, hommes ou idées. C'était pour lui l'antre d'Éole, et sans cesse il craignait d'en voir sortir les tempêtes. Mais, si l'empereur ne voulait pas que la Russie fût livrée à l'influence des idées occidentales; s'il édicta des lois sévères pour en arrêter l'invasion : il sut pourtant apprécier, dans l'élaboration intellectuelle des autres pays, tout ce qui avait un caractère pratique et utile. Participant au mouvement général de l'esprit européen, les sciences positives ont fait, sous son règne, des progrès rapides en Russie; et le monde doit à quelques-uns de nos savants des découvertes et des travaux que l'empereur sut encourager et récompenser en souverain[1]. Il étendit sa

1. En 1832, M. Schilling a fait, à S. Pétersbourg, les premières expériences connues sur le télégraphe électrique.

En 1838, M. Jacobi a fait la découverte de la galvano-plastie.

sollicitude sur l'industrie nationale, chercha à développer nos éléments de richesse, à en créer de nouveaux. C'est sous son règne, en 1829, que nous voyons la première exposition des produits de l'industrie russe. C'est le 10 avril de cette même année que fut rendu l'oukase qui, confirmant et fortifiant les priviléges des classes marchandes, tendait à constituer un tiers-état. Peut-être, en s'inspirant mieux des vérités de la science économique, eût-on hâté le progrès; cependant, à dater de cette époque, l'industrie prend chez nous une activité inconnue jusqu'alors; des manufactures nombreuses s'élèvent et multiplient la richesse publique et privée. Les douceurs de la vie se répandent sur un plus grand nombre d'élus. La construction d'un chemin de fer, destiné à relier les deux capitales, initie nos populations aux avantages de ces voies nouvelles de communication.

Parmi les titres de Nicolas à la reconnaissance nationale, il en est un qui mérite une mention à part; je veux parler de ses travaux persévérants pour l'amélioration du sort de la classe la plus nombreuse et la plus déshéritée. L'empereur a préparé et rendu possible l'affranchissement des serfs. Ce titre seul suffirait à immortaliser un règne. Quels que soient les motifs qui les ont dictés, ses nombreux oukases ont diminué graduellement l'autorité des seigneurs sur leurs serfs, et substitué l'action du pouvoir central aux volontés sans règles des propriétaires. En Pologne surtout, le paysan a senti le joug traditionnel singulièrement allégé. Les serfs des domaines de l'État, si nombreux en Russie, se sont vus appelés à une liberté, restreinte encore, il est vrai, mais qui est un pas considérable vers la libération définitive. Qu'était-ce que le paysan russe avant le règne de

Nicolas? Légalement, peu de choses. Si l'on ne pouvait lui appliquer, dans toute la rigueur du sens, la définition latine : *res est, non homo, servus,* l'esclave est une chose, non un homme; tout au moins n'était-il encore que l'*homunculus* des temps féodaux de la France, le diminutif de l'homme, en un mot, terme que nous traduisons si bien par notre appellation vulgaire de *moujik*[1]. Par les actes législatifs de Nicolas, la personnalité civile du paysan russe a été créée. Il a été appelé à contracter, à posséder légalement. N'est-ce pas là le point de départ de tous les progrès ultérieurs ?

Dès l'année 1830, la noble pensée de l'empereur reçoit une application éclatante. La comtesse Orlof Tchesmensky affranchit cinq ou six mille serfs de ses domaines dans le seul gouvernement de Moscou. Par oukase du 14 avril 1842, les seigneurs terriens sont autorisés à convertir leurs serfs en *agriculteurs obligés,* en leur cédant une partie du sol moyennant des redevances convenues de gré à gré ; transition heureuse, dont on comprend toute l'importance. Plus tard encore, il fut déclaré que toutes les fois qu'une terre serait vendue par autorité de justice, les paysans qui y étaient attachés comme serfs, s'ils se présentaient comme acquéreurs, auraient le pas sur tous autres, à la condition, il est vrai, de posséder la terre d'une manière indivise. Enfin, par le régime des *Inventaires,* créé par M. Bibikof, on voulut établir un véritable trait d'union entre le servage et la liberté. Par cette institution, on réglait les rapports entre les cultivateurs et les propriétaires, le travail imposé

1. *Moujik* est le diminutif du mot russe *Mouje,* l'homme par excellence, le *vir* des Latins. On appelle universellemeot *Moujik,* un paysan, un serf.

au premier était défini, la tâche substituée à la corvée de trois jours par semaine : l'arbitraire du seigneur, en un mot, était supprimé.

Nous ne poursuivrons pas plus loin l'examen de ce grand règne. Peut-être regrettera-t-on que l'empereur n'ait pas accordé une part plus large à une sage publicité. On eût sans doute évité quelques cruelles et douloureuses déceptions, et le souverain n'eût pas vu ses meilleures inspirations quelquefois dénaturées dans la pratique. Cependant, ce que nous avons dit est suffisant pour démontrer combien la Russie doit au prince qui, pendant un tiers de siècle, présida à ses destinées. Il voulut, il est vrai, que tout émanât de l'initiative de la couronne ; il fut le maître et le maître absolu en toutes choses ; il accepta devant l'histoire la responsabilité de tout son règne. L'histoire impartiale dira que, sous Nicolas Ier, la dictature autocratique fut encore progressive.

CHAPITRE VIII.

Le Raskol après la mort de l'empereur Nicolas. — Chute du ministère de 1852.

Le tâche que j'ai à remplir en ce moment est pénible. J'aborde une époque où la Russie, parvenue à l'âge de maturité, veut prendre un essor plus libre et plus rapide, où il y a lutte entre un ordre de choses encore debout, mais chancelant sur sa base, et des idées plus justes, plus généreuses, qui gagnent peu à peu du terrain. La grande ombre du monarque défunt plane encore sur le monde officiel, tout étonné de se trouver en présence d'un souverain libéral et bienveillant, qui prête l'oreille à toutes les voix de la vérité. Au premier abord, il y a dans les esprits un moment d'hésitation et de trouble. On voit bien déjà que la Russie n'est plus ce qu'elle était naguère; mais elle ne fait encore qu'entrevoir dans le lointain le but qu'elle poursuivra désormais de tous ses efforts. Toutefois une lumière inconnue jusqu'alors se projette sur tous les rouages administratifs; elle y répand une clarté qui en laisse voir les trop nombreuses imperfections. On commence à comprendre de combien de difficultés se trouve hérissée la route qu'il faut nécessairement parcourir. Satisfaire aux vœux légitimes, renfermés depuis si longtemps dans la conscience publique, abolir les lois surannées conçues sous l'empire d'un absolutisme exclusif, supprimer tout cet appareil de répression

constante qui ne répond plus à l'état de la société, réveiller l'administration qui s'endort dans son impuissance, tout régénérer en un mot : voilà la tâche qui s'impose au nouveau règne.

Dans l'ordre religieux, en particulier, elle se présente plus difficile et plus radicale. Cette orthodoxie absolue et exclusive, dont le dernier empereur avait poursuivi la réalisation, n'apparaît plus que comme l'oppression des consciences. La tolérance absolue, l'égalité de tous les cultes devant la loi, la liberté de conscience, sont des principes, sinon admis par les pouvoirs publics, du moins solidement établis dans l'opinion des honnêtes gens. Sous ce rapport aussi l'esprit public réclame donc hautement des réformes. L'entreprise est ardue, qui le nierait ? mais grâce aux idées libérales d'un souverain dont les goûts et les inspirations généreuses s'identifient avec celles de ses sujets les plus fidèles et les plus éclairés, elle n'est pas impossible. Ah ! si dans quelques années, il m'est donné de parler des affaires de mon pays, j'aurai sans doute le bonheur de signaler à la face du monde bien des progrès accomplis. La Russie aura quitté les sentiers étroits et ténébreux, où de prétendus guides, qui se croient indispensables, prétendent la conduire éternellement. Sous l'égide puissante d'un souverain bienfaisant, elle s'avancera, pour ne plus s'en écarter, sur le grand chemin de la civilisation. En attendant ce jour, qui doit combler nos vœux, et que des réformes incessantes, dues à l'initiative de l'empereur, nous annoncent, continuons ce labeur, souvent ingrat, mais qui peut-être fera germer une pensée utile, un bon senitment. L'humble ouvrier qui défriche péniblement un champ inculte, se réjouit à la pensée des

moissons jaunissantes que l'été fera mûrir. Je dois donc parler de cette époque de transition qui suivit immédiatement la mort de Nicolas. J'éprouve un serrement de cœur involontaire, quand je pense que, pour obéir aux lois de la vérité, mon langage devra blesser peut-être bien des susceptibilités, qu'il me faut heurter bien des passions, bien des intérêts et des ambitions encore en jeu et puissantes. Mais la vérité ne saurait s'arranger de lâches accommodements.

Quels éléments composaient l'administration au moment où le nouveau tzar ceignit la couronne; quel était l'héritage officiel qu'un règne léguait à l'autre? D'un côté, de nobles vieillards au cœur droit, animés des plus loyales intentions, viennent ranger autour du trône leurs têtes blanchies au service de la patrie. Muets hier devant une volonté absolue, ils sont heureux d'ouvrir leur cœur à un monarque libéral; heureux de soumettre à son esprit éclairé les sages conseils de leur longue expérience. Mais il y a aussi quelques ombres au tableau. Puis apparaît une génération nouvelle, pleine d'élans généreux, de sentiments honnêtes, loyaux et sincères.

Si maintenant nous recherchons quelles étaient les idées du monde officiel sur les mesures prises contre le Raskol pendant le règne précédent, nous verrons que l'état des esprits n'offrait pas moins de diversité que le personnel. D'un côté des personnes dignes d'un profond respect, soit par leur honorabilité, soit par la pureté de leurs intentions, ne connaissaient que vaguement et le système et le Raskol lui-même. Elles subissaient l'influence des bruits répandus sur de prétendues injustices commises envers les meneurs

moscovites. Entendant chaque jour répéter le mot de persécution, ces ennemis de l'oppression embrassaient avec chaleur le parti des soi-disant martyrs. On ne saurait assurément leur en faire un reproche. Se ranger du côté des opprimés, se porter les défenseurs de ceux qui souffrent pour la sainte liberté de la conscience, c'est le fait de grands et nobles cœurs. Une connaissance plus exacte des choses les aurait sans doute conduits à reconnaître que beaucoup de mesures étaient justes, et que les imperfections du système étaient la conséquence inévitable, hélas! d'un régime absolu, prêtant main-forte à une église d'État. D'un autre côté on rencontrait des gens indifférents à la question en elle-même, mais influencés par leur entourage, et surtout par les insinuations des autorités locales, qui voyaient dans la prospérité du schisme leurs ressources les plus précieuses. Puis c'étaient les personnes vouées aux idées du système mis à exécution, qui en soutenaient avec énergie toute l'efficacité, quoique beaucoup de détails leur parussent dignes de blâme. On rencontrait aussi de ces gens qui, parfaitement initiés à l'affaire, savaient qu'on avait agi avec justice dans le plus grand nombre des cas; mais voyant des personnes influentes condamner l'administration d'une manière absolue, le ministre de l'intérieur perdre dans la faveur du tzar, ils suivaient le principe de Talleyrand, qui disait que, le monde se divisant en tondeurs et en tondus, la conduite d'un homme sage consistait à s'arranger de manière à être avec les premiers contre les derniers. Enfin venaient les personnes toujours prêtes à dénigrer tout ce qu'elles n'ont pas fait elles-mêmes; et celles-là n'étaient point les moins nombreuses.

C'est au milieu de ce conflit d'idées et d'intérêts, qu'Alexandre II monte sur le trône. Sensible et généreux, son cœur, du vivant de son père, avait été péniblement ému des récriminations et des plaintes qui s'élévaient de toute part contre les soi-disant persécutions religieuses. A peine revêtu de l'autorité impériale, il ordonne au ministre de l'intérieur de le mettre au courant des affaires relatives au Raskol et de lui présenter un compte rendu de tout ce qui s'est fait. Il exige en même temps qu'un exposé de ces mesures, tenues jusqu'alors dans un secret impénétrable, soit remis à tous les ministres. C'était là un acte de haute sagesse! Pourquoi, en effet, ce voile épais dont on avait tout enveloppé? Ne fallait-il pas que ceux qui présidaient à la direction des affaires publiques connussent des mesures d'une si haute importance? Je dirai plus: une large publicité aurait eu les effets les plus salutaires. L'opinion publique, tout en approuvant ce qu'il y avait de juste dans les mesures prises sous le dernier règne, aurait sans doute mis en garde contre les fautes et les injustices dont on avait eu quelquefois à se plaindre. L'auguste souverain convoqua, pour examiner l'affaire du Raskol, un comité de hauts fonctionnaires, dont les membres, au nombre de huit, engagèrent une discussion pleine d'intérêt et féconde en enseignements. Je n'ai pas la prétention de rendre un compte exact de cette séance : pourtant voici, suivant ce qui m'a été rapporté, comment les choses se seraient passées. A peine tous les membres de ce conseil extraordinaire étaient-ils réunis, qu'Alexandre II entra, et promenant sur ceux qu'il avait appelés ce regard bienveillant où brille le désir de faire le bien, il dit à ses auditeurs : «Messieurs, je vous ai convoqués pour vous

« consulter sur une question des plus importantes pour notre « patrie. J'espère que vous serez sincères et que vous m'ai- « derez à connaître la vérité. » Puis, s'adressant en premier lieu au métropolitain de S. Pétersbourg, il lui demanda son opinion. Le vénérable conseiller fit alors la lecture d'un mémoire qu'il avait préparé et dans lequel il blâmait l'ordre de choses qui existait à l'égard des Raskolniks, mais sans indiquer ce qu'il y avait à faire. Après lui, un des nobles personnages déclara que jamais il n'avait entendu ni reçu tant de plaintes au sujet des affaires religieuses que dans les derniers temps, et qu'il en était obsédé. Le ministre de l'intérieur interpelle alors celui de ses collègues de qui dépendent plusieurs millions de paysans, et lui demande combien il a reçu de plaintes pendant les deux dernières années. « Quelques-unes seulement », se borne à répondre le haut fonctionnaire. L'empereur demande ce que signifient ces contradictions. Le ministre de l'intérieur dit alors: « Si « votre majesté veut bien m'entendre, je tâcherai d'élucider « les faits. Il est tout naturel que les paysans ne se plaignent « pas plus qu'ils ne se sont plaints avant moi. Leur position « est restée la même. Ce chœur de récriminations contre de « prétendues persécutions religieuses a une autre source. Les « plaintes du pauvre, lorsque parfois malheureusement il est « persécuté, parviennent rarement jusqu'au trône; mais quand « des enquêtes officielles ont dévoilé les horreurs commises « par les riches et les puissants; quand ces derniers, malgré « leur fortune et leur position, se sont vus démasqués, et « qu'ils ont subi les rigueurs de la loi pour des crimes trop « réels et bien constatés, leurs plaintes sont parvenues jus- « qu'aux autorités supérieures. Voilà comment, dans ces

« derniers temps, les prétendues persécutions religieuses ont « eu du retentissement. Voilà comment le ministre compétent « a pu recevoir plus de plaintes que jadis au sujet de ces « répressions aussi légales que nécessaires. » Un des conseillers auquel son caractère donnait une grande autorité dans cette matière, appuyant les paroles du ministre, entreprit la justification des mesures qui avaient été prises pendant le règne précédent pour arrêter les progrès du Raskol, pour réprimer le mal, pour punir le mensonge et la fourberie, cachés sous le manteau de la religion, et dont souvent les riches Raskolniks s'enveloppent afin d'exploiter la bonne foi de leurs adhérents et commettre leurs félonies. Comme on le voit, les trois opinions avaient quelque chose de fondé. Le premier conseiller, auquel les plaintes fort justes des marchands frappés par une mesure générale étaient parvenues; le second, parce que effectivement il n'avait en vue que la répression d'actes odieux, commis par de grands coupables, avaient également raison, si l'on envisage l'affaire de leur point de vue relatif. La troisième opinion avait aussi, comme nous l'avons vu, son côté vrai.

Ce fut là ce qu'il y eut de plus saillant dans cette séance célèbre du comité, suivant les récits qui en ont couru dans le public et sur lesquels je crois avoir été bien renseigné. L'empereur termina la discussion par ces belles paroles : « Messieurs, je trouve que les mesures adoptées par le mi- « nistre de l'intérieur contre les délits civils des Raskolniks, « mesures confirmées par feu mon père, de glorieuse « mémoire, sont indispensables : « *La police doit faire son* « *devoir ; au clergé le soin de prêcher et d'instruire : mais* « *respect aux convictions sincères ; je veux que dans mes*

« *États règne la tolérance. J'espère que vous m'accorderez*
« *tous votre concours sincère pour marcher avec fermeté*
« *dans la voie de la justice.* »

Trois mois ne s'étaient pas écoulés que le ministre de l'intérieur était relevé de ses fonctions. On tomba d'une extrémité dans une autre. L'opinion du monde officielle subit un revirement complet, et qui, on peut le dire, n'était aucunement justifié. C'était à qui représenterait les schismatiques comme les meilleurs des hommes; c'étaient des modèles de charité, de bienfaisance, d'humanité; c'étaient des martyrs; que sais-je, des saints peut-être! Une appréciation plus impartiale du personnel schismatique conduit pourtant à y reconnaître les caractères les plus divers et les plus opposés. On rencontre, sans doute, de braves et honnêtes Raskolniks qu'on doit certainement laisser tranquilles dans leurs erreurs inoffensives, et auxquels il est indispensable d'accorder la liberté de conscience; mais on sait qu'il y a aussi des fripons nombreux, qui volent, qui exploitent leurs semblables, favorisent le vagabondage, commettent enfin des actes que tout gouvernement doit réprimer; il y a d'ailleurs des sectes antisociales, dont on ne saurait tolérer l'existence, des sectes subversives de tout ordre. Car enfin quel gouvernement en Europe permettrait de prêcher que le chef de l'État est l'antechrist, que tuer un orthodoxe est un œuvre de salut, et autres principes de cette nature? Le schisme a deux aspects: d'un côté on y trouve la morale, la religion, toutes les vertus à l'état rudimentaire. L'autre aspect est désolant: c'est le libertinage, le vol, le désordre se cachant sous le masque de la religion. Ces faits sont maintenant établis malheureusement avec la certitude la plus irréfutable. Le

ministère de 1852 s'attacha peut-être trop à n'envisager le Raskol que sous ce dernier point de vue, et ne s'occupa pas assez de certaines aspirations légitimes qui sont un des besoins de l'âme humaine, et surtout une des tendances les plus légitimes de notre époque. Il exagéra peut-être la répression, de même que le ministère actuel à son début a peut-être vu les choses sous un jour trop favorable. Le vrai se trouve sans doute dans un juste milieu entre des appréciations si divergentes.

A Dieu ne plaise que je me permette d'adresser des reproches au ministère précédent, ou à celui qui dirige aujourd'hui les affaires. Chacun d'eux a eu son problème à résoudre ; chacun, dans l'avenir, aura sa part d'éloges, car je crois aux bonnes intentions, à la loyauté de l'une et l'autre administration : le pays saura payer un égal tribut de reconnaissance aux hommes au cœur droit qui lui auront consacré leurs veilles et mis leur dévouement à son service. Le ministère de 1852 a étudié et décrit le schisme ; il en a vu et signalé les dangers ; il l'a poursuivi peut-être avec trop de rigueur, en obéissant aux idées du temps, à la pensée absolue qui fut l'âme de tout un règne, mais il a établi un système juste en théorie, là ou jusqu'à lui on avait vécu au hasard des circonstances les plus fortuites. C'est à l'administration actuelle à profiter des lumières acquises, c'est à elle d'adopter dans ces affaires la conduite la plus convenable sous un système nouveau. Quels que soient les hommes et les moyens qu'ils emploient, le progrès s'accomplit irrésistiblement ; chacun apporte son tribut d'idées, chaque âge a ses lumières. Soyons donc justes envers nos devanciers, c'est le plus sûr moyen qu'on nous rende justice un jour.

Mais un nouveau chef, avant de s'être initié aux affaires

par son expérience propre, avant d'avoir appris à connaître ses subordonnés, peut facilement se laisser entraîner à des erreurs que peut-être il ne tarde pas à regretter. Le ministère actuel a déjà bien mérité de la patrie en poussant de tous ses efforts à l'émancipation des serfs. C'est une gloire qui ne saurait lui être contestée; et, pour notre part, nous nous empressons de lui en rendre ici un solennel hommage, et de joindre notre faible voix à ce concert unanime d'éloges qui, s'élevant de toutes les parties du monde civilisé, doit lui inspirer un noble et légitime orgueil, et l'encourager dans sa pensée régénératrice. Mais, dans les premiers temps, malgré la loyauté d'intentions qu'on ne saurait lui contester non plus qu'au ministère précédent, il n'a pas, je le crois, apprécié les vrais caractères du Raskol. *Errare humanum est!*

Le système du ministère de 1852, envers lequel je crois avoir été impartial, était, je le répète, juste comme théorie; mais il donna encore lieu à quelques violences dans l'application. L'administration, obligée de poursuivre les infractions à la loi civile, le fit avec énergie et succès. Elle n'aurait pas dû, il est vrai, s'attaquer aux choses essentiellement religieuses; la ligne de démarcation entre le domaine de la loi et celui de la foi, aurait dû être plus distinctement tracée. Nous n'hésitons pas à le reconnaître. Pour apprécier le résultat des mesures que l'on adoptait, leur efficacité réelle, on n'aurait pas dû accorder une confiance aussi entière aux rapports officiels, aux documents administratifs, qui ne disent pas tout et ne peuvent pas tout dire. Il fallait, pour ainsi dire, une enquête permanente qui permît d'apprécier les effets produits sur les classes les plus nombreuses, sur celles dont malheureusement les idées, les opinions comptent

si peu dans le monde officiel. Car on peut prendre en haut telles déterminations qu'on voudra, tant qu'elles n'ont pas une action directe sur l'esprit public, tant qu'elles ne se traduisent que par des règlements de police, on n'a résolu que la partie, si je puis dire matérielle de la question. On parvient à gêner la liberté d'action, mais la propagande irrésistible des idées se joue de pareilles entraves, et le mal continue ses ravages.

Le nouveau ministère, à son début, pour imposer silence aux plaintes, mit un terme à la répression d'actes pourtant coupables; mais en même temps il conserva les lois existantes sur les Raskolniks. Qu'en résulte-t-il? De temps en temps, suivant les circonstances et le caractère des employés, l'arbitraire reparaît encore avec ses fâcheuses traditions; on se laisse aller à des violences surannées. Le ministère a bien toutefois le sentiment d'un ordre de choses plus juste. Il est au fond inspiré par le sentiment général, qui jusqu'à ce jour préside aux actes de notre gracieux souverain et que nous traduirons par deux mots qui le peignent: justice et bonté. Mais on n'arrive pas au bien de prime abord. Aussi la tolérance n'est-elle encore qu'une aspiration généreuse; elle n'a pas été sanctionnée par la loi. Espérons qu'un prochain avenir verra les faits en harmonie avec les nobles dispositions de notre bien-aimé monarque.

Par des voies indirectes et sans se préoccuper spécialement de cet objet, le ministère actuel travaille de la façon la plus efficace à ruiner le Raskol politique dans son principe même. Il faut se hâter de le reconnaître. La grande mesure de l'émancipation des serfs fera nécessairement plus pour mettre fin à l'opposition populaire, que n'importe

quelles mesures sous le régime de servage. Ainsi l'abolition du servage va nécessairement changer l'assiette et la nature de l'impôt, et le reporter des âmes sur le sol; le mode de recrutement ne saurait manquer d'être modifié. Tout suit donc sous ce rapport une marche satisfaisante dans notre Russie régénérée. Mais je ne saurais m'empêcher de le dire, il y eut, à l'avénement du ministère actuel, un engouement excessif pour les Raskolniks; l'esprit de réaction contre l'administration que l'on remplaçait, fut poussé à l'extrême. Or tous les excès sont fâcheux, et il ne faut rien exagérer, pas même les bonnes intentions, quand il peut en résulter de fâcheuses conséquences. Maintenir l'ordre, sans inquiéter la liberté, prévenir ou réprimer les abus, faire la vie douce aux hommes de bien, et la guerre aux malfaiteurs, en un mot veiller avec une activité infatigable sur cette grande famille qu'on appelle la société, voilà le rôle normal de l'administration, et celui de la police en particulier; à ce point de vue, une police bien faite est peut-être le chef-d'œuvre de la civilisation.

Quoi qu'il en soit, cette faiblesse première de l'administration actuelle a eu pour résultat de relever les espérances des Raskolniks, on a vu les meneurs reparaître la tête haute. Profitant du relâchement de la justice à leur égard, ils s'en sont targués aux yeux de la foule comme d'un effet de leur toute-puissance; leur langage et leurs actes ont pris un caractère d'insolente menace. Bientôt le ministère s'est ému et il a fallu recommencer à sévir.

Cette alternative de condescendance, que quelques-uns qualifient de faiblesse, et de rigueur sans règle et sans but précis, est certainement ce qu'il y a de plus dangereux pour

l'État. Les rigueurs exercées par intermittence fomentent la haine du peuple envers le gouvernement et n'engendrent que des désordres semblables à ceux qui sont survenus à Rjef.

Dans cette ville, on voulut naguère fermer une chapelle destinée en apparence à la prière, mais où probablement des assemblées clandestines avaient lieu. Précédemment, un employé du ministère avait pu, seul et sans l'intervention de la police, en supprimer un grand nombre dans plusieurs localités. Il n'y avait eu ni bruit ni scandale : sans doute, un levain d'opposition fermentait au fond des cœurs; mais au moins l'ordre public était sauf, et les Raskolniks n'avaient pas appris à braver l'autorité. Eh bien! à Rjef, la résistance se traduisit en désordres qui nécessitèrent l'apparition de la force armée. D'où vient cette différence? C'est qu'une fois entré dans la voie de la tolérance et du progrès, il faut y marcher d'un pas ferme et résolu; c'est qu'après avoir fait naître des espérances, il faut les satisfaire, sous peine de susciter des complications, des embarras, dont on ne triomphe pas sans péril.

Un fait analogue s'est passé dans la province de Tchernigof. On avait envoyé l'ordre d'y fermer un couvent suspect, et il fallut encore menacer de l'intervention des troupes pour que force restât aux agents du pouvoir. Je suis pleinement convaincu que, si l'administration actuelle, qui est pénétrée du sentiment de la tolérance, a ordonné la clôture de ce couvent, c'est que véritablement elle y voyait un lieu de désordres plutôt qu'un asile pour la piété : cependant, comme jusqu'à présent, malgré le désir du gouvernement, arrêté en cela par les résistances du clergé, il n'a pas été satisfait

aux besoins religieux des schismatiques, tout acte, même légal et juste, qui les gêne, la répression même de désordres manifestes, est taxée par eux de violence et de persécution.

Dans ma conviction sincère, le soin qui doit préoccuper avant tout le ministère, c'est de prêter l'oreille aux vœux légitimes des sectaires; de leur accorder telle liberté réclamée par eux pour leurs pratiques religieuses. Alors on pourra, sans crainte de soulever des murmures et de troubler la paix publique, réprimer vigoureusement des désordres qui n'auraient plus même l'ombre d'un prétexte.

Dans cet examen sommaire des actes de l'administration nouvelle, j'omets quelques détails qui disparaissent devant la gravité du sujet : toutefois, je ne saurais passer sous silence la mesure dont fut frappée la chancellerie du comité, qui avait fait l'enquête et dirigé les affaires du schisme sous le ministère de 1852. Cette chancellerie fut dissoute dès les premiers jours par le nouveau ministère. Toutes les personnes qui en faisaient partie se virent éloignées des affaires. Sans doute, il devait en être ainsi; car à quoi bon une institution spéciale enveloppée de mystères, et qui donnait lieu à des suppositions malveillantes? A un régime relativement libéral les pouvoirs occultes ne sauraient convenir. Mais, avant de condamner les gens, au moins faut-il apprendre à les connaître. S'ils sont dignes d'estime, par leur intelligence et leur moralité, on les appelle; on leur dit qu'ils sont dans l'erreur, on cherche à les diriger dans une voie plus juste. Mais pourquoi cette brusque mesure à l'égard de tant de serviteurs du pays dont le dévouement pouvait être utilisé? Les jeunes employés de cette chancellerie, dont je connais personnellement quelques-uns, avaient l'unique

désir de s'instruire et de servir dignement leur patrie. Mais non, on s'est emparé, sans mot dire, de tous leurs papiers; on les a congédiés sur l'heure. C'est là une façon d'agir un peu expéditive, et dont, à bon droit, ils auraient pu se plaindre. Parmi ces jeunes gens, quelques-uns avaient déjà acquis des connaissances spéciales sur un sujet difficile à approfondir. En effet, s'il est évident à tous les yeux que les Raskolniks détestent le gouvernement, et ne lui opposent pas une résistance moins persévérante qu'à l'autorité religieuse, il n'est pas moins vrai que la cause de cette haine demande, pour être bien connue, des études qu'on n'improvise pas. D'autres employés, sans avoir également approfondi le sujet, étaient animés d'une égale bonne volonté. On eût pu, ce me semble, mettre à profit l'habileté et l'expérience acquises à force de labeurs pénibles et assidus, et ne pas décourager le zèle par une disgrâce imméritée.

Je dirai plus; cette chancellerie, créée par l'empereur Nicolas, en vertu de son organisation toute en dehors des errements bureaucratiques, devait servir d'exemple et de précédent pour la réorganisation du ministère de l'intérieur et, par suite, de tous les autres ministères, qui, on le sait, appellent une réforme profonde, radicale, si l'on veut qu'ils remplissent dignement l'office pour lequel ils ont été créés. Nos ministères, en effet, sont composés d'un grand nombre de départements, dont chacun a pour annexe une chancellerie particulière. Tous ces rouages administratifs entraînent à des complications sans fin et où il est difficile de se reconnaître. L'expédition des affaires est lente, embarrassée, souvent nulle. Une fois prise par cet engrenage compliqué, l'affaire la plus importante ou la plus simple subit

tant de changements et de transformations qu'elle en sort méconnaissable. Commencez donc par grouper dans ces chancelleries les employés les plus intelligents des départements; confiez-leur les affaires les plus importantes, et qu'ils les expédient rapidement et pour le mieux. Donnez aussi provisoirement plus de pouvoir aux autorités locales. Décentralisez peu à peu. Et, quant au reste, faites un grand auto-da-fé de toutes ces paperasses qui encombrent les bureaux; affranchissez-vous du joug de cette bureaucratie universelle, qui pèse si lourdement sur la Russie. Remplacez, enfin, par quelques employés intelligents et bien rémunérés ces immenses ministères, qui sont des mondes où l'on se perd. Mais n'oublions pas qu'une telle transition ne peut s'accomplir qu'en respectant scrupuleusement les droits acquis et les intérêts des employés en activité de service. Il n'est pas permis de briser de gaîté de cœur des carrières où les employés se sont engagés sur la foi publique; que ceux qui perdraient leurs places, conservent leurs honoraires, au moins jusqu'à ce qu'ils aient pu se créer une position nouvelle : c'est justice; car ils ne sont nullement coupables d'avoir été entraînés au service par l'ordre de choses existant. Pendant ce temps, provoquez parmi eux l'amour du travail; qu'ils se préparent par des études sérieuses à d'autres professions; qu'ils se mettent en état de devenir avocats, agronomes, chefs d'industrie, etc. Que dans les grandes villes on ouvre à cet effet des cours publics, où l'application se joigne à la théorie. Bientôt ces employés, au lieu de perdre leur temps à écrire des papiers inutiles, trouveront leur existence en dehors du service public, et, sans contredit, ils seront plus utiles à leur pays.

Revenant au ministère, je m'empresse de lui rendre justice pour les améliorations qu'il s'efforce d'apporter peu à peu dans l'administration. Sans doute, elle laisse encore beaucoup à désirer ; mais, en tout cas, le chef de ce ministère a un noble sentiment que partage avec lui toute la Russie éclairée. Il aime la tolérance ; il veut la liberté de toutes les convictions sincères. Quant aux délits civils, il veut sans doute aussi qu'ils soient poursuivis par les moyens légaux, afin que l'ordre soit toujours maintenu. Ordre, liberté, justice : que telle soit donc sa devise !

La liberté de conscience absolue est le but vers lequel marche l'humanité. C'est aussi l'avenir réservé à la Russie. Je n'en doute pas ; mais il faut avancer avec circonspection ; il faut éviter les mouvements brusques et saccadés, car ils épuisent les forces et exposent à des chutes souvent mortelles.

Figurez-vous un vieux manoir seigneurial, un de ces châteaux de famille, dont la propriété se transmet, depuis des siècles, de père en fils. Il frappe les regards par la grandeur de ses proportions ; mais le temps y a fait son œuvre ; de toutes parts l'édifice menace ruine. Si vous pénétrez dans l'intérieur, sans doute tout y rappelle les souvenirs curieux d'un autre âge ; l'antiquaire aime à le repeupler par l'imagination de toutes ces générations qui dorment aujourd'hui dans la poussière de ses caveaux. Mais le moderne possesseur, ami de la vie aisée et confortable, trouve ces longs corridors bien froids et bien sombres. La pluie et les vents y pénètrent par mille fissures. On ne saurait y vivre avec les habitudes et les besoins de nos jours. L'édifice est donc condamné à disparaître ; il doit faire place à une

habitation plus conforme aux goûts d'une autre époque. Mais le marteau du démolisseur va-t-il faire disparaître instantanément le vénérable édifice? Où donc alors logerait le maître? Non, il cherche d'abord à tirer le meilleur parti possible du manoir de ses pères. Des fenêtres percées avec intelligence y répandent *l'air pur et la lumière;* des réparations provisoires mettent les habitants à l'abri des intempéries de l'air; alors, la sécurité du jour et du lendemain assurée, on songe à l'avenir. On dispose les matériaux; on dresse des plans sur le papier. Bientôt l'œuvre commence: d'abord c'est une aile qui s'écroule sous les efforts des travailleurs; à sa place s'élève une construction aux détails harmonieux et riches, où déjà l'on conçoit que la vie sera plus commode et plus douce. Puis le corps du logis, à son tour, puis, enfin, la dernière partie, subissent la transformation nécessaire; et l'édifice moderne, assez solide pour braver des siècles nombreux, offre un splendide séjour à son heureux possesseur.

Autre n'est point une administration qui se renouvelle. Sans doute, je suis bien loin d'en vouloir disperser les respectables éléments; sans doute, les vieux conseillers du trône doivent en rester toujours les fidèles gardiens; mais ceux dont l'âge, tout en respectant la supériorité de leur esprit et la vivacité de leur dévouement, a pourtant diminué les forces et la vigueur, ne doivent-ils pas se préparer de dignes successeurs?

Que fait-on de cette jeunesse bouillante d'activité, au cœur noble, aux généreuses aspirations, pleine d'ardeur pour le travail, d'amour pour son souverain et sa patrie? Pourquoi la condamner à l'inaction? Pourquoi lui interdire

l'accès et la pratique des affaires, où elle aussi pourrait rendre des services? Elle est digne pourtant de toute sympathie par son ambition même, cette jeunesse, qui apporterait à la réforme des vices de l'organisation administrative l'ardeur qui est de son âge. Elle inaugurerait dignement l'ère de progrès et de régénération qu'elle appelle de tous ses vœux. Notre empereur bien-aimé, dont tant de choix ont été si heureux, a le premier montré l'exemple; et son auguste frère, le grand-duc Constantin, a donné une vie nouvelle au ministère de la marine. Les différents chefs de service n'ont qu'à suivre les traces de ces augustes promoteurs de la civilisation en Russie.

CHAPITRE IX.

Solutions diverses de la question du Raskol.

Toutes les fois qu'il intervient dans les affaires religieuses, le gouvernement est forcé de choisir entre deux systèmes qui s'excluent l'un l'autre : le système de la compression et celui de la tolérance ou plutôt de la liberté. Jusqu'à ce jour, à quelques rares exceptions près, c'est le premier qui a prévalu. Qu'ont produit les moyens violents? Quels effets sont résultés de l'immixtion de l'autorité dans le règlement du Raskol? Les dissidences religieuses sont devenues schisme; le schisme s'est fait opposition politique, et plus d'une fois la résistance a dégénéré en révolte. En refusant aux Raskolniks des prêtres indépendants, ou bien on les a privés de toute instruction religieuse, ou bien on les a mis dans la nécessité de chercher, soit à l'intérieur, soit au dehors, des ministres fort peu recommandables à tous égards. Sous le dernier règne, c'est encore au principe d'autorité que l'on a voulu demander les moyens de remédier à une situation devenue intolérable. Mais l'idée de l'absolutisme, imposant une règle inflexible aux croyances, est tellement incompatible avec l'opinion générale et les mœurs de notre époque, que le système adopté par la dernière administration, bien qu'il fût essentiellement tempéré par la justice, a provoqué des plaintes unanimes. On s'est emporté à des invectives plus

ardentes que fondées contre les mesures jugées alors nécessaires; on a crié à la persécution! Fondées ou non, ces réclamations de l'opinion publique ont eu pour effet un changement de politique.

Eh bien, aujourd'hui que le nouveau règne inaugure un autre système; que la volonté souveraine, s'inspirant des besoins de notre âge, laisse à la pensée religieuse un plus libre essor; par une singulière contradiction, voici les adversaires des mesures répressives, ces prétendus champions de la tolérance, qui jettent le cri d'alarme. Tout est perdu selon eux : la société, la religion vont périr, si l'on touche à cet ordre de choses auquel ils se cramponnent comme à une dernière planche de salut, si le gouvernement abandonne une seule de ses prérogatives, s'il fait, en un mot, la plus légère concession aux exigences de l'esprit moderne. Inconséquence trop habituelle à ceux qui n'obéissent qu'à l'impression du moment, s'inquiétant peu de donner pour base à leurs opinions un examen attentif et consciencieux.

Devons-nous donc indéfiniment être ballotés entre une vague tolérance et une extrême sévérité ? Vous accusez l'autorité, et vous ne voulez pas de la liberté! Il faut pourtant sortir de ce cercle vicieux, dans lequel l'administration et le pays ne peuvent demeurer sans péril. La question du Raskol n'est pas, d'ailleurs, tellement inextricable qu'elle ne présente aucune solution. L'histoire a rencontré dans sa marche bien d'autres problèmes dont elle a su triompher.

Mais avant d'indiquer les mesures qui nous semblent propres à amener une solution efficace de la difficulté, examinons les opinions et les systèmes le plus en faveur,

soit dans les autres pays, soit chez nous, sur les rapports nécessaires du temporel et du spirituel.

Malgré les différences profondes qui séparent, à cet égard, la Russie du reste de l'Europe, peut-être de cet examen résultera-t-il quelque enseignement utile.

Et d'abord, si nous interrogeons la philosophie la plus complète qui ait été formulée dans les temps modernes, celle qui a systématisé tout l'ensemble des spéculations humaines, s'élevant des connaissances de l'ordre cosmologique jusqu'à la science sociale et à la morale, quelle réponse nous donne-t-elle sur cette question capitale?

Deux pouvoirs distincts, dit la philosophie, président ou doivent présider à l'évolution et au gouvernement des sociétés : le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. Tous deux concourent au même but, au progrès continu des peuples, sous le triple point de vue de la morale, du développement intellectuel et du bien-être physique, progrès qui n'est autre que la civilisation dans ce qu'elle a de plus général. Mais, dans cette œuvre commune, chacun des deux pouvoirs a sa fonction parfaitement distincte et déterminée. L'organisation sociale de l'Occident, depuis le XI[e] jusqu'à la fin du XIII[e] siècle, a fourni une première et glorieuse ébauche d'une telle situation. Les deux pouvoirs issus spontanément des croyances catholiques et de l'évolution générale de la société, coexistèrent pendant cette période avec l'assentiment des populations. Les prévisions de la science permettent d'entrevoir dans l'avenir l'avénement d'un ordre de choses analogue, mais non semblable ; et déjà, dans le présent, on peut en voir se dessiner les premiers linéaments. Le pouvoir temporel n'a pas besoin

d'être défini; chacun le comprend et en sent suffisamment et la présence et la nécessité. On peut dire que sans ce pouvoir, la société humaine n'existerait pas. Il est dans l'ordre social, ce que la pratique est à la théorie dans les sciences; il est souverain dans tout ce qui eoncerne l'action. Quant au pouvoir spirituel, sa fonction est toute autre selon la philosophie. Étudier, perfectionner sans cesse la morale, la faire accepter par la démonstration et la persuasion, puis en prêcher à tous l'observation, tel est son rôle dans le gouvernement des choses humaines. Que si nous demandons à la philosophie quelle est la source d'où elle fait dériver ce pouvoir spirituel, elle nous répondra qu'il a son principe dans la confiance que les hommes accordent à ceux en qui ils reconnaissent une supériorité intellectuelle et morale, à ceux qu'ils savent possesseurs de ces vérités générales qui, pour n'être pas démontrables pour tous, n'en sont pas moins pour tous un objet de foi inébranlable. Le pouvoir spirituel, ainsi entendu, suppose nécessairement la liberté de conscience, puisqu'il est la subordination volontaire et spontanée de chacun de nous à ceux que nous proclamons nos maîtres en intelligence et en moralité. A ce point de vue, où se place la philosophie, le pouvoir temporel n'a nullement à intervenir dans la direction des idées ou des sentiments; la vérité étant assez puissante pour établir d'elle-même son empire; personne, d'ailleurs, ne pouvant rejeter de son esprit ce qui lui est une fois démontré.

S'il en était ainsi, le problème serait bientôt résolu. Alors plus de schisme, plus de divisions, plus de querelles dogmatiques, plus de ces guerres d'idées et de principes, qui trop souvent ont ensanglanté le monde. Mais comment,

dira-t-on, la société arrivera-t-elle à cette unité, où toutes les intelligences subiront spontanément la même règle, où tous les cœurs battront à l'unisson des mêmes sentiments? La liberté absolue pour chacun de croire et d'exposer sa croyance, de pratiquer sa foi, de la manifester par un culte, à la condition de respecter l'ordre public, tel est le préservatif le plus efficace, le seul peut-être que la philosophie indique contre les orages qui grondent aujourd'hui dans les profondeurs des sociétés européennes, orages enfantés par l'anarchie morale et intellectuelle de notre époque. La liberté d'exposition serait toute-puissante pour faire disparaître les divergences d'opinions et conduire le monde à l'unité dans la croyance, à cette terre promise où l'homme se reposerait enfin de ses tribulations séculaires. «En effet, disent les philosophes, admettons un instant que les vérités morales, qui, de leur sublime hauteur, dominent toute l'âme humaine, soient étudiées dans leur connexion naturelle avec l'ensemble des choses sociales à travers tous les degrés de l'évolution de l'humanité; admettons, disent-ils, qu'elles doivent s'emparer des intelligences à la manière des notions scientifiques. Et pour qui veut aller au fond des choses, cette supposition n'est, à leurs yeux, nullement gratuite. Une démonstration pacifique leur paraît tout aussi nécessaire pour rallier les esprits livrés à l'anarchie des systèmes, qu'elle le fut pour répandre dans le monde les notions positives de l'ordre cosmologique. Or, que seraient les sciences modernes, si des règles autres que celles qui résultent du libre examen, avaient mis d'éternelles entraves à leur libre développement? Qu'étaient-elles avant que l'esprit moderne eût brisé les liens qui l'ont, pendant tant de siècles, retenu captif? Il n'y a pas assez longtemps que le

Quelles que soient donc les divergences d'opinions et de doctrines, « *ne faisons pas à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fût fait,* » et travaillons avec ardeur et persévérance à l'avénement de ce règne de la justice et de l'amour. Aussi bien est-ce un terrain commun sur lequel toutes les croyances peuvent se rencontrer. Craindrait-on que l'ordre civil fût troublé par la discussion des systèmes divergents, par les manifestations de principes qui ne sont peut-être hostiles que parce qu'ils ne se sont pas rencontrés dans le champ clos de la discussion publique; craint-on, enfin, que les systèmes divers ne puissent coexister sans qu'il y ait péril pour la société? A ces objections, l'histoire contemporaine fournit une réponse péremptoire.

Où les sectes furent-elles jamais plus nombreuses qu'aux États-Unis d'Amérique? Où les oppositions entre les croyances dogmatiques sont-elles plus radicales? Et pourtant il n'est aucun point du globe où la société soit plus à l'abri de tout désordre causé par l'esprit sectaire; aucun, où l'État, dégagé de toute préoccupation dogmatique, remplisse avec une liberté plus entière sa fonction normale, ce rôle de « providence sociale, » que nous avons déjà caractérisé.

Nous n'ignorons pas tout ce qu'un pareil système peut avoir d'insolite pour un grand nombre de nos compatriotes; nous savons que les esprits timorés reculeraient peut-être devant l'application d'une théorie, qui pourtant s'autorise d'une expérience aussi heureuse.

L'unité dogmatique fait défaut, il est vrai, sur cette terre classique de l'indépendance; mais en est-il de même du sentiment religieux? Loin de là; l'Amérique offre l'éclatante démonstration de ce fait que la solide piété est parfaitement

conciliable avec la plus grande liberté religieuse. En effet, disent les partisans d'un tel système, en se plaçant à ce point de vue, l'esprit dégagé de toute forme exclusive et absolue, éprouve une incomparable quiétude. Planant au-dessus de ce monde si varié des opinions qui se partagent les intelligences, il retrouve avec bonheur dans chacune d'elles une manifestation de ce sentiment religieux, qu'il regarde comme l'âme de l'humanité, et auquel il attribue tout ce qui se fait de noble, de grand et de bon parmi ses semblables. Le savant qui poursuit la recherche de lois immuables sous lesquelles il ramène tous les phénomènes intellectuels et sociaux; l'honnête homme qui meurt pour la justice, l'humble sœur de charité au chevet du pauvre agonisant, le paysan russe qui, dans la simplicité de son âme, dépose au pied des autels sa modeste offrande, sont également, à ses yeux, les apôtres de ce sentiment universel: car il reconnaît, avec l'Évangile, des hommes religieux dans tous les serviteurs de l'humanité. S'il obéit au besoin impérieux de consacrer les phases importantes de la vie privée et publique par des cérémonies religieuses, qui rappellent aux hommes leurs devoirs; s'il éprouve une satisfaction réelle à se sentir lié à tous par la communauté de la prière; s'il s'attache, en un mot, au culte de ses pères: est-ce une raison pour lui de ne pas respecter dans les autres la libre effusion de leurs sentiments généreux? La science n'est-elle pas pour l'homme le moyen de pénétrer la volonté du Créateur, écrite dans les lois du monde? Le travail n'est-il pas une prière? L'humble école, où de jeunes intelligences s'épanouissent à la lumière, est aussi un sanctuaire. Servir les hommes en justice et en vérité, consacrer sa vie à hâter le progrès, à l'appeler de tous ses vœux, n'est-ce pas aussi accomplir la loi divine?

Dieu, dont la miséricorde est infinie, nous jugera tous d'après nos actes; et devant l'éternelle et infaillible Justice, il ne peut y avoir qu'une seule religion sur la terre : la religion du bien.

Tous les penseurs n'admettent pas cette liberté religieuse, tous ne veulent pas reconnaître à l'homme, le droit d'élever spontanément et en dehors d'une règle établie, son âme vers la souveraine Intelligence. Il en est qui ne voient dans la liberté de conscience, qu'une source de maux et de désordres. Ils croient que l'autorité temporelle peut et doit intervenir dans le gouvernement des âmes : à leurs yeux, le for intérieur n'est pas un asile inviolable, et le bras séculier est mis en demeure de venir en aide au pouvoir religieux. La force de la logique les ramène, de conséquence en conséquence, à un système qui est tout l'opposé du système américain. En effet, repoussant la liberté comme subversive, bon gré mal gré, ils doivent chercher leur sécurité et leur salut dans les bras d'une théocratie oppressive. Pour la Russie particulièrement, quelles seraient les conséquences d'un pareil système ? L'honorable M. Haxthausen l'a dit dans la préface dont il a enrichi sa traduction du livre du P. Gagarine. Selon cet éminent penseur, la Russie n'arrivera à l'apaisement de ses dissensions religieuses, elle n'aura de repos qu'en se soumettant à la suprématie de Rome. Or, pour les catholiques, le pape est le chef et le pasteur des âmes ; il est le dépositaire et l'arbitre de toute foi, de toute croyance ; c'est lui qui lie et délie les consciences ; il a l'autorité immuable ; il est infaillible. Russes, courbez donc humblement le front sous cette main qui lance la foudre et qui ouvre le ciel ; que le souverain de toutes les Russies devienne l'exécuteur des sentences parties du

Vatican; et tout sera pour le mieux dans la Russie obéissante et satisfaite !

J'en appelle au bon sens pratique de mes compatriotes. Ne suffit-il pas d'énoncer une telle idée pour montrer tout ce qu'elle a d'illusoire; et la Russie qui, jusqu'à ce jour, a parcouru, en dehors de toute influence extérieure, les différentes phases de son évolution religieuse, consentirait-elle aujourd'hui à accepter la direction du pontife romain ? Se figure-t-on la stupéfaction, la douleur, la colère du paysan russe, condamné à attendre de Rome le pain de l'âme, la parole de vérité ! Le moment est, d'ailleurs, singulièrement choisi, il faut l'avouer, pour prêcher aux Russes la soumission au pontife catholique! Ah! si la société, remontant le cours des âges, pouvait revenir à ces temps glorieux où le catholicisme, soit par ses dogmes, soit par sa morale, était à la tête de la société occidentale, qu'il initiait à une civilisation plus parfaite, on comprendrait cette croisade en faveur des idées romaines. Mais, c'est au moment où le vénérable édifice du moyen âge menace ruine, au moment où il ne se soutient plus qu'à grand renfort de baïonnettes étrangères; c'est, dis-je, en un tel moment que l'on conseille à la Russie de venir s'y abriter, d'y chercher le repos! D'ailleurs un des traits les plus caractéristiques de l'Église romaine, c'est l'infaillibilité, dont le naturel corollaire ne saurait être la tolérance. Or, c'est déjà un fait acquis à l'histoire : les idées de liberté de conscience ont pris racine dans notre pays. Tolérées par une auguste volonté, elles gagnent chaque jour du terrain; et il serait peut-être bien difficile aujourd'hui de les extirper de la conscience publique. C'est donc une étrange illusion aux catholiques rêveurs de notre pays

de croire possible la substitution de l'orthodoxie romaine à l'orthodoxie greco-russe. Au point de vue des idées religieuses, la société actuelle marche plutôt dans le sens de la liberté que dans le sens de l'autorité. C'est une des nécessités de la situation présente. A tort ou à raison, la liberté de conscience paraît à tous aujourd'hui de droit naturel; et c'est un bien que nul ne peut ravir à l'âme humaine du jour où elle en revendique la jouissance. La Russie, à son tour, voit là un but qu'elle veut atteindre et dont elle approche chaque jour davantage.

Comme il arrive, quand un besoin moral se fait sentir, quand une idée s'est emparée des esprits, le public s'inquiète des voies et moyens par lesquels il sera donné satisfaction à ses vœux. Or la logique et l'expérience démontrent que la liberté de conscience a pour conséquence naturelle, inévitable, la séparation absolue de l'État et de l'Église, du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel. Quoi qu'on dise ou qu'on fasse, ici comme ailleurs, l'esprit humain suit sa marche invariable que rien ne saurait entraver; et le jour viendra, il n'est pas loin peut-être, où la nécessité de cette séparation, qui est, comme nous l'avons dit, un des traits les plus caractéristiques des temps modernes, s'imposera à la conscience publique; et bientôt elle sera chez nous aussi un fait irrévocablement accompli.

Mais une société ne passe pas brusquement d'un état de choses consacré par une longue durée à un état nouveau. Il faut des transitions ménagées avec prudence, pour faciliter à l'opinion les moyens de s'éclairer, pour donner aux esprits en retard le temps de se mettre au pas de la civilisation. Entre la liberté illimitée de conscience et l'asservissement

des croyances religieuses ; entre la faculté pour chacun de manifester au dehors sa foi pour tel culte que bon lui semble et l'obligation de se conformer aux rites officiels, il existe un moyen terme dont l'histoire contemporaine nous offre plus d'un exemple. Ainsi le luthéranisme, tout en secouant le joug d'une autorité religieuse, soi-disant infaillible, mais en tout cas absolue et despotique, a conservé en partie l'organisation ecclésiastique. L'esprit de hiérarchie, le sentiment de la subordination, le respect de l'autorité, n'ont pas été entièrement supprimés par le grand réformateur allemand. Aussi les sectes luthériennes n'ont-elles rien d'incompatible avec l'ordre monarchique; et même partout où elles dominent, elles sont pour les trônes un appui plutôt qu'un danger. Le calvinisme, qui a supprimé l'Église, comme organisation indépendante de l'État et douée de sa vie propre ; qui abandonne au peuple le choix des ministres du culte ; qui a adopté, en un mot les formes républicaines, pourrait paraître incompatible avec les gouvernements où prédomine le principe d'autorité. Il n'en est rien pourtant; et il est bien avéré que le protestantisme, sous ses diverses formes, depuis qu'il est légalement établi et reconnu, n'a causé ni troubles ni désordres graves dans les pays où il règne. Il y est même, en général, assez tolérant ; et les persécutions protestantes ont toujours paru une véritable anomalie, une sorte de monstruosité logique non moins que morale.

Dans les États mêmes où existe une religion dominante, fondée soit sur la tradition nationale, soit sur l'adhésion volontaire de l'immense majorité des citoyens, tout effort pour violenter la conscience des dissidents est réprouvé par

l'opinion publique. La loi politique, en donnant à chacun la liberté de pratiquer le culte où il est né, ou qu'il veut embrasser, ne laisse à l'Église officielle, pour conserver ou étendre son influence, que les seuls moyens spirituels. Si parfois, comme en Suède et dans quelques États de l'Italie, la loi civile intervient brutalement dans les affaires religieuses, le sentiment moral du public européen la ramène bientôt dans de justes limites; chaque jour les rigueurs deviennent plus rares et plus exceptionnelles. C'est que la tolérance est, en effet, entrée dans les mœurs publiques: c'est là l'esprit qui prédomine actuellement en Europe; et tout ce qui gêne la libre manifestation du sentiment intime, toutes les entraves aux convictions sincères et honnêtes, sont l'objet de la réprobation universelle. En cela, du moins, les sentiments modernes sont d'accord avec les principes essentiels du christianisme, avec cet esprit de charité qui ne voit dans les dissidents que des frères égarés qu'il faut ramener par la douceur et la persuasion, non des ennemis qu'il faut détruire par le fer et le feu. Cette idée moderne de la tolérance n'a pas moins pénétré en Russie que dans le reste de la société européenne, où tout le monde peut s'apercevoir qu'elle prend chaque jour plus d'empire. Aussi nous paraît-elle le point de départ de tout système qui veut être efficace; elle sera la base de celui que nous exposerons plus tard. Mais, avant de faire connaître la marche qui nous paraît la plus avantageuse, nous indiquerons sommairement les différentes mesures proposées, et dont chacune procède d'une vérité relative.

Comme les dissidents les plus nombreux, les Popovtzi, reconnaissent dans leurs doctrines la nécessité d'un clergé,

et qu'ils refusent seulement obédience aux prêtres ordonnés par les évêques orthodoxes, quelques-uns proposent de leur donner un *évêque particulier*. Un dignitaire de cet ordre, un tel chef spirituel, serait, dit-on, revêtu à leurs yeux d'une grande autorité morale. Si le choix tombait sur un personnage qui, par ses vertus et sa conduite, sût inspirer respect et confiance à ses coreligionnaires; il est présumable, malgré les liens qui le rattacheraient au synode; qu'à sa voix de nombreux Popovtzi entreraient dans l'Église des Édinovertzi. Il réussirait surtout à opérer la fusion, s'il mettait tous ses soins à observer scrupuleusement les pratiques des sectaires; s'il se pliait à leurs idées souvent singulières. Alors son autorité ferait un utile contrepoids à celle du faux évêque qui réside en Autriche.

On ne peut se dissimuler pourtant que cette autorité religieuse, qui vient de l'étranger, qui est affranchie de toute dépendance, tant à l'égard du pouvoir religieux officiel que du pouvoir civil, a un grand charme aux yeux des Raskolniks. Il y a deux siècles, à l'époque où la scission était moins prononcée, où les idées d'indépendance religieuse étaient moins générales et moins profondes, une mesure du genre de celle dont nous parlons eût été très-efficace : les Popovtzi l'auraient sans doute accueillie avec joie et reconnaissance. Mais aujourd'hui peut-être est-il trop tard pour tenter l'épreuve. Tant de fois les sectaires ont eu à se plaindre des rigueurs de l'administration; ils sont tellement habitués à ne voir dans l'autorité qu'une marâtre impitoyable, qu'il serait bien difficile, sinon impossible, de leur faire accepter même un bienfait de sa main. Ils veulent en réalité être affranchis de toute dépendance à l'égard du synode.

Eh bien, disent quelques réformateurs, il y a moyen de les satisfaire à cet égard; c'est de leur donner un évêque qui relève non du synode, mais du département des cultes étrangers, l'une des divisions du ministère de l'intérieur.

D'autres vont encore plus loin. Puisque cet évêque quasi-autrichien, disent-ils, compte parmi ses ouailles un si grand nombre de nos schismatiques; puisque la prétendue consécration qu'il a reçue de je ne sais quel archevêque grec, le revêt à leurs yeux d'un caractère plus sacré que les dignitaires orthodoxes, pourquoi n'essayerait-on pas de régulariser sa position? On pourrait l'engager à venir se fixer en Russie, au milieu même de son troupeau. Le gouvernement pourvoirait même à tous les frais de son installation, et donnerait ainsi aux sectaires une grande idée de sa libéralité et de sa condescendance. On y trouverait, d'ailleurs, des avantages incontestables. En effet, cette autorité religieuse, qui, de la frontière, imprime une direction hostile à des masses d'autant plus redoutables qu'elles sont plus ignorantes; qui correspond clandestinement avec une classe si nombreuse de sujets russes, est un embarras manifeste, souvent même un danger. Que cet évêque, qui réside en Autriche à l'état de réfugié religieux, pour ainsi dire, établisse donc son siége en Russie. Les Popovtzi le reconnaîtront pour leur chef spirituel. Il recevrait même bon accueil d'une partie des Bezpopovtzi ; car beaucoup d'entre eux admettraient volontiers un clergé qui répondrait à leur idéal. En effet, s'ils ne reconnaissent aucune autorité ecclésiastique; c'est que, selon eux, il n'y en a pas aujourd'hui de véritablement légitime. Dieu ne leur a pas envoyé ses représentants jusqu'à ce jour; et ils attendent leurs messies. L'évêque étranger serait

à leurs yeux revêtu de l'autorité traditionnelle et légitime, en vertu de la consécration qu'il a reçue des mains d'un archevêque grec. Si le gouvernement adhérait à cette idée que nous indiquons, pour ce qu'elle vaut, on assignerait à cet évêque une résidence à portée des deux capitales, une ville comme Novgorod, par exemple; et une telle mesure offrirait des avantages de plus d'une sorte. D'abord, les sectaires ne seraient plus attirés hors de l'empire par leurs besoins religieux; ils ne seraient plus exposés à subir au delà des frontières des influences souvent pernicieuses. Ce chef spirituel, qu'on aurait sous la main, ne pourrait, sans être bientôt découvert, sortir de son rôle religieux, ni rien tenter contre l'État. Il pourrait même résulter encore un bien plus considérable de ce voisinage des trois évêques de Moscou, de S. Pétersbourg et de Novgorod. En effet, entre ces chefs spirituels, des relations officielles ou de convenance s'établiraient naturellement. Il finirait peut-être par se créer entre eux un lien d'affinité assez fort pour que les deux premiers parvinssent à s'assimiler le troisième, et à le ramener dans la bonne voie.

Ce projet est-il admissible? Le clergé orthodoxe n'y ferait-il pas la plus vive opposition? Comment! diraient ses chefs, vous voulez créer une nouvelle Église; régulariser le schisme, qui, loin d'avoir un corps de doctrine, n'est encore qu'un amas confus d'idées incohérentes et ténébreuses? Mais c'est constituer le chaos; c'est éterniser l'anarchie. Tout ce Raskol est trop méprisable pour mériter une pareille concession de la part du gouvernement. — C'est à vous, mes pères, qu'il appartient de dissiper ces ténèbres; c'est à vous de rendre la lumière aux aveugles; à

vous de ramener au bercail ceux qui errent. Si vous ne remplissez pas votre mission, pourquoi empêcher le troupeau qui vous repousse de se donner un autre pasteur? — Telle la réponse que l'on fait aux dialecticiens orthodoxes. — Mais si le gouvernement, ajoutent ces derniers, donne à cette nouvelle Église le droit d'avoir un chef spirituel, le schisme recevra par là-même une sanction légale. Le peuple n'est déjà que trop disposé à se soustraire à l'autorité religieuse établie. Le charme de la nouveauté attirera au schisme des disciples chaque jour plus nombreux. Vous dépeuplerez l'église véritable au bénéfice des temples du Raskol. — Il ne faudra, peut-on leur répliquer, accuser que vous-mêmes de cette désertion. Pourquoi vous endormez-vous dans la jouissance de votre autorité sacrée? Pourquoi ce sommeil léthargique à côté du troupeau confié à vos soins? Réveillez-vous, pasteurs des âmes! Armez-vous pour le combat! Défendez-vous par la parole, par vos écrits, par votre sainteté surtout; et vos ouailles, loin de vous délaisser, se presseront plus nombreuses, plus fidèles autour de celui qui les conduira dans le chemin du salut. Si le prêtre hérétique peut et veut, comme c'est la tendance de toute foi, de toute conviction, attirer à lui les fidèles qui vous sont soumis; qui vous empêche de faire comme lui, de combattre sa propagande par la propagande? En cela, n'aurez-vous pas d'autant plus de puissance que vous seuls, dites-vous, possédez la vérité? La diffusion d'une idée qui repose sur une conviction, fût-elle une erreur, est l'essence même de la liberté de conscience. Elle est pour les adeptes fervents un besoin, une nécessité impérieuse. L'Église orthodoxe, qui possède la vraie foi, qui doit brûler d'un saint zèle, n'a rien

à perdre dans cette lutte, rien à redouter de cette liberté : n'est-elle pas l'arche sainte qui renferme les tables de la loi?

D'autres penseurs, animés de sentiments libéraux et équitables, reconnaissent bien l'urgence, autant politique que religieuse, de briser les relations dangereuses d'un grand nombre de nos nationaux avec un chef spirituel étranger : ils hésitent cependant à se prononcer formellement pour l'intronisation de l'évêque schismatique. Ils admettent qu'il y aurait plus d'un inconvénient à donner un corps et la vie à des rêves indéterminés, à des besoins vagues et confus, à ce Raskol, enfin, qui est pour le peuple russe plutôt *une aspiration vague vers la liberté* qu'une doctrine sérieuse. Mais, si le gouvernement, suivant eux, doit s'abtenir de mettre lui-même la main à la constitution d'un nouvel édifice religieux, ils proclament cependant la nécessité d'offrir un remède à ce malaise trop réel, et d'entrer officiellement dans une voie plus libérale. Voici la combinaison qu'ils proposent; elle a sa valeur et nous devons l'exposer ici.

Avant de reconnaître, disent-ils, une église schismatique indépendante, il est de toute justice d'établir tout d'abord l'indépendance de l'Église orthodoxe, qui est celle de la majorité et qui pourtant n'a aucune liberté d'action. Il faudrait créer en Russie un pouvoir religieux supérieur au corps ecclésiastique actuel, un pouvoir fondé sur l'assentiment des fidèles : on donnerait par-là satisfaction à bien des vœux secrets. Pour atteindre ce but, que faudrait-il? Instituer un patriarche régulièrement sacré par celui de Jérusalem ou de Constantinople, et, par conséquent, investi de l'autorité légitime et héréditaire des premiers pontifes chrétiens. Les schismatiques subiraient volontiers un pouvoir religieux

éminemment chrétien et, par conséquent, tolérant, qui, malgré ses relations nécessaires avec le pouvoir temporel, aurait cependant une indépendance suffisante et leur offrirait toutes les garanties d'impartialité désirables.

Mais, répondent les partisans de l'ordre de choses actuel, cette autorité spirituelle indépendante, hostile peut-être au pouvoir, ne sera-t-elle pas la source de conflits dangereux? Vous allez séparer ce que Pierre le Grand, dans sa sagesse, a cru devoir réunir pour de bonnes raisons sans doute. Prenez garde à l'éternel antagonisme du Spirituel et du Temporel. L'histoire n'offre que trop d'exemples des luttes, des désordres causés par l'ambition des pontifes. — L'histoire de Russie, répliquent les partisans de la mesure, l'histoire de Russie prouve qu'elle est non-seulement possible, mais salutaire. Les patriarches, en Russie, ont toujours été plutôt un appui qu'un obstacle pour nos souverains. Russes, ils ne voulaient que le bien de leur pays; ils ne subordonnaient pas, comme les évêques catholiques, leur patriotisme à leur devoir envers une puissance étrangère. Ils avaient dans le pays tous leurs intérêts, toutes leurs affections. Leur autorité, leur influence n'était réellement pas autre que celle des prophètes intervenant auprès des rois d'Israël, pour les rappeler à l'observation de la loi. Les droits du patriarche ne portaient aucune atteinte à l'indépendance du tzar dans l'ordre politique; mais ce pontife suprême donnait aux actes publics une sorte de sanction religieuse qui les rendait plus respectables pour le peuple. On connaît cette belle formule inscrite en tête de toutes les lois avant que Pierre eût aboli le patriarcat : « *Boïarskaïa douma pridoumala, Patriark blagoslovil, a* « *Tsar povélel.* » « L'assemblée des boïars a délibéré, le

« patriarche a béni, le tzar a ordonné. » Cette formule n'a rien d'incompatible avec l'ordre monarchique. L'Église ordonne à ses ministres de se soumettre aux puissances temporelles, d'obéir aux lois, et ne réclame pour elle que l'obéissance à sa juridiction dans l'ordre spirituel. La création d'un patriarche serait, d'ailleurs, à un autre point de vue, un événement politique d'une grande importance. Elle établirait un lien de plus entre la Russie et tous les peuples qui attendent de nous sympathie et protection. Pierre I[er], en abolissant le patriarcat, fit peut-être une œuvre utile pour son époque; mais il est incontestable qu'il a détruit toute la puissance d'action de l'Église orthodoxe; il a anéanti son influence en Orient. Voyez l'Église catholique, au contraire : elle n'a jamais subi le joug de l'autorité civile; elle est restée forte, respectée, une. De là cette vitalité, qui ne lui a jamais fait défaut; cette force d'expansion, qui la distingue entre toutes, même en ses jours de décadence. Ses missionnaires pénètrent encore dans les contrées les plus lointaines, chez les barbares, chez les sauvages même; tandis que l'orthodoxie est restée dans un état d'inertie peu glorieuse. Il en était autrement de cette Église avant que des tzars trop absolus l'asservissent à leur pouvoir. C'est bien à elle, en effet, que nous devons la conservation de notre nationalité, de nos saintes Écritures et les premiers rudiments de la civilisation russe. Laissez donc à la religion nationale toute liberté d'action, en opposant à la fois une barrière invincible aux empiétements du clergé sur le terrain de l'autorité civile. Constituez-la en quelque sorte à l'état de gouvernement supérieur des intérêts de l'âme: et son influence, sa dignité, son activité, tout prendra dès lors des proportions nouvelles. Vous verrez le clergé prouver

qu'il existe par ses bonnes œuvres. Vous serez, d'ailleurs, dans la voie qui conduit à ce but idéal, où le gouvernement, n'ayant avec le pouvoir spirituel que les rapports nécessaires à l'ordre public, n'intervient en rien dans les affaires de religion.

La réalisation de ces vœux serait, il faut en convenir, l'ère d'une politique toute nouvelle pour nous et profondément radicale, mais qui ne manquerait ni d'originalité ni d'audace. Aussi n'est-elle pas du goût des esprits timides et irrésolus. *Attendez!* disent-ils. Si les différentes branches du schisme contiennent assez d'éléments religieux pour se constituer en Églises, ils se constitueront un jour malgré tout; sinon, le Raskol disparaîtra de lui-même; les désordres, les méfaits de tout genre auquel il donne naissance seront réprimés par les soins d'une police active, vigilante et complétement dégagée de préoccupations religieuses; le caractère d'opposition politique deviendra moins violent du jour où le gouvernement n'interviendra plus dans les affaires de conscience, et cessera même complétement, lorsque cesseront d'exister les causes qui provoquent la résistance. Que si, enfin, le schisme, tout en dépouillant son caractère immoral; tout en cessant d'être un principe de révolte contre la loi civile et politique, persiste encore comme doctrine religieuse; cédez alors aux besoins de la conscience nettement formulés; proclamez l'indépendance de l'Église orthodoxe; créez un patriarche; et, si le clergé régénéré n'a ni la force ni l'influence morale nécessaire pour absorber le schisme, reconnaissez publiquement par une loi les cultes schismatiques, celui des Popovtzi d'abord, et enfin tous ceux dont l'existence est compatible avec l'ordre public. Déclarez à quelles conditions un culte aura droit de cité.

Mais, les limites légales une fois déterminées, veillez à ce que les agents du pouvoir sachent les respecter. Dans ce système, le pouvoir étend sur tous les cultes reconnus une égale protection, rétribue leurs ministres dans la proportion de leur importance, et ne leur demande en retour des sacrifices qu'il s'impose, que le respect de l'ordre et de la paix publique. Ce système, appliqué en partie dans un autre pays, semble y produire des résultats assez satisfaisants pour qu'on puisse en désirer l'application chez nous.

Mais, dit-on d'un autre côté, toutes ces autorités religieuses, patriarche, évêque schismatique, etc., seront plutôt un embarras pour le gouvernement qu'un moyen de sortir de ce dédale des affaires religieuses ? Supposons, en effet, qu'on ait restauré le patriarcat, intronisé un évêque schismatique; supposons les Orthodoxes et les Popovtzi contents; supposons même qu'une partie des Bezpopovtzi se soient aussi ralliés : restent ceux qui ne veulent reconnaître aucune autorité supérieure, les sectes d'importation étrangère, celles, enfin, qui naissent et se propagent, pour ainsi dire, avec une rapidité électrique. Quelle sera à leur égard la conduite du gouvernement? Les poursuivre, c'est les fortifier; c'est recommencer l'histoire du Raskol. Les partisans de la liberté ont réponse à cette objection. Se dégageant de tout esprit clérical, s'abstenant de toute appréciation des dogmes, ils envisagent la question d'un point de vue purement philosophique. Ils ne veulent voir dans le Raskol qu'un phénomène tout naturel et très-logique de l'histoire de notre civilisation, une aspiration à la liberté de conscience et à toutes les autres libertés. Toutefois ils reconnaissent aussi que nos populations, soit orthodoxes, soit schismatiques, sont encore en proie

à une ignorance déplorable, ignorance qui, en étendant un voile épais sur les esprits, laisse aussi le sentiment national exposé à de tristes aberrations. Ils voudraient donc que l'État, se retranchant dans une impartialité, dirons-nous dans une indifférence complète à l'égard des idées dogmatiques, ne vît dans les religions quelconques qu'un moyen d'enseignement moral. Tous les ministres des cultes, prêtres orthodoxes, catholiques, vieux-croyants, protestants, etc., dépendraient du ministère de l'instruction publique, qui, n'ayant rien à voir dans leurs articles de foi, n'exigerait d'eux qu'une instruction convenable. Celui qui aspirerait aux fonctions sacerdotales, n'importe dans quelle Église, devrait subir un examen préalable, être pourvu d'un diplôme délivré par les autorités compétentes. Chaque culte aurait son consistoire, chargé de constater la capacité des candidats. Et, pour la garantie du gouvernement, un professeur civil, délégué par le ministère de l'instruction publique, assisterait aux épreuves. La question dogmatique n'étant pas de son ressort, ce fonctionnaire aurait pour unique mission de s'opposer à ce que des hommes d'une ignorance notoire fussent investis du droit de catéchiser d'autres ignorants et de diriger les consciences. Car, en définitive, un homme éclairé vaut mieux pour une telle mission qu'un soldat déserteur acclamé prêtre par des sectaires aveugles et grossiers. L'État, suivant un tel système, se bornerait au rôle civilisateur, qui est véritablement le sien aujourd'hui; et personne ne serait tenté de voir dans son intervention, ni une volonté oppressive, ni une persécution religieuse. On pourrait alors espérer de mettre un frein au fanatisme des Raskolniks, dont la force la plus réelle est dans l'ignorance populaire.

La conséquence naturelle d'une telle latitude accordée à tous les cultes, serait un système de pénalités sévères infligées à quiconque voudrait s'affranchir des prescriptions de la loi; et le bon sens public donnerait un plein assentiment aux sévérités du pouvoir, poursuivant comme un délit social l'ignorance et l'incapacité des faux pasteurs. Afin de renfermer les prêtres de tous les cultes dans le cercle de leurs vraies attributions, on voudrait encore établir une distinction réelle et rigoureuse entre les actes purement civils et ceux qui ont un caractère religieux. Ainsi la constatation des naissances et des décès rentrerait dans les attributions de l'officier civil. Le mariage civil serait institué et légaliserait seul l'union des sexes; ce qui n'empêcherait pas l'Église d'enseigner la nécessité de la bénédiction nuptiale pour que cette union soit valable devant Dieu. Le mariage civil existe en France; il y est passé dans les mœurs, et il n'a pas fallu de bien longues années pour faire accepter de tous cette grande et salutaire mesure. Pourtant là, comme partout ailleurs, on voit les jeunes époux, après avoir prononcé devant le magistrat le serment conjugal, chercher au pied des autels la sanction religieuse de leur bonheur.

Toute cette argumentation est certainement fondée, et s'appuie sur des exemples trop connus pour n'être pas prise en sérieuse considération; mais elle ne réussit pas à convaincre la foule toujours si nombreuse des esprits timides et craintifs, qui tremblent de toucher en quoi que ce soit à l'arche sainte des lois établies. Ces derniers, subissant cependant l'influence des idées de tolérance, si générales de nos jours, imaginent des moyens que j'appellerais volontiers dilatoires, et qui ne manquent pas d'offrir bien des

contradictions. Pourquoi modifier l'ordre de choses actuel? disent-ils. Vous voulez la tolérance: eh bien, que le gouvernement prenne la ferme résolution de ne plus intervenir dans les affaires religieuses. Il n'est besoin pour cela d'aucune loi spéciale, d'aucun acte public. Que l'empereur déclare à ses ministres sa souveraine volonté; qu'il les charge d'en informer leurs subordonnés : et dès lors, plus de persécutions possibles. — On leur répond que, cette volonté une fois bien connue du public, les cerveaux brûlés vont aussitôt travailler; les doctrines les plus étranges, les plus hétérodoxes, vont inonder le public. — Cette objection ne les embarrasse pas. Le clergé, selon eux, est là pour faire bonne justice de toutes les élucubrations de la folie schismatique. A lui, revient le soin de combattre l'erreur et de faire en sorte que les ténèbres fuient devant la lumière. Que les prêtres orthodoxes écrivent, qu'ils prouvent par la force de leurs raisonnements le néant des fausses doctrines. Beaucoup, il est vrai, dans le peuple ne savent ni lire ni écrire, et la réfutation ne peut aller jusqu'à eux. Alors, que le clergé redouble de zèle; qu'il multiplie son enseignement oral avec autant d'ardeur et de persévérance que les Raskolniks leurs doctrines absurdes. D'ailleurs, le temps est-il bien loin où le peuple russe possédera les premiers éléments de l'instruction primaire? Quand il saura lire et écrire, quand il pourra lui-même être juge de la question, le peuple ne fera plus que rire des sottises religieuses qu'on lui a débitées jusqu'alors. L'Église orthodoxe a d'ailleurs sous la main un nombreux personnel qu'elle peut utiliser pour la propagation des lumières. Ne serait-il pas convenable de séculariser ceux d'entre les moines qui possèdent un certain

degré d'instruction, au lieu de les laisser dans leurs couvents où ils sont inutiles? Envoyés comme missionnaires dans les provinces, nul doute que leur influence ne fût salutaire. Qu'on protége, qu'on tolère, qu'on ménage les Raskolniks: tout cela est très-charitable, très-chrétien; mais il est impossible de prescrire au pouvoir politique l'abstention absolue dans les affaires spirituelles. Un gouvernement qui verrait avec indifférence le Raskol multiplier ses efforts et se créer chaque jour des ressources nouvelles, entendrait mal ses intérêts et ceux de l'ordre qu'il doit maintenir; car tout ce que le schisme gagne est perdu pour la société; toutes ses victoires sont des défaites pour le progrès, pour la civilisation.

Phrases que tout cela! répond-on à ces esprits timorés, à ces partisans des demi-mesures. Vos terreurs sont chimériques, et les Raskolniks ne méritent pas l'honneur que vous leur faites, en les supposant si redoutables. Au point de vue religieux, ce sont des enfants malades. Eh bien, leur refuserez-vous le genre de remède qui leur convient, qui peut les ramener à la santé?

Nous pourrions exposer encore d'autres combinaisons qui toutes sont imaginées sans doute en vue du bien. Ce que nous avons dit, suffit pour faire comprendre l'intérêt que le sujet inspire et la divergence des idées. Tous ces systèmes procèdent plus ou moins du principe de la tolérance; mais aucun ne la veut sans limites; aucun ne veut que la liberté puisse dégénérer en licence. En effet, un gouvernement sage, même sous le régime de la liberté de conscience, ne saurait tolérer l'exposition de toutes les doctrines. Sans aucun doute, il est certains écarts de la

pensée humaine qui doivent être réprimés à l'égal des délits et des crimes; et personne ne conseillera jamais de permettre la prédication des idées attentatoires à cette morale universelle que le christianisme a enseignée à tous les peuples civilisés, à l'élite du genre humain. Mais c'est ici qu'il est besoin d'une grande prudence, d'une sagesse éprouvée.

A quels signes reconnaîtra-t-on la limite où doit s'arrêter la liberté de discussion? Quels caractères devra revêtir une secte, une opinion religieuse, pour mériter la vindicte publique, la répression légale? Il en est que nous nous empressons de proclamer bien haut. Quiconque fait appel à la violence, quiconque attente aux droits d'autrui; ou, sous prétexte de religion, ne se propose que l'exploitation des faibles et des ignorants, doit tomber sous le coup de la loi. Dans ces matières, comme dans toutes celles qui sont du domaine de la polémique, il ne faut qu'un peu de bon sens, dirigé par un cœur droit, pour fixer les bornes que nul ne doit franchir. Il suffit en quelque sorte de savoir distinguer les idées théoriques des faits matériels, l'opinion de l'action, pour être en état de déterminer la marche à suivre. La séparation établie entre les attributions du pouvoir religieux et celles du pouvoir civil offre, d'ailleurs, au dernier un incontestable avantage; elle simplifie singulièrement son action. Voyez ce qui se passe en France; voyez ce qui résulte dans ce pays de l'organisation actuelle des cultes. Certes, elle mérite les éloges de tous les hommes sensés. Et, pour ne citer qu'un exemple, prenons l'affaire Verger, encore toute récente. Ce malheureux, comme beaucoup d'autres, a prêché contre l'immaculée conception de la Vierge. Le clergé a déployé tout son zèle pour défendre contre les

dissidents, le dogme nouveau proclamé par le pape. Quelle a été la conduite du gouvernement? Il est resté calme, sinon indifférent. En effet, que pouvaient faire au chef de l'État toutes ces vaines disputes de prêtres insoumis? Il lui était absolument indifférent, en tant que directeur politique du pays, que la Sainte-Vierge fût ou ne fût pas reconnue immaculée dans sa conception. Tant que ces disputes ne sont pas sorties de leur domaine; tant qu'elles ont conservé leur caractère de controverse, l'État est resté simple spectateur des coups que se portaient les champions des deux partis: mais le jour où il y a eu attentat, où le couteau d'un prêtre assassin s'est levé contre son évêque, la justice séculière a aussitôt saisi le coupable. On a fait le procès au meurtrier; mais nous ne sachions pas que le jury ait eu à répondre à des questions dogmatiques. Et la tête de Verger a roulé sous la hache du bourreau comme celle d'un criminel vulgaire. Verger voulut bien, il est vrai, pérorer devant ses juges et se poser en sectaire. Mais le tribunal, n'ayant rien à démêler avec le dogme, lui a fermé la bouche sur ce point. Tout en respectant religieusement la liberté de la défense, qui, en France, est un droit sacré, elle ne l'a pas laissée s'égarer sur des sujets étrangers à la cause. En un mot, dans l'accusation, dans le jugement, dans le supplice, tout s'est passé conformément à la loi commune.

Pourquoi chez nous, dans les affaires du Raskol, le clergé orthodoxe et les officiers temporels n'ont-ils pas leurs rôles également tracés ? La confusion des attributions a donné lieu à des abus trop fréquents; et il est temps d'y porter remède. En s'immisçant dans les affaires de conscience, l'administration civile sort de son domaine. Cela est de la

dernière évidence. Comprend-on, par exemple, que, lorsqu'il s'agit de délivrer un passe-port à un individu qui veut changer de résidence, l'officier de police soit obligé d'indiquer si le porteur est Raskolnik, s'il appartient à telle secte ou à telle autre? En quoi cela peut-il intéresser l'ordre public? Est-ce une note d'infamie que l'on veut ajouter aux signes de reconnaissance habituels? Mais c'est là un affront gratuit. Et puis, ne sait-on pas que chez nous, moyennant finance, tout le monde est orthodoxe.... *sur son passe-port.* Autre fait non moins bizarre : quand un conseil de révision s'assemble pour examiner les nouvelles recrues; avant que le médecin procède à l'inspection de l'état physique du futur soldat, il n'est pas rare d'entendre le président lui faire subir une sorte d'examen de catéchisme: on veut s'assurer de la fermeté de ses principes religieux avant de constater la solidité de ses membres : comme si, pour abattre un ennemi, la balle d'un Raskolnik valait moins qu'une balle orthodoxe! Le gouvernement ne fait-il pas aussi la part du clergé trop grande dans certaines affaires relatives à l'état civil des personnes? Pour qu'un enfant soit légitime aux yeux de la loi; pour qu'il ait droit à l'héritage de son père, il doit présenter un certificat constatant que ses parents ont été mariés soit par un prêtre orthodoxe, soit au moins par un pope des Édinovertzi. Autrement il n'a point d'existence légale; il est bâtard. Heureusement à cet égard, *il est avec le ciel des accomodements;* car, à ce compte, combien d'enfants légitimes rencontrerait-on en Russie?

Toutes ces lois, condamnées par le bon sens, appellent une prompte réforme. Tout le monde est d'accord sur ce

point. Nous en dirons autant de l'administration en général et de la police en particulier. Tant qu'on ne voudra y introduire que des améliorations partielles, on ne fera rien. C'est le fonds qui est vicieux, et il exige une transformation totale. La justice, par exemple, est rendue d'une façon complétement antipathique à notre caractère national. Qu'est-ce que ces tribunaux secrets, où tout se passe clandestinement; où toutes les affaires sont noyées dans un fatras de paperasses, auxquelles les parties ne comprennent rien? La justice publique, la plaidoierie orale, voilà ce qui convient à ce peuple foncièrement ami de la vérité, de la parole, à ce peuple dont le nom même est celui du verbe par excellence, à des *slaves,* en un mot[1]. Nous sommes heureux de constater que, sous ce rapport, il y a progrès depuis quelque temps. Les tribunaux russes, tout en laissant encore beaucoup à désirer, se sont amendés; la corruption traditionnelle des officiers de justice a perdu de son impudence, et l'ignorance des lois est moins générale parmi ceux qui sont chargés de les appliquer. Ces bienfaits sont dus en partie à l'influence de notre jeune école de droit. Cette institution, fondée, il y a une vingtaine d'années, par le prince d'Oldenbourg, a déjà bien des titres à la reconnaissance du pays. Une jeunesse nombreuse y reçoit une éducation distinguée, tant sous le rapport de l'intelligence que pour la culture morale. Elle s'y pénètre du sentiment de l'honnête et du juste; elle y apprend à connaître non-seulement le texte, mais encore l'esprit de la loi; elle se prépare, enfin, par de fortes études, à remplir dignement l'une des plus hautes fonctions sociales, celle qui,

---

1. *Slave* vient du mot *Slovo*, parole, verbe.

malheureusement, a su le moins, jusqu'à ce jour, se concilier chez nous le respect du public. Grâce à cette école, il n'est pas rare de rencontrer aujourd'hui, dans les tribunaux des provinces les plus éloignées, des magistrats imbus du sentiment de leur devoir, et imposant à leurs collègues l'observation des règles éternelles de la justice.

Pourquoi ne chercherait-on pas à obtenir des résultats semblables dans les autres administrations, dans celle qui relève du ministère de l'intérieur entre autres ? On l'a essayé sans succès, il est vrai, sous le dernier règne. Le prince d'Oldenbourg avait proposé à l'empereur que tous les jeunes gens sortis du lycée Alexandre fussent admis à faire un stage au ministère de l'intérieur, où ils se formeraient à la pratique des affaires. L'empereur avait donné son assentiment à cette idée; mais l'opinion contraire du ministre d'alors la fit échouer. Pourquoi ne créerait-on pas, comme le proposait un ancien élève du lycée, M. Hanikof, homme d'un savoir remarquable, pourquoi ne créerait-on pas une haute école d'administration, où ces jeunes gens viendraient puiser les connaissances qui font le fonctionnaire distingué, où ils compléteraient cette éducation morale dont les effets se feraient sentir dans tous les actes de leur vie publique ? Il est vrai que ce progrès nécessiterait d'autres réformes; car le bien appelle fatalement le mieux, quoi qu'en dise le proverbe. A de tels employés il faudrait une position sociale autre que celle qui est faite à nos malheureux Tchinovniks. Une plus large rétribution de leurs travaux devrait les garantir contre le besoin. En effet, si l'on veut des employés intègres, il ne faut pas qu'eux et leurs familles aient à subir de dures privations; car le vieil adage dit vrai : *Misère engendre tricherie.*

En un mot, police vigilante et honnête, justice orale et publique, révision prompte et complète de nos lois surannées : toutes ces réformes s'enchaînent; toutes sont aussi urgentes qu'inévitables. A ce prix seulement le progrès est possible. L'apaisement des querelles religieuses, l'affranchissement des serfs, et ces grandes mesures par lesquelles le souverain veut immortaliser son règne; voilà qui est beau, voilà qui est grand et digne de la reconnaissance des contemporains et des siècles futurs: mais ces projets si noblement conçus échoueront devant la résistance intéressée d'une police corrompue et d'une justice frauduleuse; ou bien, pour les réaliser, la Russie subira de rudes épreuves, que voudrait lui épargner la sagesse du monarque.

L'histoire rapporte que saint Paul, arrivant à Éphèse, y trouva un temple consacré au culte de Diane. Ce temple célèbre était en honneur dans toute l'Asie. Saint Paul y prêcha contre l'idolâtrie : il disait aux infidèles que des statues, ouvrage des hommes, ne sauraient être la divinité elle-même. La foule prêtait une oreille attentive aux paroles de l'apôtre et allait se convertissant à la foi nouvelle. Mais dans cette ville demeurait un certain Démétrius, que blessaient particulièrement les prédications du saint. Cet homme possédait une fabrique de petits temples de Diane en argent, qu'il vendait aux adorateurs de la déesse. Ce travail lui procurait de gros bénéfices. La doctrine nouvelle devait nécessairement le ruiner. Aussi, après avoir entendu l'apôtre, il réunit les ouvriers qui travaillaient dans ses ateliers, et leur exposa que Diane était déshonorée par le langage de l'étranger, dont chaque parole était une atteinte aux choses saintes, aux droits les plus sacrés de la société, de la propriété, etc.

Les ouvriers, exaltés, se répandirent dans la ville, qu'ils remplirent de leurs clameurs. Les passions de la foule s'enflammèrent; bientôt le désordre fut à son comble. Mais les autorités intervinrent. On mit sous les verrous quelques instigateurs. Aussitôt tout le monde cria au sacrilége, à la persécution religieuse.

N'est-ce pas là l'histoire de ce qui s'est passé naguère chez nous? Les meneurs actuels du schisme en Russie, ces hommes pervertis, qui ne se soutiennent que par l'intrigue et l'imposture; qui s'enrichissent de la dépouille des ignorants et des faibles; il faut sans doute les livrer à la rigueur des lois; mais ce n'est aucunement comme Raskolniks ou chefs de sectes que l'autorité doit sévir contre eux. Non; que l'on poursuive en eux des criminels; qu'on les punisse comme voleurs, comme faussaires, comme complices des déserteurs qui, par leur fatale connivence, échappent aux recherches de l'autorité. Ils fourniront assez d'occasions de leur intenter des procès criminels. Sous le dernier ministère, on a voulu suivre cette marche. Souvent les châtiments infligés étaient justes, nécessaires. Mais le public, loin de rendre justice à de nobles efforts, a fait comme les habitants d'Éphèse. Il a crié à la persécution religieuse; et pourtant, l'autorité supérieure était mue par les plus nobles sentiments. Les prétendues victimes qu'elle frappait étaient des coupables de la pire espèce. A ces injustices de l'opinion, l'honnête homme ne peut opposer que le silence; il se retire et en appelle du public abusé au public mieux informé.

CHAPITRE X.

De la situation actuelle du gouvernement à l'égard du Raskol.

Le lecteur a pu se former une opinion sur les idées qui ont dirigé la politique du gouvernement dans les affaires du schisme vers la fin du dernier règne. En principe, suivant la volonté nettement formulée par l'empereur Nicolas, le ministère devait poursuivre les délits dont le Raskol est le prétexte, mais en évitant avec soin d'y rechercher ce qu'on est convenu d'appeler des crimes de religion. Le système de répression ne devait avoir rien de commun avec les lois de sacrilége établies dans d'autres pays, et qui, en France particulièrement, furent, à une époque encore récente, l'objet d'une si vive et si générale réprobation. L'administration de 1852 chercha donc à paralyser l'opposition religieuse, en s'armant contre les sectaires des lois et règlements applicables aux criminels ordinaires. Voulant frapper le Raskol à la tête, elle sévit contre des meneurs puissants qui entretenaient dans le peuple une haine permanente contre le gouvernement; elle les démasqua aux yeux de leurs coreligionnaires, dupes de leurs indignes jongleries; elle les éloigna de leur centre d'action et d'influence; elle détruisit leur prestige; elle désabusa les masses, qui commencèrent peu à peu à se rallier aux idées d'ordre et de subordination. Puis, quelques-uns des chefs laissant voir des dispositions moins irrévocablement hostiles, et prêtant l'oreille à des offres avantageuses, on se fit d'eux des intermédiaires utiles pour agir sur un peuple ignorant dont ils travaillèrent à détruire les préventions à l'égard du pouvoir.

Si le ministère de 1852 n'atteignit pas complétement le but qu'il s'était proposé, on a vu, du moins, qu'il y marchait avec fermeté et persévérance. Le sentiment qui l'animait ne saurait être contesté. Il était mu par une noble pensée, celle de guérir une des plaies les plus profondes qui dévorent notre société. Il voulait, de plus, que la bienveillance et l'humanité servissent d'adoucissement à la rigueur des remèdes nécessaires. Mais dans un gouvernement où la publicité ne vient pas jeter un jour salutaire sur les actes des fonctionnaires, il n'est pas toujours facile de rencontrer des agents capables et intègres. Si les affaires sont enveloppées pour le public d'un voile épais, le pouvoir est souvent condamné lui-même à marcher dans la nuit et à s'en remettre du choix de ses organes au hasard.

Les agents du ministère dans les provinces ne surent pas toujours interpréter avec prudence les idées de leur chef; il eût fallu, chose si rare dans notre pays, des serviteurs bien dévoués et bien intègres pour réconcilier au gouvernement tous ces cœurs façonnés à la méfiance par une longue habitude de l'arbitraire et des exactions de toute sorte. Point de doute que si, dans les provinces infectées de l'esprit schismatique, on n'eût délégué le pouvoir qu'à des employés intelligents et dignes; si des prêtres instruits et charitables eussent prêté leur concours à l'autorité; point de doute, disons-nous, que le Raskol n'eût été singulièrement ébranlé. Tout au moins aurait-il perdu son caractère menaçant!

Quoi qu'il en soit, le ministère de 1852 a eu le mérite de faire sortir la question du schisme du vague et de l'incohérence des époques précédentes.

Après avoir recueilli des notions précieuses au prix d'efforts

incessants, il a pu dévoiler toute la profondeur du mal, il a cherché et il a cru trouver les moyens, sinon de le détruire entièrement, au moins d'en atténuer les dangers. Bon ou mauvais, il a créé un système basé sur l'examen des faits. Il avait, pour en suivre l'exécution, une grande énergie, une constance inébranlable unie à une intégrité au-dessus de toute atteinte.

Cependant ce ministère tombe avant d'avoir achevé son œuvre. Sa chute, comme celle de tous les pouvoirs, est saluée par des cris de joie et des malédictions; allégresse des soi-disant victimes de sa politique; malédictions des honnêtes gens qui prêtent une oreille trop facile à des plaintes souvent injustes. Le système de 1852 est jugé, condamné sans appel; on le met à néant.

Mais on ne détruit que ce qu'on remplace, a dit un illustre penseur. Quelle politique va succéder à celle de 1852? Car enfin, pour gouverner, le sentiment d'une tolérance fort louable, en vérité, ne suffit pas. Il faut que nos bonnes intentions se traduisent par des faits. Il en est du Raskol comme de l'émancipation des serfs. On veut affranchir ces derniers: certes, voilà une des plus nobles pensées qui aient pu naître dans l'esprit d'un monarque honnête homme. Mais on n'espère pas apparemment qu'il suffise de l'énoncer pour qu'elle se réalise. On sait bien que le problème est des plus complexes. Le ministère va nous dire, sans doute, à quelle condition sociale il prétend conduire le paysan, s'il en fera un fermier libre, un propriétaire; ou si l'on se contentera de briser tous les liens qui l'unissent à son maître, en lui laissant la responsabilité de son sort à venir. Le but que l'on se proposera

d'atteindre, déterminera l'ensemble des mesures que l'on devra décréter.

Il n'en est pas autrement du Raskol. Quelle est donc la pensée du ministère à l'égard des schismatiques et du schisme! L'abstention, le *statu quo* sont impossibles. La tolérance, dit-on, est à l'ordre du jour? J'y applaudis de toutes les forces de mon âme. *Mais la tolérance est un beau et noble sentiment, ce n'est pas un système.* Comment, encore une fois, se dirigera l'administration dans le dédale de cette affaire?

De deux choses l'une : ou la tolérance va se traduire en lois et devenir une règle imposée à tous; ou l'on restera dans la vieille ornière du passé, se heurtant à chaque pas à tous les inconvénients de l'arbitraire.

Mais, dira-t-on, l'administration doit-elle donc suivre aujourd'hui les mêmes errements que le ministère de 1852? Doit-elle donc rentrer dans cette voie qui n'a pas été parcourue sans succès? Loin de moi une telle pensée. Depuis 1852, la situation n'est plus la même. Ce qui pouvait convenir alors; ce qui, sous un régime de pur absolutisme, pouvait passer pour relativement libéral et progressif, paraîtrait peut-être aujourd'hui rétrograde et arbitraire.

Aujourd'hui, l'opinion publique réclame des lois fixes et déterminées, se substituant aux volontés ministérielles qui peuvent n'être pas toujours bien éclairées, et qui d'ailleurs sont essentiellement variables.

Les raisons ne manqueraient pas, d'ailleurs, pour empêcher le ministère actuel de reprendre aujourd'hui la politique de son prédécesseur, malgré tout le mérite relatif qu'on peut lui reconnaître. Ainsi, sous le ministère de 1852, on a frappé, il est vrai, quelques grands coupables; on a dévoilé

les viles manœuvres de quelques intrigants, détruit leur influence par d'énergiques mesures administratives. C'était juste; nous nous plaisons à le répéter. Mais en même temps les agents du pouvoir se laissaient emporter à des rigueurs intempestives contre des fanatiques, plus insensés que coupables; ils violentaient la conscience de quelques dissidents convaincus; ils s'emparaient arbitrairement de leurs images, de leurs livres, sans égard pour leur liberté morale, pour leur dignité. Des marchands, par cela seul qu'ils étaient Raskolniks, se voyaient dépouillés de leurs privilèges, lésés dans leurs intérêts et leur considération commerciale. C'était enfin l'arbitraire avec les avantages qu'il peut offrir, mais aussi avec tous les abus dont il est la source.

De tels procédés administratifs ne pourraient plus aujourd'hui satisfaire personne. Le sentiment de la justice a fait chez nous trop de progrès durant ces dernières années, pour admettre qu'une telle latitude soit laissée aux agents du pouvoir; et ce qui naguère pouvait être attribué à une politique prudente, soulèverait aujourd'hui de justes plaintes.

A la mort du dernier souverain, on a laissé entrevoir aux classes les plus déshéritées de notre nation un avenir de liberté et de paix. On ne peut aujourd'hui sans danger mettre à néant toutes les espérances qu'on a fait naître alors. Aussi, le système de 1852 nous paraît-il maintenant impraticable dans son ensemble et tel qu'il fut appliqué alors.

Qu'on en revienne à la pensée simple et vraiment politique autant que généreuse qui lui servit de point de départ, à cette idée si nettement formulée par l'empereur Nicolas et sanctionnée par l'adhésion de son auguste successeur; nous le concevons. Car alors, laissant de côté la question religieuse,

on ramène les Raskolniks sous l'empire de la loi commune. Mais encore une fois, l'arbitraire administratif n'est ni sans danger, ni possible dans les circonstances actuelles. Ce serait là une rétrogradation dont la logique aussi bien que la prudence doit préserver le gouvernement de notre pays.

Nous mettons au même rang des idées rétrogrades, les illusions de ceux qui conseillent de ramener la question du schisme au point où elle se trouvait avant toutes les tentatives de systématisation, en 1845, par exemple, à cette époque où le gouvernement, fermant les yeux sur le Raskol, vivait pour ainsi dire au jour le jour avec cette redoutable question; où, sans s'inquiéter d'en connaître les origines historiques, sans souci de l'avenir, on ne s'inspirait que des besoins du moment, on n'avait d'autre règle que des appréciations passagères.

Il n'en saurait plus être ainsi : cette question se dresse aujourd'hui dans toute sa vérité menaçante; et il faut qu'elle soit résolue! Donc, ni abstention, ni rétrogradation : car se confier à la seule force d'inertie, croire qu'il suffit de ne pas s'occuper du Raskol pour que le Raskol cesse d'être un danger public, c'est s'abandonner à un sommeil fatal sur un terrain volcanique : et, d'autre part, vouloir remonter le cours des années, croire que la volonté et la force pourraient rétablir une situation modifiée par le temps; c'est tenter de suspendre le cours d'un fleuve; c'est de gaieté de cœur préparer un cataclysme.

Je le dis avec toute l'énergie de ma conviction : de telles prétentions sont de tous points anarchiques, et ne doivent pas être moins réprouvées que *les vœux trop hâtifs qui voudraient devancer le cours naturel des âges.*

Ainsi, dans ma pensée, emprunter au passé les moyens de maintenir l'ordre religieux, est tout aussi impossible que de

chercher une solution dans une liberté complète et immédiate. Les tentatives rétrogrades de nos prétendus restaurateurs d'un ordre de choses qui s'écroule, sont tout aussi subversives que les prétendues théories radicales et en tout cas prématurées d'un socialisme empirique. En un mot, ceux qui se disent conservateurs, parce qu'ils sont immobiles ou marchent à reculons, ne sont pas moins dangereux pour la paix publique que les fauteurs des mesures les plus désordonnées. Nous leur dirons aussi bien qu'à ceux qui, devançant l'avenir, voudraient déjà voir le pays en possession de l'objet de leurs rêves, et demandent pour nous une situation égale à celle des nations les plus favorisées; nous leur dirons avec un éminent penseur et dans son beau langage: « Les idées exigent un temps d'évolution comme toutes choses; et demander que ce qui a été le produit de longs siècles pour les peuples avancés, devienne immédiatement le partage des populations arriérées; c'est vouloir supprimer l'intervalle nécessaire qui sépare l'ensemencement et la moisson. De même, toutes les combinaisons destinées à immobiliser un état social ont toujours été infructueuses; toujours une force plus puissante que les puissants de la terre a ruiné les établissements en apparence les plus solides. »

Voyons donc la situation dans sa vérité relative, et appliquons-y le topique le plus convenable. Cherchons à la diriger et à la modifier par une sage intervention; aplanissons les voies de l'avenir; que chacun fasse son devoir et mette la main à l'œuvre! Grâce aux efforts communs des hommes de bonne volonté, la société échappera aux chocs violents, aux commotions perturbatrices. Ni le progrès ne sera sacrifié à l'ordre, ni l'ordre au progrès.

CHAPITRE XI.

Aperçu sur l'histoire de la tolérance progressive en France.

Bien qu'animé du sentiment de la justice, un gouvernement hésite souvent à y conformer ses actes, et se voit arracher par la force des événements les concessions qu'il aurait été plus sage d'accorder spontanément. C'est là un de ces faits trop fréquents dans l'histoire moderne pour qu'il ait besoin d'une longue démonstration.

L'histoire de la France, que nous avons eu plus d'une fois l'occasion de citer dans le cours de ce travail, nous offre un exemple frappant de cette vérité appliquée à la tolérance religieuse. Parcourons rapidement les différentes phases de l'évolution qui s'y est accomplie sous ce rapport; peut-être y trouverons-nous quelques enseignements.

On se rappelle ce que nous avons dit de l'état, où se trouvait la religion protestante sous Louis XIV, après la révocation de l'Édit de Nantes. Nous avons vu quel esprit barbare inspira les actes du gouvernement, livré aux influences jésuitiques et bigotes; nous avons entendu le sifflement de la mousqueterie du catholicisme armé pour la défense de sa foi; nous avons recherché l'impression produite sur les contemporains par d'inconcevables rigueurs; et nous avons constaté par des citations empruntées à une femme, douée pourtant d'une exquise sensibilité, que les violences à l'égard des réformés ne répugnaient nullement aux mœurs générales de l'époque.

Voyons maintenant quel était l'état de l'Église au moment

où le grand roi allait disparaître de la scène. Nous signalerons ensuite les changements qui survinrent sous la régence épicurienne de Philippe d'Orléans, sous le règne immoral et honteux de Louis XV, enfin sous Louis XVI, dont les divers ministres oscillèrent entre la rigueur et une certaine tolérance; où l'administration, malgré la résistance du clergé, recula devant l'application des édits, et se décida enfin, mais trop tard, à se dépouiller tout à fait de ces armes dangereuses.

On connaît la triste et déplorable fin du règne de Louis XIV, de ce règne si brillant à son début, si funeste pour la France par ses résultats. L'unité religieuse qu'il avait voulu imposer à ses sujets n'était que le rêve d'un absolutisme sans limite et sans règle. Il avait prétendu, personnifiant le catholicisme, lui rendre l'assiette et la solidité des temps passés, restaurer l'unité religieuse dans ses états et ailleurs; et tous les efforts ruineux et gigantesques de son gouvernement n'avaient abouti qu'à montrer la dissolution définitive du vieil édifice catholico-féodal du moyen âge. Les stipulations des traités de Westphalie avaient reçu une sanction définitive; le protestantisme couronné en Angleterre et en Prusse, tout-puissant en Hollande, consacré par d'éclatants triomphes, faisait désormais partie du droit européen.

Après ces grands événements, les persécutions religieuses perdirent de leur intensité. La conscience du roi fut-elle quelque peu troublée par les cruelles déceptions qu'il avait éprouvées? il est difficile de le dire. La dignité majestueuse et glaciale dont s'enveloppa toujours ce prince, permet peu de soulever le voile solennel de ses pensées. Toujours est-il que, dans ses derniers moments, il sembla rejeter la responsabilité de ses actes sur les dévots dont les suggestions

intéressées l'avaient poussé à de lamentables rigueurs. Il se releva sur son lit de mort pour attester à la face du monde qu'il n'avait rien fait, en matière de religion, que ce qu'on avait exigé de lui.

Mais.... Le roi se meurt; le roi est mort!

Louis emporta dans sa tombe ces idées absolues qu'avaient partagées avec lui tant de grandes intelligences, et dont l'ensemble est à peine conçu par l'esprit de la France moderne. L'absolutisme religieux, l'intolérance, tout ce système de violence et d'iniquité qui nous révolte aujourd'hui, mais qui semblait au dix-septième siècle la base même de la société, la seule garantie de l'ordre, ce système fut virtuellement ruiné, et fit place à des principes plus conformes à la raison et à l'humanité. Néanmoins il s'écoula encore de nombreuses années avant que les idées nouvelles eussent acquis droit de cité; avant que la tolérance fût écrite dans les lois comme elle l'était dans la conscience publique. La régence du duc d'Orléans vit déjà se manifester un certain relâchement dans les poursuites pour cause de religion. La cour si dissolue, si pervertie du neveu de Louis XIV, consacrait trop de temps au plaisir, pour en sacrifier aux choses religieuses : d'ailleurs elle avait tant à se faire pardonner pour ses mœurs, qu'il lui eût été malséant de se montrer sévère ou persécutrice. Le régent, qui personnellement était tout le contraire d'un dévot, n'osa pas cependant se mettre le clergé sur les bras; mais, sans heurter de front les traditions encore vivantes de Louis XIV, sans froisser les susceptibilités cléricales, il laissa dormir les édits, ou bien il en adoucit les rigueurs par des instructions secrètes. Ce fut là le sens de son administration.

En général, sous Louis XV, et surtout après la majorité du roi, l'intolérance ne fut plus aussi constante, aussi ingénieuse, aussi cruelle que sous le règne précédent. Cependant le parti prêtre, qui s'était perpétué après Madame de Maintenon, ne manquait encore ni de force, ni surtout de vigilance. Il était représenté au pouvoir par le précepteur du jeune roi, le cardinal de Fleury, débris d'une cour dévote, au milieu d'une cour corrompue, vieillard aux idées étroites, égoïste et intolérant. Pendant son ministère, le duc de Bourbon resta fidèle aux traditions du passé. Par l'édit de 1724, il voulut compléter le système de rigueurs infligées aux réformés.

Cet édit portait encore la signature de Phélipeaux, devenu comte de Florentin, et ministre de la marine. C'était une loi confuse, cruelle et inique, dont un conseil de courtisans et de prêtres ne craignit pas de déshonorer les premières années d'un roi encore enfant. En vertu de cet édit, on vit de nouveau des procès faits à la mémoire des morts, le supplice des ministres protestants, et toutes les monstruosités du temps des dragonnades.

Mais cette réaction était trop manifestement en contradiction avec les mœurs et les idées du temps pour être durable. Peut-on, en effet, imaginer rien de plus anormal que tout cet arsenal de tyrannie inquiète et de despotisme inquisitorial où puise à pleines mains une cour incrédule et dissolue, encore peuplée de ces grands seigneurs de la régence si bien caractérisés par le nom de roués dont les a flétris l'opinion publique? En lisant le récit de ces violences, on serait tenté de pardonner aux rigueurs catholiques du règne de Louis XIV, où tout le monde au moins

était dévot, ou faisait semblant de l'être! Poursuivi à outrance, le protestantisme se retrempa dans le malheur et s'affermit dans sa foi; car c'est le propre des églises persécutées de se développer en raison de la cruauté des édits dont elles sont frappées. Ainsi, après la majorité de Louis XV, le clergé conservait encore sa puissance, et rien ne faisait prévoir que la liberté de conscience pût enfin mettre un terme à une situation si contraire à l'état des esprits. La politique personnelle de Louis XV, dépourvue de toute consistance, fut, au gré des ministres et des favorites, tantôt facile et débonnaire, tantôt dure et impitoyable, toujours bizarre et pleine de contradictions. Elle ne fut pas sans quelque analogie avec celle qui, en Russie, inspira les mesures contre les schismatiques. Ainsi, on retrouve encore dans les papiers ministériels de l'époque ces expressions significatives: «faire des exemples contre les principaux,» autrement dit les meneurs (dépêche du 18 octobre 1752). Seulement, chez nous, comme nous l'avons dit, c'était plutôt la nécessité d'état qui dictait les mesures rigoureuses; tandis qu'en France le gouvernement obéissait davantage aux inspirations de cet esprit prêtre qui n'a jamais été complétement extirpé, de cet esprit qui a survécu aux encyclopédistes, à Voltaire, à la révolution; et qui témoigne encore chaque jour de sa vitalité dans la terre classique de la pensée libre, de la tolérance, de la fraternité. Comme preuve de cette persistance dont nous parlons, on peut lire dans le journal le *Siècle* du 1er janvier 1858, le jugement qui condamnait un prêtre à 5 mois de prison et à deux mille francs d'amende! Au mépris de la constitution de son pays, qui proclame la liberté des cultes, ce prêtre avait publié un livre dans lequel il se répandait en

invectives contre la tolérance légale, et invoquait les foudres du pouvoir contre les hérétiques. Le tribunal vit, avec raison, dans ses invectives une excitation à la haine contre une classe de citoyens, une atteinte à la paix publique; et il envoya bien justement le délinquant, malgré sa robe et son titre, méditer entre quatre murs sur la charité évangélique. Que les temps sont changés! Jadis ce prêtre séditieux eût sans doute obtenu les bonnes grâces de Madame de Maintenon; aujourd'hui la loi égale pour tous, le frappe comme un simple mortel. Mais le fait seul du délit prouve néanmoins que l'esprit clérical est toujours le même; que ni le temps ni les événements ne lui ont rien appris; que si les membres du corps ecclésiastique ne manifestent pas tout haut leur invincible horreur pour la liberté et l'égalité des cultes, il le faut attribuer non à leur conversion, mais à l'état général des esprits, à la répulsion que l'intolérance inspire au public, à la loi enfin qui ne leur permet pas plus qu'à d'autres la licence du langage.

On rencontre encore à l'époque dont nous parlions, bien des édits portant la signature de Phélipeaux, ce Melchisedec de la persécution. Cependant toutes ces iniquités administratives n'avaient plus rien de systématique et de préconçu. Elles suivaient toutes les fluctuations des événements politiques. Ainsi, après les conférences d'Aix-la-Chapelle, en 1748, lorsqu'on éprouva le besoin de réparer le mauvais état des finances, on recourut au clergé pour en obtenir des subsides réguliers. Le clergé, tout en accédant à la demande de l'administration, profita de la circonstance pour se plaindre de l'accroissement des communautés protestantes. Il n'en fallut pas davantage pour exciter contre le protestantisme de nouvelles rigueurs.

Les prodigalités guerrières ou voluptueuses du dix-huitième siècle exigeaient beaucoup d'argent; le fisc fut obligé de s'ingénier pour créer de nouvelles ressources. On parla d'établir une contribution sur les églises protestantes. Mais un obstacle s'y opposait. Imposer les établissements des réformés, c'était les reconnaître, et, par conséquent, leur donner droit de cité. On hésita et on ne put rien décider. Il fallait que le préjugé contre la liberté des cultes fût encore bien profondément enraciné dans les hautes régions gouvernementales, pour qu'un tel scrupule arrêtât un roi gouverné par la Pompadour et la Du Barri; un roi qui, pour gagner de l'argent, spéculait sur la misère de ses sujets et se faisait la grosse part dans le *Pacte de famine.*

Cependant une puissance nouvelle commençait à se manifester dans la société. La philosophie du dix-huitième siècle faisait retentir ses mille voix dans toute la France et l'Europe. Voltaire, au nom de la raison humaine, demandait justice de tous les abus, défendait les protestants contre leurs persécuteurs, et poursuivait de son irrésistible sarcasme ces lois impies, édictées contre les enfants d'une commune patrie. Il se déchaînait surtout contre le corps ecclésiastique; et, dans les emportements de la lutte, il attaquait le principe même de la religion officielle. La haine du catholicisme fournissait à sa plume moqueuse ses traits les plus mordants: « Supposez, dit-il quelque part, qu'il y ait vingt catholiques « en France contre un huguenot; je ne prétends pas que le « huguenot mange les vingt catholiques; mais aussi, pour- « quoi ces vingt catholiques mangeraient-ils le huguenot? »

Malgré les protestations de la philosophie, Louis XV resta sourd ou indifférent, et n'en continua pas moins sa politique

tracassière. La seule concession véritable qu'il fit aux protestants fut la création de l'ordre du mérite militaire pour les officiers de la religion auxquels l'obligation de prêter un serment tout catholique interdisait la croix de Saint-Louis.

La condamnation de Calas fut le dernier attentat du vieux fanatisme contre les huguenots. Cette lamentable histoire est trop pleine d'intérêt pour que nous n'en rappelions pas les principaux incidents. Le jeune Calas, atteint de mélancolie, s'était donné la mort. Il appartenait à une famille protestante. Les catholiques de Toulouse répandirent le bruit que son père l'avait assassiné en haine de la religion catholique que ce jeune homme avait résolu d'embrasser. Aussitôt les prêtres s'arrogent le droit de célébrer ses funérailles: ils procèdent à l'enlèvement du cadavre au bruit de toutes les cloches de la ville, bannières en tête et cierges allumés. La population catholique de cette vieille cité, les paysans des campagnes environnantes arrivent tout en émoi, veulent assister à la grande et solennelle cérémonie qu'un nombreux clergé va célébrer dans l'église métropolitaine. Le chant funèbre du psaume *In exitu* est entonné par mille voix lugubres; la procession s'ébranle et poursuit sa marche jusque dans l'église, dont les abords sont drapés de deuil. Puis, au milieu d'une enceinte tendue de blanc, symbole de l'innocence du défunt, on expose un squelette recouvert d'un linceul avec l'inscription: « Abjuration de l'hérésie! » Calas fils fut canonisé.

La mise en scène du fanatisme avait produit son effet; les esprits étaient exaltés; il fallait une victime à la haine populaire. Le procès de Calas fut instruit. L'infortuné fut soumis à d'affreuses tortures et condamné à être rompu vif, à expirer sur la roue, après y être resté exposé durant deux

heures, deux siècles! puis à être jeté au feu et ses cendres dispersées au vent! Je passe sous silence les détails du supplice, les efforts inutiles des prêtres pour arracher au malheureux un aveu impossible. Le sort affreux de ce père infortuné souleva l'indignation des cœurs honnêtes dans toute l'Europe.

Ici, je ne puis m'empêcher de faire un rapprochement entre cette abominable exécution et le châtiment dont furent frappés nos meneurs moscovites, châtiment qui excita aussi l'indignation publique. Mais quelle différence, soit dans les personnes, soit dans la peine infligée! L'un est un honnête homme, un père de famille accusé avec la plus flagrante injustice d'avoir tué son fils, et pour ce crime imaginaire, livré à d'affreuses tortures. Chez nous, je trouve un coupable avéré et quelques fanatiques, que l'autorité se borne à éloigner du théâtre de leurs méfaits. Ah! félicitons-nous de vivre dans des temps plus humains; jouissons de cette mansuétude des mœurs que nous ont faites et le temps et les générations qui nous ont précédés; et pénétrés d'un juste sentiment de reconnaissance, travaillons à transmettre aux générations futures une société meilleure encore et plus humaine!

Voltaire prit en mains la réhabilitation de Calas et accorda à la famille de ce martyre le prodigieux crédit de sa plume. Cette fois Voltaire ne fut pas seulement l'infatigable et irrésistible démolisseur de la société; il oublia le rire, le sarcasme. L'humanité trouva en lui un orateur éloquent, sublime; et l'Europe entière joignit sa voix à celle du philosophe pour obtenir réparation du crime inspiré par des énergumènes. C'est que cette affaire n'était pas un texte imaginaire de

déclamation; elle offrait un exemple trop réel des abus judiciaires et des effroyables excès où conduit le fanatisme.

Ramené à des sentiments plus humains, le gouvernement marcha dès lors sans interruption, mais non sans quelques soubresauts, dans une voie plus digne d'un peuple éclairé. De cette grande et scandaleuse iniquité naquit la tolérance; et le gouvernement s'inspira d'idées plus justes et plus libérales.

Un mémoire fort remarquable sur les protestants fut présenté à Louis XV par Gilbert de Voisin, cette grande lumière de la magistrature au dix-huitième siècle. Ce mémoire du conseiller de Louis XV est surtout important, parce qu'il servit plus tard de base à l'édit de l'état civil. Voici quelques-unes des idées qu'on y trouve : « Le nombre « de ceux qui sont d'une autre religion est tel, qu'ils font un « objet dans le royaume. Ainsi le parti qu'on pourrait prendre, « serait de leur permettre de prier en commun, mais entre « parents et amis, en petit nombre, sans bruit et sans éclat. » « On pourrait même, ajoute l'auteur, sans rétracter les lois « relatives aux ministres protestants, accorder à l'insu de « tous, à quelques-uns d'entre eux des saufs-conduits. On « veillerait exactement sur eux, et au moindre méconten- « tement qu'on en aurait, le sauf-conduit serait révoqué. »

Malgré les bonnes intentions du magistrat français, on regrette de voir un esprit aussi juste s'enfermer encore dans des limites aussi restreintes, et faire aux vrais principes une part tellement mesquine. Plus loin, M. Gilbert de Voisin se demande, s'il faut continuer à exclure les protestants des différentes professions dont l'entrée leur est interdite. Il dit : « cet éloignement pourtant doit leur paraître bien pénible. » Il ne se prononce catégoriquement ni pour ni contre.

Mais la partie la plus remarquable de son mémoire est celle où, traitant des mariages, il émet des propositions qui ne furent acceptées que plus tard, sous Louis XVI. Il demande : « que les protestants soient tenus de se présenter d'abord « devant les curés pour entendre un sermon catholique. Sur « le refus de ceux-ci, les parties se présenteront devant le « principal officier du siége, qui consacrera civilement leurs « mariages. »

Je résume les idées de Gilbert de Voisin : Liberté du culte privé et *quasi* reconnaissance des ministres ; prières en commun, en famille et en petit nombre ; mariage civil précédé d'un sermon préalable. Partisan de la tolérance, il est adversaire des assemblées publiques. Voilà jusqu'où allait alors le libéralisme d'un catholique sensé et honnête homme ! C'étaient néanmoins là de véritables concessions ; et l'on y peut découvrir, pour l'avenir, le germe de libertés plus grandes. Disons pourtant que les édits intolérants eurent force légale jusqu'à la veille de la révolution ; et qu'aucun ne fut régulièrement aboli ; sans doute, parce qu'on ne pouvait y toucher sans attaquer le corps entier de la législation ; mais ces lois surannées n'étaient plus que lettre morte : elles étaient devenues inexécutables par le seul effet des lumières du siècle.

La verge des oppresseurs s'était donc déjà flétrie et desséchée, lorsque Louis XVI entreprit de la briser. Ce roi bon et généreux eut d'autant plus de mérite à proclamer le principe de la tolérance, qu'il était sincèrement religieux et sincèrement catholique. En dépit des remontrances du clergé, en dépit des préjugés et des prérogatives de sa race, en dépit des souvenirs de Louis XIV, dont la grande ombre planait encore sur les conseils de l'État, il porta le premier

coup légal à l'édifice d'iniquité qui depuis cent ans abritait la royauté.

Voici un extrait d'un de ses édits: « La religion catholique « jouira seule des droits et des honneurs du culte public; « et les non-catholiques ne tiendront de la loi que ce que « la loi naturelle ne permet pas de refuser, le droit de faire « constater leurs naissances, leurs mariages et leurs morts « devant les officiers de justice de chaque localité, afin de « jouir comme tous nos autres sujets des effets civils qui « en résultent. » Ainsi l'opinion publique, dès qu'elle fut suffisamment éclairée au dix-huitème siècle, répudia sans hésiter le monstrueux héritage des édits de Louis XIV. Le gouvernement les conserva encore, mais sans les exécuter. Il rétablit l'édit de Nantes. Il expulsa les jésuites. L'année 1789 fit mieux encore; elle décréta une chose plus sage et plus sainte, l'égalité de tous les cultes devant la loi.

Je suis loin de prétendre que l'histoire d'un peuple doive se modeler dans tous ses détails sur celle d'un autre peuple. Chaque nation a son développement propre. Que le génie essentiellement pratique du Russe préserve à jamais notre pays des commotions violentes qui ont agité si longtemps la France. Pour nous les épargner, il suffit d'avoir un juste sentiment des nécessités présentes, de posséder la notion du développement social, et de s'appuyer sur des réalités. Ne cherchons pas à innover brusquement et prématurément; mais aussi, ne mettons pas la sagesse dans l'immobilité et la force d'inertie.

CHAPITRE XII.

Des mesures à prendre dans la situation présente.

Que la société européenne, en général, soit aujourd'hui tourmentée par un secret malaise; que les esprits soient troublés et inquiets; c'est là un fait trop évident pour que nous ayons besoin d'insister. L'Europe n'est pas aujourd'hui dans un état normal; l'ordre n'y est pas assis sur une base solide; et chaque jour, un incident vulgaire, aussi bien qu'une secousse violente, peut amener un profond ébranlement. D'où vient un état de choses si dangereux; sinon de ce que les plus graves questions politiques ou sociales, après avoir été posées en présence du public, n'ont pas reçu une solution suffisante; sinon de ce que partout les esprits sont spontanément, mais aussi confusément, en travail pour trouver le mot des redoutables problèmes?

Grâce à l'heureuse initiative de son gouvernement, la Russie échappe à cette condition critique du reste de l'Europe. Chez nous, du moins, on n'accusera pas le pouvoir d'être en retard sur l'opinion publique. Il la devance, au contraire, avec une noble confiance qu'on ne saurait trop admirer. Déjà l'émancipation des serfs est à l'ordre du jour; bientôt, sans doute, une autre question non moins capitale, celle des dissidents religieux, préoccupera notre gouvernement réformateur. Il voudra conjurer le danger dont elle pourrait menacer notre horizon politique. Mais pour mener à bien

ces grandes entreprises, il faut d'abord que les esprits s'affermissent dans de sereines méditations. Un gouvernement sage et bienfaisant, qui n'aspire qu'à rendre le peuple heureux, qui veut lui épargner ces crises, espérance des brouillons et alarme des honnêtes gens; un tel gouvernement doit susciter la discussion des mesures essentielles avant leur mise à exécution. Il est, en effet, de la plus haute nécessité que, dans des circonstances aussi solennelles, la vérité circule librement des sujets au trône, et que les portes soient ouvertes pour celui qui veut la dire à ceux qui ont besoin de la savoir. Trop souvent le secret cache une injustice, et le mystère gouvernemental enferme le germe d'un malheur public. Profondément pénétré de cette idée, j'ai, sans aucun parti pris d'avance, exposé les différents systèmes proposés pour paralyser le Raskol dans ce qu'il a de pernicieux. Puis, empruntant un exemple à l'histoire moderne, j'ai retracé la marche progressive de la tolérance en France, afin de bien montrer que ce principe, quand il n'est pas adopté spontanément, finit toujours par prévaloir. Préparé par cette double étude, le lecteur appréciera mieux ce qui suit et me pardonnera peut-être de venir moi aussi proposer une solution.

J'arrive, en effet, à la partie la plus difficile de mon travail: je dois indiquer ici les mesures qu'il me semble utile de prendre pour satisfaire au besoin de justice et de progrès que j'ai signalé. Loin de mon pays, depuis longtemps en dehors des affaires, je ne pourrais garantir la valeur ni l'efficacité absolue d'aucun des systèmes que j'ai analysés. Que d'autres, plus à même que moi de juger la situation présente, en décident. Mon but a été d'éveiller l'attention

du public sur cette question. J'ai recherché les combinaisons qui peuvent aider à résoudre le problème, désirant fournir quelques éléments à la discussion publique que je crois indispensable de provoquer sur un sujet aussi important. Pour accomplir une œuvre de régénération sociale, il faut un concours général d'efforts généreux; il faut que chacun, dans la mesure de ses forces, mette la main à l'œuvre et apporte sa pierre à l'édifice.

Je n'hésite pas à le répéter après bien des réflexions : le seul, l'unique moyen d'apaiser les querelles religieuses, c'est la liberté de conscience absolue : c'est là dans la vie des peuples une étape que doivent atteindre un jour tous ceux qui parcourent la grande route de la civilisation. Plus le gouvernement se pénétrera de cette idée, mieux il remplira sa noble mission. Cependant il faut tenir compte du milieu où se meuvent les pouvoirs publics; il y a un passé, des mœurs, des lois qu'il est sans doute urgent de modifier progressivement, mais auxquels on est aussi forcé de s'accommoder. Ainsi chez des populations avancées, la pleine et entière liberté de conscience serait, à n'en pas douter, le moyen le plus efficace d'arriver à la réorganisation nécessaire d'une doctrine commune; le jeu naturel des esprits, la discussion publique, y conduiraient sûrement. Mais, il est tel pays où l'individu est encore tenu par la constitution sociale sous une tutelle salutaire, n'étant pas arrivé à un degré d'émancipation intellectuelle qui comporte une autre situation : là, si l'on concède la liberté, il ne faut jamais perdre de vue les exigences de l'ordre, ce besoin fondamental de toute société. Toute la difficulté du problème consiste donc à faire concorder le progrès avec l'ordre.

Ici nous avons besoin d'entrer dans quelques explications nécessaires sur le sens que nous attachons à ces mots.

Pour nous, l'ordre n'existe que là où le progrès s'accomplit suivant les lois qui lui sont propres. L'ordre véritable consiste dans l'exercice harmonieux et régulier de toutes les facultés individuelles ou sociales, dans la conformité des lois à l'état de la conscience publique. Quant au progrès dans les sociétés, il se présente sous un double aspect : il est matériel et spirituel. Est-il besoin de dire que ce dernier doit incontestablement primer tout le reste? Ce que l'intelligence est à la matière; ce que l'âme est au corps; le progrès spirituel l'est à l'égard de tous ceux que la société peut réaliser. Or, le progrès spirituel ne consiste pas dans des discussions qui deviennent de plus en plus subtiles sur des questions mystérieuses, inabordables pour l'intelligence humaine; il ne consiste pas non plus dans la liberté de se livrer à de vaines disputes sur les différents rites. Nous le plaçons dans la diffusion progressive des lumières au milieu de toutes les classes de la population; nous le plaçons dans la propagation des principes de fraternité, dans le respect mutuel des citoyens les uns pour les autres, dans l'amour du bien public, dans le dévouement de chacun à tous; pour tout dire, en un mot, dans le développement parallèle des bons sentiments et des vérités intellectuelles.

Mais, à côté du vrai progrès, il y a le faux progrès, de même qu'à côté de l'ordre véritable, il y a un ordre apparent et menteur qui ne peut faire illusion à personne. Ainsi le faux progrès, c'est celui qui s'accomplit en dehors de toute considération morale; c'est cet empressement fiévreux des gouvernés à jouir des félicités sensuelles; c'est l'absence de tout esprit de

sacrifice; c'est l'égoïsme étendant son triste et glacial empire. De même, l'ordre faux et trompeur, c'est l'effort des gouvernants pour comprimer toute spontanéité, toute indépendance; c'est la liberté de conscience étouffée dans le sang des victimes; c'est un Louis XIV, portant la désolation dans les familles protestantes, pour rétablir l'unité brisée du catholicisme; ce sont, pourquoi ne le dirais-je pas? ce sont les vaines tentatives de l'intolérance pour perpétuer la misère mentale et morale d'un peuple par amour de l'uniformité et de la domination.

Nous savons bien que les progrès de la civilisation ne sont pas sans inspirer des craintes sérieuses pour l'avenir de la morale. Il y a là des objections auxquelles il faut répondre.

Qui dit civilisation, doit, selon nous, sous-entendre perfectionnement moral; car si vous écartiez la morale, si elle ne venait pas féconder vos travaux, en vain vous imagineriez des formes gouvernementales plus habiles; en vain se multiplieraient les découvertes scientifiques et industrielles; tous vos efforts n'aboutiraient qu'à créer des éléments de perturbation prochaine ou future. Mais ces craintes, heureusement, ne peuvent se réaliser. La science, cette reine du monde, contre laquelle aujourd'hui toute mauvaise humeur est impuissante, loin d'être en contradiction avec les lois morales qui dominent l'humanité, sert, au contraire, à les établir plus solidement; elle se met à leur service et leur donne des forces infinies, inconnues au passé. Car, après avoir embrassé tous les faits de l'ordre cosmologique, elle étend aujourd'hui son domaine et sur les faits sociaux et sur la morale : elle établit cette dernière sur le même fondement

solide que les autres objets de ses spéculations. N'est-ce pas la science sociale, aujourd'hui encore à peine ébauchée, n'est-ce pas l'observation des phénomènes moraux dans l'espace et dans le temps qui nous découvre les éléments de la progression parcourue par l'homme depuis l'anthropophagie jusqu'au sentiment de la fraternité; depuis le misérable état de la tribu sauvage, en proie à une guerre continuelle et dévorante, jusqu'à l'idée de ces congrès pacifiques, où se règlent les différends des peuples? Et malgré les exemples trop nombreux encore d'un égoïsme déplorable, n'établit-elle pas l'irrésistible ascendant de la sociabilité sur la personnalité, qui a conduit l'homme successivement à la conception de la famille, de la tribu de la patrie, de l'humanité? C'est à elle, que nous devons cette découverte, que les affections bienveillantes innées en nous sont inhérentes à notre nature; qu'il dépend de nous de fortifier ces nobles organes par l'exercice ou de les affaiblir par l'inaction; que plus on a été dévoué dans sa vie, plus on est capable de l'être. Rien comme cette science, qu'on est habitué à appeler profane, n'inspire à l'homme le sentiment de sa subordination à un sublime ascendant supérieur à son influence, à des lois immuables; rien ne le dispose mieux à une sage résignation envers toutes les nécessités physiques, organiques et sociales qui pèsent sur lui : mais rien aussi, comme la science, n'habitue l'homme, entre certaines limites données, à se regarder comme l'unique arbitre de sa destinée, à améliorer son bien-être moral et matériel par des efforts continus, à remplir ses devoirs sociaux, à chercher sa récompense dans la satisfaction de sa conscience, dans l'estime et l'affection de ceux qui le connaissent, dans le souvenir de ceux

qui lui survivront, et à accepter avec calme et confiance, les mystères d'un avenir à jamais insolubles![1]

Cette science universelle, qui embrasse tout l'ensemble des conceptions humaines, ne doit pas être confondue, on le comprendra aisément, avec les fausses et pernicieuses doctrines qui malheureusement comptent de trop nombreux adeptes en Occident. Ces prétendus novateurs ont des paroles très-sympathiques pour la tolérance religieuse; ils proclament les principes fraternels qui sont l'essence même de la morale; mais les théories qu'ils y ajoutent en forme de corollaires, en rendent l'application impossible. Livrés à des conceptions subjectives et non fondées sur la nature des choses, sur les conditions permanentes et essentielles de l'existence des nations, ils prêchent, à côté de l'abolition des priviléges, le nivellement social qui, vu l'inégalité naturelle des hommes, est impraticable, injuste et, par conséquent, anarchique. En même temps, ils établissent le principe païen de la toute-puissance de l'État, c'est-à-dire, la suppression de l'individualité, l'abolition de la propriété et de la famille au profit du despotisme d'un petit nombre; plaçant en définitive leur idéal dans l'organisation de la servitude universelle. Tous ces grands traités où l'on expose de prétendues vérités nouvelles ne sont, en effet, que des essais de restitution de telle ou telle

1. Ainsi la morale, loin d'avoir rien à redouter de l'extension de l'esprit scientifique, y trouve au contraire la plus complète confirmation de ses préceptes : grâce à l'universalité de cet esprit, elle appartient désormais au domaine des choses démontrées.

Toutefois, il faut bien le dire, la science qui élève l'homme à une si sublime hauteur et lui procurera de si nobles satisfactions, ne fait pas sa part à ce besoin indestructible qu'éprouvent des âmes ardentes d'aspirer à l'idéal, à l'infini, de se confier en une suprême et éternelle Justice.

partie des sociétés antiques. On s'appelle homme de progrès, et l'on cherche à ramener la société à cette civilisation du passé que le christianisme a si heureusement détrônée. Contre ces doctrines non moins dangereuses que rétrogrades, malgré leurs prétentions progressives, le meilleur préservatif sera toujours le bon sens public éclairé par la libre discussion. Les erreurs des prétendus socialistes ne soutiendront pas plus la lumière du grand jour que les aberrations de nos sectaires.

Quoi qu'il en soit, la science, pour se manifester et produire ses effets salutaires, veut avoir ses libres allures; il lui faut l'air et le soleil. Ainsi, dans l'état actuel des sociétés, pas de progrès possible sans liberté de discussion; c'est là un fait hors de doute. Mais toute liberté est placée entre l'oppression et la licence. Opposer une digue à la dernière, sans mettre d'entraves à la liberté, voilà, en un mot, le moyen d'arriver à la solution des grandes questions qui nous occupent.

On ne saurait se dissimuler que la liberté de conscience entraîne fatalement la disparition de l'unité religieuse, objet de tant de regrets; mais, hâtons-nous de le dire, en proclamant cette liberté, on ne fera que reconnaître un fait irrévocablement accompli et qu'il faut bien accepter, puisque tous les efforts seraient impuissants pour le détruire.

La théorie et l'observation enseignent, d'ailleurs, avec plénitude que toute compression est un aveu de la rapide propagation des idées et un moyen de faciliter leur extension. Les faits sont venus confirmer cette vérité en Russie comme ailleurs. Les persécutions contre les dissidents ont transformé une opposition religieuse en opposition politique;

une compression plus violente a jeté le Raskol dans une voie plus dangereuse et aggravé le mal. Persister encore à ne pas satisfaire les vœux religieux du peuple, c'est préparer des tempêtes.

Renonçons donc à l'illusion d'une des formes de la théologie, absorbant toutes les autres et réalisant une unité impossible : appuyons-nous sur les réalités.

Quelle est donc la situation actuelle des esprits?

Le sentiment religieux est vif chez notre peuple doué de si grandes qualités affectives. Tous nos efforts doivent tendre à purifier ce noble sentiment, à le fortifier, non pas par la force; ce serait le détruire; mais en instruisant, en moralisant les masses. Que le clergé, sortant de son ignorance et de son fanatisme exclusif, se rende capable de reprendre la direction des esprits. Plus de lumières et plus de moralité lui donneront cette autorité et cette indépendance qui lui manquent. Philosophes ou non, tous les Russes tiennent à leur Église, comme ils tiennent à leur patrie. Le philosophe s'abstient peut-être d'y invoquer l'intervention du ciel pour en obtenir des infractions aux lois immuables de la nature, mais il aime à entendre prêcher la charité et le dévouement dans sa belle langue slave. En sortant de son église, il emporte toujours un certain calme dans le cœur et une vraie satisfaction morale. La prière, quand même elle n'a pas pour objet de mesquins intérêts matériels, développe en lui les qualités affectives du cœur, et exerce sur tout son être une influence salutaire. Le slave, en général, a le cœur aimant; et il trouve un remède efficace aux inévitables douleurs de l'âme dans le sentiment religieux; mais c'est à la condition que d'une part les interprètes de ce sentiment soient dignes

de son respect, et d'autre part qu'il puisse s'y abandonner librement et sans être contraint de subir une loi que réprouverait sa conscience. Cette tolérance n'a rien, d'ailleurs, qui répugne aux principes essentiels de l'Église orthodoxe; puisque celle-ci admet la possibilité du salut dans toutes les croyances. De quel droit donc les pouvoirs temporels et le clergé se sont-ils montrés intolérants? De quel droit le clergé, contrairement aux prescriptions de la charité chrétienne, a-t-il fulminé des anathèmes contre les enfants d'une même famille? Sa mission n'est-elle pas une mission de paix et de concorde? Les apôtres ne disaient-ils pas: « Croyez ce que « nous vous enseignons au nom de Dieu; mais si vous n'avez « pas de foi, allez en paix. » C'est donc à l'Église à montrer la première l'exemple de la charité; le clergé doit lever solennellement l'anathème qui pèse sur les Raskolniks. Que s'il persiste dans une intolérance, à laquelle personne ne peut songer à le faire renoncer de vive force; si, pour échapper aux nécessités logiques de la situation, il se réfugie dans cet argument spécieux que ses excommunications n'ont rien d'injurieux pour les schismatiques; qu'elles sont simplement la constatation d'un fait, à savoir que les Raskolniks se trouvent hors du giron de l'Église orthodoxe; nous pouvons lui prédire une conséquence inévitable de cette animosité plus ou moins déguisée: c'est qu'il perdra beaucoup de son crédit auprès de ceux-mêmes qui lui sont le plus attachés et qui, l'ayant dévancé dans la voie de la tolérance chrétienne, finiront par rejeter son enseignement et son obédience. Il serait certainement aussi injuste qu'illusoire de forcer le clergé à briser lui-même ses armes spirituelles. Tout émoussées qu'elles paraissent, ces armes lui

appartiennent ; à lui seul le choix du moment où il croira devoir les déposer. Mais si, convaincu de l'impuissance de ses menaces peu charitables, il invoque l'appui du pouvoir temporel pour contraindre les dissidents à subir ses dogmes, à pratiquer ses rites ; s'il y a enfin intervention de la force publique dans les affaires de conscience, n'importe sous quelle forme, chancellerie ou sergent de ville ; ce n'est plus là de l'intolérance dogmatique ; c'est un nouveau fait qui se produit ; c'est la persécution que tout honnête homme réprouve, et que rien dans les temps modernes ne saurait jamais justifier.

On peut concevoir une telle confusion dans l'antiquité, alors que César avait aussi sa place parmi les dieux. Les chrétiens, soutenant qu'il n'y avait qu'un Dieu, étaient en révolte permanente contre les lois de l'empire. On les traitait en rebelles. Le dieu temporel auquel ils refusaient leur encens se fâchait, et les licteurs dénouaient les faisceaux de leurs verges. Aujourd'hui, au dix-neuvième siècle, l'intervention du bras séculier dans les affaires de croyance est une grande anomalie et une non moins grande injustice.

Mais, dira-t-on, que va devenir l'Église orthodoxe à laquelle est si profondément attaché le peuple russe, lorsqu'elle ne s'appuyera plus sur le pouvoir civil ? Je ne vois pour elle qu'un moyen non-seulement de garder, mais d'agrandir son influence. Régénérer son clergé, redoubler de zèle, multiplier son enseignement, donner l'exemple des vertus qu'elle doit prêcher, entrer enfin résolument dans la voie où elle a déjà fait quelques pas. Je dois dire, au reste, que le jeune clergé russe semble avoir compris cette nécessité de notre époque ; il montre, en général, plus de zèle que ses devanciers,

et l'on rencontre dans ses rangs des hommes dont l'intelligence est éclairée et la moralité exemplaire.

Qu'il me soit maintenant permis d'indiquer ici quelques réformes urgentes sur certains points qui ne touchent en rien à la foi et ne sont pour le clergé que des questions de personnel et de discipline. Je me borne à quelques indicacations rapides, ne pouvant et ne voulant épuiser cette matière.

Le clergé forme chez nous une véritable caste fermée. Cet état de choses me paraît préjudiciable à ses intérêts. Je crois que tout sujet russe qui en a la vocation, doit être libre d'embrasser la carrière ecclésiastique, après avoir fait ses preuves.

Les couvents renferment un certain nombre de moines instruits et capables de rendre d'utiles services. Il serait bon de les séculariser et de les charger de missions dans les provinces. L'activité féconde du citoyen est préférable à l'ascétisme et à la vie contemplative du cénobite. Aussi ne devrait-on plus accorder d'autorisation pour fonder de nouveaux couvents; ce genre d'établissements n'étant plus en harmonie avec les mœurs et les besoins de notre époque. Mais que l'on établisse des maisons spéciales où des jeunes gens d'élite se prépareront à la vie sacerdotale par de fortes études et la pratique de la vertu, à la bonne heure! on ne saurait trop réclamer des créations de ce genre. Toutefois il faudrait porter un œil sévère sur le programme de l'enseignement nécessaire au plus grand nombre de nos prêtres. Bien des connaissances superflues pourraient être supprimées ou remplacées avantageusement. Ainsi, pourquoi le prêtre destiné à vivre au milieu de la campagne, ne serait-il pas initié aux choses essentielles de l'agriculture,

de la médecine, etc. ? Plus vous le mettrez en état de se rendre utile à la société, plus il gagnera en autorité morale, et plus vous affermirez la puissance du corps ecclésiastique dont il est le réprésentant.

Il faut encore, si l'on veut affranchir le prêtre de liens peu honorables et relever la dignité de son caractère, il faut lui faire une situation telle que, pour les conditions de sa vie matérielle, il ne dépende plus du bon vouloir ou du caprice de son troupeau. Une rémunération plus large des services ecclésiastiques est donc de toute urgence. Comment le pope des campagnes pourrait-il se préoccuper convenablement de son perfectionnement moral, de celui de ses ouailles, quand il est obsédé par les soucis du lendemain ; quand il est obligé de quitter l'autel pour se livrer au travail manuel qui lui donne ses principaux moyens d'existence ? Assurez donc au ministre du culte un salaire convenable, pour qu'il ne fasse pas des choses saintes, métier et marchandise. Un prêtre ne devrait pas être dans la nécessité d'exiger des fidèles une rétribution pour leur conférer les sacrements : c'est là une chose dégradante et pour l'acte religieux et pour celui qui y préside. Est-il décent que celui qui reçoit la communion des mains du prêtre, dépose aussitôt sur l'autel quelques roubles, comme s'il s'agissait d'un service mercenaire ? Aujourd'hui, le prêtre vend la prière, il vend le baptême, il vend le mariage, puisque le fidèle ne peut accomplir ces actes religieux que moyennant finances. Dans sa détresse, le pauvre pope est souvent obligé, pour vivre, de recevoir des offrandes en nature. Ce sont là des détails, dira-t-on ; mais c'est justement par des détails de ce genre, que l'on fait du tort à la religion.

Les prêtres ont la coutume de faire des processions dans leurs paroisses en chantant des prières, en aspergeant les habitations d'eau bénite. Les orthodoxes les payent pour recevoir l'eau lustrale; les Raskolniks, pour en être affranchis. Ce double tribut ne nous parait nullement justifié et devrait être interdit, tout en conservant cette cérémonie touchante, qui d'ailleurs ne peut être imposée à personne.

Nous croyons encore que, dans l'intérêt de la dignité du culte, certains usages profanes doivent être bannis. Ainsi un prêtre, pendant qu'il officie, ne devrait pas porter de décorations.

Les uniformes des princes défunts, au lieu d'être exposés dans les églises où ils ne sont pas à leur place, devraient en être enlevés pour être déposés soit à l'arsenal, soit dans un monument spécial, dans un musée des souverains russes, comme celui qui existe au Louvre pour les souverains français. De même pour les trophées militaires. A quoi bon ces souvenirs de gloire, si l'on veut, mais aussi de haine et de carnage, dans l'asile du recueillement et de la méditation religieuse, près de cette chaire d'où ne doivent descendre que des paroles fraternelles pour tous les hommes!

Pendant les offices, le prêtre s'arme de l'encensoir; et, après avoir salué les images, il fait brûler le parfum sacré pour rendre honneur à l'assistance. Cet usage a son explication dans la liturgie: mais pourquoi les notables de l'endroit ont-ils les prémices de la fumée dont le public ne reçoit que les derniers nuages? N'est-ce pas là un privilége qui doit disparaître du temple de l'égalité par excellence? Toutes ces pratiques sont sans doute le résultat de la pauvreté des prêtres, qui cherchent à se concilier les riches, espérant se procurer

ainsi des éléments de bien-être, sinon de considération. L'Évangile, qui compare l'Église à une ville bâtie sur une haute montagne et exposée à tous les regards, enseigne par là au clergé qu'il doit vivre au grand jour, qu'il doit inspirer à tous un respect incontesté. Cette dignité dont on veut entourer le prêtre, ne lui fera pas défaut le jour où il n'aura plus recours à ces ressources peu honorables, où le gouvernement voudra pourvoir convenablement à ses besoins.

Le gouvernement aura fait faire aussi un progrès considérable à la moralité publique, quand il abolira ces lois qui font du sacerdoce un auxiliaire de la police secrète.

Il existe, en effet, une ordonnance à laquelle nous avons déjà fait allusion : c'est celle qui oblige le prêtre à dénoncer tous les complots contre l'État dont il aurait connaissance par les révélations du confessional. Cette loi est immorale et surtout inutile; et nous croyons qu'elle doit être tout d'abord abrogée ; car il est peu probable que les fauteurs de machinations perverses, connaissant le devoir du prêtre, aillent lui confier le secret de leurs trames coupables. Celui qui, entré dans une conspiration, voudrait la faire connaître au gouvernement, la dénoncerait aussi bien au commissaire de police qu'à son confesseur.

Toute liste de conversions doit être abolie. Il ne faut jamais jouer avec les choses sacrées. Ce n'est pas à la police de tenir la liste des conversions et au clergé encore moins. Tout le monde y perd : le prêtre qui exige une soumission souvent feinte; l'incrédule qui se soumet. Les adhésions simulées n'aboutissent qu'à démoraliser le peuple et à détruire en lui le sentiment de l'honnêteté.

Personne ne doit être poursuivi pour changement de

religion. Si les tribunaux évoquent ces sortes d'affaires, nous tombons dans l'arbitraire, et l'oppression recommence. Le magistrat ne doit intervenir que dans les cas où il y a violence et fraude manifeste ; et il doit tenir la balance égale pour tout le monde. Un orthodoxe, prêtre ou laïque, qui emploie la contrainte ou la ruse pour convertir un dissident, doit encourir le même châtiment qu'un Raskolnik qui entraînerait par force un orthodoxe.

Pas de communion imposée par la loi civile. La participation au mystère sacré est un acte spontané qui doit émaner de la conscience. Les Raskolniks, quand ils sont forcés à cet acte d'hypocrisie pour obtenir certains droits réservés aux orthodoxes, achètent des certificats de communion. On sait que les choses se passent ainsi. Voudrait-on perpétuer ces tristes sacriléges? En général, et pour terminer, le meilleur moyen de rendre le clergé respectable et respecté, c'est de le soustraire à toutes les occasions de faillir, c'est d'écarter de lui toutes les tentations.

Si le clergé doit être pur de tout reproche, si, par ses vertus, il doit être digne des respects des dissidents comme des orthodoxes, et si son influence doit dériver d'une supériorité toute morale, le pouvoir civil a aussi des devoirs à remplir : lui aussi il a à se réformer dans son esprit et dans ses membres. Sans doute, l'élément principal de l'empire de toutes les Russies est l'élément russe ou slave, si l'on veut. Mais ce vaste empire comprend des peuples si différents par l'origine, les mœurs, les croyances, que là surtout l'impartialité, l'égalité sont en quelque sorte une nécessité inévitable. Dégagé de tout esprit religieux, le gouvernement ne doit donc voir dans ses administrés que des hommes soumis

aux mêmes lois; et plus qu'en aucun autre pays, l'intolérance religieuse doit lui être inconnue.

Ainsi le Raskolnik, comme tous les citoyens, doit être admis aux emplois publics. Que dis-je? pour la loi civile, le Raskol ne doit pas même exister; et il faut que ce nom soit rayé de nos codes : il faut faire disparaître toutes les appellations de ce genre qui tendent à perpétuer la haine entre des enfants de la même patrie. Abolissons donc tout ce vaste corps de lois, triste monument d'un âge qui n'est plus. Plus de Raskolniks, plus de meneurs : qu'il n'y ait en Russie que des sujets russes, vivant tous sous les mêmes lois!

Cependant le peuple, avons-nous dit, a besoin d'apprendre à connaître la liberté comme le bonheur; l'esprit public n'est pas encore assez éclairé pour jouir, dans toute sa plénitude, de ce bien si précieux qu'on appelle la liberté de conscience; il faut encore une barrière contre les mauvaises doctrines. Cette barrière, on la trouverait dans une loi générale édictant des peines sévères contre tout individu qui prêcherait des maximes attentatoires à la vie, aux droits d'autrui, à la morale universelle, et qui renverrait le délinquant devant les tribunaux, pour y être jugé publiquement.

La liberté de conscience est une liberté complexe; elle implique la liberté de croire, la liberté de manifester sa croyance par un culte, enfin la liberté de propagande. Commençons par la première. Écrivons dans la loi « que « toute croyance privée est libre, que le for intérieur est « inviolable. » Combien d'heureux on ferait par cette seule déclaration! Combien de violences cesseraient à jamais! Quel progrès moral serait accompli!

Après avoir proclamé officiellement ce principe, je crois

qu'il faudrait, tout en donnant plus de liberté d'action à l'Église officielle, instituer pour les Popovtzi un évêque salarié par l'État et dépendant du ministère de l'intérieur. Si le gouvernement hésite à instituer en Russie un tel évêque pour contre-balancer l'influence du prélat autrichien, qu'arrivera-t-il ? Les émissaires de la Boukovine, de plus en plus nombreux, se répandront en Russie. Le gouvernement ouvrira alors les yeux sur le danger; et les persécutions redeviendront une nécessité : mais, sans aucun doute aussi, les persécutions amèneront une résistance plus vive et des désordres dont on ne saurait d'avance calculer la portée. D'ailleurs, le manque de prêtres pour le peuple est une cause de licence, comme nous l'avons vu. Il est donc sage de profiter du sentiment religieux, qui s'est conservé chez les dissidents, de céder à leurs vœux intimes, de leur donner, enfin, sous toutes les garanties de moralité et d'instruction nécessaires, ce chef spirituel, indépendant de l'autorité ecclésiastique officielle.

Le clergé ne manquera pas de faire la plus vive opposition; mais il n'y aura qu'à lui rappeler ces charitables paroles du Christ : « Aimez-vous les uns les autres : c'est à « cela qu'on vous reconnaîtra pour mes disciples. » Prendre une telle mesure, ce n'est pas scinder l'Église, comme le prétendent les prêtres officiels ; elle s'est scindée d'elle-même; les événements plus puissants qu'aucune considération humaine ont brisé l'unité. Et qu'importerait, d'ailleurs, cette scission provisoire sur un point, si elle amène sur tant d'autres le rapprochement des hommes ; si elle dissipe les nuages qui s'amoncellent sans cesse à l'horizon, et met un terme à des haines capables d'enfanter la guerre civile?

Il faut être aveugle pour ne pas voir, en jetant un coup d'œil sur le passé historique de l'humanité, que plus l'histoire marche et se prolonge, plus les églises se divisent, et plus les hommes, après un moment de haine passagère, s'unissent entre eux. Ainsi, à l'Occident, depuis la rupture de l'unité catholique, nous voyons une division infinie de croyances. Et, cependant, le commun ascendant des mœurs modernes n'a-t-il pas déjà réalisé entre les hommes une confraternité spontanée, impossible tant qu'ont duré les haines théologiques? Plus les puissances européennes appellent leurs sujets à l'égalité devant la loi, à la liberté et à la justice, sans distinction de race ni de religion, plus aussi grandit la sympathie fraternelle de l'homme pour l'homme, en dehors de toute préoccupation dogmatique.

Ne craignons donc pas des scissions provisoires, d'ailleurs inévitables. Si, dans quelques années, les Bezpopovtzi ne se rallient pas à cet évêque; et, restant encore nombreux, demandent que leurs anciens soient reconnus comme ministres de leur culte; le gouvernement, après avoir exigé de ces chefs spirituels des garanties d'instruction et de moralité, reconnaîtra leur existence légale, leur créera un budget. Nous y voyons beaucoup d'avantages et nul inconvénient. Mais, en même temps, que le gouvernement, pour prémunir le peuple contre l'erreur, se mette résolument à la tête d'une forte propagande civilisatrice ; qu'il fonde partout, et autant qu'il est possible, des écoles primaires. Certainement, si l'on pouvait rendre l'instruction obligatoire, comme elle l'est en Prusse, ce serait le meilleur moyen de supprimer tout à la fois l'ignorance et la superstition. Afin que ces écoles fussent fréquentées par tout le monde,

il faudrait nécessairement que, en raison de la différence des croyances, l'instruction théologique formât un objet à part et facultatif. Mais un enseignement moral, relatif aux devoirs de tous les citoyens serait obligatoire. Quelques notions élémentaires sur les sciences pourraient être expliquées dans un langage clair et simple et mises à la portée du peuple. On s'efforcerait de détruire les préjugés dont l'esprit populaire est si profondément imbu; on ferait briller quelques lueurs de vérité dans la nuit épaisse de ces intelligences. Quand on ne parviendrait qu'à apprendre au peuple que le tonnerre n'est pas produit par le chariot de saint Élie se promenant dans les cieux, ce serait toujours cela de gagné. Une latitude raisonnable laissée à la publication des écrits destinés au peuple contribuerait puissamment à ce résultat. Tout ce qui aurait pour but d'éclairer et de moraliser les masses, tout livre inspiré par un véritable esprit de conciliation devrait être toléré et même encouragé. Je suis loin pourtant de réclamer une entière liberté de la presse. L'état de l'esprit populaire en Russie exige des restrictions indispensables, qui devront peu à peu se modifier et disparaître à mesure que les lumières se répandront davantage. Enfin, comme le dit M. Guizot, « si, au lieu d'entraver les progrès « de l'esprit humain, ces restrictions ne sont propres qu'à en « assurer, à en diriger la marche; les hommes les plus éclairés, « loin de s'en plaindre comme d'une atteinte portée aux prin- « cipes de la justice, y verront une mesure de prudence, une « garantie de l'ordre public. » La création de fermes-modèles dans les régions agricoles les plus riches, et d'écoles de commerce dans les centres industriels, offrirait aussi de notables avantages.

Qu'on ne voie pas dans les vœux que je forme pour l'instruction du peuple un rêve, une chimère. Quoi qu'on dise ou qu'on fasse, le progrès est à ce prix ; car il y a une étroite et heureuse liaison entre l'amélioration de l'esprit et l'amélioration du cœur. Plus l'un gagne en clarté et en étendue, plus l'autre gagne en justice et en bonté. Plus la vue s'étend, plus les préjugés s'écartent et plus la morale se purifie.

Les discussions publiques et en plein air sur les points douteux de la théologie populaire, qui avaient lieu et ont souvent encore lieu sur la place du Kremlin, pourraient sans inconvénient être tolérées, et même instituées en d'autres lieux, tant que l'ordre ne serait pas troublé. Nul doute que ces luttes pacifiques ne soient une excellente gymnastique pour les intelligences populaires. Enfin, inutile de prouver la nécessité de la publicité pour la discussion des affaires religieuses. En effet, une secte qui professerait cette maxime, par exemple, que c'est faire acte méritoire que d'exterminer les enfants, de les noyer dans un étang ; pourrait-elle résister à la divulgation d'une pareille monstruosité ? Certes, la société elle-même mettrait le gouvernement en demeure de s'armer de toutes les rigueurs de la loi contre d'aussi abominables pratiques, qui ne peuvent exister que dans les profondeurs des ténèbres, et n'oseraient affronter le grand jour.

La tolérance, le progrès des lumières, une forte propagande morale du clergé régénéré et la publicité, feraient bien vite disparaître le côté théologique du Raskol.

Si le clergé veut que son influence devienne plus grande et plus salutaire, il doit au nom d'un Dieu de paix et de

charité arborer le drapeau de la liberté de conscience, se faire le défenseur et le consolateur de tout ce qui souffre ici-bas, prêcher la justice, circonscrire dans des limites de jour en jour plus étroites le domaine de la superstition et de l'ignorance, cesser de puiser ses inspirations dans un fanatisme exclusif, et asseoir son ascendant sur le véritable sentiment religieux, si vif au cœur du slave, et qui n'est autre que celui de la fraternité et des bonnes œuvres. En un mot, si le clergé veut redevenir un véritable pouvoir spirituel, il doit marcher à la tête de la civilisation, comme il le faisait effectivement à l'enfance de la société russe; il doit répandre partout la lumière qui éclaire les esprits, et la chaleur qui vivifie les cœurs.

Quant à la sécularisation de certains actes jusqu'ici réservés uniquement au clergé, les faits eux-mêmes viennent en quelque sorte nous donner raison. Par une mesure très-sage, le gouvernement actuel a reconnu pour légitimes tous les enfants des Raskolniks non mariés à l'Église officielle. En effet, il était fort injuste que, leur interdisant la faculté d'avoir des prêtres et un culte reconnu, on exigeât d'eux le mariage dans une Église où leur conscience ne leur permet pas d'entrer; que l'on condamnât ainsi les enfants issus de leurs unions à une sorte de dégradation sociale. Si l'on veut leur accorder le droit d'avoir des églises, ils pourront ainsi donner une consécration solennelle au mariage, à cet acte auguste, qui est la base de toute morale privée.

Peu à peu la distinction se fera donc entre les choses spirituelles et les choses temporelles, et c'est là un bien incalculable. Une fois la séparation accomplie, César ne réclamera que ce qui lui est dû; la répression des délits ne sera plus considérée comme une persécution religieuse,

mais comme un acte de la justice sociale; l'esprit public ne s'y méprendra pas.

Mais, pour être en mesure d'accomplir son œuvre avec efficacité, le gouvernement a un devoir préalable et urgent à remplir. Il faut de toute nécessité qu'il porte la réforme dans son propre sein; il faut que son organisme soit profondément modifié, autant au point de vue de la moralité et de l'intelligence que de son personnel. C'est ainsi qu'il obtiendra l'adhésion de plus en plus complète et la confiance des populations.

Une des plaies les plus invétérées de notre administration, tout le monde le sait, c'est la vénalité. Je ne chercherai pas à assombrir encore le tableau de nos misères à cet égard; elles sont trop connues de tous. On a proposé différents remèdes pour arrêter les progrès du mal : on a demandé que tous les fonctionnaires prévaricateurs fussent livrés à la vindicte des lois; que leurs méfaits et leur condamnation fussent rendus publics; que le sceau de l'infamie fût imprimé à leurs noms. Ce sont là des palliatifs; ce ne sont pas, à mon avis, des remèdes suffisants.

Le principe même de l'administration est vicieux, et c'est à ce principe qu'il faut s'attaquer.

La centralisation administrative, qui, chez nous, est venue beaucoup plus tard que la centralisation du pouvoir politique, me paraît être la cause réelle de tous les désordres dont la Russie a tant à se plaindre.

En effet, en détruisant les institutions locales, en promenant le même niveau sur tout le pays, en faisant sentir partout la main omnipotente du pouvoir, l'État a supprimé l'intervention des citoyens; il les a en quelque sorte

désintéressés des affaires publiques; il en a fait de simples spectateurs de tous ses actes, au lieu de leur demander une utile coopération. Ce système de pachalisme turc affaiblit toujours, et épuise les forces du pouvoir au lieu de le consolider. Comme il fait tout, on le rend responsable de tout. On lui attribue tout le mal que commettent ses innombrables agents; on l'accuse même de celui qu'il n'aurait pu prévenir. Telle est la triste condition de l'universalité de cette action, qui va s'affaiblissant à mesure qu'elle s'éloigne du point de départ. Aussi peu à peu l'autorité centrale perd dans l'estime et l'affection des administrés. Le moyen de remédier à ce mal, c'est, à mon avis, de décentraliser l'administration, tout en conservant une forte centralisation politique.

Il est loin de ma pensée de vouloir porter la plus légère atteinte à l'unité, à l'intégrité du Pouvoir souverain. Je me serais bien mal fait comprendre du lecteur, s'il n'avait vu que, dans mon opinion, l'autocratie a été et est toujours pour la Russie la plus sûre garantie du progrès social. Nos tzars ont présidé et présideront longtemps encore avec gloire à l'évolution de la société russe. Sous leur égide tutélaire, la Russie est arrivée à cette unité majestueuse, qui en fait une des plus grandes nations du monde. Leur main puissante a groupé, concentré, organisé toutes les forces vives de la nation, qui, l'heure venue, a pris enfin une si grande place parmi les peuples civilisés. La Russie doit, on peut le dire, son existence à la concentration de toute la puissance sociale entre les mains du tzar, qui personnifie et représente véritablement la nation dans le monde, et qui peut toujours, et à juste titre, répéter le mot célèbre

d'un roi : « L'État, c'est moi. » — Aujourd'hui, c'est ce pouvoir bienfaisant qui lance notre bien-aimée patrie dans cette voie nouvelle de civilisation, où elle est appelée à réaliser toutes les merveilles que l'imagination peut rêver. Gloire donc et longue vie à la centralisation politique !

Mais l'unité, la force du pouvoir, ne consiste pas dans l'absolue domination des bureaux. La lourde machine administrative, qui prétend remorquer tout l'empire à sa suite, ne doit pas être confondue avec le pouvoir souverain. Son mécanisme compliqué est loin de suffire aux besoins de notre époque. Il a fait son temps; il est jugé par ses tristes résultats. Que l'administration soit donc décentralisée; et le pouvoir suprême se verra dégagé de bien des entraves qui l'arrêtent à chaque pas dans sa marche féconde !

Pour rendre ses mouvements plus libres, un moyen bien simple s'offre au gouvernement. Il lui suffit de renoncer aux errements de la bureaucratie allemande, à ce pédantisme si incompatible avec le progrès et si antipathique à nos populations. Il n'a qu'à reprendre la tradition nationale. Nous possédons dans nos campagnes le type d'une organisation normale, qui, sagement développée, répondrait à tous les vœux. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer longuement les principes de cette organisation. Mais chacun sait que le système de l'administration particulière de nos villages, avec leur *mir*, leur *golova* responsable et leurs autres fonctionnaires élus, que ce système, dis-je, est loin d'offrir les vices de l'administration officielle. Les communes urbaines sont régies d'une façon analogue. Elles ont aussi leur *golova*, ou maire, et leur conseil municipal qui l'assiste. La noblesse est également investie du droit de nommer ses représentants, ses

maréchaux. Pourquoi les délégués de l'une et l'autre classe ne seraient-ils pas, et dans leurs sphères respectives, investis d'attributions plus étendues ? Pourquoi le Pouvoir, sans renoncer à une surveillance nécessaire, sans retirer aux gouverneurs des provinces aucune de leurs prérogatives essentielles, ne se déchargerait-il pas en partie sur ces délégués du fardeau de l'administration locale ? L'élection, principe de ces pouvoirs locaux, la publicité de leurs actes, la surveillance exercée par le conseil qui les assiste, leur responsabilité, en un mot, seraient des garanties bien autrement efficaces que toutes nos complications bureaucratiques. On a souvent constaté que les populations rurales les plus heureuses sont celles où les paysans, étant à l'*obrok*, s'administrant elles-mêmes, sans aucun contact avec la police, n'ont d'autre intermédiaire entre elles et l'autorité que leur seigneur ou propriétaire, dont le rôle est alors celui d'un protecteur et d'un père. Même dans ces petites sociétés embryonnaires, le *self-governement* porte donc d'heureux fruits.

Le ministre de l'intérieur semble, au reste, avoir compris qu'il peut être utile de prêter l'oreille aux vœux des administrés, de réclamer leur avis et leur concours pour les mesures qu'il juge nécessaires; ce n'est donc pas sans une vive émotion que nous avons lu sa circulaire relative à l'émancipation, et où il déclare que les comités organisés pour préparer cette grande mesure, auront droit de présenter leurs observations sur les règlements prescrits. Peut-être eût-on complété la mesure, en admettant aussi les paysans à exprimer leurs vœux par l'entremise de députés qu'ils auraient choisis eux-mêmes. Mais, enfin, la voie est ouverte : ce que l'on a fait pour un objet spécial, peut être généralisé.

Sans doute la Russie reconnaissante pourra bientôt applaudir à des mesures encore plus largement libérales; et nous serons délivrés de cette hideuse corruption, qui fait honte à une nation civilisée. Déjà l'empereur Nicolas, dès l'année 1848, par un acte de bonté paternelle, a fait disparaître une des traces de la domination tatare : il a aboli le *knout*, de lugubre mémoire. Espérons qu'à son auguste successeur est réservé la gloire d'effacer les derniers vestiges de ces temps malheureux ; qu'il pourra enfin, comme c'est le vœu de son cœur, supprimer le *vol administratif.*

La séparation complète du pouvoir administratif et du pouvoir judiciaire ne nous paraît pas une nécessité moins urgente. Indiquée par la raison la plus élémentaire, elle n'offre pas les difficultés que l'on pourrait craindre. Elle existe en Pologne, où un code, modelé sur ceux de la France, fonctionne régulièrement et pour le plus grand bien de la justice. La publicité des débats, la procédure orale, seraient la conséquence naturelle de cette organisation nouvelle : nous n'avons pas besoin de nous arrêter sur les conséquences bienfaisantes de cette grande mesure, qui mettrait un terme à tant de félonies.

Avons-nous besoin de dire que la perception de l'impôt, qui excite tant de plaintes parmi nos paysans, peut et doit être transformée; qu'au lieu d'être une capitation, l'impôt doit avoir pour base le sol et les produits du travail industriel. Le peuple a peut-être à cet égard des préjugés et se fait des illusions; mais ses préjugés sont si profondément enracinés qu'il est de toute justice d'en tenir compte; et cela est d'autant plus facile que le trésor n'y perdra rien; que

peut-être même le rendement de la contribution foncière serait plus productif en même temps qu'il serait moins vexatoire.

Nous voudrions aussi que l'administration centrale cessât de se préoccuper, autant qu'elle semble le faire, de ce qu'elle appelle le vagabondage. Elle n'a pas, ce nous semble, à craindre que le paysan déserte le sol en masse. Pourquoi abandonnerait-il la terre qui le nourrit ? Non ; quand le paysan sera propriétaire de l'enclos qui lui doit être assigné par l'acte de libération ; et que, par son travail, il aura acquis une partie du sol (acquisition qui lui sera facilitée par l'institution de banques locales) ; quand il prendra à ferme le terrain du grand propriétaire, qu'il n'aura plus à redouter l'oppression, rien ne le poussera à quitter son foyer et à fuir. Il ne quittera le village que pour trouver ailleurs une occupation plus lucrative pour lui, mais alors aussi plus utile à la production générale. Ce sera toujours là, d'ailleurs, une exception. A quoi bon alors les passe-ports ? C'est une chose constatée que le malfaiteur en a toujours à sa disposition, et que les honnêtes gens n'en ont pas besoin. Les passe-ports supprimés, plus de contact avec la police, plus d'entraves à la liberté du travail. S'il y a des brigandages, la force armée est là pour les réprimer. Que si, pendant un certain temps, on juge nécessaire de maintenir les passe-ports, ils devraient être délivrés par les communes elles-mêmes, dans les campagnes aussi bien que dans les villes, et non par la police, afin d'épargner aux uns des vexations fâcheuses et aux agents secondaires de l'autorité la tentation de mal faire. Et, quant à la forme de ces documents, je comprendrais assez la proposition d'un

professeur allemand, M. Mohl (*Polizeiwissenschaft*), qui demande d'y appliquer la photographie. Tout originale que paraisse cette idée de prime abord, une image daguerrienne, pouvant être obtenue à un prix très-modique, vaudrait certainement mieux comme signalement que les indices habituels : Nez, menton et yeux ordinaires, etc.

Nous signalerons encore une réforme indiquée par les vœux constants de nos populations rurales; elle est relative au recrutement. Et, d'abord, nous dirons qu'une forte réduction de l'armée est de toute urgence. A cet égard, la réforme a déjà commencé; et nous nous en félicitons de grand cœur. Chez nous, plus qu'ailleurs, cette réduction est facile; car, si d'autres États sont obligés d'entretenir une armée énorme pour combattre leurs propres sujets, la Russie est loin de se trouver dans le même cas. Quelques désordres locaux peuvent toujours être réprimés par un petit nombre de soldats. Une diminution de l'armée en amènerait une dans les dépenses : des bras vigoureux seraient restitués à la production. Ce serait, d'ailleurs, une preuve de renoncement à toute ambition perturbatrice et un nouveau titre à notre influence morale, qui certes vaudrait bien nos innombrables bataillons. Certaines contrées ne sont pas moins respectées, quoique dépourvues d'armées permanentes aussi colossales et en telle disproportion avec les besoins de l'ordre. Au fond, tout Russe capable de porter les armes devrait, en cas de nécessité, être obligé de contribuer de sa personne à la défense du pays. Mais alors la longue durée du service militaire, la rude discipline à laquelle le soldat est assujetti, seraient incompatibles avec cette obligation générale. Mais que nous sommes loin de là! Le service militaire qui

pèse sur les basses classes, est odieux au paysan russe. Celui qui se voit désigné tâche de fuir et de s'y soustraire[1]. Comme il est difficile, cependant, de modifier promptement un ordre de choses depuis longtemps établi, on devrait, il me semble, laisser aux communes la liberté de choisir ceux de leurs membres que le conseil de la localité y jugerait aptes; ou bien établir la conscription ou tirage au sort tel qu'il est pratiqué en France; ou bien encore, avec le temps, faire de l'état militaire une carrière que l'on embrasserait de plein gré et par vocation.

Au reste, toutes les mesures que nous venons d'indiquer ne seraient qu'un retour à la tradition nationale. En remontant aux premiers siècles de notre histoire, on retrouve ces principes et ces institutions à l'état rudimentaire. Ainsi la justice était publique; elle avait lieu au grand jour, sous la voûte du ciel; elle était rendue par un jury, choisi parmi

1. Je puis citer à ce sujet un moyen imaginé par le ministère de 1852 pour empêcher la désertion parmi les juifs, qui, comme tous les autres citoyens, sont soumis au recrutement, ainsi qu'à tous les autres devoirs civils, *sans participer aux mêmes droits*. Il arrivait toujours, quand on procédait au recrutement, que le juif appelé suivant son tour sous les drapeaux, prenait la fuite. Ceux qui le suivaient sur la liste, faisaient de même; de sorte que le recruteur, obligé de fournir le nombre d'hommes exigé, prenait les premiers qui lui tombaient sous la main. C'était parfaitement injuste; mais il ne pouvait faire autrement. Le ministère de l'intérieur décida alors que tout juif qui livrerait un fugitif au tribunal de recrutement, recevrait une quittance de service pour sa propre famille. On arrêta ainsi les évasions. Un juif ne trouvait aucun avantage à fuir, puisque la fuite lui offrait peu de chances d'échapper à l'uniforme. Celui qui lui avait donné asile, n'avait rien de plus pressé que de conduire son hôte au tribunal, où il obtenait un certificat de libération pour lui et les siens.

les plus sages et les plus anciens. Une certaine égalité devant la loi existait entre tous les citoyens ; et elle s'est en partie conservée parmi nous, puisque chacun peut parvenir par ses mérites[1]. Le droit d'élection qu'exercent encore les communes rurales et urbaines n'est qu'un héritage des temps passés. Ces traditions nationales, revivifiées par un pouvoir régénérateur, pourraient devenir fécondes, et s'allieraient heureusement aux procédés de la civilisation moderne. Nous en dirons autant de la tolérance religieuse. A l'origine, l'Église orthodoxe, fondée sur la persuasion et la charité, n'a conquis les cœurs en Russie que par ses bienfaits.

J'ai indiqué sommairement et d'une manière bien incomplète, je le sais, quelques mesures qu'il me semble utile de prendre dans un bref délai, pour donner satisfaction aux vœux d'une classe nombreuse de nos compatriotes, je devrais dire de la presque universalité des Russes. Je n'ai pas la prétention d'avoir tout dit sur un sujet aussi compliqué. Je suis profondément convaincu que toute amélioration dans les conditions de la vie civile, une administration plus honnête, une police mieux réglée, des lois plus équitables ; je suis convaincu, dis-je, que ces bienfaits contribueraient puissamment à calmer les passions religieuses, à substituer aux haines violentes qu'elles engendrent des sentiments de concorde fraternelle.

---

1. Nous ne confondons pas l'égalité devant la loi, l'égalité devant la morale, l'égalité même dans *l'instruction générale* à donner à tous les habitants d'un pays, avec les doctrines brutales et subversives de quelques niveleurs socialistes. Nous sommes convaincus que plus la civilisation moderne revêtira son caractère propre ; que plus s'étendra le règne de la paix et du travail, et plus aussi renaîtra le sentiment d'une indispensable hiérarchie et d'une subordination salutaire.

Sous l'empire d'une législation juste et égale pour tous, les discordances théologiques, les divergences théoriques quelconques, n'ont plus rien de dangereux. Que la tolérance et l'équité deviennent donc le principe, l'âme de nos lois, et toutes les craintes qu'inspirent nos dissidences religieuses seront bientôt dissipées. Quoi! le congrès de Paris, s'inspirant des idées de la civilisation moderne, a pu imposer au gouvernement turc le *Hatti-Houmayoum*, c'est-à-dire l'égalité de tous devant la loi, sans distinction de race ni de religion; et nous garderions encore tout cet arsenal de lois spéciales, barbares et surannées, contre ceux de nos compatriotes dont la conscience n'accepte pas l'autorité de l'Église officielle! Ah! renonçons donc aux errements du passé; reconnaissons les nécessités de la situation présente; et, puisque nous voulons être une nation civilisée, acceptons spontanément les conséquences, inévitables d'ailleurs, de la civilisation!

CONCLUSION.

Le spectacle que l'histoire déroule sous les yeux du penseur, est plein d'un merveilleux attrait, et bien fait pour donner de l'humanité une idée aussi haute que consolante. Quel admirable enchaînement des effets aux causes dans la suite des événements qui s'accomplissent parmi les peuples! Quelle progression incessante dans le bien, dans le beau, dans l'utile! Quelques portions de notre race, arrêtées encore dans les limbes de l'enfance, semblent, il est vrai, condamnées à perpétuité aux misères de la vie primitive. D'autres, après avoir fait un pas en avant, se sont tout à coup immobilisées dans une léthargie séculaire, d'où parviendront sans doute à les tirer les appels chaque jour plus pressants de la civilisation. Mais, à côté de ces déshérités ou plutôt de ces retardataires de la grande famille humaine, quelles nobles et sublimes destinées a su se créer le groupe chaque jour plus nombreux des nations civilisées! Avec quelle force et quel majestueux ensemble la société s'avance à la conquête du progrès matériel, du progrès intellectuel, du progrès moral!

S'il est un fait positif qui ressort de l'ensemble du passé historique, c'est que le principe du progrès, qui est un des éléments de notre nature individuelle, est aussi l'âme des sociétés; c'est qu'une fois lancées sur la voie, une force

irrésistible et accélératrice les entraîne. En vain les obstacles surgissent pendant la course, en vain des mains imprudentes veulent suspendre ou paralyser le mouvement. La civilisation se rit des entraves. Elle lutte, mais elle triomphe; et chacun de ses temps d'arrêt n'est qu'une occasion de concentrer, de multiplier ses forces. Bientôt elle reprend son élan, secondée par ceux-là même qui d'abord voulaient l'arrêter, et dont elle se venge en répandant sur eux ses ineffables bienfaits.

Se pourrait-il encore rencontrer des esprits assez aveuglés par les préjugés et l'ignorance pour nier les conquêtes de la civilisation? Mais il suffit de reporter ses regards en arrière, sur les époques les plus brillantes des temps passés, de les comparer à celle où nous vivons, pour reconnaître de combien les sociétés modernes sont de tout point supérieures à celles qui les ont devancées. Qu'était-ce au temps des Périclès, des Auguste, que le monde civilisé; et qu'était-ce que la civilisation de ces temps fameux? Quelques nations d'élite, et parmi ces nations des classes aristocratiques et restreintes, appelées à jouir des bienfaits de la vie policée, voyaient l'horizon de leurs connaissances aussi borné que le domaine de leur activité. Aujourd'hui les sciences, les arts de la civilisation, transforment les plus lointaines régions du globe, de vastes contrées dont les anciens ne soupçonnaient pas même l'existence. Les forces de la nature asservies pour les besoins de l'homme; les agents physiques, jadis objets d'épouvante, réduits à n'être plus que les instruments dociles de son génie; et, d'autre part, ce qui est infiniment plus précieux, le sentiment moral élevé à une sublime hauteur, inconnue à nos ancêtres grecs ou romains, établit une différence non

moins capitale entre cette apogée prétendue de l'humanité d'autrefois et l'humanité de nos jours.

Grâce au développement général de l'esprit humain, grâce aux travaux d'illustres philosophes, la notion du progrès n'est plus aujourd'hui une simple et vague aspiration du rêveur philanthrope. La science, avec son irrévocable certitude, en a déterminé les lois et circonscrit le domaine. Aux praticiens donc, aux hommes politiques, aux gouvernants, d'en déduire les applications logiques et nécessaires! C'est en obéissant aux théories démontrées de la science, en dirigeant le mouvement social dans le sens indiqué par l'expérience des siècles, qu'ils rempliront dignement leur noble mission, qu'ils mériteront la reconnaissance et l'amour des peuples dans le présent, leurs justes et éternels hommages dans l'avenir.

S'inspirant des idées, des sentiments et des besoins de notre époque, le gouvernement de notre pays a noblement abordé la solution des plus grands et des plus difficiles problèmes sociaux. Industrie, sciences, transformation des classes jusqu'ici déshéritées de notre peuple, tout marche de front; tout prend un développement magnifique sous les auspices de notre bien-aimé souverain.

ALEXANDRE LE GÉNÉREUX l'a dit à son avénement: «Les réformes viendront d'en haut.» Ah! puisse cette belle parole se réaliser dans toute sa plénitude! C'est le vœu sincère d'un patriote et d'un sujet dévoué à la gloire du PÈRE DE LA PATRIE; c'est aussi le vœu d'un ami de l'humanité! Alors la Russie, obéissant à la loi de son développement propre, éclairée par les lumières de l'Occident dont elle est aujourd'hui solidaire, la Russie incorporée définitivement à la grande famille

des peuples civilisés, ne verra pas seulement ses innombrables enfants croître en moralité, en lumières, en bien-être; elle pourra enfin accomplir la mission glorieuse qui semble lui être départie par sa position géographique, par sa puissance, par son passé: à son tour elle assimilera à la famille civilisée, à la véritable humanité, ces innombrables populations asiatiques, en présence desquelles la mettent ses incommensurables frontières. Quel champ immense, infini, offert à son activité! Que de gloire, de richesses, de bonheur, soit à conquérir pour elle-même, soit à répandre autour d'elle!

Un des plus grands et des premiers bienfaits auxquels nos populations aspirent et ont droit, c'est cette émancipation des consciences, cet affranchissement des âmes qui devrait précéder toutes les autres libertés, dont il faciliterait à son tour l'éclosion. Nous avons exposé les motifs qui nous paraissent militer en faveur de la tolérance religieuse. Ces sectaires trop nombreux répandus dans tout l'empire, attendent impatiemment le jour où une main bienfaisante allégera enfin le joug sous lequel ils frémissent; ils attendent le jour où, libres de croire et de professer leur foi, ils joindront leurs voix au concert de louanges qui de toutes les parties de l'empire, de tous les points du monde civilisé s'élèvent vers le trône de notre tzar. Je le répète, l'heure de leur affranchissement signalerait la disparition de tous les dangers que j'ai fait pressentir. Jamais peut-être le pouvoir ne s'est trouvé dans une situation plus favorable pour accorder cette grande et solennelle réparation des injustices d'un autre âge. Appuyé sur l'opinion publique, sur l'amour de ses peuples, notre gouvernement peut accomplir en

Russie la plus grande, la plus salutaire, comme la plus pacifique des révolutions!

Débarrassé de cette question, contre laquelle il est exposé à se heurter à chaque pas, il pourra plus librement parcourir la route glorieuse qu'il s'est tracée, et où l'accompagnent tant de vœux aussi ardents que sincères. Aux esprits timorés ou rétrogrades, qui s'effraient de tout progrès, de tout changement, il prouvera qu'en Russie, comme ailleurs, le mouvement est possible, et qu'il y suffit d'un cœur droit et d'une ferme volonté pour accomplir le bien.

C'est assurément un beau spectacle que celui d'un souverain vouant toutes les forces de son intelligence, toute l'activité de sa vie aux intérêts de son pays. Sous ce rapport, l'empereur Nicolas offrira toujours à ses successeurs un modèle accompli. Mais combien est plus beau et plus enviable encore le sort du monarque auquel il est donné d'accomplir quelques-unes de ces grandes réformes sociales qui satisfont aux besoins, aux droits sacrés de l'humanité, et qui sont destinées à marquer une nouvelle ère dans l'histoire des nations! Le nom d'un tel souverain n'appartient plus seulement à la nation qui a eu le bonheur de lui obéir : il est glorifié par tous les peuples, par l'humanité entière, qui proclame et vénère en lui un de ses bienfaiteurs.

Mais quelles que soient les destinées que nous réserve l'avenir, il est du devoir de tous les hommes de cœur de concourir de tous leurs efforts, de tout leur dévouement au bien de leur pays.

C'est une telle pensée qui m'a fait prendre la plume. J'ai cru utile et urgent d'exposer quelques idées qui m'ont été suggérées par l'étude attentive des questions religieuses

dans notre pays. Suis-je parvenu à y porter quelque lumière; ai-je suffisamment indiqué l'origine, la marche et les dangers de ce mal social que l'on appelle le Raskol; ai-je surtout eu le bonheur de trouver le mot de ce grand et dangereux problème, d'indiquer le remède en découvrant cette plaie profonde? Je l'ignore; mais si je n'ai pas su trouver la vérité, j'ai au moins la satisfaction de l'avoir cherchée avec un sincère amour du bien public.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

